A20d

John Carter Brown

NOUVEAU
VOYAGE
AUX ISLES
DE L'AMERIQUE,

CONTENANT

L'HISTOIRE NATURELLE DE CE PAYS, l'Origine, les Mœurs, la Religion & le Gouvernement des Habitans anciens & modernes.

Les Guerres & les Evenemens singuliers qui y sont arrivez pendant le séjour que l'Auteur y a fait.

Par le R. P. LABAT, *de l'Ordre des Freres Prêcheurs.*

Nouvelle Edition augmentée considérablement, & enrichie de Figures en Tailles-douces.

TOME HUITIE'ME.

A PARIS, RUES. JACQUES,

Chez GUILLAUME CAVELIER Pere, Libraire, au Lys d'or.

M. DCC. XLII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

RPJCB

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus dans la huitiéme Partie.

CHAP. I. *ON se prépare à la Guadeloupe à recevoir les Anglois. Chasse de Ramiers.* pag. 1

CHAP. II. *Les Anglois s'assemblent à l'Isle de Marie galante pour attaquer la Guadeloupe. Précautions du Gouverneur de cette Isle. Etat de ses Troupes.* 20

CHAP. III. *Les Anglois s'approchent de la Basse-Terre de la Guadeloupe. Ce qui se passa entr'eux & nous jusqu'au jour de leur descente.* 45

CHAP. IV. *Les Anglois mettent leurs Troupes à terre. Ce qui se passa depuis leur descente jusqu'à l'abandonnement du Bourg de la Basse Terre.* 65

CHAP. V. *Ce qui se passa de part & d'autre jusqu'à l'arrivée du secours de la Martinique.* 90

CHAP. VI. *Arrivée du secours de la*

Martinique, & ce qui se passa jusqu'à l'abandonnement du Fort. 105

CHAP. VII. *Les Anglois entrent dans le Fort ; ils sont battus à la Riviere des Gallions ; leur entrepriſe ſur les trois Rivieres.* 144

CHAP. VIII. *L'Auteur va ſe repoſer chez le ſieur de Rochefort au petit Cul de Sac. Deſcription de ce quartier ; des Arbres appellez Cedres ou Acajons ; des Pruniers de Monbin, & autres Arbres.* 203

CHAP. IX. *Changemens qui arrivent dans la Miſſion des Jacobins. L'Auteur retourne à la Martinique, & eſt chargé du ſoin du temporel.* 219

CHAP. X. *Remede dont les Miſſionnaires ſe ſervent pour guerir les Païens obſedez. Quelques pratiques des Negres. Etat des Miſſions des Jacobins.* 231

CHAP. XI. *Maladie extraordinaire dont les Beſtiaux furent attaquez, qui tombe enſuite ſur les Negres.* 244

CHAP. XII. *L'Auteur fait achever leur Couvent du Mouillage ; on le fait Supérieur de la Martinique, & Vice-Préfet Apoſtolique. Flotte Angloiſe.* 253

CHAP. XIII. *Voyage de l'Auteur à la Guadeloupe. Ses diverſes avantures. Combat naval.* 261

CHAP. XIV. *Des Poiſſons, & des Coquillages que l'on trouve aux Iſles d'Aves.* 307

CHAP. XV. *De l'Iſle à Crabes. De Saint Thomas & des Vierges.* 326

CHAP. XVI. *Des Iſles de Saint Martin, & de Saint Barthelemy. Priſe d'un Navire Anglois.* 349

CHAP. XVII. *L'auteur termine l'affaire d'un mariage clandeſtin. Raye d'une prodigieuſe grandeur. Differentes manieres de pêcher du poiſſon rouge. De la Vielle. Du Tazard, & du Balaou.* 371

CHAP. XVIII. *Mort du ſieur Lambert, Capitaine de Flibuſtiers. L'Auteur ſe prépare à paſſer en France pour les affaires de ſa Miſſion.* 393

Fin de la Table des Chapitres de la huitiéme Partie.

MÉMOIRES

MEMOIRES
DES
NOUVEAUX VOYAGES
FAITS
AUX ISLES FRANCOISES
DE L'AMERIQUE.
HUITIE'ME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

On ſe prépare à la Guadeloupe à recevoir les Anglois. Chaſſe de Ramiers.

LA priſe de la partie Françoiſe de l'Iſle de Saint Chriſtophe nous fit craindre que le Général Codrington ne nous tînt trop exactement la parole qu'il m'avoit donnée l'année précédente, lorſque je dînai avec lui; de ſorte que

Préparatifs que fait le Gouverneur de la Guadeloupe.

1702. M. Auger notre Gouverneur fit travailler sans relâche, & avec tout l'empressement possible à se mettre en état de bien recevoir les Anglois, s'ils nous venoient attaquer.

Nous visitâmes ensemble tous les Postes de l'Isle, où les Ennemis pouvoient faire des descentes, & j'y traçai tous les retranchemens qui nous parurent propres pour couvrir les lieux, & nous donner de la facilité à repousser ceux qui s'y presenteroient. Après avoir mis les choses en train, tant au Fort de la Basseterre que le long de la côte, qu'on jugea à propos de fortifier, nous allâmes au Quartier des trois Rivieres, où nous demeurâmes une semaine entiere.

M. de la Malmaison Lieutenant de Roi de cette Isle, qui a une Habitation, & une Sucrerie dans ce Quartier, convia M. le Gouverneur à une partie de chasse de Ramiers, où nous eûmes trop de plaisir, pour ne la pas rapporter ici.

Chasse de Ramiers.

Les graines des bois d'inde qui étoient meures avoient attiré une infinité de Ramiers, car ces oiseaux aiment passionnément ces graines, ils s'en engraissent à merveille, & leur chair en contracte une odeur de girofle, & de

muſcade tout-à fait agréable. Nous nous rendîmes ſur les ſept heures dans un endroit où il y avoit beaucoup de ces arbres ; nous y trouvâmes une feüillée ſur le bord d'un ruiſſeau où l'on avoit mis le vin à rafraîchir. A cinquante pas ſous le vent de cet endroit, on avoit établi la cuiſine, avec une ample pile de bois, qui fut reduite en charbon pour les beſoins des Chaſſeurs. 1702.

C'étoit ſous ces arbres où étant aſſis, & en cauſant nous entendions les Ramiers ſur nos têtes, voyions tomber à nos pieds les graines qui leur échappoient, ou qu'ils égrainoient en mangeant. Alors ſans autre fatigue que celle que nous avions euë à nous tranſporter ſur le lieu, nous en tuyions à diſcretion, & nous avions le plaiſir de les voir tomber devant nous, ſans que pluſieurs coups de fuſil que l'on tiroit ſur un même arbre pût les obliger à s'envoler : ils ſe contentoient de ſauter d'une branche à l'autre, en criant & regardant tomber leurs compagnons. Car quand ces oiſeaux ſont gras, ils ſont extrêmement pareſſeux ; & il faut, pour ainſi dire du Canon, pour les faire changer de domicile. Une autre remarque que j'ai faite plus d'une fois,

1702. est que dans cet état la moindre dragée qui les touche les fait tomber ; au lieu que quand ils sont maigres, ils supportent un coup plus fort que celui qu'on tire à un liévre. Je m'imagine que dans leur embonpoint, leurs plumes sont plus écartées les unes des autres,& donnent par conséquent plus de jour au plomb ; au lieu que quand ils sont maigres, leurs plumes étant comme colées sur la peau, & les unes sur les autres, le plomb glisse dessus sans pénétrer plus avant. J'en ai vû plusieurs qui s'écachoient en tombant à terre, à peu près comme un fruit trop mûr quand il tombe de l'arbre. Le Gouverneur tira un coup, qui eut un effet tout extraordinaire ; il ne voyoit qu'un Ramier, sur lequel il tira, & au lieu d'un, on en vit tomber six.

Maniere de les apprêter. Le plaisir de cette Chasse, est que chaque Chasseur plume son gibier, le fend par le milieu, l'enfile diagonalement dans une brochette, c'est-à dire, d'une cuisse à l'aîle opposée, plante sa brochette en terre devant le feu, le tourne & le fait cuire, comme il le juge à propos, sans employer d'autre chose qu'un peu de sel, & un jus de citron ou d'orange. Le Ramier veut être man-

gé demi cuit, & pour ainsi dire, encore tout saignant ; c'est une erreur, que les Medecins ont introduite dans le monde, de manger la plûpart des viandes tellement cuites, rôties, ou boüillies, qu'elles n'ont presque plus rien de leur suc. Les Anglois, Ecossois, Irlandois, Ameriquains, & autres Peuples du Nord sont d'un meilleur goût, ils n'ont garde de laisser consommer par le feu le suc de leurs viandes, ils ne leur donnent de la cuisson qu'autant qu'il en est necessaire, pour aider la chaleur naturelle, & le ferment de l'estomach à les digerer plus aisément ; aussi voyons nous qu'ils sont ordinairement plus gros, plus gras, plus forts, & plus grands, que ceux qui ne vivent que de viandes tellement boüillies, qu'elles ne ressemblent plus qu'à de la filasse, ou rôties à un point, que sans le lard qui les couvre, ou la sauce, dont on les arrose, elles n'auroient gueres plus de saveur que les charbons. 1702.

Avis sur la cuisson des viandes.

Le Lieutenant de Roi avoit fait preparer un grand dîné, auquel on ne toucha presque point, chacun se contentant de manger sa chasse ; & je puis assûrer qu'on ne s'épargna pas. Nous passâmes toute la journée dans ce di-

vertissement, nous soupâmes sur le lieu,
1702. & nous ne revînmes qu'assez avant dans la nuit, & aux flambeaux, chez le Lieutenant de Roi, fort contens de la Chasse que nous avions faite, & du plaisir que nous avions eu à manger des Ramiers les plus gras, & les plus délicats qu'il y eût, je croi, au reste du monde.

Le soin des travaux Publics m'occupant alors tout entier, & ne me permettant plus de me partager entr'eux & la conduite du temporel de notre Mission, je résolus de me décharger de ce dernier embarras. Je rendis mes comptes, & je donnai la démission de mon emploi au Pere Imbert Supérieur de la Mission, parce que ne l'ayant accepté qu'à sa seule considération, je sçavois que l'approche des Anglois lui faisoit peur, & qu'il vouloit quitter sa Charge, & se retirer à la Martinique, où il seroit bien moins exposé au bruit du Canon qu'à la Guadeloupe.

M. Auger notre Gouverneur fut fâché de la démarche que j'avois faite, & crut que je voulois me servir de ce prétexte pour me retirer. Il m'en fit parler par le Lieutenant de Roi, à qui je fis réponse, que mon dessein étoit de re-

passer en France, après que j'aurois eu le plaisir de voir comment les Anglois nous attaqueroient, & comment nous nous défendrions. Je dis la même chose au Gouverneur quand il m'en parla, & quoiqu'il me fît voir les lettres qu'il écrivoit en Cour, où les services que j'avois rendus, & que je continuois de rendre n'étoient pas oubliez, non plus qu'un voïage que j'avois fait *incognito*, en de certaines Isles, dont on auroit pû profiter, je lui dis que mon parti étoit pris, & que je voulois me retirer en mon Convent, après que nous aurions vû les Ennemis, à moins que mes Supérieurs n'y missent des obstacles invincibles. 1702.

Le Pere Cabasson Supérieur général de nos Missions revint à la Guadeloupe deux ou trois jours avant Noël; il fit semblant de n'être pas content de ma démission, & me dit, que je lui ôtois par-là les moyens de faire pour moi ce qu'il auroit voulu faire. Mais il y avoit trop long-tems que nous vivions ensemble, pour ne nous pas connoître; & quoiqu'il me fût redevable du Poste qu'il occupoit, il ne m'avoit pas donné lieu depuis un certain tems d'être content de lui. Je lui répondis à peu près

comme j'avois fait au Gouverneur ; &
1703. je continuai à travailler uniquement pour le Roi, sans plus me mêler en aucune maniere des affaires de notre Maison.

Le premier jour de l'année 1703. j'allai avec le Supérieur général de nos Missions saluer M. Auger notre Gouverneur. Il nous arrêta à dîner, après quoi aïant-tiré le Pere Cabasson en particulier, il lui dit, qu'il ne paroissoit gueres naturel, qu'il me laissât sans emploi ; mais qu'il le prioit de ne pas penser à me retirer de la Guadeloupe, où il avoit absolument besoin de moi ; qu'il y alloit du service du Roi ; que la Cour en étoit informée ; qu'en un mot, si le changement qu'il alloit faire dans notre Maison l'obligeoit à me placer autre part, il souhaitoit qu'il remît son dessein à un autre tems. Le Pere Cabasson n'eut garde de lui refuser ce qu'il lui demandoit : il lui promit encore davantage, & même pour lui faire voir qu'il vouloit contribuer autant qu'il le pourroit à la deffense de l'Isle, il lui dit, qu'il feroit faire avec plaisir la Tour dont le Gouverneur lui avoit parlé autrefois, à quoi il n'avoit jamais voulu consentir, ce qui étoit en par-

tie cauſe de notre refroidiſſement, parce qu'il s'étoit mis en tête, que c'étoit moi qui avoit inſpiré ce deſſein à M. Auger.

Cette Tour devoit être à l'embouchure de notre Riviere. Le Gouverneur ſouhaitoit qu'elle fût du côté de l'Eſt, & moi, qui comptois d'en faire un Corps-de-Gardes, pour aſſûrer notre Habitation contre les ſurpriſes & les deſcentes que les Ennemis pourroient faire pendant la nuit pour nous piller, je voulois qu'elle fût à l'Oueſt de la même Riviere ſur le bord de notre ſavanne & de la mer; & afin que ceux qui ſeroient dedans ne puſſent être ſurpris, ni nous laiſſer ſurprendre, je n'y voulois point d'autre porte pour y entrer qu'une échelle qu'on auroit tirée à ſoi quand on auroit été dedans: après quelques conteſtations, il fut reſolu, qu'elle ſe feroit ſur notre terrain, c'eſt-à-dire, à l'Oueſt de la Riviere, puiſqu'elle ſe devoit faire à nos dépens. Projet d'une Tour.

Je ne ſçai qu'elle mouche piquoit ce jour-là le Pere Cabaſſon; mais il montroit une impatience extrême de voir commencer cet ouvrage; & comme le Gouverneur, qui avoit reſolu d'aller le lendemain aux trois Rivieres, le remet-

1703. toit à son retour pour choisir le lieu, & en déterminer la grandeur ; il lui répeta plus de dix fois avant de le quitter, ces paroles de l'Evangile, *quod facis fac citius.*

Après qu'il fut sorti, M. Auger qui n'entendoit point le Latin, me pria de lui expliquer ce que ce Latin vouloit dire. Je lui répondis un peu malicieusement, que c'étoient les paroles que Notre Seigneur Jesus-Christ avoit dit à Judas, pour le presser d'achever sa trahison. Voilà d'impertinent Latin, me dit-il : hé ! pour qui me prend le Pere Cabasson ? je le trouve admirable, de me parler comme à un Judas. Je lui expliquai ensuite plus au long la pensée du Pere Cabasson, & tâchai de lui faire comprendre qu'il n'avoit prétendu autre chose que de lui montrer l'empressement qu'il avoit de faire faire cette Tour, & le prier de n'en pas retarder l'exécution. Mais avec toutes mes explications, & tous les emplâtres que je pus mettre sur la plaïe que j'avois faite, il en revenoit toûjours à dire qu'on ne devoit pas se servir de ces paroles en parlant à un honnête homme.

Le Mardy second jour de l'année j'accompagnai le Gouverneur aux trois

Rivieres, où nous demeurâmes ſix jours, tant pour faire achever les ouvrages que j'avois tracez, que pour faire faire ceux qui étoient néceſſaires aux deux avenuës de la Montagne du dos d'Aſne, où M. Auger avoit réſolu de faire le Reduit. J'y marquai un Camp, & il nomma un Officier de ce Quartier-là pour montrer aux Habitans qui viendroient y faire leurs Baraques, & y apporter leurs effets, les endroits qu'ils devoient occuper. Nous ne revînmes que le Dimanche au ſoir ſeptiéme Janvier. Je demeurai tout le Lundi chez nous à aider au Pere Imbert à dreſſer les Comptes qu'il devoit rendre depuis que j'avois quitté le ſoin de nos affaires. 1703.

Le Mardi neuviéme Janvier Monſieur Auger ſe rendit chez nous. On choiſit le lieu où l'on bâtiroit la Tour, je la traçai, & ſur le champ on ſe mit à y travailler, les matériaux étant déja en partie amaſſez ſur le lieu. Je lui donnai ſept toiſes de diametre dans ſes fondemens, pour venir à ſix toiſes hors de terre, & trois pieds d'empatement tout autour. Le mur devoit avoir une toiſe & demi d'épaiſſeur juſqu'à la hauteur de deux toiſes, &

enſuite une toiſe ſeulement. Et com-
1703. me le deſſein étoit d'y mettre douze ou quinze hommes bien réſolus, pour brider les Ennemis de ce côté-là en cas d'une deſcente ou d'une attaque, le fond de la Tour devoit être partagé en trois parties; une, pour faire une Citerne; une, pour un Magaſin de Vivres; & la troiſiéme, pour un Magaſin à Poudre. Cet étage qui devoit être voûté, auroit eu huit à neuf pieds de hauteur. Celui de deſſus en auroit eu dix, & auroit été éclairé de huit ouvertures de quatre pieds de large en dedans, s'étreciſſant à ſix pouces en déhors, pour avoir l'air & le jour neceſſaire, & pour tirer avec des Eſpingards ou Eſpoirs de fonte ſur ceux qui s'aprocheroient de la Tour. Si le tems l'avoit permis, on auroit fait un autre étage voûté, avec quatre embraſures, quoique le deſſein ne fût que d'y mettre deux piéces de Canon de douze livres de balle, & deux de dix-huit ſur la plate-forme, où il y auroit eu une écoutille avec une échelle pour deſcendre dans l'étage inferieur.

Mon deſſein, comme je viens de dire, étoit de voûter tous ces étages, mais les choſes preſſant extrêmement,

je ne pus élever ma maçonnerie qu'à la hauteur de dix à douze pieds, & je fus obligé de faire remplir le vuide avec des pierres & du sable, pour soûtenir la plate-forme, sur laquelle je fis monter une piece de douze, n'ayant pas le tems d'y en faire monter une seconde. 1703.

On auroit environné la Tour de douze ou quinze rangs de raquettes, qui auroient bien empêché qu'on n'en pût aprocher, & on n'auroit laissé qu'un petit chemin en zigzag, pour le passage d'un homme jusqu'au pied de l'échelle.

Il est certain que si cette Tour avoit été achevée, elle nous auroit été d'une grande utilité, & que les Ennemis auroient été obligez de l'attaquer dans les formes avant de passer plus avant.

Le dessein du Gouverneur étoit d'engager les Habitans d'en faire de semblables sur leurs terres le long de la côte, parce que joignant ces Tours les unes aux autres, par un bon retranchement palliſſadé, & bien couvert de raquettes, on auroit été en état de disputer la descente à tous ceux qui se seroient présentez: car il est constant que douze ou quinze hommes dans une tour semblable, auroient plus imposé,

1703. & auroient été plus assurez, que deux cens derriere un simple retranchement ; & que cent hommes derriere une palissade épaulée de deux semblables tours sont capables de faire toute la résistance nécessaire, pour déconcerter une descente. On sçait d'ailleurs que le Canon qui est sur le vaisseau n'est gueres à craindre ; & que de cent coups qu'il tirera, il n'y en aura pas un qui donne dans une embrasure ; au lieu que celui qui est en batterie à terre, fait trembler un Vaisseau, parce qu'il est toûjours en état de le couler bas.

Le Pere Cabasson notre Supérieur général partit de la Guadeloupe pour s'en retourner à la Martinique le 30 de Janvier avec le Pere Imbert, qui avoit donné la démission de sa Charge, qui fut remplie par un Religieux de merite, appellé le Pere Mane, qui gouverne à présent toute la Mission, en qualité de Supérieur général, avec toute la sagesse, la douceur, & la prudence, qu'on peut souhaiter dans un Supérieur accompli. Mes occupations m'empêcherent d'être au Couvent quand tous ces changemens arriverent ; mais ayant sçû le moment de leur embarquement, je me rendis chez le Gouverneur où je les trouvai,

& où je les embraſſai, & je les conduiſis jusqu'au bord de la mer. 1703.

Ils s'embarquerent dans un Navire Provençal, qui s'en retournoit à la Martinique, après avoir vendu ſes marchandiſes plus cherement qu'aucun Vaiſſeau les eût jamais venduës. La Déclaration de la Guerre, & le grand nombre de Corſaires qui couroient les côtes de France, étoient cauſe que les vins commençoient à être rares aux Iſles, où l'on n'aime pas à en manquer; de ſorte que nos Vaiſſeaux n'oſoient ſe mettre en mer. Ce Provençal avoit eu le bonheur de paſſer, & profitant de la conjoncture, il avoit vendu ſon mauvais vin de Provence deux cent francs la Barrique, ſes amandes en bois vingt-cinq ſols la livre, & le reſte de ſes denrées à proportion; pendant qu'il ne prenoit les plus beaux ſucres blancs qu'à dix-ſept ou dix-huit livres le cent, au lieu qu'ils avoient été vendus quarante-deux livres ſix mois auparavant. Pour concevoir le profit qu'il faiſoit ſur ſon vin, il faut ſçavoir, que la Barrique de ce vin, y compris la futaille, ne coûte que ſept ou huit francs en Provence, & que venduë aux Iſles, les Marchands ſont heureux, quand à faute d'autre, ils

1703. peuvent le vendre dix huit francs. Mais le Capitaine de ce Vaiſſeau ne porta pas loin la peine que meritoit ſon avarice extrême, & l'inſolence avec laquelle il diſoit, qu'il ne vendoit ſes marchandiſes à un prix ſi exorbitant, que pour avoir le plaiſir de dire en Provence; qu'il avoit gagné dix huit cent pour cent ſur ſon vin, & cent cinquante ſur le ſucre qu'il avoit reçû : car en ſortant de la Martinique, il fut pris par une méchante barque Angloiſe, qu'il auroit dû prendre avec ſa Chaloupe, s'il avoit eu autant de courage, que d'inſolence, & d'avarice.

Il y avoit quelques jours qu'une de nos Barques armée en courſe en avoit pris une Angloiſe, qui alloit porter des Paquets de la Barbade à Antigues. On ſçût par cette priſe, qu'il étoit arrivé à la Barbade trois jours avant Noël huit Vaiſſeaux de Guerre, avec pluſieurs autres Bâtimens, qui portoient cinq Regimens, & qu'on en attendoit encore autant, avec des Galiotes à bombes, & tous les attirails néceſſaires pour un ſiége de conſéquence. On ne douta point que ces préparatifs ne fuſſent deſtinez pour la Martinique, & que le Fort Royal ne fût leur objet.

Monsieur Robert notre Intendant, 1703.
n'obmit rien de tout ce qui pouvoit contribuer à la défense de la Martinique. Il fit faire un parapet de maçonnerie tout le long du Moüillage, & aux endroits du Fort Saint Pierre, qui en avoient besoin. Il fit aussi couvrir la Ville du Fort Royal d'un bon parapet, avec des Batteries nouvelles, il fit reparer & augmenter les anciennes. En un mot, il fit tout ce qu'on pouvoit attendre de son zele pour le bien public; & comme il étoit important de sçavoir ce qui se passoit chez les Ennemis, on arma nos Barques les meilleures voilieres, pour faire des courses sur eux; & des descentes sur leurs côtes, afin d'avoir des prisonniers, qui pussent nous instruire de leurs desseins : car chez les Anglois, les choses ne sont pas fort secrettes.

Les mois de Janvier & Février se passerent à faire des retranchemens dans toutes nos Isles, parce qu'on ne pouvoit pas sçavoir au juste à laquelle les Anglois s'attacheroient. Je fis dans ce dernier mois retrancher le bord Oriental de notre Riviere jusqu'à une hauteur, qui rend le reste de ses bords presque impraticable. Je fis mettre sur cette

hauteur une piece de Canon, pour bat-
1702. tre un terrain élevé, qui étoit de l'autre côté, que je fis découvrir & nettoyer entierement, de crainte que les Ennemis ne s'en emparassent à la faveur des brouſſailles, dont il étoit couvert. Je fis monter une autre petite piéce de Canon à côté de la Sucrerie du ſieur Bologne, ſur une petite hauteur, avec un retranchement, pour ſoûtenir nos gens, s'ils étoient forcez de ſe retirer, & d'abanner les bords de notre Riviere.

On apprit dans les derniers jours de Février, que le reſte de la Flotte, que les Anglois attendoient, avoit été diſperſée, par une grande tempête, & que ce qui en étoit reſté, s'étoit retiré en Angleterre; de maniere qu'ils n'étoient plus en état de penſer à l'attaque de la Martinique. On ſçût encore que leurs huit Vaiſſeaux de Guerre, & les cinq Regimens avoient ordre d'aller à la Jamaique, où ils avoient à craindre que les François & les Eſpagnols, agiſſans de concert, ne fiſſent une irruption, & ne s'en rendiſſent maîtres, y ayant alors très peu de Troupes pour la défendre. Ces nouvelles donnerent beaucoup de joïe à nos Habitans, qui voulurent d'abord quitter les travaux qui n'étoient

pas encore achevez. Mais M. Auger qui avoit des avis secrets de ce qui se passoit chez les Anglois, sçavoit que le Général Codrington faisoit tous ses efforts, pour engager les Anglois de la Barbade à se joindre à lui, pour attaquer la Guadeloupe, dont il jugeoit la conquête facile, s'il étoit soûtenu par cinq Regimens de Troupes reglées, & par les Garnisons & les Milices des deux Gouvernemens, de maniere que malgré tout ce que les Habitans purent dire, il les obligea d'achever les travaux qui étoient commencez. Il s'en trouva quelques uns d'assez peu raisonnables, pour s'en prendre à moi, & me blâmer comme si j'eusse eu quelque plaisir ou quelque interêt à les faire travailler, moi qui étoit sur pied jour & nuit, pour le service du public, & la conservation de l'Isle, & qui jusqu'à present n'ai pas reçu la moindre récompense de mes peines, quoique M. Auger, & autres Officiers Généraux ayent eu assez de soin d'en instruire la Cour. 1703.

CHAPITRE II.

Les Anglois s'assemblent à l'Isle de Marie-galante pour attaquer la Guadeloupe. Précautions du Gouverneur de cette Isle. Etat de ses Troupes.

LE sixiéme Mars de l'année 1703. nous reçûmes avis de la grande Terre de la Guadeloupe, qu'on avoit vû aborder à Marie-galante un nombre considérable de bâtimens.

Dans l'incertitude où l'on étoit si c'étoit la Flotte Angloise qui y venoit faire son quartier d'assemblée, comme elle avoit fait dans la guerre précédente, ou celle du Gouverneur Général de nos Isles que nous attendions à tous momens qui voulût prendre langue, & sçavoir des nouvelles du païs avant de s'aprocher de la Martinique que l'on pouvoit soupçonner être attaquée; Monsieur Auger Gouverneur de la Guadeloupe dépêcha deux pirogues commandées par un Lieutenant de milice nommé Raby, & lui ordonna d'aller à la Grande Terre, & ensuite de s'approcher de Marie-galante le plus près qu'il pourroit, & d'exa-

miner avec soin les bâtimens qui y étoient moüillez. On donna ordre aux deux pirogues de ne point porter de voile, que pour prendre chasse, & de se tenir toûjours à vûë l'une de l'autre avec des signaux concertez pour agir selon les occasions qui se présenteroient. On les intruisit de ce qu'ils auroient à répondre s'ils avoient le malheur d'être pris & interrogez par les Anglois; sçavoir que nous avions dix-sept cens hommes de milice tant de l'Isle de la Guadeloupe, que de la Grande Terre & des Saintes, qu'il nous étoit venu six cens Flibustiers de la Martinique avec quatre compagnies de la Marine, outre les deux que nous avions, & qu'on nous promettoit un plus grand secours, si nous en avions besoin, outre celui qu'on attendoit de France; & que c'étoit sur l'avis qu'on avoit eu, qu'il y avoit des bâtimens moüillez à Marie-galante, qu'on les avoit dépêché pour sçavoir qui ils étoient. On leur avoit encore donné ordre qu'une des deux pirogues revint aussitôt qu'ils auroient découvert de quelle nation étoient ces bâtimens, & que l'autre allât mettre à terre à la Cabesterre de Marie-galante, & tâcher de parler aux habitans qui s'y étoient

1703.

Pirogues envoïées à la découverte

1703. retirez, pour faire ensorte d'enlever quelque prisonnier, & nous le conduire, & répandre sans affectation les nouvelles que je viens de dire, afin que si quelque habitant étoit pris il pût les débiter aux Anglois comme il les avoit appris.

Une de nos pirogues revint le dix à la pointe du jour; elle rapporta que c'étoit la Flotte Angloise, & qu'on n'en pouvoit pas douter, puisqu'ils s'en étoient approchez pendant la nuit assez près pour entendre le langage que l'on y parloit. C'étoit Raby qui nous envoioit sa seconde pirogue avec cet avis, pendant qu'il s'en alloit avec la sienne à la Cabesterre de Marie-galante pour prendre langue des habitans.

Nouvelles assurées de la Flotte Angloise

Il en joignit quelques uns avec assez de peine, de qui il sçut que les Anglois n'attendoient que la jonction de quelques milices des Isles de dessous le Vent qui n'étoient pas encore arrivées, pour attaquer la Guadeloupe; que ceux de la Barbade n'y étoient pas, parce qu'ils ne vouloient pas obéïr au Général Codrington qui n'a aucune autorité sur la Barbade. Ils avoient sçû cela par un Anglois qu'ils avoient trouvé écarté dans le bois, & qui étoit mort de la blessure

qu'il avoit reçû quand il fut pris.

1703. Raby auroit été bien-aise d'engager les habitans à faire quelque mouvement pour avoir un prisonnier, mais il ne les trouva pas disposez; ils craignoient d'être découverts & poursuivis, ou que quelqu'un des leurs ne fût pris en voulant prendre, & qu'à force de tortures on ne lui fit avoüer où les autres se retiroient, ce qui les auroit exposez à être saccagez par les Anglois. Tout ce qu'il put faire fut d'aller avec des guides au travers des bois le plus près du lieu où la Flotte étoit moüillée, pour considérer mieux qu'il n'avoit fait pendant la nuit, le nombre & la force des bâtimens & la quantité des Troupes qu'il y pouvoit avoir. Il partit de Marie-galante après qu'il eut fait ses observations, & arriva à la Basse-Terre de la Guadeloupe la nuit du 12 au 13. de Mars. Après qu'il eût fait son rapport, & qu'on eût fait rafraîchir son équipage pendant quelques heures, on le renvoïa aux Saintes pour y porter des ordres, & pour retourner avec l'autre pirogue observer les mouvemens des ennemis, & en donner avis.

Dès les premiers avis certains que nous eûmes que les ennemis étoient à

1703. Marie galante, on fit prendre les armes à tous les habitans; & on leur ordonna de se rendre au Bourg de la Basse-Terre, comme au lieu d'assemblée, d'où on observeroit plus aisément ce que les ennemis voudroient entreprendre, pour s'y opposer selon qu'il seroit jugé à propos. Tous les habitans de l'Isle & soixante hommes des Saintes s'y rendirent au premier commandement, laissant seulement pour la Garde des quartiers, & pour retenir les Negres dans leur devoir, les Vieillards, les Infirmes, & la Jeunesse qui pouvoit, à la vérité, faire le coup de fusil, mais qui n'avoit pas encore assez de force pour suivre les Troupes, & résister aux fatigues de la guerre.

Assemblée des milice.

Il n'y eut que les habitans de la Grande Terre qui firent difficulté d'obéir, sous prétexte qu'ils pouvoient être attaquez eux-mêmes, les Anglois étant si proches d'eux. C'étoit une très-mauvaise excuse, car les ennemis n'avoient garde de commencer leur attaque par leur quartier si facile à défendre, qu'il n'y avoit qu'à gâter les citernes, & combler quelques mauvais puits que l'on y trouvoit pour faire perir de soif toute leur armée. L'objet de leur entreprise étoit la Guadeloupe, étant bien assurez

Les habitans de la Grande Terre refusent de venir.

assurez que s'ils étoient une fois maîtres de cette Isle, la Grande-Terre tomberoit d'elle-même entre leurs mains : c'étoit donc à la conservation de la Guadeloupe qu'il falloit songer uniquement. Monsieur Auger ne manqua pas d'envoïer le sieur de Miasoncelle Capitaine d'une Compagnie détachée de la Marine qui faisoit les fonctions de Major, pour assembler ces habitans, leur représenter leur devoir, & les sommer de se rendre au quartier d'assemblée à la Basse-Terre de la Guadeloupe, sans aucun retardement, sous peine d'être traitez comme rebelles au Roi, & traîtres à la nation. Mais on n'eut pas besoin de ces formalitez ; car avant que le sieur de Maisoncelle arrivât, ces habitans avoient fait réflexion au danger & à l'infamie où ils s'exposoient par leur désobéïssance ; & pour effacer la faute qu'ils avoient commencé de commettre, ils vinrent en diligence & de bonne grace, & se comporterent en gens de cœur pendant toute cette guerre. 1703.

J'avois été surpris, en apprenant que la nuit du sept au huit il étoit arrivé de la Martinique un jeune Ingénieur nommé Binois, que j'avois vû à Saint Christophe auprès du Comte de Gennes ; je

1703. crus d'abord que le Gouverneur m'en avoit fait un miſtere, & je fus fâché, comme je le devois être, qu'il l'eût appellé lorſque tout étoit fait, & comme pour recüeillir le fruit d'un travail extraordinaire de plus d'une année dont j'avois ſupporté la fatigue tout ſeul. J'en témoignai mon juſte reſſentiment au Lieutenant de Roi, & je me retirai chez nous. Je feignis d'être incommodé pour ne pas être obligé de dire à nos Peres, que j'avois des raiſons pour ne plus ſervir, je me mis à embaler mes hardes & mes papiers, que j'envoïai chez un de mes amis au réduit, & ce contre-tems vint fort à propos pour les ſauver.

Monſieur le Gouverneur qui avoit beſoin de moi, & qui n'étoit pas bienaiſe qu'on pût lui reprocher d'en avoir mal agi après les ſervices que je lui avois rendu, n'eût pas plûtôt appris de M. de la Malmaiſon le ſujet de ma retraite, qu'il monta à cheval, & me vint trouver. Nos Peres furent ſurpris de ſa viſite, & lui dirent d'abord que mon incommodité ne ſeroit rien, & qu'un peu de repos me remettroit en état de travailler à l'ordinaire. Il vint dans ma chambre, & me trouva au lit, je m'y

étois mis quand mon Negre m'eût averti qu'il paroissoit. Après que notre nouveau Superieur lui eût tenu compagnie un moment, il se retira & le laissa seul avec moi : il me dit aussitôt qu'il venoit sçavoir ce qu'on pouvoit faire pour me rendre la santé qui lui étoit aussi necessaire qu'à moi-même. Je lui répondis que je l'avois emploïé à son service tant que j'en avois eu ; mais qu'à présent qu'il n'avoit plus besoin de moi, j'avois tout le tems d'être malade. Je vois bien, me dit-il, ce qu'il y a, vous croïez que c'est moi qui ai fait venir Binois, je puis vous assurer que je n'y ai jamais pensé, & s'il vous fait le moindre ombrage, je le ferai partir aujourd'hui pour la Martinique ; mais étant de mes amis comme vous êtes, entrez, je vous prie, dans mes besoins ; nous sommes à la veille d'être assiégez, il faut de nécessité un homme du métier dans le Fort, vous êtes seul ici, si vous y entrez qui aurons-nous pour faire faire les travaux qu'il conviendra de faire ? & si vous n'y entrez pas, qui de nos Officiers pourra faire réparer une bréche, & disputer le terrain pied à pied, comme j'espere que nous le ferons. Ces raisons, jointes à l'amitié que j'avois 1703.

1703. pour lui, me toucherent; je lui dis que je le laissois maître de mon sort, & que je ne travaillerois plus que pour l'amour de lui, étant bien clair que ce seroit le sieur Binois qui recevroit la récompense de ce qu'il y auroit de bien fait: il me répondit qu'il y mettroit bon ordre, qu'il alloit écrire en Cour en ma faveur encore plus fortement qu'il n'avoit fait; & que jusqu'à ce qu'on fût obligé d'entrer dans le Fort, Binois ne se mêleroit de rien, que je ferois seul toutes choses à l'ordinaire; & que si nous étions réduits à cette extrémité, j'aurois le choix de conduire le dedans du Fort ou le dehors; il m'embrassa après ces paroles. Il n'en fallut pas davantage pour me contenter; je lui promis de continuer à servir, & l'aïant prié de me permettre de me lever, il sortit de ma chambre pour me laisser habiller. Cela fut bientôt fait, car j'étois presque tout vêtu dans mon lit. Je montai à cheval, & je m'en allai aux travaux avec lui. Nos Peres furent étonnez d'une si prompte guérison, mais ils n'en purent pénétrer la cause, comme ils n'avoient pû sçavoir celle de la maladie. Je fis charger vingt bombes qui nous restoient de celles que les Anglois nous avoient laissé

la guerre passée, & les fis mettre deux à deux dans des futailles avec des grenades & des ferrailles, pour enterrer au devant des brêches, pour faire sauter ceux qui viendroient à l'assaut. Je fis aussi charger deux à trois cens grenades, & je fis préparer quelques artifices; je me servis pour cela d'un Orfévre nommé Guillet qui sçavoit quelque chose de la composition des feux d'artifice. 1703.

Le Fort étoit pourvû de munitions de guerre & de bouche autant qu'en pouvoient consommer trois cens hommes pendant six mois; mais comme il étoit à craindre que les ennemis ne coupassent la rigolle qui portoit l'eau dans la citerne découverte, ou que cette eau ne fût gâtée par quelque accident, nous fîmes remplir entierement la citerne du donjon, & celle qui étoit découverte, & nous fîmes mettre à couvert un bon nombre de grosses futailles pleines d'eau; & pour une plus grande seureté, je fis faire un petit sentier entre le donjon & le cavalier pour descendre à la riviere des gallions, avec un parapet du côté opposé à ce chemin, afin que si les ennemis se rendoient maîtres du Fort, on pût les empêcher de se fer-

1703. vir de ce chemin pour pénétrer de l'autre côté de la riviere.

Toutes nos Troupes étant arrivées au Bourg de la Basse-Terre, Monsieur le Gouverneur en fit la revûë le 12. de Mars. En voici l'état.

Etat des Troupes de la Guadeloupe.

TROUPES DE LA MARINE.

Premiere Compagnie.
Capitaine, le sieur de Maisoncelle.
Lieutenant, le sieur Cloche.
Enseigne, le sieur Defrieux. Soldats 58.

Seconde Compagnie.
Capitaine, le sieur du Châtel.
Lieutenant, le sieur de Poincy.
Enseigne, le sieur de Lonvilliers.
Soldats 60

MILICES DE LA GUADELOUPE.

Compagnie de Cavalerie de la Basse-Terre.
Capitaine, le sieur Roulle.
Lieutenant, le sieur Boulogne.
Cornette, le sieur Bigot. Hommes 80.

Compagnie de la Cabesterre.
Capitaine, le sieur Desprez.
Lieutenant, le sieur Dupont.
Cornette, le sieur N... Hommes 54.

1703.

INFANTERIE.

Premiere Compagnie de la Baſſe-Terre.
Capitaine, le ſieur Celleron.
Lieutenant, le ſieur Rabbi. Hommes 62.
Seconde Compagnie.
Capitaine, le ſieur Heurtaut.
Lieutenant, le ſieur Gardet.
Enſeigne, le ſieur Pierret. Hommes 66.
Compagnie du Baillif.
Capitaine, le ſieur de Bourg.
Lieutenant, le ſieur la Tour.
Enſeigne, le ſieur le Roi. Hommes 40.
Compagnie de Saint Robert.
Capitaine, le ſieur Rouſſeau.
Lieutenant, le ſieur le Doux.
Enſeigne, le ſieur Rimberg. Hommes 28
Premiere Compagnie des Habitans.
Capitaine, le ſieur Boucachar.
Lieutenant, le ſieur Lorgé.
Enſeigne, le ſieur l'Epinard.
Hommes, 64
Seconde Compagnie.
Capitaine, le ſieur Thomaſeau.
Lieutenant, le ſieur le Brun
Enſeigne, le ſieur Richard. Hommes 64.
Compagnie de l'Iſlet à Goyaves.
Capitaine, le ſieur Loſtaut.
Lieutenant, le ſieur Loſtaut le jeune.

1703. Enseigne, le sieur Marsol. Hommes 56.

Compagnie de la Pointe noire.

Capitaine, le sieur de la Ruë.

Lieutenant, le sieur Gosse.

Enseigne, le sieur Jolly. Hommes 110.

Compagnie du Grand Cul-de-Sac.

Capitaine, le sieur Vandelspigue.

Lieutenant, le sieur Courville.

Hommes, 35.

Compagnie du Petit Cul-de-Sac.

Capitaine, le sieur Tiphane.

Lieutenant, le sieur Hommes 58.

Compagnie de la Riviere à Goyaves.

Capitaine, le sieur Desvaux.

Lieutenant, le sieur Cretel.

Enseigne, le sieur Masarty. Hommes 62.

Compagnie de la Cabesterre.

Capitaine, le sieur Chevalier.

Lieutenant, le sieur Filassier.

Enseigne le sieur du Mouchel.

Hommes, 42

Compagnie des trois Rivieres.

Capitaine, le sieur Des Meurs.

Lieutenant, le sieur Rigollet.

Enseigne, le sieur Hommes 54.

MILICES DE LA GRANDE-TERRE.

Compagnie de Cavalerie démontée & Volontaires. 40.

Compagnie du sieur Trezel 65.

Compagnie du sieur Titeca 58
Compagnie du sieur Sain. 45 1703.

MILICES DES SAINTES.

Capitaine, le sieur Portail.
Lieutenant, le sieur Riviere.
Enseigne, le sieur la Pichauderie.
Hommes, 60

Compagnie d'Enfans perdus.
Capitaine, le sieur le Févre le Manchot.
Lieutenant, le sieur Jolly.
Enseigne, le sieur Perier. Hommes 56.

Compagnie de Negres.
Capitaine, la Perle.
Lieutenant, Haly.
Enseigne, Mingault.
Hommes, 62

Volontaires qui accompagnoient Monsieur le Gouverneur, 36.

Total des Troupes 1418.

Comme nous manquions de Canoniers, n'y en aïant qu'un entretenu dans le Fort, & deux autres qui en faisoient le métier afin d'être exempts de guet, de garde & de corvées, ce qui ne suffisoit pas pour servir notre Artillerie : Monsieur Auger trouva moïen d'engager deux Canoniers d'un vaisseau Nantois qui étoit dans les abî-

1703. mes du Petit Cul de Sac, pour venir servir au Fort, à condition d'être payez comme Canoniers des vaisseaux du Roi, & d'être récompensez comme Flibustiers s'ils venoient à être estropiez, de la maniere que je l'ai dit dans ma premiere partie.

Je croi qu'on sera bien-aise de connoître les Officiers qui nous commandoient; je ne prétens pas pourtant faire leurs portraits, car je ne suis pas assez habile peintre, mais je les connois tous si parfaitement, que je croi qu'on pourra s'en rapporter à ce que j'en vais dire.

Monsieur Auger.

Monsieur Auger Gouverneur de la Guadeloupe & ensuite de Saint Domingue étoit Créolle de Saint Christophe, fils d'un Officier très-riche de la même Isle; sa mere étoit de Dieppe, elle devoit avoir été très-belle, puisqu'elle avoit été choisie pour représenter le principal personnage de la Fête de la My-Août. Monsieur Auger avoit demeuré quelques années à Malte où le Commandeur de Poincy l'avoit envoïé pour apprendre le métier de la guerre; il avoit fait quelques campagnes sur les galeres de la Religion, & il s'y étoit acquis de la réputation. En revenant aux Isles avec sa mere ils eurent le malheur

d'être pris par un Corsaire de Salé, & quoiqu'il cachât avec soin son bien & sa naissance, il auroit eu tout le tems de s'ennuïer dans cet esclavage, si un favori du Roi de Maroc qu'on avoit gagné à force d'argent, n'eût enfin obtenu leur liberté, moyennant cinq ou six mille écus. Il avoit un frere aîné qui avoit servi en France, & que le Commandeur de Saint Laurent avoit fait connoître à la Cour en l'envoïant porter au Roi les Drapeaux qu'on avoit pris sur les Anglois lorsqu'on les chassa de cette Isle en 1666. Ces deux freres s'étoient trouvez à l'attaque des Isles de Nieves, de Saint Eustache, d'Antigues, de Tabac, & à quelques expéditions contre les Espagnols; ils avoient donné en toutes ces occasions des marques d'une veritable valeur. Le Marquis de Maintenon d'Angennes qui avoit le Gouvernement de Marie-galante, proposa à Monsieur Auger l'aîné de lui donner sa sœur en mariage, & de lui céder son Gouvernement qui lui tiendroit lieu de dot; (car cette illustre famille étoit infiniment mieux partagée du côté de la Noblesse que de celui de la fortune.) Pendant qu'on attendoit à l'Amérique Mademoiselle Loüise d'Angennes pour l'exécution de ce Trai- 1703.

1703. té, Monsieur Auger mourut;) de sorte que quand elle arriva, elle trouva son futur Epoux au tombeau. Le remede qu'il y eut à cela, fut de la marier au cadet qui est celui dont je dois parler ici, qui en héritant des biens de son frere, herita en même-tems de sa femme & de son gouvernement.

Monsieur Auger étoit âgé de 57 à 58 ans en cette année 1703. il étoit d'une moyenne taille, assez fournie, il avoit les yeux bleus, la bouche grande, le nez mediocre, la forme du visage plate, la physionomie peu heureuse, les cheveux mêlez; & quoiqu'il eût le devant de la tête presque chauve, il ne pouvoit se resoudre à porter la perruque. Il s'habilloit proprement & très-simplement, il étoit vif & colere; & quoiqu'il prît beaucoup sur lui pour témoigner de la modération, le feu qui lui montoit au visage faisoit connoître son émotion; & d'ailleurs il avoit le visage fort rouge & couperosé; il étoit assez facile à se laisser prévenir, & on disoit qu'il revenoit difficilement des impressions qu'il avoit prises, & qu'il ne sçavoit ce que c'étoit de pardonner. Quant à ce dernier point je puis assurer le contraire, parce que j'ai vû une infinité de

fois qu'il auroit pu maltraiter des gens qui l'avoient offenſé, & je craignois même pour eux; cependant il ne s'en vengeoit que par les mépris qu'il en faiſoit, ou en leur faiſant du bien. Il étoit naturellement porté à la magnificence, mais la perte de ſes biens à Saint Chriſtophe, à Marie-galante & à Dieppe, où grand nombre de maiſons qu'il avoit dans cette ville avoient été ruinées par le bombardement, étoit cauſe qu'il ſe retranchoit un peu, quoique d'ailleurs on ne s'aperçût point de cette économie quand il étoit queſtion de paroître; il étoit brave & intrépide autant qu'on le peut être; plus propre à obéïr qu'à commander, & il ſçavoit auſſi-bien exécuter les ordres qu'il avoit reçu, qu'il ſçavoit peu en donner aux autres, & prendre ſon parti dans l'occaſion; il étoit lent à écrire & n'en écrivoit pas mieux pour cela. Du reſte il étoit très-bon Chrétien, fort reglé dans ſes mœurs, fort reſervé dans ſes diſcours, fort ſobre, bon ami, zelé au-delà de l'imagination pour le ſervice de ſon Prince, extrémement poli & civil, quelquefois juſqu'à l'excès. Il n'avoit qu'un fils qui étoit le plus beau Creolle qui fût ſorti des Iſles, c'eſt beaucoup 1703.

dire. Je l'ai vu à mon retour en Europe
1703. Capitaine de Cavalerie dans le Regiment du Roi, quoiqu'il fût encore fort jeune.

Notre Lieutenant de Roi Monsieur de la Malmaison étoit Champenois; après avoir servi quelques années en France dans l'Infanterie, une affaire d'honneur l'obligea de passer aux Isles, où aïant continué de servir, le Roi le fit son Lieutenant au Gouvernement de la Guadeloupe. C'étoit un homme de 48 à 50 ans, d'une taille bien prise, quoique chargée d'un peu trop d'embonpoint; il avoit le visage plein & la physionomie heureuse, il étoit prompt & se mettoit facilement en colere; mais, comme tous les Champenois, il revenoit dans le moment, & il étoit le meilleur homme du monde, il avoit amassé du bien aux Isles; & comme il n'étoit point marié il s'en faisoit honneur, tenoit une fort bonne table, & il étoit d'un grand secours au Gouverneur pour partager les dépenses extraordinaires qu'il y avoit à faire quand il venoit des vaisseaux de guerre ou autres occasions semblables; il étoit brave sans ostentation, prenoit son parti sur le champ, sçavoit commander & se faire obéir; en un mot, il

Mr. de Malmaison.

avoit tout ce qu'on demande dans un bon Officier, & il en avoit donné des marques en plusieurs rencontres, & entre les autres en défendant le Fort de la Guadeloupe en 1691. quoiqu'il ne fut pas à beaucoup près en aussi bon état qu'il étoit en cette année 1703. Il ne s'attachoit pas facilement aux gens, qu'après les avoir bien connus; mais quand il avoit dit une fois à un homme qu'il étoit son ami, il pouvoit compter sûrement sur son bien & sur sa personne; & quelque obligation qu'on put lui avoir, on lui étoit plus obligé de la maniere que de la chose même. Ses services lui ont procuré le Gouvernement de la Guadeloupe quelque tems après que Monsieur Auger eut été nommé à celui de Saint Domingue. Il avoit un neveu nommé Cloche qui étoit Lieutenant de la Compagnie du sieur de Maisoncelle, & qui la commandoit en chef pendant que le Capitaine faisoit les fonctions de Major: le sieur Cloche étoit alors un jeune homme de 22 à 23 ans, bien-fait, d'une physionomie agréable, il avoit beaucoup d'esprit, du brillant & de la lecture. On disoit que le mauvais choix qu'il avoit fait des livres qu'il avoit lû, 1703.

1703. l'avoit rendu critique, satirique & même médisant, sources fecondes de beaucoup de démêlez.

Mr de Maisoncelle. Monsieur de Maisoncelle étoit Creolle de la Guadeloupe ; c'étoit un Gentilhomme fort bien fait ; il avoit les traits du visage reguliers, du feu & de la vivacité autant qu'il est permis d'en avoir à un homme qui passoit un peu trente ans, ses cheveux étoient chatains & fort beaux ; on étoit d'abord prévenu en sa faveur, il avoit avec cela beaucoup de bravoure & de sagesse, sa compagnie qui étoit depuis longtems en garnison au Fort Loüis de la Grande-Terre lui donnoit le commandement de tout ce quartier-là ; & quoiqu'alors il n'eût pas un bien considérable, il ne laissoit pas de soûtenir le rang de Commandant de la Grande-Terre beaucoup mieux que les Officiers plus riches que lui qui l'avoient précédé ; il étoit fort honnête, fort obligeant, d'un esprit extrêmement doux & poli ; ses bonnes manieres lui avoient gagné le cœur de tout le monde.

Mr du Chatel. Le Capitaine de l'autre compagnie de Marine qui composoit la garnison du Fort de la Basse-Terre, étoit le sieur Tanneguy du Chatel, seize ou dix-sep-

tiéme du nom. Il étoit Breton ; il di- 1703.
soit à tous ceux qui le vouloient écouter, & le leur auroit repeté cent-fois le jour, de peur qu'ils ne l'oubliassent, qu'il descendoit en ligne directe de mâle en mâle du fameux Tanneguy du Chatel qui tua un peu traîtreusement le Duc de Bourgogne sur le pont deMontereau, comme dit l'Histoire de France.* Mais comme Moreri & les autres Historiens & Généalogistes assurent que ce Tanneguy du Chatel ne fût jamais marié, & qu'il n'avoit que deux freres, tous deux dans l'Ordre Episcopal qui n'avoient point eu d'alliance ; Monsieur Tanneguy du Chatel dix-septiéme du nom, étoit réduit à de grandes extrémitez quand on le poussoit sur ce point, ce qui obligeoit ses amis de lui conseiller de prendre quelque branche collaterale moins sujette à caution & à la médisance. Quoiqu'il en soit, il auroit été longtems le Doïen de tous les Gardes de la Marine du Roïaume, si Madame la Maréchale de Villeroi ne lui avoit procuré l'expectative d'une Lieutenance dans les Compagnies détachées de la Marine qui sont aux Isles. Il y vint dans le tems que le Marquis d'Amblimont étoit Gouverneur Général ; il s'at-

1703. tacha à ce Seigneur qui étoit la meilleure personne du monde, & la maladie de Siam qui faisoit de grands ravages l'aïant épargné pendant qu'elle emporta grand nombre d'Officiers & de Pretendans plus anciens que lui, il fut facile au Marquis d'Amblimont de le pourvoir d'une Lieutenance & ensuite d'une Compagnie.

Le sieur du Chatel étoit assez bien fait, le tour du visage agréable, le teint beau; il disoit qu'il avoit toute la valeur de ses Ancêtres, c'est ce que je n'ai garde de lui contester; il étoit prompt, violent & emporté; il mépriſoit tout le monde, & tout le monde lui rendoit la pareille.

Le sieur le Roi de la Poterie.

Notre Aide-Major étoit un Gentilhomme Européen ou Creolle; je ne sçai pas trop bien où il étoit né, il s'appelloit le Roi de la Poterie, son pere avoit eu autrefois du bien considérablement, mais il avoit eu le malheur de le perdre en joüant avec des gens qui en sçavoient plus que lui. Il étoit venu aux Isles pour rétablir ses affaires, & il y auroit réussi, puisqu'il avoit trouvé le moïen de faire une Sucrerie à côté du Gros Morne, si le jeu, la dépense, & les Anglois n'avoient tellement achevé

de le ruiner, qu'il subsistoit avec beaucoup de peine longtems avant de mourir. Son fils le cadet qui étoit mort depuis deux ans avoit exercé la charge de Major de l'Isle de la Guadeloupe, & auroit été un fort bon Officier. L'aîné qui est celui dont je vais parler, avoit demeuré longtems en Canada; & selon la coûtume incommode du païs qui ne permet pas d'entrer trois fois dans une maison où il y a des filles sans parler mariage, il s'y étoit marié; il avoit quitté sa femme & l'emploi qu'il avoit d'Inspecteur ou Controlleur des Fortifications quand il avoit apris la mort de son frere & de son Pere, esperant que l'honneur qu'il avoit d'appartenir à un de nos Ministres du côté des femmes lui procureroit tout au moins la charge de son frere, & peut-être les moïens de rétablir sa maison: cependant il avoit été trompé, la parenté & ses sollicitations ne lui avoient fait avoir autre chose qu'un brevet d'Aidé-Major qui est très-peu de chose, pour ne pas dire moins que rien. C'étoit un homme de trente-cinq ans, d'une petite taille assez bien prise; il avoit la physionomie d'un homme simple & sans malice, & sa physionomie n'étoit point trompeuse:

1703.

— il étoit meilleur Chrétien que soldat ;
1703. & quoiqu'il eût demeuré longtems en Canada, où l'on dit que la valeur est à très-bon marché, il n'en avoit fait aucune provision ; il ne laissoit pas de nous conter une infinité d'histoires extraordinaires du courage des Creolles de ce païs-là, dans les guerres que l'on avoit eu contre les Anglois & contre les Iroquois ; mais comme il ne s'y étoit pas trouvé en personne, on se dispensoit de croire tout ce qu'il en rapportoit sur le rapport d'autrui, & c'est pour cela que je n'en dirai rien. Cependant, à l'exemple de ces Messieurs les Canadiens il avoit fait faire une petite hachette qui s'emmanchoit dans une canne de trois pieds de long, qu'il appelloit un casse-tête, on jugea aisément que cet instrument étoit trop court pour qu'il s'en pût servir.

Il ne faut pas croire que ces Messieurs fussent les seules personnes de distinction qui étoient dans l'Isle ; il y avoit plusieurs Gentilhommes considérables, comme les Marquis Hoüel de Varennes, & de Boisseret, Messieurs Domonville, de Rochefort, de Bragelonne & autres dont je ne parlerai point ici, parce qu'ils n'étoient pas Officiers ; mais

je ne les oublierai pas pour cela, & je leur rendrai juſtice quand l'occaſion s'en préſentera. 1703.

CHAPITRE III.

Les Anglois s'approchent de la Baſſe-Terre de la Guadeloupe. Ce qui ſe paſſa entre eux & nous juſqu'au jour de leur deſcente.

LEs Anglois après avoir aſſemblé toutes leurs Troupes à Marie-galante, en partirent le Dimanche 18. Mars trois heures avant le jour. Nos Pirogues qui étoient en vigie vinrent auſſitôt en donner avis. En paſſant à la pointe du vieux Fort elles firent tirer deux coups de canon qui étoient le ſignal, afin qu'on prît les armes, & que chacun ſe rendît à ſon poſte ; cette allarme fut portée en moins d'une heure par toute l'Iſle ; parce qu'elle ſe tire de batterie en batterie aux endroits où il y a du canon ; ou bien avec des boettes de pierrier dans les lieux où il n'y a point d'artillerie.

L'on fit border auſſitôt tous les re-

1703. tranchemens. Les vaisseaux Anglois se trouverent sur les huit heures par le travers de la pointe du vieux Fort ; & comme ils étoient très proches des Saintes, ils envoïerent deux chaloupes armées pour faire descente dans la Terre de Bas, c'est-à-dire dans celle des deux Isles qui est sous le Vent. Les habitans qui y étoient restez, les reçurent si bien qu'ils les obligerent de regagner leurs vaisseaux sans avoir pû mettre à terre. Ils passerent hors de la portée de nos canons du Fort & du Bourg, & s'éloignerent de la terre en se faisant remorquer par leurs chaloupes, de crainte que les courans & le calme qu'il faisoit alors ne les portassent sur la pointe de la riviere des Peres d'où ils auroient eu peine à se retirer.

Les Anglois sont repoussez aux Saintes.

Leur voisinage nous donna moïen de reconnoître la vérité du rapport que le Lieutenant Raby en avoit fait. Leur Flotte étoit composée de 45 voiles, entre lesquelles il y avoit neuf vaisseaux de guerre : sçavoir un de 90 canons, deux de 80. un de 76. quatre de 60. & la fregate d'Antigues de 24 pieces, dix-huit vaisseaux marchands qui avoient du canon, le reste étoit des barques, brigantins & autres petits bâtimens,

Armée navalle des Anglois.

dont quelques-uns n'avoient point de canon. Il ſe raprocherent de terre quand ils eurent doublé cette pointe. Ce mouvement obligea le Gouverneur à monter à cheval avec ſes Volontaires & toute ſa Cavalerie pour ſe rendre au Baillif, & côtoyer les ennemis, afin d'être en état de s'oppoſer en cas qu'ils vouluſſent tenter quelque deſcente. 1703.

Il m'avoit envoïé devant lui pour montrer à nos Officiers d'Infanterie les poſtes que leurs compagnies devoient occuper le long du bord de la mer depuis la ſortie du Bourg Saint François juſqu'à la riviere du Pleſſis, & m'avoit chargé de faire tirer ſur les ennemis ſi leurs vaiſſeaux venoient à portée de nos batteries. J'avois fait monter un canon de douze livres de balle ſur la tour que nos Peres avoient commencé d'élever au bas de notre habitation, mais dont nous avions été obligez de diſcontinuer la fabrique, parce qu'on avoit eu beſoin de tous les maçons pour travailler dans le Fort, de ſorte qu'elle n'avoit encore que neuf à dix pieds de hauteur; je l'avois fait remplir de pierres & de ſable pour ſoûtenir la plateforme du canon.

J'envoïai dire aux Canoniers des bat-

1703. teries de Saint Dominique & de la Madeleine de ne tirer qu'à demie charge quand ils verroient que le canon de la tour auroit commencé à faire feu, afin d'attirer les ennemis plus près de nous, & puis les servir de notre mieux, & les reconduire plus loin quand ils voudroient se retirer, en mettant dans les piéces des boulets de moindre calibre enveloppez de filasse avec une bonne charge de poudre. Sur le midi la Flotte se partagea ; les vaisseaux de guerre avec une barque mirent en panne devant le Baillif, aïant chacun quatre ou cinq chaloupes ou canots à leur arriere, pendant que tous les autres bâtimens firent route, comme s'ils avoient voulu faire leur descente au quartier des habitans qui est à deux lieuës sous le Vent du Baillif.

Le Gouverneur suivit avec sa cavalerie les détachemens de la Flotte, pendant que le Lieutenant de Roi se tint sur la hauteur auprès de la riviere des Peres, pour être à portée de s'opposer à ce que les ennemis pourroient entreprendre.

Les vaisseaux de guerre s'aprocherent de terre sur les deux heures, quand je les vis à portée, je fis tirer un coup de canon de la Tour, qui n'arriva pas à beaucoup

beaucoup près juſqu'à eux, ce qui les fit approcher davantage, jugeant que nous n'avions que de petits canons, & qu'ils pouvoient venir impunément reconnoître nos retranchemens. Les autres batteries firent la même choſe; mais quand nous les vîmes à demie portée & même plus près, nous commençâmes à les ſervir de notre mieux, & à l'envi les uns des autres. Ils reçurent pluſieurs coups ſans nous répondre; & pendant ce tems-là leur barque rangea la côte le plus près qu'elle pût, en remontant vers le Fort, apparament pour découvrir ſi nos retranchemens étoient garnis juſques par de-là le Fort. On ne l'inquiéta pas du tout comme on auroit pû faire, parce qu'on avoit eu la précaution de laiſſer les Drapeaux arborez ſur les Tranchées avec cinq ou ſix hommes de chaque compagnie, pour faire figure & garder le bagage de leurs camarades; de ſorte que ces obſervateurs s'en retournerent, bien perſuadez que toute la Côte étoit garnie, quoique nos Troupes euſſent changé de place en ſuivant les mouvemens des ennemis. 1703.

Nous n'avons jamais pû ſçavoir quel avoit été leur deſſein dans ce mouvement, s'ils l'avoient fait ſimplement

1703. pour reconnoître nos forces, ou si veritablement ils avoient résolu de faire une descente au Baillif pendant que leurs petits bâtimens nous attiroient du côté des Habitans ; car il est certain que leurs Troupes reglées étoient toutes dans leurs vaisseaux de guerre ; mais aiant remarqué que nous étions par tout sur nos gardes, ils prirent le large, & les bâtimens qui étoient allez du côté des Habitans les ayant rejoints, ils se mirent presque hors de vûë ; ils ne tirerent jamais un seul coup pendant toute la canonade que nous leur fîmes, qui dura plus d'une heure & demie. Nous sçûmes dans la suite qu'ils y avoient perdu du monde, & qu'ils y avoient reçû beaucoup de nos boulets.

J'avois ordonné à mes gens de mettre un affut neuf au canon qui étoit sur la Tour, par oubli ou par negligence on ne le fit pas ; de sorte qu'au neuviéme coup qu'il tira, le canon échauffé sauta hors de l'affut, brisa l'essieu en retombant, & fit deux piroüettes, dont la derniere pensa me briser les jambes. Je ne sçai si les Anglois s'aperçurent de ce contre-tems, mais un de leurs vaisseaux s'approcha de la Tour

plus près qu'il n'avoit encore fait, je crus qu'il nous alloit canonner, & j'envoïai dire aux autres batteries de redoubler leur feu. Je fis une telle diligence à remonter la piece sur un affut neuf, qu'elle fut en état de tirer encore trois ou quatre coups avant que les ennemis fussent hors de portée. Le Gouverneur revint sur le soir, & parut fort content de la maniere dont nos batteries avoient été servies, & de la bonne volonté que les habitans avoient témoigné. 1703.

Le Lundi 29. la Flotte ennemie se raprocha de terre, en descendant du côté de l'Islet à Goyaves, elle étoit toute rassemblee, & les chaloupes pleines de monde, de sorte que nous crûmes qu'ils vouloient faire leur descente à l'Ance à la barque, comme ils avoient fait dans la guerre précédente. Monsieur le Gouverneur s'avança jusqu'au fond des Habitans, & fit prendre le devant au Major avec les enfans perdus, les Negres armez & la compagnie de l'Islet à Goyaves; il lui ordonna de se tenir sur le haut du Morne de l'Ance à la barque. Je pris avec moi un nombre de Negres qu'on avoit commandé avec des haches & des serpes, & je fis couper les ar-

bres par tout le chemin & les sentiers
1703. qui descendent dans le fond de cette Ance, lesquels étant déja très difficiles par eux-mêmes, devenoient tout-à-fait impratiquables par ces abbatis. Les ennemis nous voiant fixez à demeurer sur la hauteur de cette Ance, & beaucoup de Troupes dans le fond des Habitans reprirent le large.

Le Gouverneur, le Lieutenant de Roi & les Volontaires se retirerent au Bourg de la Basse-Terre. Je demeurai avec le Major & les Troupes au fond des Habitans. Le Pere Vincent Capucin qui en étoit Curé nous donna à souper, c'est-à-dire au Major, à quelques Officiers de ses amis & à moi. Les habitans du quartier apporterent genereusement des vivres en abondance pour les Troupes qui s'accommoderent comme elles purent dans les corps de garde & dans les maisons les plus voisines du bord de la mer, après qu'on eût établi des gardes & des patroüilles, & qu'on eût envoïé quelques canots armez pour observer les mouvemens des ennemis.

Le mardi 20. environ deux heures avant le jour, nos canots de garde nous avertirent que la Flotte reportoit à terre, & qu'elle s'étendoit du côté de Goya-

ves, comme elle avoit fait le jour précédent. On envoïa un Cavalier en donner avis au Gouverneur, & l'avertir qu'en attendant ſes ordres nous allions occuper nos poſtes du jour précédent. On fit déjeûner les Troupes, & nous nous rendîmes à nos poſtes un peu après le lever du ſoleil. Je viſitai avec le Major les avenuës de certains petits ſentiers de l'Ance à la barque & de la riviere Beaugendre, où je fis encore abbatre des arbres pour les embarraſſer, après quoi nous demeurâmes en repos attendant ce que les ennemis feroient. 1703.

Le Gouverneur nous manda de nous tenir dans nos poſtes, ſans permettre à perſonne de deſcendre dans l'Ance à la barque, de crainte que quelqu'un ne fût enlevé par les ennemis, dont le deſſein paroiſſoit être de nous attirer du côté de Goyaves, afin de nous couper en faiſant une deſcente derriere nous, ou de faire des priſonniers, pour ſçavoir des nouvelles, & avoir des guides pour les conduire dans les hauteurs. Il ordonna encore au Major d'envoïer un Officier du quartier de Goyaves avec quatre ou cinq hommes par les chemins des hauteurs les plus ſûrs & les moins fréquentez, afin de viſiter ce quartier-là,

1703. & de faire sortir des maisons ceux qui pourroient y être restez, & les obliger de se retirer sur le champ dans les hauteurs.

Les ennemis continuerent à s'approcher de terre en s'étendant depuis l'Ance à la barque jusqu'à celle de Goyaves; mais nous voïant immobiles dans nos postes, & que toutes leurs feintes n'étoient pas capables de nous attirer plus loin, ils firent descendre quatre ou cinq cens hommes dans l'Ance de Goyaves sur les trois heures après midi. L'Officier qu'on avoit envoïé le matin étoit sur la hauteur où le presbitere est bâti, il observoit les ennemis avec ses gens & trois ou quatre Negres armez qu'il avoit rencontré; il vit que les Anglois ne trouvant personne qui leur fit résistance s'étoient débandez pour piller les maisons qui étoient autour de l'Eglise: il crut qu'il en pourroit prendre quelqu'un; il dispersa sa petite Troupe qui n'étoit que de dix hommes, de deux en deux, leur dit ce qu'ils avoient à faire, & leur ordonna sur toutes choses de ne tirer que l'un après l'autre, à coup sûr, & sans s'engager.

A peine avoit-il fait cette disposition qu'il vit un gros de quarante à cin-

quante hommes qui montoit au presbitere ; il attendit qu'ils fussent à moitié de la hauteur dans un coude que fait le chemin, parce que dans cette situation ils lui présentoient le côté ; il fit signe de tirer à deux de ses gens, qui tirerent si juste, qu'ils jetterent par terre chacun son homme. Les Anglois firent volte face, & dans ce moment il partit deux autres coups qui eurent un pareil succès ; les six autres tirerent l'un après l'autre, & presque aussi heureusement, pas un coup ne fut perdu. Les Anglois qui ne voïoient personne, parce que nos gens étoient gabionnez derriere des arbres, prirent le parti de faire leurs décharges vers les endroits d'où le feu étoit sorti, & monterent le reste du Morne le plus vîte qu'il leur fût possible jusqu'au presbitere : mais nos gens s'étoient déja retirez plus haut & les canardoient autant de fois qu'ils en trouvoient l'occasion. Le presbytere qui étoit de maçonnerie les mit à couvert des insultes de nos gens, ils y entrerent, s'y reposerent, pillerent ce qu'il y avoit, & y mirent le feu : en se retirant ils laisserent une vingtaine de leurs gens à couvert du bâtiment qui brûloit, dans l'esperance que ceux qui les avoient

1703.

Les Anglois descendent à Goyaves & y perdent du monde.

1703. inquiétez, les croïant partis, viendroient pour éteindre le feu & tomberoient dans leur embuscade. L'Officier qui s'en doutoit, les laissa se chauffer tranquillement jusqu'à ce qu'ayant fait un assez grand tour, il vint avec son monde derriere une haïe d'orangers à trente pas du presbitere, d'où il fit une décharge qui tua quatre Anglois, & fit dénicher les autres bien vîte. Ceux qui étoient demeurez au bas du Morne mirent le feu à l'Eglise, au corps de garde & aux maisons des environs, & se rembarquerent sur le soir. Il nous fut facile de voir l'incendie de Goyaves de la hauteur où nous étions. Le Gouverneur nous y vint joindre ; il témoigna être fâché contre l'Officier qu'on avoit envoïé à Goyaves qui avoit entamé une affaire malgré la défense qu'on lui avoit fait, & fit semblant de le vouloir envoïer aux arrêts ; nous le priâmes de lui pardonner, & il le fit d'autant plus facilement, qu'il n'étoit pas fâché que les Anglois eussent connu par ce petit échantillon à qui ils auroient à faire, & de quelle maniere on agiroit avec eux. Il ne laissa pas de dire à l'Officier que dans la rigueur de la discipline militaire il méritoit une sévére punition ; mais qu'il avoit mon-

Ils brûlent l'Eglise & les maisons voisines.

tré trop de conduite, pour ne le pas loüer du succès de son entrepriſe. Le Gouverneur s'en retourna après cela, & m'emmena avec lui, laiſſant le Major où nous avions couché la nuit précédente avec les mêmes ordres. 1703.

Les Anglois avoient repris le large, & nous nous en retournions en parlant de l'affaire de Goyaves, lorſque nous rencontrâmes le Pere Gaſſot mon Compagnon d'étude & de Religion, & qui pis eſt Curé de l'Egliſe qui brûloit encore; le feu qui brûloit ſa maiſon avoit allumé toute ſa bile, il entreprit le Gouverneur d'une maniere terrible, & vouloit à toute force le rendre reſponſable du malheur qui venoit d'arriver à ſa paroiſſe. Le Gouverneur lui répondit avec beaucoup de douceur qu'il n'avoit pas été poſſible d'y aporter reméde, parce que ſon quartier étoit éloigné, & qu'on auroit expoſé les troupes à être coupées; mais que ce dommage ſeroit bientôt réparé, & qu'il lui donnoit parole d'en faire ſon affaire dès que l'on ſeroit plus en repos.

Rencontre fâcheuſe du Curé de Goyaves.

Il arriva pour mon malheur que je voulois ajoûter quelque choſe à ce que le Gouverneur avoit dit, mais je fus païé ſur le champ de ma démangeaiſon

1705. que j'avois eu de parler; mon Confrere me pensa sauter au visage, il me reprocha ma négligence avec toute l'aigreur dont le zele peu éclairé est ordinairement assaisonné; après quoi il ajoûta d'un ton Prophétique que Dieu me puniroit du peu de soin que j'avois eu de fortifier son Eglise pendant que je n'avois rien négligé pour mettre à couvert le reste de l'Isle, & que ce crime ne s'expieroit que par mon sang. Je lui demandai s'il n'avoit pas été averti d'ôter toutes les choses Saintes, & s'il l'avoit fait? Sans doute, me dit-il, car j'ai toûjours appréhendé ce qui vient d'arriver. Allez, lui dis-je alors, après avoir ôté de votre Eglise ce qui pouvoit être prophané, il falloit mourir sur le pas de la porte en la deffendant, & non pas vous enfüir comme vous avez fait il y a trois jours. Tout le monde applaudit à ma réponse, qui le déconcerta tellement qu'il nous quitta, & nous laissa poursuivre notre chemin en repos.

Nous allâmes coucher au corps de garde du Fort de la Magdeleine. Le Gouverneur fit souper avec lui l'Officier qui avoit été à Goyaves, & exhorta tout le monde à se comporter avec autant de sagesse qu'il avoit fait, hors le

cas de la déſobéïſſance. Après ſouper il fit un nouveau réglement pour les poſtes de toutes ſes Troupes dont je fis des copies que j'envoïai ſur le champ au Major & aux Aides-Majors. 1703.

Le mercredi 21. nous vîmes au point du jour que la Flotte ennemie étoit vis-à-vis de notre poſte, à deux lieuës au large; le grand nombre de chaloupes qui allerent à bord de l'Amiral enſuite d'une flamme qui avoit été miſe à la vergue d'Artimon, nous fit croire qu'ils étoient au conſeil qui dura juſques ſur les deux heures après midi; alors la Flotte commença à s'approcher de terre, en ſe laiſſant dériver du côté des Habitans. Le Gouverneur envoïa ordre au Major de poſter les Troupes qu'il avoit avec lui depuis la Riviere des habitans juſqu'à l'Ance Vadelorge; étant viſible que les ennemis ne feroient point leur deſcente du côté de l'Ance à la barque.

Vers les cinq heures du ſoir la Fregate d'Antigues s'approcha de la Côte comme pour obſerver ce qui s'y paſſoit; elle n'en étoit qu'à la demie portée de fuſil lorſque le vent lui manqua tout d'un coup & que le flot la jettoit à terre ſans que ſa chaloupe & ſon canot la puſſent ſoûtenir, ni la remorguer, parce

1703. que nos gens tiroient dessus ; de sorte qu'elle fut obligée de moüiller devant un terrain élevé entre l'Ance Vadelorge & la pointe Orientale du fond des Habitans. On peut croire que nos gens ne lui épargnerent pas les coups de fusil. Le Tambour voulut battre sur le pont comme pour nous braver, mais ce fut pour prendre congé de la compagnie, il fut tué aussi-tôt ; & nous avons sçu depuis par un prisonnier qui étoit de cette fregate qu'ils y avoient perdu trente-sept hommes. Je fis creuser un boiau sur cette hauteur afin que notre monde y pût être à couvert quand les ennemis viendroient nous canonner pour aider leur fregate à se retirer. Nous avions une piece de canon de fer à six cens pas de-là, je voulus la faire traîner sur cette hauteur ; mais la Riviere qui déborda m'empêcha de continuer le travail. Le Gouverneur m'envoïa chercher une heure avant le jour.

Le jeudi 22. dès le point du jour quelques vaisseaux & plusieurs barques s'approcherent de terre, & firent grand feu de leur canon, pour écarter nos gens qui tiroient sur la fregate, & lui donner le moien de lever ses ancres & de se réunir au reste de la Flotte ; mais

tout ce qu'ils purent faire, fut de la faire mettre à la voile, après avoir coupé ses cables & laissé ses ancres, sauf à les venir draguer dans la suite. Huit de leurs chaloupes pleines de Troupes s'approcherent de l'Ance des habitans comme pour y prendre terre, soit que ce fût une feinte, ou que veritablement elles eussent ordre de tenter un débarquement en cet endroit; le Major qui y étoit, les laissa approcher de terre jusqu'à la portée du pistolet, & alors il fit faire un feu si vif & si continuel, qu'après une bonne heure d'un feu reciproque, elles furent obligées de se retirer, & nos gens sortant de leurs retranchemens s'avancerent jusques sur le bord de la mer, & firent feu sur elles tout à découvert. 1703.

Les Anglois sont repoussez à l'Ance des habitans.

La Flotte Angloise passa le reste de la journée à faire des bordées, pour nous donner de la jalousie & fatiguer nos gens: mais comme le Gouverneur s'étoit fixé à ne garder que depuis la Riviere du Plessis jusqu'au Fort, nous les laissâmes continuer leurs promenades sans nous en mettre en peine.

Sur les huit heures du soir un Negre Portugais se sauva à la nage du vaisseau Amiral, & vint prendre terre audessous

Rapport d'un transfuge Anglois.

1703. du Fort de la Magdeleine ; on le conduiſit au Gouverneur, à qui il dit que les ennemis feroient leur deſcente le lendemain au point du jour à l'endtoit où il avoit pris terre, & à une autre Ance qui étoit plus bas, & pendant la nuit à une autre grande Ance de ſable qui étoit encore plus loin. Le poſte où étoit le Gouverneur & où ce Negre avoit pris terre, étoit l'Ance du gros François ; l'Ance qui étoit plus bas étoit celle de Vadelorge, & la plus éloignée celle des habitans, dont nous ne nous mettions gueres en peine. On lui demanda comment il ſçavoit toutes ces choſes, il répondit qu'il ſervoit l'Amiral, & qu'il étoit dans la chambre pour donner à boire pendant le conſeil de guerre, lorſqu'on avoit pris cette réſolution ; & pour montrer la vérité de ce qu'il diſoit, il fit voir les clefs des caſſettes de l'Amiral, un cachet d'argent, & quelques bijoux qu'il avoit emporté : il dit qu'il avoit été enlevé par ſurpriſe ſur la Côte du Breſil il y avoit ſix ans en allant traitter à bord d'un vaiſſeau Anglois, & qu'il n'avoit pû trouver plûtôt l'occaſion de ſe ſauver parmi les Catholiques. Le Gouverneur lui fit quelque liberalité, & à ſon exemple ceux qui étoient pré-

ſens ; ce qu'il eut de meilleur fut l'aſſurance de ſa liberté ; on le conduiſit au Fort après cet entretien pour s'aſſurer de ſa perſonne. 1703.

Le rapport de ce Negre nous intrigua beaucoup ; car il étoit difficile de croire que les ennemis euſſent choiſi ce lieu pour faire leur deſcente en aïant d'autres plus aiſez que celui-là. On crut que ce ne ſeroit qu'une feinte pour nous y attirer pendant qu'ils feroient leur véritable attaque à la Savanne & à l'embouchure de la Riviere des Peres. Ce fut ſur ce préjugé que le Gouverneur changea encore une fois la diſtribution de ſes poſtes, & qu'il ſe trompa. Il envoïa deux Cavaliers pour faire venir les Troupes qui étoient à l'Ance Vadelorge & par-de-là, & me chargea de les aller attendre au grand paſſage de la Riviere du Pleſſis, afin de les poſter au haut de cette Riviere, à meſure qu'elles arriveroient. Ces Troupes étoient la compagnie de Thomaſeau, celle des Enfans perdus, & celle des Negres qui faiſoient 185. hommes. Il me donna deux Cavaliers pour lui donner des nouvelles de ce qui ſe paſſeroit, & ſur-tout de l'arrivée de ces trois Compagnies. Je poſtai les Troupes ſelon la derniere

1703. distribution le long de la Riviere du Pleſſis en cet ordre : au petit poſte qui eſt à l'embouchure de la Riviere, le ſieur Gabriel le Roi Enſeigne de la compagnie de Saint Loüis, brave homme & bon Officier avec vingt-cinq hommes de ſa Compagnie, & de celle du ſieur Loſtau, c'étoit à peu près ce que ce poſte en pouvoit contenir. Au ſecond poſte en remontant la Riviere le ſieur Loſtau avec ſa Compagnie. Au paſſage de la même Riviere les Compagnies des ſieurs de Bourg & des Vaux. A un autre paſſage devant la maiſon du nommé Boitout, la Compagnie du ſieur Trezel, & plus haut celle du ſieur Chevalier. Ces cinq Compagnies faiſoient 263 hommes. Le Gouverneur s'étoit poſté au Morne de la Magdeleine avec ſes Volontaires & les Compagnies des ſieurs Roulle, Deſprez, Heurtaut, Rouſſeau & Sain, qui faiſoient 317. hommes. Le ſieur du Chatel avec ſa Compagnie fut poſté au Baillif, & le reſte des Troupes qui faiſoient encore près de ſix cens hommes fut poſté depuis la Riviere du Baillif juſqu'au Bourg de la Baſſe-Terre. Après que j'eus établi les Troupes le long de la Riviere du Pleſſis, je revins au grand paſſage où je

Diſtribution des Troupes le long de la Côte.

dormis un peu sur le bord du chemin enveloppé dans un manteau qu'on me prêta. 1703.

CHAPITRE IV.

Les Anglois mettent leurs Troupes à terre. Ce qui se passa depuis la descente jusqu'à l'abandonnement du Bourg de la Basse Terre.

L'Inquiétude où j'étois de ce que les trois Compagnies qui étoient à l'Ance Vadelorge ne venoient point, m'obligea d'envoïer deux Negres pour en sçavoir des nouvelles, & de dépêcher un des deux Cavaliers au Gouverneur pour lui donner avis que ces Troupes ne paroissoient point quoiqu'il fût quatre heures du matin, & que j'eusse envoïé deux exprès pour en sçavoir des nouvelles. C'étoit le vendredi 23 Mars. Le Cavalier revint à toutes jambes me dire de la part du Gouverneur, que si elles n'étoient pas arrivées dans une heure, je le lui fisse sçavoir. Le Major passa sur les cinq heures, il me dit qu'il n'avoit point vû les Cavaliers que le

1703. Gouverneur lui avoit envoïé, & que les trois Compagnies ne quitteroient point leurs postes sans un ordre exprès. Il voulut bien y retourner sur le champ à ma priere, afin de les faire venir, & cependant je fis sçavoir ce contre-tems au Gouverneur. Comme il sçavoit l'importance du poste haut de la Riviere, qui étant pris, donnoit lieu aux ennemis de nous prendre par derriere; il m'envoïa sur le champ les Compagnies de Roulle & de Heurtaut qui étoient au centre de son poste, afin que je pusse garnir celui d'en-haut, me marquant qu'à mesure que les trois compagnies arriveroient je les postasse au grand passage de la Riviere du Plessis en lui envoïant celles qui y étoient, ou que je les lui envoïasse si elles n'étoient pas trop fatiguées.

Contre-tems qui favorisa la descente des Anglois.

Pendant que je conduisois les deux Compagnies qu'il m'avoit envoïé, nous apperçûmes une grande fumée au quartier des Habitans, & un peu après une semblable à l'Ance Vadelorge; & aussitôt l'Amiral tira un coup de canon, quelques momens ensuite il en tira un second, & environ un demi quart après un troisiéme.

C'étoient les Anglois descendus aux

Habitans pendant la nuit qui avoient mis le feu à quelques maisons pour signal à leur Amiral qu'ils étoient à terre, & peut-être aussi pour nous attirer de ce côté-là, & nous couper. 1703.

Les Anglois mettent à terre aux habitans.

Le Major arriva enfin au lieu où étoient nos trois Compagnies, & les fit partir pour nous joindre dans le tems que le détachement Anglois destiné pour mettre à terre à l'Ance Vadelorge y débarqua; nos gens n'avoient d'autre avantage sur les ennemis que celui d'avoir monté le Morne de l'Ance avant eux, de sorte que quand les deux partis se trouvoient chacun sur la crête d'un Morne, le vallon entre-deux, ils se fusilloient, ce qui retardoit beaucoup la marche de nos gens. Le malheur voulut encore qu'au lieu de prendre le chemin ordinaire par le grand passage, ils prirent celui du haut de la Riviere, parce que c'étoit le poste qu'ils devoient occuper selon la premiere distribution qui avoit été faite.

Grande descente des Anglois.

Dès que l'Amiral eut tiré le troisiéme coup de canon, on vit déborder trente deux chaloupes chargées de Troupes qui s'avancerent en bon ordre pour descendre dans l'Ance du gros François. Le poste de la droite & le canon qui étoit à

1703. la gauche firent un si beau feu qu'ils les obligerent de se replier sur l'embouchure de la Riviere du Plessis, afin de se couvrir d'un petit cap qui termine l'Ance : mais l'Officier que j'y avois posté avec 25 hommes & environ encore autant qui y coururent du poste voisin, firent un feu si vif & si continuel, & leur tuerent tant de monde, qu'elles furent obligées de rebrousser chemin deux ou trois fois. A la fin il partit de l'Amiral une chaloupe avec un grand pavillon, sur l'arriere de laquelle il y avoit un Officier le sabre à la main, qui les obligea d'aborder, de sauter à terre, & qui renvoïa sur le champ les chaloupes, qui, dans deux ou trois voïages qu'elles firent débarquerent quinze à seize cens hommes.

Pendant que ces choses se passoient j'eus avis que nos trois Compagnies paroissoient sur la hauteur de l'autre côté de la Riviere ; je courus à toute bride à un passage & je leur fis signe de venir à moi, elles vinrent aussitôt, je parlai aux Officiers ; mais comme elles étoient fort fatiguées du chemin qu'elles avoient fait en montant tant de Mornes, je pris le devant pour m'en retourner au grand passage, & envoïer

en diligence deux compagnies au poſte du Gouverneur, que celles qui me ſuivoient alloient remplir. Comme chemin faiſant j'avois la vûë attachée ſur la mer, je me ſentis tout d'un coup tirer en bas de mon cheval par les Negres qui m'accompagnoient, & en même tems on fit ſur nous une vigoureuſe décharge qui coupa beaucoup de branches autour de nous ſans pourtant nous faire de mal; elle venoit d'une groſſe troupe d'Anglois qui remontoient la crête du Morne en cherchant quelque endroit qui ne fût pas ſi bien gardé que ceux dont ils avoient eſſuyé le feu en tentant inutilement d'y paſſer. Je me rendis au grand paſſage où nos gens tenoient en échec un corps de quatre à cinq cens hommes qui étoient de l'autre côté de la Riviere d'où ils faiſoient un très grand feu, ſans pourtant nous faire aucun mal, au lieu que les nôtres qui étoient couverts d'un bon retranchement les tiroient à coup poſé, & les manquoient rarement. Enfin ce jeu leur devint ſi inſupportable, qu'ils furent contraints de ſe mettre le ventre à terre derriere quelques murailles ſéches éboulées pour ſe couvrir, & n'être plus en butte à nos coups. 1703.

703. Nous entendions avec plaisir qu'on se battoit vigoureusement à l'Ance du Gros François, & au petit Retranchement de la pointe. Nos compagnies commençoient à paroître & celles qui devoient aller joindre le Gouverneur étoient déja en marche ; quand un Cavalier me vint dire de lever promptement les postes de la Riviere, & de les faire défiler par le haut, parce que le poste du gros François étoit forcé ; je lui demandai s'il avoit cet ordre par écrit, parce que le Gouverneur m'avoit dit que s'il arrivoit quelque chose d'extraordinaire, il m'écriroit ou m'envoiroit son cachet, pour m'assurer de ce qu'on me diroit de sa part. Comme le Cavalier n'avoit rien de tout cela, je continuai à faire garnir le poste que les deux Compagnies laissoient ; mais le Major arriva qui me dit que le poste du gros François étoit forcé, & sur le champ il fit retirer nos Troupes. J'étois tellement préoccupé que cela ne pouvoit être, que je suivis le grand chemin pour m'en assurer par moi-même. J'essuyai en achevant de monter le Morne toute la décharge des Anglois qui s'étoient relevez, voïant du mouvement parmi nous, & que notre feu étoit cessé,

Les Anglois forcent le poste où ils étoiét descendus.

& je continuai mon chemin malgré leurs balles. 1703.

Quand j'arrivai sur la hauteur de l'Ance du gros François, je vis que le retranchement de la gauche étoit garni & faisoit feu sur les ennemis ; cela me donna de la joie, je crus que nos gens avoient repris cœur & repoussé les ennemis. Je piquai mon cheval pour aller dire au Gouverneur qu'il alloit avoir deux compagnies dans le moment, mais je n'eus pas fait cent pas que je vis grand nombre de gens qui montoient le Morne au travers des cotoniers ; la préoccupation où j'étois me fit croire que c'étoient nos gens qui abandonnoient le poste du milieu de l'Ance ; & sans faire attention que la plûpart étoient habillez de rouge, je m'avançai vers eux en leur criant de faire volte-face, & qu'ils alloient être soutenus ; heureusement pour moi je trouvai une haïe de raquettes qui m'empêcha de passer ; & aïant vû plus clairement l'erreur où j'étois, je descendis de cheval sur lequel je fis monter mon petit Negre, & lui dis de se sauver ; cet enfant ne vouloit pas me quitter, & je fus contraint de le menacer pour l'y obliger. Danger où l'Auteur se trouve.

Les Anglois dont je n'étois éloigné

1703. que d'une portée de piſtolet, me crierent quelques paroles dont je n'entendis autre choſe que bon quartier ; je me jettai dans des halliers qui étoient ſur la gauche du chemin, afin de gagner plus facilement un petit ſentier qui étoit dans le revers du Morne, ils me tirerent quelques coups ſans effet. Je repris le grand chemin après avoir échappé ce danger pendant que les Anglois étoient occupez à couper les raquettes avec leurs ſabres pour ſe faire un paſſage.

Je me trouvai avec nos gens qui ſe battoient en retraite, & qui faiſoient ferme de tems en tems pour arrêter les Anglois, & donner le loiſir au reſte de nos Troupes de défiler. Un Officier me dit que Monſieur le Gouverneur étoit en peine de moi, & que je ferois bien de l'aller joindre au bourg du Baillif. Je trouvai un peu plus loin mon petit Negre qui m'attendoit avec mon cheval, je montai deſſus, & je fus au bourg du Baillif, où je rencontrai le Gouverneur qui aſſembloit ſes Soldats à meſure qu'ils arrivoient ; il me dit que nous devions le mauvais ſuccès de cette journée aux deux Cavaliers qu'il avoit envoïé porter l'ordre aux Troupes qui étoient à l'Ance Vadelorge, parce que

ces

ces Troupes n'étant pas venuës à tems pour occuper leurs postes, il avoit été contraint de degarnir son centre pour nous empêcher d'être pris par nos dernieres, & que les Anglois avoient profité de ce contre-tems avant qu'il y pût remédier, & avoient forcé le poste du milieu. 1703.

Il me parut fort mécontent du sieur du Chatel; il lui avoit mandé de le venir joindre avec sa compagnie, & quelques autres Troupes; mais il étoit venu si lentement, que quand il étoit arrivé il n'étoit plus tems; de sorte que lui & ses Soldats n'avoient seulement pas vû les Anglois, & s'en étoient retournez vingt-fois plus vîte qu'ils n'étoient venus, sans avoir tiré un seul coup de fusil. L'affaire ne dura pas plus d'une heure & demie, & cependant elle coûta plus de 350. hommes tuez sur l'Ance du gros François, pour le moins autant de blessez, sans compter ce qu'ils avoient perdu dans leurs chaloupes avant de pouvoir mettre à terre, qui montoit à plus de deux cens, comme nous l'avons sçû dans la suite: de maniere que l'Amiral Anglois qui avoit interêt de conserver ses gens, se desesperoit de les voir exposez à la bouche-

Perte des Anglois à la descente.

1703. rie dans le fond d'une Ance toute environnée de retranchemens; & il avoit raiſon, car ſi le poſte du milieu avoit été garni comme il devoit être, il eſt certain que les Anglois y auroient laiſſé tous ceux qu'ils y avoient mis à terre.

Le Gouverneur me demanda des nouvelles du ſieur Domonville ſon neveu, je lui dis que je venois de le quitter, & qu'il n'étoit point bleſſé : allez, me dit-il, à votre riviere, arrêtez-y toutes les Troupes, faites border le retranchement, & dites de ma part à l'Officier qui commande la batterie de Saint Dominique, de continuer à faire feu ſur les ennemis, & de ne l'abandonner que quand les Anglois ſeront maîtres de la hauteur de votre Egliſe.

Les vaiſſeaux Anglois s'étendirent cependant le long des retranchemens de notre Savanne, & nous canonnerent de leur mieux. Il y avoit parmi eux une barque Hollandoiſe de dix canons, qui venoit juſqu'à la Lame, & qui faiſoit un feu continuel ; elle avoit deux Trompettes ſur ſon gaillard qui faiſoient des fanfares pour nous inſulter ; nos gens piquez de cette fanfaronade tirerent deſſus, les tuerent ou les bleſſerent, car on les vit tomber, &

on n'entendit plus de trompettes. 1703.

Après que j'eus parlé au ſieur du Rieux, alors Enſeigne de la Compagnie de Maiſoncelle qui commandoit la batterie de Saint Dominique, j'allai à notre Riviere, j'y trouvai le Major qui faiſoit border les retranchemens; je vis que le Canonier de notre Tour s'étoit retiré, & avoit emporté les pointes d'acier pour encloüer le canon, j'y montai avec trois de nos Negres & un de nos domeſtiques, & je commençai à faire joüer notre canon. Un navire de 70. canons ſe vint mettre devant moi, mais ſoit qu'il eût peu de monde à bord, ſoit qu'il voulût ménager ſes munitions, il ne fit pas tout le feu qu'il pouvoit faire, & ne m'envoïa jamais plus de trois volées de canon à la fois; nous étions ſi proches que nous nous parlions; il crut une fois m'avoir démonté, & un de ſes gens me cria en françois, Pere blanc ont-ils porté? Je pointai ma piece, & je donnai dans un ſabord de ſa ſainte barbe, où il y eut du fracas; je leur criai à mon tour, celui-là eſt-il bon? Oui, oui, me dit-on, nous allons te païer. En effet, ils me lâcherent trois volées ſi bien pointées, qu'elles croiſerent la Tour deux ou trois pieds au-

deſſus de nos têtes, & nous en ſentîmes
1703. le vent de bien près; je le ſervis encore neuf ou dix fois, après quoi je deſcendis pour parler au Gouverneur; il me dit de faire encloüer le canon & de l'abandonner, parce que les ennemis alloient paroître ſur la batterie de Saint Dominique, d'où ils incommoderoient avec leur mouſqueterie. Le ſieur du Rieux après l'avoir bien ſervi, & avoir obligé la barque Hollandoiſe à nous laiſſer en repos pour s'aller raccommoder, ſe voïant expoſé à la mouſqueterie des ennemis qui étoient autour de notre Egliſe, encloüa ſes trois pieces & ſe retira: faute de clou je ne pus faire la même choſe. Je me contentai de faire mettre trois gargouſſes & trois boulets dans le canon, & un quatriéme boulet à un pied de la bouche, bien entouré de filaſſe & bien tappé; je fis répandre quelques gargouſſes de poudre ſur la plate-forme, & tranſporter les munitions qui étoient dans le corps de garde.

Remarque ſur le canon tiré d'un vaiſſeau.

Il eſt certain que ce qu'il y a de moins à craindre dans ces occaſions eſt le canon des vaiſſeaux; il fait beaucoup de bruit & peu de mal. Le vaiſſeau qui étoit devant la Tour tira plus de cent coups, à la portée de la voix, ſans don-

ner dedans. Il auroit peut-être mieux réussi, s'il eût été plus loin : mais comme il étoit dans le commencement des grosses Lames, il tanguoit beaucoup, & par conséquent il ne pouvoit pas pointer juste. Nous ne perdîmes personne dans toute cette action, & nous en fûmes quittes pour deux Habitans légérement blessez. 1703.

Je passai la riviere des Peres avec le Gouverneur qui l'avoit fait passer auparavant aux Troupes qui s'étoient retirées par le bas ; car celles qui avoient pris le chemin des hauteurs n'étoient pas encore arrivées. Les ennemis planterent un drapeau sur la batterie de Saint Dominique & se mirent en bataille dans notre Savanne. Trois de leurs hommes s'étant avancez pour piller dans notre Couvent, y furent pris ; un d'eux étoit un François refugié. On les conduisit au Gouverneur qui les envoïa au corps de de garde du Fort, & ordonna qu'on les mît aux fers, sans les laisser parler à personne. Il fit ensuite border une partie du retranchement de la riviere, & doubla les rangs à celui du bord de la mer : mais comme les Troupes ne paroissoient pas fort empressées pour aller vers le haut, parce que le

1703. canon des vaisseaux balaïoit le chemin qui y conduisoit, je dis au Gouverneur que c'étoit le tems de voir les braves, & ceux qui me reprochoient que j'avois peur quand je traçois les retranchemens; cependant personne ne se présentoit, il n'y eut que le sieur Sain avec sa Compagnie de la Grande-Terre qui s'offrit d'y aller, pourvû qu'on lui montrât le poste & le chemin pour y aller. Je pris congé du Gouverneur, & je l'y conduisis. Ce bon exemple fut imité de trois autres Compagnies qui nous suivirent. Je trouvai le sieur le Fevre avec les Enfans perdus & les Negres; il me demanda où il pourroit se mettre pour faire quelque chose? je le plaçai vis-à-vis de notre sucrerie, que j'avois envie de faire brûler pour rendre le poste inutile aux ennemis; mais après y avoir réfléchi, je n'osai l'entreprendre de crainte de m'attirer tous nos Peres à dos; car quoique les ennemis l'aïent brûlée avant de se rembarquer, on n'auroit pas manqué de me reprocher qu'elle ne l'auroit pas été, si je n'y avois pas fait mettre le feu.

Je continuai à placer les Troupes à mesure qu'elles arrivoient, & à montrer aux Officiers par où ils pourroient se

retirer & se rallier, s'ils se trouvoient trop pressez, & je fis rompre le canal qui portoit de l'eau au moulin du sieur Boulogne, afin d'ôter ce soulagement aux ennemis s'ils venoient en cet endroit. 1703.

Je trouvai en m'en retournant au bord de la mer un Negre du Gouverneur qui m'apportoit de sa part du pain, du vin & de la viande rôtie. J'invitai le sieur le Févre & quelques autres Officiers à manger, & nous allions commencer quand je fis réflexion qu'il étoit jour maigre; je leur dis de continuer, & je me contentai d'un morceau de pain avec des bananes que je mangeai d'un grand appetit, aïant fatigué depuis les 4. heures du matin sans avoir pris autre chose que de l'eau en passant les rivieres.

Cependant les Anglois s'emparerent de notre sucrerie, & s'y mirent à couvert des coups de fusil qu'on leur tiroit de nos retranchemens. Un de leurs Officiers monta au plus haut étage de notre Purgerie, & mit la tête à la fenêtre pour observer ce qui se passoit de notre côté; un Negre s'en apperçut & nous le vint dire pendant que nous mangions; on lui dit de le tirer quand il paroîtroit,

1703. il n'y manqua pas, & il tira si juste que le corps demeura panché sur la fenêtre. Je quittai le sieur le Févre ; après que nous eûmes mangé, je descendis au bord de la mer, en attendant le résultat du conseil que le Gouverneur étoit allé tenir au Bourg. Le Major en revint sur les quatre heures, qui me dit que le Gouverneur avoit à me parler ; je m'y en allai à pied, faisant mener mon cheval par la bride, parce qu'il y avoit huit ou dix vaisseaux ou barques qui nous canonnoient, & qui auroient pû m'incommoder si j'avois été à cheval ; au lieu qu'étant à pied, la hauteur du retranchement me mettoit à couvert.

Je trouvai le Gouverneur dans la place d'armes, il me dit qu'il avoit été résolu de faire revenir les Troupes qui bordoient la riviere de Saint Loüis & les bords de la mer, & de les mettre dans les retranchemens de Bisdari & de la riviere des Gallions, parce que les Anglois étant à terre, étoient plus forts que nous, & avoient des Troupes mieux disciplinées ; je lui dis que cette résolution surprendroit les Habitans qui comptoient de bien deffendre les postes où ils étoient, & de faire périr bien des Anglois avant de le leur céder.

Les François abandonnent le Bourg & tous les retranchemens.

Je fis tout ce que je pûs pour rompre ce deſſein, mais je n'en pûs venir à bout; 1703. le Gouverneur me dit enfin, que ce qui l'obligeoit à demeurer ferme étoit le manque d'Officiers, qu'il n'avoit que Meſſieurs de la Malmaiſon & de Maiſoncelle ſur qui il pût compter; qu'il étoit de la derniere importance que le premier ne s'éloignât pas du Fort, & que le ſecond ne pouvant pas être par-tout, on expoſeroit toute la colonie à être défaite, ſi on venoit à avoir une affaire un peu ſerieuſe avec les ennemis; au lieu qu'on ne couroit point ces riſques quand on ſeroit couvert par le Fort, & les retranchemens de la riviere des Gallions & de Biſdari preſque inacceſſibles, & par conſéquent plus faciles à conſerver; qu'on attendroit ainſi le ſecours de la Martinique avec lequel il ſeroit facile de chaſſer les Anglois d'autant plus aiſément que les maladies qui regnoient parmi eux en auroient diminué le nombre, ſans compter ce qu'ils perdroient dans les actions qui ne manqueroient pas de ſe paſſer tous les jours qui ſerviroient encore à aguerrir notre monde.

Il me dit enſuite qu'il avoit interrogé les trois priſonniers, & qu'ils lui avoient conſtamment déclaré qu'il n'y

2703. avoit sur la Flotte que cinq Regimens venans d'Angleterre, qui avoient servi à l'affaire de Vigo, qui étoient fort diminuez, non-seulement pour avoir été longtems en mer devant & après cette action, mais encore par la maladie de Siam & la dissenterie qui s'étoient mises dans ces Troupes pendant qu'elles étoient à la Barbade; qne dans la revûë qu'on avoit fait à Marie-galante ces cinq Regimens ne faisoient qu'environ dix-huit cens hommes; qu'on avoit tiré six cens hommes de tous les équipages des vaisseaux. Le regiment de Bregeis qui étoit de 450 hommes, & environ douze cens hommes de Flibustiers ou de milices du Gouvernement d'Antigues & de ses dépendances. Le François réfugié avoit encore déclaré qu'il y avoit beaucoup de mésintelligence entre l'Amiral de la Flotte & le Général Codrington, à qui les Colonels faisoient difficulté d'obéir, & qu'il y avoit eu de grosses gageures sur la Flotte, que les Troupes seroient repoussées à la descente. Pendant que nous étions à parler, on amena deux déserteurs Irlandois, ils confirmerent tout ce que je viens de dire, & ajouterent que si on pouvoit trouver moïen de faire sçavoir qu'on donneroit passage

Etat des Troupes Angloises.

aux déſerteurs pour ſe retirer en Europe, le tiers des Troupes déſerteroit. 1703.

J'entrai enſuite avec le Lieutenant de Roi chez le Gouverneur où l'on fit la diſtribution des poſtes que les Troupes devoient occuper le long du bord de la mer & de la Riviere des Gallions. On en fit des copies pour le Major & les Aides-Majors, & l'on acheva de porter au Fort les munitions de guerre & de bouche qui étoient encore dans les magaſins. Le ſieur Binois entra dans le Fort, & fit travailler à un fourneau ſous la petite face du Cavalier qui regarde le Donjon, afin d'ôter aux ennemis, s'ils s'en rendoient maîtres, une embrazure qui y étoit, qui auroit incommodé le retranchement qui couvroit le Donjon.

Les Peres Jeſuites firent porter dans le Fort les gros meubles de leur Egliſe, & entre autres deux grandes figures de bois doré de Saint Loüis & de Saint Ignace. Dans la guerre précédente on les avoit laiſſées dans l'Egliſe; mais les Anglois les enleverent, & les chargerent ſur une barque pour les porter à Antigues; heureuſement la barque fut priſe par un de nos Corſaires & les figures renduës aux Jeſuites & replacées en leurs niches. La même choſe

Deſtinée de deux figures de Saints.

1703. n'arriva pas en cette guerre ; le Donjon aïant été enlevé par un fourneau, ces ſtatuës furent brûlées avec tout ce qu'on y avoit retiré. Le Gouverneur m'avoit beaucoup preſſé d'y mettre mes papiers, & ce que j'avois de meilleur ; je ne ſçai par quel preſſentiment je n'y voulus mettre qu'une caiſſe de livres qui fut brûlée.

Après que les poſtes eurent été reglez, j'inſiſtai fortement ſur deux choſes : La premiere, que l'on retirât les canons de la batterie des Carmes, & qu'on les mît dans le Fort, ou du moins entre le Fort & la Falaiſe du bord de la mer, où l'on pouvoit dans moins de 24 heures établir une batterie couverte d'un foſſé & d'une paliſſade. Ma raiſon étoit que les ennemis trouvant ces canons les auroient bientôt deſencloüez ou forez, & s'en ſerviroient contre nous ſans avoir la peine d'en faire deſcendre de leurs vaiſſeaux ; & qu'aïant une batterie établie dans le lieu que je propoſois, nous ſerions en état de foudroïer le Bourg, & d'empêcher les vaiſſeaux de s'en approcher : à quoi j'ajoutois que cette batterie étant établie avant que les ennemis euſſent établi la leur, il étoit évident que nous les euſ-

sions chagriné d'une terrible maniere. 1703.

La seconde chose sur laquelle j'insistai fut de mettre le feu au bourg avant de l'abandonner : ma raison étoit que les ennemis ne manqueroient pas de le faire en se retirant, & qu'ainsi il étoit plus à propos de les prévenir que de leur laisser ce soin, après qu'ils se seroient servis de nos maisons pour se loger, ou qu'ils en auroient pris les materiaux pour faire les plates-formes de leurs batteries & les autres choses qui leur seroient nécessaires. Le Lieutenant de Roi étoit de mon sentiment pour les canons ; mais il n'en fut point pour brûler le Bourg ; il esperoit aussi-bien que le Gouverneur, que le secours de la Martinique arrivant, on pousseroit les ennemis si vivement, qu'on ne leur donneroit pas le tems de rien brûler.

La suite a fait voir que j'avois eu raison d'insister sur ce point. A l'égard du premier, le Gouverneur n'y voulut jamais consentir, sous prétexte que les Anglois pourroient enlever cette batterie, l'épée à la main, & s'en servir contre nous. Nous lui fîmes voir l'impossibilité de cette entreprise ; mais comme nous le vîmes fixé à les faire seulement encloüer, & à les laisser en leurs places,

je me retranchai à demander que les
1703. affuts & les plates-formes fuſſent brûlez, ce qu'il m'accorda & me chargea de ce ſoin. Avant de faire mettre le feu aux plates-formes, je fis encloüer les canons, & les fis charger juſqu'à la bouche, afin de les faire crever. Je ne ſçai pas quel fut leur ſort, car on ſe retira dès qu'on eût mis le feu aux plates formes; & quand nous rentrâmes dans le Bourg après la retraite des Anglois, nous ne trouvâmes que deux canons rompus & pluſieurs pieces des autres.

On envoïa l'ordre au Major pour faire retirer les Troupes dès que le ſoleil ſeroit couché, de maniere que les premiers qui defileroient, s'arrêteroient ſur la hauteur de la ſucrerie du ſieur Boulogne, pour ſoûtenir celles qui les ſuivroient, en cas qu'elles fuſſent inquiétées dans leur marche, & ainſi de hauteur en hauteur, juſqu'à l'entrée du Bourg où elles recevroient l'ordre de leur campement.

Cette retraite ſe fit en très-bon ordre, & le Major fit voir qu'il ſçavoit ſon métier. Les Anglois s'étant aperçus du mouvement de nos gens, voulurent les charger, & choiſirent pour paſſer la riviere l'endroit à côté de notre ſucre-

rie : c'étoit assurément le plus commode ; & c'étoit pour cela que j'y avois posté le sieur le Févre avec ses Enfans perdus. Comme il se préparoit à se retirer, les Anglois débouchérent tout d'un coup des deux côtez de la sucrerie, se jettérent dans la riviere où il n'y avoit de l'eau que jusqu'aux genoux ou à la ceinture, & se pressérent pour gagner le retranchement. Le sieur le Févre les reçût bien, ses gens firent leurs décharges sans se presser, les uns après les autres ; & comme ils avoient des pistolets de ceinture, leur feu fut fort vif & fort violent. Les Compagnies qui étoient dans les angles voisins les secondérent si bien, que les Anglois furent obligez de ploïer, & de se retirer avec une perte considérable, sans avoir pû gagner le retranchement. Le sieur le Févre se retira ensuite avec tout le reste des Troupes au petit pas, sans être inquiété, & sans autre perte que d'un homme blessé. 1703.

Je me trouvai à l'entrée du Bourg avec le Gouverneur quand les Troupes arriverent ; on laissa le sieur le Févre avec sa compagnie, celle de Heurtaut & celle des Negres sur la hauteur de la Ravine Billau, pour y passer la nuit,

1703. & observer les mouvemens des ennemis.

On fit entrer dans le Fort les compagnies des sieurs Boucachar, Trezel & Titeca, pour se joindre aux deux compagnies de la Marine qui y étoient; la premiere commandée par le sieur Cloche Lieutenant du sieur de Maisoncelle, qui faisoit les fonctions de Major, & la seconde par le sieur du Chatel. Ces cinq compagnies faisoient 305 hommes. On y fit aussi entrer les deux Canoniers du vaisseau Nantois dont j'ai parlé, deux autres Canoniers de l'Isle avec douze aides, quelques Volontaires qui voulurent tenir compagnie au Lieutenant de Roi, deux Chirurgiens, un Pere Carme pour Aumônier, les Gardes-Magazins, quelques Ouvriers & des Domestiques; de sorte qu'ils se trouverent environ 370 hommes.

Campement des Troupes de la Colonie.

Le poste du haut de la riviere des Gallions, appellé le passage de Madame, fut occupé par les compagnies des sieurs le Bourg, Loftaut & Thomaseau, qui faisoient 163 hommes.

On renvoïa la compagnie des trois Rivieres commandée par le sieur des Meurs, en son quartier, pour garder les Ances, avec ordre de tenir une garde

sur le chemin du réduit, pour empêcher que qui que ce soit ne passât du côté de la Cabesterre, sans une permission signée du Gouverneur. 1703.

La compagnie des Saintes fut postée au vieux Fort, à l'Ance de la Croix, & aux environs, pour défendre ces lieux-là en cas de besoin, & pour entretenir des vigies, pour découvrir ce qui se passoit en mer, & en donner avis.

La compagnie du sieur Celleron, comme la plus ancienne, eut la droite, & fut postée sur la hauteur à l'embouchure de la riviere des Gallions, le long du Boïau qui faisoit face à la mer; les autres compagnies s'étendirent jusqu'au Morne de Bisdari; la Cavalerie de la Basse-Terre, qui avoit envoïé ses chevaux dans les hauteurs & aux trois rivieres, fut mise à la batterie des Gallions, où le Gouverneur avoit choisi son poste avec les Volontaires qui l'accompagnoient. Les Cavaliers de la Cabesterre & de la Grande-Terre & la compagnie du sieur Heurtaut furent postez à l'habitation du sieur Milet & de la Veuve Cherot sur la riviere des Gallions pour garder les petits passages qui étoient sur cette riviere.

La compagnie du sieur le Févre &

celle des Negres n'eurent point de poste
1703. fixe, parce que leur emploi étoit d'être toûjours en campagne pour harceler les ennemis, enlever des Prisonniers & favoriser les Deserteurs.

Il étoit plus de minuit avant que les Troupes eussent défilé par le Bourg pour aller s'établir dans leurs postes. J'allai dormir trois ou quatre heures dans la salle du Gouverneur pendant qu'on achevoit de transporter ses meubles.

CHAPITRE V.

Ce qui se passa de part & d'autre jusqu'à l'arrivée du secours de la Martinique.

LE Samedi matin 24. Mars M. de la Malmaison, Lieutenant de Roi, entra dans le Fort; il l'avoit défendu avec tant de valeur douze ans auparavant, que nous étions assurez qu'il ne s'aquiéreroit pas moins de gloire dans cette occasion. On mit le feu à la batterie de Saint François, & nos trois compagnies qui avoient passé la nuit sur la hauteur

de la Ravine Billau, sans être inquietées le moins du monde, entrerent dans le Bourg, & firent la recherche dans toutes les maisons, pour voir s'il n'y auroit point de Negres ou d'engagez cachez pour se rendre aux ennemis. 1703.

Sur les dix heures une garde qui étoit sur une hauteur aïant fait signe que les ennemis approchoient, on tira un coup de canon pour avertir les Enfans perdus & les Negres de se retirer du Bourg; on les mit en bataille sur l'esplanade du Fort. Le Gouverneur commanda à la compagnie des Negres d'obéïr au sieur le Févre, & lui donna ordre de s'aller embusquer derriere l'enclos des Jesuites, pour faire des prisonniers, mais sans s'engager dans aucune affaire qui eut des suites.

Les ennemis s'approcherent, marchant sur deux colomnes; une tenoit le bord de la mer, & étoit épaulée par les vaisseaux; l'autre avoit pris le chemin de la hauteur, c'est-à-dire, à cinq cens pas du bord de la mer; ils marchoient fort serrez & en bon ordre, croïant trouver de la résistance, & assurément ils en auroient trouvé, si on eût suivi l'avis de M. de la Malmaison, qui vouloit leur disputer le païs à chaque hauteur ou

1703. ravine ; ce qui les auroit retardé considérablement, & leur auroit fait perdre bien du monde ; mais le Gouverneur jugea plus à propos de conserver ses habitans. Ils s'emparerent du Bourg Saint François, & ne passerent pas la riviere aux Herbes qui le separe de celui de la Basse-Terre. Le sieur le Févre vint par les hauteurs jusqu'au dessus de la Ravine Billau, il mit le feu à toutes les cannes qui étoient de ce côté là, & en s'en retournant à toutes celles qui étoient à 600. pas au dessus du Bourg ; il faisoit un vent de terre assez frais qui fit que le feu se communiqua aisément de tous côtez. Les ennemis furent surpris de cette incendie ; ils crurent qu'on les vouloit attaquer ; ils prirent les armes, se mirent en bataille, & y passerent toute la nuit. Nos gens s'en approcherent à la faveur de la nuit, & leur tirerent quelques coups de fusil ; mais ils ne voulurent jamais quitter leurs postes, où ils se tenoient si serrez, qu'il fut impossible de faire aucun prisonnier. Ils s'établirent le Dimanche 25. dans le Bourg de la Basse-Terre, c'est-à-dire, dans les maisons qui étoient à couvert du canon du Cavalier & de la Plate-forme, à côté du Donjon. Il y avoit trois pieces en cet endroit qui

Les Anglois s'emparent du Bourg.

balayoient toute la ruë du Bourg, de sorte qu'ils furent obligez de percer les maisons pour se communiquer, n'étant pas possible de le faire autrement, sans s'exposer à être emporté par le canon qui tiroit sans cesse & avec tout le succès possible. 1703.

Le Lundi 26. on s'aperçut que les Anglois travalloient à établir une batterie dans l'enclos des Jesuites ; mais comme on ne sçavoit pas précisément l'endroit, on prit le parti de raser leur muraille à coups de canon. Deux déserteurs qui vinrent le Mardi matin, & qu'on fit entrer dans le Fort, montrerent l'endroit où ils travailloient, qui étoit couvert de quantité de broussailles ; ils nous dirent que notre canon leur avoit déja tué ou blessé plus de cinquante hommes, & entre autres deux Officiers que l'on regrettoit beaucoup.

On avoit fait une ouverture pour entrer dans le Fort à côté du Donjon, & on pouvoit y entrer par la porte ordinaire ; car les ennemis ne se sont jamais approchez assez près pour nous en empêcher l'entrée. J'allai dîner chez M. de la Malmaison, je lui dis que j'avois été le matin à Hoüelmont, d'où j'avois découvert avec mes lunettes tout le tra-

1703. vail des ennemis, & que je m'étois aligné à deux cocotiers qui répondoient dans le chemin que les ennemis avoient fait dans les cannes brûlées pour conduire leur canon, qu'ils faisoient traîner par des soldats faute de bœufs ou de chevaux, & qu'enfin M. Hoüel étoit demeuré sur la montagne pour nous faire signe avec un pavillon des démarches des travailleurs. Nous passâmes toute l'aprés-dînée à la batterie du Cavalier à tirer sur le chemin & sur les travailleurs Anglois, & nous sçûmes le soir même que nous avions rompu un de leurs canons, tué ou blessé bon nombre de leurs traîneurs, & mis en désordre tous ceux qui travailloient à leur batterie.

Je fus le lendemain à Hoüelmont avec M. Hoüel de Varennes, nous y passâmes toute la journée. Je croi avoir dit dans un autre endroit que M. de Varennes étoit fils de M. Hoüel, ci-devant Seigneur & Propriétaire de la Guadeloupe. Quoiqu'il parût un homme sans façon, il ne laissoit pas d'être extrêmement poli, & d'avoir toutes les manieres d'un homme de qualité, sans gêne & sans contrainte; il étoit brave, généreux, liberal; sa maison étoit ouverte à tous les honnêtes gens, & les

Monsieur Hoüel de Varennes.

pauvres trouvoient en lui des ſecours toûjours prêts; il ſuffiſoit qu'il ſçût le beſoin d'une perſonne pour aller au-devant, lui offrir, & lui donner plus qu'elle n'auroit oſé demander; il s'étoit logé à cent pas du Gouverneur ſur la hauteur de la riviere des Gallions, il tenoit une bonne table, & ſe faiſoit un plaiſir d'y recevoir bien du monde. Les deux batteries du Fort furent ſi bien ſervies que les Anglois ne purent ni tranſporter leurs canons, ni travailler à leur batterie de toute la journée. 1703.

Nous apprîmes le ſoir que le ſieur de Machault Capitaine de vaiſſeau étoit arrivé à la Martinique en qualité de Gouverneur Général, & qu'il avoit apporté au ſieur de Gabaret, Gouverneur de la Martinique, la commiſſion de Lieutenant au Gouvernement Général, qu'avoit le défunt Commandeur de Guitaut. Nous ſçûmes par la même voie qu'on ſe préparoit à la Martinique à nous ſecourir, & que ce ſeroit le nouveau Lieutenant Général qui conduiroit le ſecours. M. Auger en témoigna de la joie; mais il fut facile de découvrir que dans le cœur il n'en étoit point du tout content; il ſouhaitoit le ſecours, mais le Conducteur lui déplaiſoit infiniment

Le ſieur de Machault Gouverneur Général des Iſles.

Mécontentemẽt du ſieur Auger.

soit parce qu'étant moins ancien Gou-
1703. verneur que lui, il le voïoit dans un poste qu'il croïoit lui être dû ; soit parce que l'aïant vû à la Martinique en 1693. lorsque cette Isle fut attaquée par les Anglois, il ne lui avoit pas paru un homme de conduite ni de résolution. Comme j'étois presque toûjours avec le Gouverneur, je m'apperçûs plus que les autres de son chagrin ; & je lui en parlai une fois que nous nous trouvâmes seuls, & quoiqu'il dissimulât, voulant être maître de son secret, je vis tout ce qu'il avoit dans l'ame, & j'en tirai de fâcheuses conséquences pour la suite.

Le Mercredi 28. M. de la Malmaison m'envoïa prier à dîner ; j'y passai presque toute la journée ; nous parlâmes de l'arrivée du sieur de Gabaret, & il se trouva que nos pensées ne s'accorderent que trop. Je ne sçai pour quelle raison nous montâmes au haut du Donjon ; mais y étant, nous découvrimes qu'il y avoit beaucoup d'Officiers à table dans un pavillon de Massonnerie, qui étoit à un des angles du jardin des Jesuites. Le Lieutenant de Roi envoïa ordre aux canoniers d'y pointer trois ou quatre pieces, & de les tirer en même tems. Cela fut exécuté,

auté, & causa un fracas terrible dans ce pavillon. La poussiere nous empêcha d'abord de voir ce qui s'y étoit passé; mais quand elle fut abbatuë, on vit le pavillon vuide, & fort délabré, & beaucoup de gens qui emportoient des corps morts ou blessez dans les bâtimens qui étoient au-dessous, & qui servoient de cuisine & de refectoire à ces Peres. 1703.

Le sieur le Févre surprit avec ses deux Troupes une Compagnie Angloise qui remontoit la Riviere aux Herbes, ou pour reconnoître le païs, ou pour chercher des vivres. Les Anglois crurent d'abord tenir sept ou huit de nos Negres qui paroissoient avoir été surpris, & qui prirent la fuite exprès, pour les attirer dans l'embuscade; ils les suivirent en effet, & se virent tout d'un coup enveloppez; ils ne laissérent pas de se défendre si bien, qu'ils donnerent le tems à un détachement de les venir dégager, après avoir laissé sur la place 18 morts & sept blessez, que les Negres, acheverent, pour avoir leurs habits, & deux prisonniers. On ne peut croire combien ce petit avantage augmenta le courage de nos gens, & sur tout de nos Negres.

1703. La plus grande partie des Negres de notre habitation s'étoient retirez dans les hauteurs du Marigot ; il y en avoit quinze ou vingt qui étoient armez pour les défendre, & environ trente qui servoient dans la compagnie des Negres. Nos gens avoient mis les femmes, les enfans, les vieillards & les infirmes dans ces endroits éloignez & difficiles, & ceux qui étoient armez gardoient l'entrée du bois, & alloient en parti, d'où ils ne revenoient jamais les mains vuides.

Deux de ces Negres vinrent le Jeudi au soir donner avis à notre Superieur, que les Anglois avoient brûlé notre sucrerie & tous nos bâtimens du Marigot, & qu'il y avoit apparence qu'ils vouloient tirer nos chaudieres, qui étoient cachées dans la falaise ; ils nous rapporterent que quand les Anglois étoient arrivez chez nous, il y avoit trois de nos Negres sur un petit Morne au dessus de la sucrerie ; qu'un Anglois ou François refugié s'étoit détaché, & leur avoit demandé s'il y avoit sûreté de traiter avec eux, & que lui aïant répondu qu'oui, pourvû qu'il vint seul & sans armes ; il avoit eu l'imprudence de monter avec son fusil sur l'épaule,

la croſſe en arriere ; deux de ces Negres éroient armez, le troiſiéme n'avoit qu'une longue ſerpe, dont j'avois fait faire une certaine quantité, pour couper des raquettes & autres bois épineux, qui avoit un manche de fer de deux pieds de long ; de ſorte qu'avec la longueur du coupant & du manche de bois, cet inſtrument avoit près de quatre pieds de longueur. Quand ce Negociateur fut monté juſqu'où ils étoient, il les exhorta de prendre parti avec les Anglois, & de leur découvrir où étoient les Negres des Peres blancs, les aſſurant d'une bonne recompenſe s'ils les faiſoient prendre. Nos trois Negres lui dirent que la choſe étoit faiſable ; mais qu'ils vouloient avoir un écrit ſigné de la main du Général Codrington, qui les declareroit libres, eux & leurs familles, & qu'à cette condition ils l'aſſuroient de lui livrer plus de trois cens Negres. Soit que l'Anglois crut ce que nos Negres lui diſoient, ou qu'il fit ſemblant de le croire, afin de faire approcher ſes camarades, & ſe ſaiſir de nos trois Negres, il leur promit ce qu'ils demandoient, & leur toucha dans la main ; & ſe tournant vers ſes gens il leur fit adroitement un ſigne dont nos Negres s'étant

1703. Negotiateur Anglois tué par les Negres des Jacobins.

aperçus, celui qui avoit la serpe lui en
1703. déchargea un coup sur le côté de la tête, qui l'étendit par terre. Les deux autres prirent le corps, & le jetterent dans la falaise, parce qu'ils n'avoient pas le tems de le dépoüiller, & s'enfuïrent, emportant seulement son fusil, un pistolet qu'il avoit à la ceinture, & son chapeau qui avoit une taillade de six à sept pouces de longueur.

Les Anglois qui étoient au bas du morne monterent en diligence pour secourir leur camarade, & se venger de nos Negres ; ils les suivirent jusqu'au bois, mais ils n'oserent y entrer, parce qu'ils se virent canarder de differens endroits, sans sçavoir à qui ils auroient à faire s'ils avançoient ; ils mirent le feu à nos cannes en se retirant, & à tous nos bâtimens.

Le Vendredi 30. notre Superieur me vint trouver à ma baraque, au passage de la Riviere des Gallions, pour prendre avec moi les mesures pour sauver nos chaudieres ; nous fûmes trouver le Gouverneur, & nous obtinmes que le sieur le Févre nous rendroit ce service avec ses deux Compagnies. Je voulois les accompagner ; mais le Gouverneur ne le jugea pas à propos. Le sieur

le Févre y alla; il posta ses gens dans la costiere du parc, vis à-vis l'endroit où les Anglois travailloient à retirer nos chaudieres, & fit sur eux des décharges si meurtrieres, qu'il les obligea d'abandonner ce qu'ils avoient commencé, & de se retirer après avoir perdu plusieurs des leurs, & eu beaucoup de blessez. Nous en fûmes quittes pour cinq chaudieres qu'ils avoient déja emportées, avant que le sieur le Févre fût arrivé; on mit les autres dans des endroits plus sûrs, & nous les trouvâmes après la retraite des ennemis. 1703.

Nous eûmes en deux jours onze deserteurs; ils dirent tous qu'il y avoit beaucoup de malades dans leurs Troupes, & que sans la crainte qu'ils avoient de rencontrer les Negres armez, il deserteroit beaucoup de monde. On proposa à M. Auger de faire semer des billets aux environs de leur camp, pour les exciter à deserter, & leur donner des signaux; il eut des raisons pour ne le pas faire.

Le Dimanche premier Avril, le sieur le Févre étant sorti du camp avec ses deux Compagnies, rencontra à mille pas au-dessus du Bourg trois compagnies Angloises, qui alloient vers les habi-

1703. tations des Carmes & du sieur du Query ; il envoïa un de ses hommes avertir les Negres qui étoient à quelque distance de lui, de le venir joindre, en passant au travers des cannes brûlées, afin de prendre les ennemis en flanc ; il s'avança ensuite sur le bord d'une petite ravine, & commença à faire feu sur les Anglois, ceux-ci se voïant trois fois plus forts que lui, voulurent l'envelopper, mais les Negres étant venus d'un côté, & le sieur du Pont Lieutenant de Cavalerie de la Cabesterre s'étant trouvé par hazard de ce côté-là avec 25. ou 30. hommes, les Anglois furent poussez si vivement de tous côtez, que sans un secours considerable qui les vint dégager, pas un ne seroit retourné en leur camp ; ils laisserent trente-sept morts sur la place, & environ vingt blessez, dont les Negres prirent soin ; on leur fit quatre prisonniers, & nous n'eûmes que deux hommes blessez. Il faut convenir que c'est un grand avantage de bien sçavoir le païs : nos gens étoient toûjours à couvert pendant que les Anglois qui ne le connoissoient pas, tomboient à tous momens dans les embuscades que les nôtres leur dressoient.

Un parti Anglois est défait par le sieur le Févre.

Un des Negres de notre maison tua

un Officier Anglois, & emporta son Esponton, son Epée & son Haussecol, il m'apporta ces trois piéces, qui penserent être cause d'un démêlé, parce qu'un de nos Officiers les lui demanda, & le menaça de le maltraiter s'il ne les lui apportoit; le Negre m'en vint faire ses plaintes, & me dit resolument que si l'Officier levoit la main sur lui il le tueroit. Je le connoissois tout propre à le faire comme il le disoit, & à s'aller rendre ensuite aux Anglois; je lui dis de n'en rien craindre, & que je parlerois à cet Officier : en effet je le rencontrai le même jour chez le Gouverneur, & je lui dis, que s'il vouloit avoir des armes des Officiers Anglois, il falloit qu'il prît la peine de les aller tuer, & que je le priois de ne plus penser à celles que mon Negre avoit gagné, parce qu'elles étoient en de bonnes mains. Le Gouverneur lui dit qu'il avoit tort, & lui montra le danger auquel il s'exposoit. 1703.

Les Anglois battent le Cavalier.

Le Lundi 2. Avril, les Anglois démasquerent leur batterie, & après qu'un d'eux nous eût crié, bon jour Messieurs les François, ils commencerent à tirer sur le Cavalier du Fort; leur batterie n'étoit d'abord que de cinq pieces de

douze, & de dix-huit livres de balle;
1703. ils l'augmenterent juſqu'à onze pieces de differens calibres ; elle étoit placée dans le premier enclos des Jeſuites, éloignée du Cavalier d'environ 450 pas, meſure du païs, c'eſt-à-dire, 225. toiſes; ils firent à droit & à gauche des parapets pour la défendre; ils avoient ſix pieds de hauteur avec une banquette, le tout compoſé de piquets claïonnez, pour ſoûtenir la terre dont le milieu étoit rempli : c'étoit-là qu'ils tenoient leur mouſqueterie qui tiroit auſſi vivement qu'inutilement ſur le Fort, & ſur le Cavalier.

Notre canon qui fut très-bien ſervi rallentit bientôt le feu du leur ; dès ce même jour il briſa deux de leurs pieces, & notre mouſqueterie qui bordoit les parapets du Fort, les incommoda beaucoup.

Le Mardi 3. Avril ils eurent le bonheur de briſer une de nos pieces de fonte, qui étoit dans le Cavalier, de caſſer la jambe à un de nos Canoniers, de tuer un Soldat, & d'en bleſſer deux autres : c'eſt le plus grand dommage que leur batterie nous ait cauſé ; car quoiqu'elle fit quelquefois un feu aſſez vif, leurs Canoniers pointoient ſi mal, que

J'ai vû souvent que d'onze volées de canon pas une ne donnoit dans le Cavalier. On retira la piece de bronze, & on en mit une de fer en sa place. 1703.

CHAPITRE VI.

Arrivée du secours de la Martinique, & ce qui se passa jusqu'à l'abandonnement du Fort.

ON eut avis le même jour 3. Avril que le secours que nous attendions de la Martinique, étoit arrivé au Port Sainte Marie de la Cabesterre; il nous joignit le lendemain sur le midi; il étoit composé de deux compagnies de la Marine, chacune de 60. hommes, de quatre compagnies de Milices, & de six compagnies de Flibustiers; ces douze Compagnies faisoient huit cens vingt hommes, dont on en laissa cent vingt à Sainte Marie, tant pour garder les barques, & pour conserver ce poste, qui pouvoit être insulté par quelque détachement des vaisseaux ennemis, que pour garder les prisonniers & les deserteurs, dont on ne voulut laisser au-

1703. cun dans le camp, de crainte que leur déſertion ne fût une feinte pour reconnoître ce qui ſe paſſoit chez nous, & en aller enſuite inſtruire nos ennemis.

Le ſieur de Gabaret Lieutenant Général des Iſles.

Ce ſecours étoit commandé par M. de Gabaret nouveau Lieutenant Général des Iſles, & Gouverneur de la Martinique ; c'étoit un homme de plus de ſoixante ans, fort caduc, & fort incommodé, & nullement propre dans l'âge & dans l'état qu'il étoit à ſe charger d'une pareille commiſſion ; il avoit été autrefois Capitaine de Cavalerie ; ſon frere aîné, qui étoit Général des armées Navales du Roi, lui avoit fait avoir le Gouvernement de la Grenade, & enſuite celui de la Martinique, qui lui avoient ſervi à s'enrichir prodigieuſement par le commerce qu'il y avoit fait ; il étoit d'une taille mediocre & aſſez remplie ; il avoit une balafre au viſage, & grimaçoit beaucoup en parlant ; bon homme au reſte.

Il avoit avec lui les ſieurs de Boisfermé Gouverneur de Marie-galante, de Valmeinier, & du Parquet Lieutenant de Roi : ce dernier étoit de la famille de feu M. du Parquet Seigneur de la Martinique, & Bienfaiteur de notre miſſion.

Les deux Compagnies de la Marine étoient commandées par les sieurs de la Rocheguyon, & de la Tournerie. Le premier étoit un petit homme parfaitement bien fait dans sa taille, d'une phisionomie ouverte & agréable; il avoit de l'esprit, de la politesse, du feu, & de la valeur à revendre; il étoit fort obligeant, mais si délicat sur le point d'honneur, qu'il falloit agir avec beaucoup de circonspection quand on traitoit avec lui. Le second étoit Creolle de Saint Christophe, & un des enfans du sieur de la Guarigue premier Capitaine de cette Isle: j'en ai parlé dans la quatriéme partie de ces Mémoires. 1703.

Le sieur de la Rochegüion.

Les Compagnies de Milice étoient commandées par les sieurs du Buc, Colart, Saint Amour, & Renaudot. J'ai parlé du premier dans d'autres endroits, j'ajoûterai seulement ici que quand les belles actions de son Pere ne lui auroient pas procuré des Lettres de Noblesse, les siennes suffisoient pour en meriter à toute sa famille. Les sieurs Colart & de Saint Amour étoient des Officiers de la Martinique qui s'étoient distinguez dans toutes les guerres passées. Le Roi a recompensé leur valeur par des lettres de Noblesse; & on leur doit

1703. rendre cette justice qu'ils les ont très-bien merité.

A l'égard des Flibustiers, dont le sieur Lambert commandoit la premiere Compagnie, je n'avancerai rien de trop, quand je dirai que c'étoit un des plus braves Corsaires, & un des plus honnêtes hommes que nous aïons eu aux Isles. Les sieurs Questel, Breart, Daniel, Lauriol & Mayeux qui commandoient les autres Compagnies, étoient de très-braves gens, qui augmenterent en cette occasion la juste reputation qu'ils s'étoient acquise par une infinité de belles actions.

Dès que ces Troupes furent arrivées, on fit entrer dans le Fort les deux Compagnies de la Marine qui venoient d'arriver, avec celle de Milice du sieur Chevalier Conseiller en notre Conseil Souverain, parce que lui & son Lieutenant le sieur Filassier, étant membres de cet illustre Corps, ils s'avoisinoient davantage de la Noblesse de nos Officiers de Marine. On en fit sortir les trois autres Compagnies de Milice que l'on repartit avec les Troupes arrivées de la Martinique le long des retranchemens du bord de la Mer, & de la Riviere des Gallions.

M. de Gabaret s'étoit imaginé que son arrivée jetteroit tant de terreur dans les cœurs des Anglois qu'elle les obligeroit à lever le siége, comme feu le Marquis de Ragni, Gouverneur Général des Isles l'avoit fait lever douze ans auparavant au Pere du Général Codrington qui nous attaquoit. Ce fut dans cette flateuse idée que deux Trompettes qu'il avoit amené, deux Phifres, & nombre de Tambours annoncerent son arrivée aux Anglois, se faisant entendre, & passant & repassant avec affectation sur la hauteur derriere le Fort, d'où ils pouvoient être vûs de la Batterie des ennemis; mais ce grand bruit ne les épouvanta point; on remarqua au contraire, que leur Batterie n'avoit point été aussi-bien servie, qu'elle le fut ce jour-là, ni le feu de leur mousqueterie plus vif, & plus continuel. 1703.

Projet d'une entreprise sur la Batterie des Anglois.

On resolut cependant de ne pas laisser tant de braves gens inutiles, de crainte que leur ardeur ne se refroidît. On détermina de faire une sortie de douze cens hommes, pour enlever la Batterie des ennemis, & les chasser du Bourg, & même de l'Isle, si l'occasion s'en présentoit. Une partie des Troupes devoit passer la Riviere des Gal-

1703. lions au dessus du Fort, pendant que l'autre débouchetoit par le passage ordinaire du bord de la Mer.

Le Jeudi Saint 5. Avril on assembla les huit cens hommes qui devoient attaquer la Batterie dans la Savanne des Religieux de la Charité. L'ordre fut envoïé au Fort de redoubler le feu du canon & de la mousqueterie, & de tirer sur le Bourg de tous côtez. Les Troupes qui étoient postées le long des Retranchemens du bord de la Mer étoient assemblées dans le fond de la Riviere, prêtes à se joindre à celles qui devoient sortir du Fort. Comme je devois marcher avec ces dernieres, je m'étois avancé jusqu'au Fort. Après avoir attendu fort longtems, on envoïa voir à quoi il tenoit que les 800. hommes ne fussent pas encore passez, & on apprit que nos Généraux avoient oublié de s'informer, s'il y avoit un chemin pour passer la Riviere en cet endroit-là, & que ne s'y en étant point trouvé, on avoit remis la partie à une autrefois, parce qu'il étoit trop tard pour aller par le passage du haut de la Riviere; de sorte que nous fûmes contraints de renguainer toutes les proüesses que nous voulions faire, & de nous retirer au camp, en mur-

murant beaucoup contre notre Lieutenant Général. 1702.

Le hazard fit le lendemain une partie de ce qu'on avoit voulu faire le jour précédent, & on auroit peut-être encore mieux réüſſi, ſi on avoit ſçû ſe ſervir de l'occaſion qui ſe préſenta.

Le ſieur le Févre étant ſorti avec ſes deux Troupes, pour apprendre des nouvelles des ennemis, trouva un corps de quatre à cinq cens hommes, qui étoit dans le chemin des hauteurs. La partie étant trop inégale, le ſieur le Févre prit le parti de ſe battre en retraite juſqu'à un lieu appellé l'Eſperance, qui aïant la Riviere des Gallions à gauche, une Ravine aſſez difficile à droite, & une muraille de pierres ſéches pardevant, étoit un poſte avantageux pour n'être pas enveloppé, & pour attendre le ſecours qu'il envoïa demander.

Le ſieur de Bois-Fermé, qui commandoit alors le poſte du paſſage de Madame, ſortit auſſitôt avec toutes ſes Troupes, qui pouvoient faire trois cens hommes, pour le ſoutenir. Les ſieurs du Parquet & de Valmeinier, qui ſe trouverent de ce côté-là, y allerent auſſi, & non-ſeulement on repouſſa vivement les ennemis, mais on les mena toûjours

Combat entre les François & les Anglois.

1703. battant juſques bien au-deſſous de l'Eſperance, & juſqu'à la vûë du Bourg; ils reçurent dans ce moment un ſecours de ſept à huit cens hommes; & à voir les mouvemens qu'il y avoit parmi eux, il ſembloit qu'il y alloit avoir une affaire générale; ils repouſſerent nos gens à leur tour, juſqu'à la même Savanne, où ils firent ferme, & ſe battirent très-bien, quoique les ennemis fuſſent deux fois plus forts qu'eux. Le ſieur Lambert y étant accouru avec ſa Compagnie, & les ſieurs du Buc & Colart avec les leurs, ils prirent les ennemis en flanc, & les firent ployer; & s'étant tous unis, ils mirent l'épée à la main, & donnerent ſur les Anglois avec une extrême vigueur: comme ceux-ci venoient de recevoir un nouveau renfort, ils tinrent plus ferme qu'à l'ordinaire, & diſputerent le terrain fort longtems; ils furent enfin obligez de céder, de ſe retirer aſſez en déſordre, & de nous laiſſer le champ de bataille couvert de leurs morts & de leurs bleſſez; mais cet avantage nous couta cher, puiſque nous y perdîmes le brave le Févre. On s'aperçût que les Anglois s'étoient ralliez derriere une piece de cannes qui n'avoit point été brûlée; on

y mit le feu, & on les fit déloger de cet endroit : cependant la soif & la lassitude obligerent les deux partis à se reposer à cinq cens pas les uns des autres. On se servit de ce tems pour transporter le corps du sieur le Févre, & de deux autres qui avoient été tuez, & huit à dix blessez, que nous avions eu dans ces trois chocs. 1705.

J'étois au Fort quand l'action commença ; M. de la Malmaison me pria d'aller trouver le Lieutenant Général de sa part, & de lui dire que l'occasion étoit la plus belle du monde d'enlever la batterie des ennemis, & de ruiner leurs travaux, puisqu'il paroissoit qu'il n'y avoit que très peu de monde ; & que par le nombre des Compagnies qui avoient marché en haut, il sembloit qu'ils eussent oublié qu'ils avoient des ennemis en bas ; il me pria aussi d'avertir les Officiers que je trouverois sur ma route du sujet de mon voïage, afin qu'ils tinssent leurs gens en état d'agir au premier commandement ; je n'y manquai pas, & le bruit s'en étant répandu dans les postes du bord de la Mer, on prit les armes avec tant de bonne volonté, qu'avant que je fusse au haut du Morne, il y avoit plus de quatre cens

1703. hommes de l'autre côté de la Riviere qui attendoient avec impatience l'ordre de donner sur les ennemis.

Je trouvai le Lieutenant Général avec M. Auger qui regardoient le combat, la Riviere entre deux ; je fis ma commission, & M. Auger l'appuia de toutes ses forces ; il vouloit aller se mettre à la tête des Troupes, pour enlever la batterie des ennemis, & les chasser du Bourg, pendant que la plus grande partie étoit occupée à une bonne lieuë plus haut. M. de Gabaret répondit d'abord qu'il étoit trop tard (quoiqu'il ne fût encore que midi) & qu'il seroit nuit avant que les Troupes fussent en état. Je lui répondis qu'elles l'étoient, & que sur ce que j'avois dit aux Officiers de la part de M. de la Malmaison, de faire tenir leurs gens prêts à exécuter ses ordres, s'il jugeoit à propos de profiter de l'occasion, ils n'attendoient que son commandement pour agir. Il se fâcha beaucoup, & repeta plus de dix fois que personne n'avoit droit de faire prendre les armes que lui, qu'il sçavoit son métier, & qu'il n'avoit pas besoin de conseil ni d'avis. M. Auger lui dit qu'il s'agissoit du service du Roi, & de la conservation de l'Isle ; il le pria de re-

Faute de Lieutenant Général.

mettre ſes réfléxions à une autre fois, & de trouver bon qu'il s'allât mettre à la tête des Troupes du bord de la Mer, ou de l'y accompagner, s'il vouloit commander en perſonne; mais il n'y eut pas moyen de lui faire entendre raiſon là-deſſus; il y eut entre eux de groſſes paroles, & ils ſe ſéparerent fort mécontens l'un de l'autre. 1703.

Je m'en retournai au Fort rendre compte à M. de la Malmaiſon de ce qui étoit arrivé pendant que M. de Gabaret envoïa ordre à nos Troupes, qui avoient recommencé le combat, de ſe retirer dans les Retranchemens du paſſage de Madame.

Les Anglois voïant cette retraite hors de ſaiſon, crurent que c'étoit une feinte pour les attirer dans quelque embuſcade, & cette prévention donna à nos gens le loiſir de ſe retirer ſans être pourſuivis. A la fin les Anglois s'avancerent en gens qui ſe défioient de quelque ſurpriſe, & ſe poſterent enfin ſur la hauteur, à la gauche de la Riviere des Gallions, vis-à-vis de notre Retranchement qui étoit à la droite.

Ils faiſoient porter dans leur premier rang un miroir concave, qui paroiſſoit de quinze à ſeize pouces de diametre, Miroir concave des Anglois.

1703. attaché au bout d'un bâton de 12. à 15. pieds de longueur. Je croi qu'ils ſe ſervoient de cet inſtrument pour découvrir les embuſcades qu'on auroit pû leur dreſſer dans les cannes brûlées, & les ravinages qui étoient aux environs du lieu où l'on ſe battoit. Nous crûmes tous que c'étoit une invention du Général Codrington, ou de ſon Miniſtre, qui ſe piquoient tous deux d'être de grands Machiniſtes.

La ſituation de notre Retranchement ſur le penchant de la Coſtiere avoit obligé de le faire à deux étages, ce qui n'empêchoit pas qu'ils ne fuſſent commandez par la hauteur oppoſée. J'avois tracé, & fait commencer un troiſiéme étage qui commandoit abſolument cette hauteur, comme je l'ai dit ci-devant; on y devoit même placer deux petites pieces de canon; mais on avoit depuis changé la deſtination de ces deux pieces, & on avoit negligé de faire un parapet. Tout ce que purent faire nos gens, qui étoient dans les deux Retranchemens, pour ſe couvrir du feu des Anglois, fut de s'aſſeoir ſur la banquette de leurs parapets, parce que dans cette ſituation les ennemis ne les pouvoient découvrir: ceux qui étoient au plus bas étage ti-

roient dès que les Anglois vouloient s'approcher du bord de la Falaise, & firent culbuter quelques-uns de ces curieux de ce qui se passoit chez nous. M. Auger m'avoit chargé de le venir trouver après que j'aurois rendu réponse à M. de la Malmaison ; je retournai donc en diligence, & bien m'en prit d'avoir un bon cheval ; je le trouvai qui assembloit du monde ; il s'en trouva 35. ou 40. qui avoient leurs chevaux, il me pria de les conduire au lieu où j'avois tracé le troisiéme Retranchement, le plus vîte qu'il se pourroit, pendant qu'il y alloit faire marcher des gens de pied. Nous y fûmes, nous laissâmes nos chevaux au commencement du bois, je leur montrai le poste, chacun se couvrit d'un arbre, & on commença à faire feu sur les Anglois, qui ne s'attendoient point du tout à cette nouvelle batterie, & qui ne voïant personne, étoient contraints de faire leurs décharges du côté qu'ils voïoient partir le feu ; insensiblement le nombre de ceux qui nous joignirent se trouva si grand, & leur feu si superieur à celui des ennemis, qu'ils furent obligez de se jetter dans un petit vallon derriere cette hauteur, après avoir perdu beaucoup de monde. 1703.

1703. Quelques-uns de nos jeunes gens ſortirent alors du Retranchement d'en-bas, ſous prétexte d'aller prendre de l'eau à la Riviere, la paſſerent, monterent le morne, & firent feu ſur les Anglois; ceux qui étoient plus âgez, & plus ſages marcherent après eux, pour les ſoutenir, & malgré le ſieur de Bois-Fermé tout ſon détachement le quitta, paſſa la Riviere, & alla attaquer les ennemis. Les Troupes qui ſe trouverent ſur la hauteur de la Falaiſe, où devoit être le troiſiéme Retranchement, voïant leurs compatriotes paſſez, quitterent tout d'un coup M. Auger, & allerent joindre les autres, & tous enſemble pouſſerent les ennemis au-de-là de la Savanne de l'Eſperance. J'étois auprès de M. Auger à regarder ce jeu, il faiſoit ſemblant d'être fort en colére de ce qu'on déſobéïſſoit ainſi au Lieutenant Général; mais il étoit facile de s'appercevoir qu'il en avoit une joie extrême; il envoïa ſeulement un Aide de Camp leur dire de ſa part de ne pas s'engager davantage, & de ſe maintenir dans le poſte de l'Eſperance, où je les allai joindre du conſentement du Gouverneur, qui me dit qu'il auroit ſoin qu'on nous envoïât des vivres & des munitions. Il

étoit presque nuit quand j'arrivai, & c'est ce qui avoit précipité la retraite des Anglois, qui se voïant à plus d'une lieuë de leur camp, dans un païs coupé qu'ils ne connoissoient pas, avoient peur de tomber dans quelques grosses embuscades, & d'être entierement défaits, comme il seroit arrivé, si nous avions été bien conduits. Je felicitai nos gens sur leur valeur; il vint des vivres, nous mangeâmes, & passâmes la nuit le plus agréablement du monde. 1703.

Nous allâmes dès qu'il fût jour sur les lieux où l'on s'étoit battu, nous comptâmes cent quatte-vingt-treize morts; un peu après nos Negres en trouverent encore six dans une case avec deux blessez qui expiroient; on en trouva encore une trentaine dans les cannes, & plusieurs blessez qui s'étoient jettez dans une petite Ravine, en attendant le secours de leurs gens, de sorte que cette journée coûta plus de trois cens hommes aux Anglois, sans compter les blessez qu'ils remporterent avec eux. Morts & blessez des deux partis.

Nous n'eûmes cependant que cinq morts, & quinze blessez; le pauvre Sanson Maître de la barque, qui m'avoit rapporté de Saint Domingue, reçut un coup de fusil au travers du corps,

1703. qui ne lui toucha ni les os, ni les parties nobles ; mais pendant qu'on le pensoit dans une baraque du Retranchement, il eut un autre coup, qui lui perça la cuisse. Il déserta onze Soldats Irlandois du Regiment qui étoit en garnison à Saint Christophe, ils dirent tous qu'on n'avoit laissé que 25. Soldats avec un Sergent dans le Fort de la grande rade de cette Isle, & cinq ou six Habitans dans celui de la Souphriere ; de sorte que si on avoit envoié cinq ou six cens hommes à Saint Christophe, on auroit pris les deux Forts avant que les Anglois qui nous assiégeoient en eussent eu la nouvelle. M. Auger en écrivit fort pressamment à M. de Machaut : c'étoit une belle occasion à ce nouveau Gouverneur Général de signaler son arrivée ; il avoit deux vaisseaux de guerre, six ou sept autres vaisseaux marchands, dont le moindre avoit 24. canons, & de bonnes barques Corsaires ; il pouvoit tirer mille hommes de la Martinique, & faire cette expedition en 24. heures, étant une fois arrivé à Saint Christophe ; il eut ses raisons pour ne le pas faire, dans lesquelles je ne dois pas entrer.

Il ne se passa rien de considerable depuis ce jour-là jusqu'au Mercredi 10. Avril,

Avril, parce qu'il n'y eut plus que la Compagnie des Negres qui sortit pour inquiéter les ennemis ; celle des Enfans perdus avoit été donnée après la mort du sieur le Févre au sieur Jolly son Lieutenant ; c'étoit un jeune homme nouvellement venu de France, qui se faisoit tout blanc de son épée. Nos Creolles qui étoient moins bien partagez que lui du côté de la langue, mais qui prétendoient l'être mieux du côté de la valeur, ne voulurent plus servir sous lui, & rentrerent presque tous dans les compagnies de leurs quartiers ; de sorte que le Capitaine Jolly eut bien de la peine à ramasser 35. ou 40. hommes, pour former sa Compagnie, & pour surcroît de malheur les Negres ne voulurent pas lui obéïr, & on ne jugea pas à propos de les y contraindre. 1703.

Les Anglois profiterent mieux que nous du tems, & à force de tirer, ils nous briserent encore deux pieces dans le Cavalier, nous tuerent trois hommes, & en blesserent cinq ou six : ils abbatirent deux Merlons, presque au ras de la Genoüilliere, & endommagerent beaucoup le troisiéme. Ce mauvais succès fit taire notre canon du Cavalier ; il n'y en avoit plus qu'une piece

1703. qui battoit sur le Bourg, qui pouvoit servir si les ennemis en fussent venus à un assaut général ; & les deux piéces qui battoient dans la campagne qui nous étoient inutiles. Une des trois pieces qui étoient sur la terrasse, attenant le Donjon creva sans blesser personne, quoiqu'il y eût dix ou douze personnes aux environs. Les Anglois battirent donc le Cavalier tout à leur aise, n'étant plus incommodez que de notre mousqueterie, qui faisoit sans cesse un très-grand feu sur eux ; mais avec toutes leurs canonades ils ne pouvoient faire autre chose, que de ruiner le reste du troisiéme Merlon jusqu'à la Genoüilliere ; car leur batterie ne pouvoit pas découvrir plus bas à moins qu'ils ne l'avançassent jusques sur le bord du fossé, ce qu'ils ne pouvoient faire sans ouvrir une Tranchée, & cela leur étoit presque impossible ; parce que tout le terrain aux environs du Fort est une espece de roc ou de tuf très-dur, sur lequel il n'y a pas un pied de terre dans le meilleur endroit ; & ils manquoient de tout ce qui étoit necessaire pour se couvrir en approchant jusques-là.

Ils firent une batterie de deux pieces sur une des Plate-formes devant la mai-

son des Jesuites, pour ruiner le Donjon, entrepriſe fort inutile, & qui ne les conduiſoit à rien, puiſque la ruine entiere du Donjon, quand ils en ſeroient venus à bout, ne leur auroit pas fait une ouverture d'un pouce de large, pour entrer dans le Fort, parce qu'il y avoit devant le Donjon une courtine avec deux angles ſaillans, & une demie lune qui couvroit la courtine. Nous jugeâmes qu'ils ne vouloient faire autre choſe, que ruiner cet édifice, en achevant de conſumer le reſte de leurs munitions; après quoi ils prendroient le parti, ou de donner un aſſaut général, ou de ſe retirer. Ce dernier parti étoit le plus facile à exécuter: car pour le premier il n'étoit pas praticable, puiſque de leur batterie, qui étoit le lieu le plus proche où ils pouvoient s'aſſembler juſqu'au bord du foſſé, il y avoit au moins quatre-cens cinquante pas qu'il falloit faire tout à découvert devant des gens couverts d'un bon foſſé, & d'un parapet, dont leur canon n'avoit pas enlevé une ſeule pierre, qui pouvoient être ſoutenus de toutes nos Troupes, & rafraîchis à tous momens avec d'autant plus de facilité qu'outre la porte ordinaire, nous avions une ouverture à côté 1703.

1703. du Donjon, & le chemin qui descendoit à la riviere.

Malgré toutes ces considérations M. de Gabaret resolut de faire sauter le Donjon, & d'abandonner le Fort, fondé sur ce que les ennemis pourroient l'emporter par assaut, & tailler en pieces toutes les Troupes qui étoient dedans; il dit son dessein à M. Auger, qui s'y opposa de toutes ses forces, & qui le voïant déterminé à cela, me le dit, & me pria d'en aller donner avis à M. de la Malmaison, afin qu'il vint trouver le Lieutenant Général, & qu'il tâchât de lui faire changer de dessein; j'y allai aussitôt, & j'eus beaucoup de peine à lui persuader que je lui parlois serieusement. Il me crut à la fin, & sortit aussitôt, & s'en alla trouver M. de Gabaret; il lui dit qu'il venoit s'éclaircir d'un bruit qui s'étoit répandu, qu'il vouloit abandonner le Fort; M. de Gabaret lui répondit que cela étoit vrai, & qu'il lui en envoieroit l'ordre dès le soir même. M. de la Malmaison lui dit qu'avant d'en sortir il feroit ses protestations, & que tous ceux qui étoient avec lui en feroient de même, & qu'ensuite on verroit qui auroit tort. Monsieur de Gabaret se fâcha beaucoup, il se plaignit

Projet d'abandonner le Fort.

qu'il ne trouvoit par-tout que de la désobéissance, & menaça de reprendre les Troupes qu'il avoit amené, & de s'en retourner à la Martinique : on lui répondit qu'il étoit le maître, & qu'il n'avoit que faire d'amener tant de monde pour abandonner une place qui étoit encore en son entier, & qu'on défendroit fort bien sans lui. On peut croire que cette scene ne se passa pas sans qu'il y eût des paroles dures, & même des menaces de part & d'autre ; à la fin M. de la Malmaison s'en retourna au Fort. 1703.

Sur les sept heures du soir le Major vint lui dire de faire sortir les Troupes, à la reserve des deux compagnies de Maisoncelle, & de du Chatel, & d'évacuer entierement le Fort au premier mouvement que les Anglois feroient pour venir à l'assaut.

M. de la Malmaison qui ne cherchoit qu'à gagner du tems, entretint fort longtems le Major, & à la fin il lui demanda où étoit cet ordre ? Le Major lui répondit qu'il venoit de le lui dire : cela ne suffit pas, repliqua le Lieutenant de Roi, dans une affaire de cette consequence, où je puis être recherché pour avoir abandonné cette place sans raison, sans

1703. neceſſité, & contre tout ce que l'honneur, la fidelité & le bon ſens peuvent dicter; il faut un ordre par écrit des mieux ſpecifiez, & qui ne ſoit point conditionnel: vous pouvez mourir, & n'être plus en état de dire ce que vous me dites à préſent de la part du Lieutenant Général. Le Major s'en retourna, & revint deux heures après avec l'ordre par écrit. On fit ſortir les deux Compagnies de la Marine de la Martinique, mais les habitans dirent qu'il étoit trop tard, & qu'ils vouloient tenir compagnie au Lieutenant de Roi.

Cette affaire cauſa un grand remuement dans notre camp. Les habitans s'aſſemblerent, & allerent trouver le Gouverneur; il fit ce qu'il pût pour les appaiſer, en leur diſant les raiſons qu'avoit M. de Gabaret, dont la plus apparente étoit la conſervation des habitans, & des Troupes qu'il ne vouloit pas expoſer à être maſſacrez, s'ils étoient emportez d'aſſaut: on lui répondit que le Fort étoit au même état, à peu de choſe près, qu'il étoit lorſque les Anglois étoient venus; que s'ils avoient crû le pouvoir prendre d'aſſaut, ils auroient riſqué de le faire dès le premier jour, ſans ſe faire tuer ſept à huit cens

hommes, depuis qu'ils étoient à terre ; 1703.
que ne l'aïant pas fait, c'étoit une marque qu'ils ne le croïoient pas faisable ; qu'ils n'étoient ni plus durs, ni plus braves que les François, & qu'on avoit vû dans les actions qui s'étoient passées, qu'ils n'étoient pas plus pressez de mourir que les autres. On le pria ensuite de considerer que si on abandonnoit le Fort, on ôteroit le courage aux habitans, que les Anglois pourroient s'y maintenir, nous suivre pied à pied, se rendre maîtres du reduit, & obliger la colonie de se retirer dans les bois, ou à traitter avec eux ; comme le bruit s'étoit répandu que c'étoit les Troupes de la Marine qui ne se trouvoient pas assez en sûreté dans le Fort, qui avoient inspiré ce dessein à M. de Gabaret, les Habitans offrirent d'y entrer en leur place, & de le défendre jusqu'à la derniere extrémité. M. Auger qui étoit convaincu autant qu'eux de la vérité de ce qu'ils lui disoient, leur dit d'aller trouver le Lieutenant Général, mais que pour lui il ne vouloit point se mêler de cette affaire.

Le Mercredi onze j'allai au point du jour trouver M. Auger ; je lui dis que les Habitans prenoient les armes, &

1703. s'attroupoient, & qu'il étoit à craindre qu'ils ne se portassent à quelque violence, si M. de Gabaret persistoit à vouloir abandonner le Fort : il me dit que si je voulois lui aller parler, je lui ferois plaisir ; j'y allai aussitôt accompagné de plusieurs Officiers de Milice qui me prierent de porter la parole. Il reçût d'abord fort mal ce que je lui dis, mais je lui représentai si vivement le désordre qui alloit arriver, si on ne contentoit les Habitans, qu'il consentit enfin à garder le Fort ; mais il faut, dit-il, que les Habitans en partagent le peril avec les Troupes du Roi : On lui répondit que les Habitans souhaitoient l'avoir tout entier, & on le pressa si vivement, que je croi qu'il y auroit consenti, si le Major ne lui eût représenté que ce seroit un affront pour les Troupes du Roi si on les retiroit du Fort. Hé bien ! ajouta-t-il, il faut les y faire retourner avec autant de Milices. L'ordre en fut expedié, je vins en apporter la nouvelle au Gouverneur, & de-là la porter au Fort.

Comme j'étois à cheval, & que mon Negre ne m'avoit pû suivre, j'attachai mon cheval à une palissade du Fort ; mais un boulet de canon aïant donné

dans la charpente du Donjon, & fait tomber quelques essentes, il eut peur, rompit sa bride, & prit le chemin du Bourg, je courus après lui, sans penser au danger auquel je m'exposois; un second coup de canon le fit arrêter, & me donna le loisir de le reprendre, & de m'en retourner au Fort, où je trouvai mon Negre à qui je le donnai. 1703.

Ce contre-tems retarda un peu la joie qu'eut le Lieutenant de Roi, quand je lui appris que les Troupes alloient rentrer. Il me demanda comment la chose s'étoit passée, je la lui contai, & il me dit, soïez sûr qu'avant qu'il soit quatre jours, nous serons dans la même peine, & que par pique contre M. Auger, & contre moi, M. de Gabaret fera sauter le Donjon, & abandonnera le Fort. Le Major étant arrivé là-dessus, pour lui dire que les Troupes montoient, M. de la Malmaison voulut faire croire aux ennemis, que c'étoit une augmentation de Troupes que l'on mettoit dans le Fort, & pour cet effet il fit abaisser le Pont-levis, & les fit entrer par la grande porte, tambour battant, & les Milices avec leurs Drapeaux déploïez. Outre les deux Compagnies de la Marine, on fit entrer celles de Celleron, de Heur-

Les Troupes sortis du Fort y rentrent.

taut & de Loſtau, qui faiſoient encore
1703. 286. hommes, y en aïant eu quelques-uns de tuez, & de bleſſez, & d'autres qui étoient malades.

Je retournai chez le Gouverneur, que je trouvai accompagné de tous nos Officiers de milice qui étoient dans la joie de ce que les Troupes étoient rentrées dans le Fort; il leur dit qu'il ſouhaitoit que leur joie fût de longue durée. Je lui dis que M. de la Malmaiſon ne le croïoit pas; ni moi auſſi, me dit-il, & j'en ſçai la raiſon.

Nous nous mîmes à table après cela, & à peine y étions-nous qu'on vint lui dire, que ſon Neveu le ſieur Domonville venoit d'être tué d'un coup de canon: M. Auger dit auſſi-tôt, Dieu lui faſſe miſericorde, c'eſt le ſort de ceux qui vont à la guerre; je ſuis fâché de ſa mort, mais il eſt mort en ſervant ſon Prince. Nous nous levâmes, pour aller voir comment il étoit. Un Negre vint dans ce moment qui nous dit avec ſimplicité qu'il n'étoit pas mort, parce qu'il avoit eu le boulet dans le ventre; je n'aurois pû m'empêcher de rire de cette naïveté dans une autre circonſtance; cependant il avoit raiſon, car ſi le boule lui avoit donné dans la tête, il l'auroi

tué. Nous le trouvâmes assis sur le bord du chemin qui ne pouvoit encore parler, & qui respiroit avec peine ; le boulet étoit à quelques pas de-là, il étoit de 18. livres, après avoir touché le Donjon, & être sauté par-dessus la Riviere dans notre Camp, il avoit roulé, & fait quantité de bonds, dont le dernier s'étoit terminé dans le bas-ventre de M. Domonville, qui cependant en fut quitte pour une grosse contusion. Une pauvre Negresse qui faisoit la cuisine à deux cens pas de-là, ne fut pas si heureuse ; un boulet donna sur une pierre, dont les éclats la tuerent ; & j'avois pensé avoir le même sort le mardi de Pâques ; un boulet qui avoit touché dans le Fort, vint donner tout auprès de moi, pendant que j'écoutois la confession d'un homme qui étoit à mes pieds ; je fus tout couvert de terre, & mon pénitent eut les jambes & les cuisses toutes meurtries par les éclats des pierres que le boulet fit sauter. 1703.

Erreur touchant les balles de Mousquet.

Nous fûmes dans une erreur assez particuliere les quatre ou cinq premiers jours que les Anglois commencerent à tirer sur le Fort. La plûpart de leurs balles de mousquet passoient par-dessus, & tomboient dans notre camp. Tout le

1703. monde sçait le siflement que fait une balle, quand elle passe à peu de distance; mais tout le monde ne sçait pas que nous avons de grosses mouches aux Isles qui font à peu-près le même effet; il est vrai qu'on ne les entend jamais la nuit, ni dans toutes les saisons de l'année. Notre surprise étoit que ces prétenduës mouches se faisoient entendre pendant la nuit, & dans une saison où elles n'ont point accoutumé de paroître; nous reconnûmes enfin notre erreur, & nous vîmes que ces prétenduës mouches étoient de belles balles de mousquet. Le premier qui en fit l'expérience, fut un Negre qui en eut le bras percé; il est vrai que la balle demeura dans les chairs, parce qu'elle avoit perdu presque toute sa force.

Le Jeudi 24. Avril M. de Gabaret fit dire à tous les Officiers de milice, aux Conseillers, & aux Superieurs des Communautez Religieuses, de se trouver à la sucrerie des Freres de la Charité, où il avoit quelque chose de consequence à leur proposer.

J'étois au Fort quand on apporta cet avis aux Officiers de milice qui y étoient; nous vîmes bien d'abord de quoi il s'agissoit. M. de la Malmaison

trouva fort mauvais de n'être point appellé, & il avoit raison, il me pria de me trouver à cette assemblée. J'eus de la peine à m'y résoudre, parce que je n'y étois pas appellé; cependant je resolus d'y aller de la part du Lieutenant de Roi, parce qu'aïant visité ce même jour la Breche & le Fossé, & pris les mesures necessaires, pour vuider pendant la nuit, les decombres de la Breche, & faire une retirade en dedans du Cavalier, je pourrois persuader qu'il n'y avoit rien à craindre des Anglois, quand il leur prendroit envie de donner un assaut. 1703.

Il y avoit eu la nuit précédente un mouvement parmi eux, qui avoit fait croire qu'ils en vouloient venir à un assaut, & qu'ils vouloient se servir de la nuit, pour s'approcher du fossé avec moins de risques; mais soit qu'ils eussent veritablement formé ce dessein, soit qu'ils eussent reconnu que l'entrepriſe, qui étoit presque impossible pendant le jour, étoit encore plus perilleuse la nuit; ils s'étoient retirez sans bruit, dès qu'ils eurent senti le feu de nos gens qui borderent d'abord tous les parapets du Fort. L'on sçût le matin par des Déserteurs, que le Général Co-

1703. drington faisoit tous ses efforts pour engager les Colonels à tenter un assaut, mais que ceux-ci le refusoient absolument, & ne vouloient point exposer leurs gens à la boucherie.

Je me trouvai l'après-midi à cette assemblée que l'on honora du nom de conseil de guerre ; M. de Gabaret parut fâché de m'y voir, & me dit qu'on ne m'y avoit pas appellé : je lui répondis que mon emploi, & les services que je rendois au public, m'avoient toûjours donné entrée, & voix déliberative dans les assemblées ; mais que si ma présence lui faisoit de la peine, je me retirerois aussitôt, que j'avois pourtant des choses de conséquence à lui dire, & à toute l'assemblée. Ce peu de paroles augmenta encore ce que ma présence avoit commencé, c'est-à-dire, sa colere, & son embarras ; il commença à se plaindre qu'il trouvoit par-tout des difficultez, qu'on vouloit pénétrer ses pensées, & ses desseins ; qu'après s'être exposé, comme il avoit fait, pour apporter du secours à l'Isle, on le contrediſoit en tout, qu'il sçavoit la guerre, que c'étoit à lui à commander & à répondre de ses ordres. Après bien des repetitions, voïant que perſonne ne lui disoit mot,

il me demanda si j'avois quelque chose à dire : je lui dis qu'oüi ; & après l'avoir salué & toute l'assemblée, je m'assis, & je dis que j'avois visité le matin de ce même jour la Breche du Cavalier, & tous les Fossez, depuis le Cavalier jusqu'à la demie-lune, que les Merlons du Cavalier n'étoient rasez que jusqu'à six pouces au-dessus de la Genoüilliere, & que les decombres, qui étoient tombées dans le Fossé, ne l'avoient pas rempli à la hauteur de trois pieds, de maniere qu'il y avoit encore près de neuf pieds de profondeur vis-à-vis de la Breche, que tout le reste étoit net, que les parapets n'étoient nullement endommagez, non plus que le Retranchement de la citerne découverte ; que vingt hommes pouvoient vuider en six heures de tems les Décombres de la Breche, rien n'étant si aisé ; comme le Major, & les Officiers de milice, qui étoient dans l'assemblée, & qui s'étoient trouvez le matin avec moi dans la visite que nous en avions faite, pouvoient le témoigner ; qu'il restoit encore trois canons dans le Cavalier, qu'on pouvoit braquer dans la Breche, les sacs à terre, les paniers & les futailles étant toutes prêtes, & le Fort étant 1703.

fourni d'un bon nombre de balles de
1703. cotton, pour faire dans un moment des épaulemens, & des tranchées où il en seroit besoin. Je fis voir fort sensiblement la facilité de défendre la Forteresse; & que quand même le Cavalier seroit emporté, nous avions le Retranchement de la citerne pour nous retirer, & pour nous y défendre si on le jugeoit à propos; ou pour passer de l'autre côté de la Riviere des Gallions, sans crainte d'être coupez ni inquiétez dans notre retraite.

On peut croire que je ne manquai pas d'être interrompu bien des fois; & qu'on me fit bien de objections & des questions, le plus souvent inutiles, & hors de propos, & toûjours pleines d'aigreur & d'envie de me voir bientôt finir. Je feignois de ne m'en pas appercevoir, mais M. Auger, auprès duquel j'étois, m'aïant dit tout bas de ne pas pousser les choses plus loin, parce que mon discours excitoit des murmures dans l'assemblée contre le Lieutenant Général; je dis à M. de Gabaret que M. de la Malmaison m'avoit chargé de lui dire, & à toute l'assemblée, que si on prenoit résolution d'abandonner le Fort, il protestoit contre cette résolution, lui &

généralement tous ceux qui étoient avec lui, comme ils l'avoient déja dit au Major, & comme les Officiers de milice, préſens dans l'aſſemblée, s'étoient chargez de le déclarer, attendu qu'il n'y avoit rien à craindre du côté des Anglois, vû le bon état où étoit la Forteresſe, & que je le ſuppliois, & toute l'aſſemblée de ſe bien ſouvenir de ce que j'avois eu l'honneur de leur dire. Je ne rapporte ici que la ſubſtance de mon diſcours, il ſeroit inutile de le mettre ici tout entier; je le finis avec une profonde reverence au Lieutenant Général, & à l'aſſemblée, & je me retirai. 1703.

Ma ſortie fit plaiſir à M. de Gabaret, il commença auſſitôt à haranguer l'aſſemblée; & après quelques coups de langue contre ceux qui vouloient que l'on conſervât le Fort, qu'il eut cependant la diſcretion de ne point nommer, il fit la peinture de l'aſſaut que les Anglois devoient donner au Fort d'une maniere ſi particuliere, que je ne l'aurois jamais voulu croire, ſi tous ceux qui étoient préſens ne m'en euſſent aſſuré. Il dit d'abord que c'étoit une erreur de croire qu'il falloit des boyaux, ou des tranchées, pour s'approcher d'un ouvrage qu'on veut inſulter, quand on

Harangue du Lieutenant Général.

n'en est éloigné que de cinq ou six cens
1703. pas; qu'il sçavoit la guerre, & que les ennemis qui la sçavoient aussi, s'épargneroient cette peine très assurément; qu'ils disposeroient leurs gens par files, dont le front égaleroit la longueur de l'ouvrage, sur lequel ils auroient dessein, que les premiers porteroient des fascines, ceux qui les suivroient des planches larges & assez longues, pour poser sur les bords de l'escarpe & de la contre-escarpe du fossé; qu'après eux viendroient ceux qui porteroient les échelles, & ensuite les gens armez; que les premiers arrivant au Fossé le combleroient de fascines, les seconds y mettroient leurs planches, les autres planteroient leurs échelles, monteroient à l'assaut, passeroient la garnison au fil de l'épée, & se rendroient maîtres du Fort, & ensuite de toute l'Isle. D'où il concluoit que pour éviter ce malheur, il valoit mieux abandonner la place, & se retirer à couvert de la Riviere des Gallions, où les ennemis n'oseroient jamais se présenter; il ajoûta qu'il connoissoit le génie de la nation Angloise, & en particulier celui de leur Général, qui ne cherchoit qu'à faire voir, & à dire dans le monde qu'il avoit empor-

Peinture d'un Assaut selon M. de Gabaret.

té une place où son Pere avoit échoüé ; qu'il falloit contenter sa vanité sans s'exposer à y être forcé d'une maniere qui lui seroit plus honorable, & en même tems fatale à quantité d'honnêtes gens qui périroient, si on s'obstinoit de défendre la Forteresse. 1703.

Un certain personnage qui étoit venu avec lui de la Martinique, le seconda merveilleusement bien dans ce dessein Heroïque, quoiqu'il ne haranguât pas ; on dit qu'il fit plus que s'il avoit harangué ; il parla presque à tous les Officiers de plume & d'épée qui étoient présens : les louanges du Lieutenant Général, son habileté dans la conduite des plus grandes affaires, & la confiance qu'on devoit avoir dans un homme consommé dans le métier de la Guerre, & zelé jusqu'à l'excès pour le bien du public, étoient toûjours à la tête des petits discours, dont il fatiguoit ceux qui ne pouvoient pas s'empêcher de l'entendre ; que sçavez-vous, disoit-il à quelques-uns, c'est peut-être une ruse de guerre, il l'a communiqué à peu de gens. Si j'osois parler, vous conviendriez avec moi que la proposition que fait M. le Lieutenant Général est pleine de bon sens, & marque sa grande expé-

rience, & son profond sçavoir dans l'art
1703. militaire, & que si on perd cette occasion, on ne la retrouvera peut-être jamais.

Malgré tout cela les Officiers de milice se tenoient roides, vouloient conserver la Forteresse, & courir les risques de cet assaut; & tout ce qu'on pût obtenir de quelques-uns fut de s'en rapporter avec le Gouverneur à la prudence du Lieutenant Général. Il est certain que M. Auger fit une très-grande faute en cette occasion, & que s'il avoit voulu tenir ferme avec les honnêtes gens qui faisoient le plus grand nombre, on n'auroit pas commis cette lâcheté qui mit l'Isle à deux doigts de sa perte; mais il étoit nommé Gouverneur de Saint Domingue, & sembloit ne plus se soucier de la conservation de la Guadeloupe, ni des mauvaises manœuvres du Lieutenant Général; de sorte qu'il fut déterminé qu'on abandonneroit le Fort. Les Anglois en furent avertis dès la nuit même par deux Soldats de la Compagnie de du Chatel qui déserterent; mais soit qu'ils ne crussent pas la chose vrai-semblable, soit qu'ils s'imaginassent qu'il y eût de l'artifice dans le peu de secret qu'on avoit gardé dans

cette déliberation, ils se tinrent dans leurs postes, & se contenterent d'user leur poudre & leurs balles sur le Donjon, & sur le Cavalier, auquel ils ne pouvoient plus faire de mal. 1703.

Le Vendredi 13. Avril on envoïa le Major porter au Lieutenant de Roi le résultat du Conseil de Guerre, & donner ordre au sieur Binois d'attacher les mêches aux mines, pour faire sauter le Donjon, & la petite face du Cavalier; quand je dis les mines, il est bon d'expliquer ce que c'est; & pour cela il faut se souvenir de ce que j'ai dit dans un autre endroit, en faisant la description du Fort, qu'il y avoit deux souterrains qui servoient de cachots, pour renfermer les criminels; c'étoit dans ces deux souterrains qu'on avoit mis les poudres, de sorte que toute la préparation de ces mines consistoit à répandre quelques barils de poudre, & à y joindre une sauciſſe, pour y mettre le feu; on prétendoit les faire sauter tous deux en même-tems; on m'en parla, & je dis que la chose manqueroit, si on ne se servoit pas de la même sauciſſe. La suite a justifié mon sentiment, puisqu'on a trouvé toute la poudre d'un des souterrains après la retraite des Anglois.

1703. M. de la Malmaison sortit encore du Fort, & alla trouver le Lieutenant Général, & fit tous ses efforts pour empêcher l'effet de la résolution qui avoit été prise le jour précédent, & voïant qu'il ne pouvoit rien gagner, il s'en retourna, & fit signer une protestation à tous les Officiers qui étoient dans le Fort, & l'envoïa au Lieutenant Général. J'allai dîner chez lui; pendant que nous étions à table on nous vint avertir que deux vaisseaux de guerre avoient levé l'ancre, & s'avançoient du côté de la Riviere des Gallions; un moment après les batteries des ennemis qui n'avoient point tiré depuis près de trois heures, commencerent à faire un feu extraordinaire; nous vîmes aussi que les deux vaisseaux canonoient vivement les Retranchemens de la Riviere des Gallions, & du bord de la mer; cela nous fit juger que les Anglois avoient envie de risquer un assaut. On fit prendre les armes, M. de la Malmaison fit distribuer de l'eau de vie, & ordonna aux Soldats de se tenir assis sur les banquettes, sans se montrer, pour persuader aux ennemis que la plûpart des Troupes étoient sorties; cependant ils ne voulurent pas mordre à cet appas,

Protestation du Lieutenant de Roi contre le Lieutenant Général.

Les Anglois canonnent les Retranchemens de la riviere des Gallions.

ils se contenterent de consommer bien de la poudre & des boulets, sans tuer, ni blesser personne, ni dans le Fort, ni dans les Retranchemens. Les deux vaisseaux s'en retournerent à leurs postes vers le soir, & leurs batteries cesserent de tirer. 1703.

Dès que la nuit fut venuë on fit sortir du Fort les quatre Compagnies de la Marine; il y eut encore trois Soldats de celle de du Chatel qui déserterent dans ce tems-là, & qui assurerent les ennemis que nos Troupes se retiroient. M. de la Malmaison demeura dans le Fort avec les quatre Compagnies de milice.

Le Samedi 14. Avril, deux heures avant le jour, les Sentinelles qui étoient au Cavalier, s'apperçûrent que quelque chose s'approchoit en rampant contre terre; ils tirerent, & le parapet aïant été bordé dans le moment, on fit feu. On reconnut, quand le jour parut, deux hommes morts à vingt pas du Fossé; quelques Negres furent les dépoüiller. On mit ensuite le feu aux meches, on abandonna le Fort, & on se retira dans les Retranchemens de l'autre côté de la Riviere des Gallions.

Le fort est abandonné.

1703.

CHAPITRE VII.

Les Anglois entrent dans le Fort ; ils sont battus à la Riviere des Gallions ; leur entrepriſe ſur les trois Rivieres.

NOtre Fort ſe trouva ainſi neutre, nous l'avions abandonné, & les Anglois n'oſoient s'en approcher juſqu'à ce que les mines euſſent fait leur effet. Leur retardement intriguoit beaucoup notre Lieutenant Général, il y envoïa le ſieur Binois avec le nommé Guillet orfévre, qui étoit notre Artificier, & quelques avanturiers, à qui il promit de groſſes recompenſes, pour les engager à aller mettre le feu aux mêches, en cas qu'il fût éteint. Ils y furent aſſez à tems pour en ſortir la vie ſauve, & ſe mettre à couvert derriere un pan de muraille qui couvroit le ſouterrain qui ne prit point de feu, heureuſement pour eux, car ils auroient été enſevelis ſous les ruïnes. Celui qui ſauta ne laiſſa pas de leur faire tomber des pierres, dont quelques-uns furent bleſſez, & meriterent que tous euſſent ce qu'on leur avoit

Une partie du Donjon ſaute en l'air.

avoit promis. La mine du Cavalier joüa quelque tems après, mais sans effet ; il étoit huit heures du matin quand cela arriva. 1703.

Les Anglois entrerent dans le Fort par le Cavalier sur les dix heures, & travaillerent d'abord à se couvrir du côté de la Riviere des Gallions ; le Général Codrington y vint sur le midi, accompagné de quantité d'Officiers. Un Déserteur qui descendit le soir par le petit chemin de la Riviere, nous assura que tous les Officiers avoient été dans la derniere surprise, de voir que nous eussions abandonné le Fort en l'état qu'il étoit, & que sans les deux Déserteurs du Jeudi, ils auroient levé le siége ; que le rapport de ces deux hommes avoit été cause de la canonade du jour précédent, pour voir quel mouvement nous ferions, & que sans les trois autres qui étoient venus le soir, on avoit résolu d'ôter le canon des batteries, & de se retirer, parce que les Capitaines avoient perdu quantité de Soldats, & que l'Amiral vouloit conserver le reste de ses Matelots, parmi lesquels la dissenterie, & le mal de Siam faisoient de grands ravages.

Les Anglois entrent dans le fort.

Dès que les Anglois furent maîtres du

1703. Fort, ils firent passer un gros corps de Troupes sous la Falaise, le long du bord de la mer, pour nous chasser des Retranchemens que nous y avions; mais on en avoit déja retiré nos gens; il n'y étoit resté que le sieur de Saint Amour avec sa Compagnie qui avoit été grossie par un nombre de Volontaires, qui s'étoient détachez de leurs corps, pour se joindre à lui; il partagea sa Troupe en deux, après avoir donné ordre à son Lieutenant de plier après un peu de résistance, afin d'engager les ennemis à le suivre dans le Morne; & quand ils y furent, il tomba sur eux d'une maniere si brusque & si vive, qu'il les renversa, les reconduisit jusqu'au bord de la mer, leur tua plus de quarante hommes, en blessa un grand nombre, & fit trois prisonniers, entre lesquels étoit un Officier, qui aïant été conduit au Lieutenant Général, & interrogé de ce qu'on disoit dans leur Camp, il répondit sans hésiter: on dit que les François sont des braves gens, & qui se battent bien, & que leur Général les trahit, en abandonnant ainsi leur Forteresse. Le sieur de Saint Amour demeura jusqu'au soir dans les Retranchemens du bord de la Mer, & revint avec sa

On bat les Anglois au bord de la Mer.

Troupe chargés des armes qu'ils avoient ôté à ceux qu'ils avoient défaits. 1703.

Après que j'eus vû entrer le Général Anglois dans notre Fort, je voulus prendre congé du Gouverneur, pour aller me reposer à la Cabesterre; il m'arrêta, en me disant, que je lui avois promis de ne le point quitter, que nous aurions peut-être plus de bonheur dans la suite, & qu'il falloit que la fin couronnât l'œuvre. Quoique je ne fusse pas content de la foiblesse qu'il avoit fait paroître, en donnant trop facilement dans les idées de M. de Gabaret, je lui promis de demeurer, & de servir à l'ordinaire.

Nous nous retirâmes d'abord dans un Retranchement qui étoit à la tête de la Savanne de Milet, à huit cens pas ou environ du bord de la mer. M. Auger me dit qu'il ne croïoit pas que le Lieutenant Général abandonnât ce poste qui étoit avantageux, & aisé à défendre. Je le sçavois bien; mais comme nos parapets étoient assez minces, je lui dis qu'il falloit les épaissir, & travailler à faire des Gabions, pour élever une Batterie. afin de balaïer l'autre côté de la Riviere, & le dedans du Fort que l'on voïoit de revers. Les Anglois s'en étant

1703. apperçus, firent un grand feu de mouſqueterie ſur nous, & nous ſur eux, avec cet avantage que nous étions déja à couvert ; nous leur tuâmes du monde, & nous en perdîmes auſſi de notre côté. Nous eûmes trois hommes tuez, & huit bleſſez. Malgré cela notre ouvrage s'avançoit à vûë d'œil, j'avois déja poſé ſix Gabions, & notre épaulement avoit ſix pieds de hauteur, & auroit environné tout le côté de cette Savanne ſur le bord de la Riviere des Gallions, & ſelon les apparences, il auroit été achevé pendant la nuit, tant nos gens travailloient avec ardeur, lorſque le Lieutenant Général envoïa dire au Gouverneur qu'il ne jugeoit pas à propos de conſerver ce poſte, & qu'il falloit ſe retirer plus loin. Ce nouvel ordre penſa deſeſperer M. Auger ; il avoit caché ſon chagrin dans les occaſions précédentes, il n'en fut pas le maître dans celle-ci. Les Officiers de milice entrerent vivement dans ſes ſentimens, & je vis le moment qu'il y alloit arriver quelque choſe de fâcheux, lorſqu'après s'être retiré à l'écart, & s'être promené tout ſeul pendant quelque tems, il dit aux Officiers qu'il falloit obéïr, mais qu'il ne répondoit plus de rien, & que

On abandonne encore un autre poſte très avantageux.

les ennemis étoient maîtres de l'Iſle, 1703.
s'ils ſçavoient ſe ſervir de l'avantage qu'on leur fourniſſoit; il fit ceſſer le travail de la batterie, de l'épaulement, & des baraques que nos gens commençoient à faire dans cette Savanne; il me pria d'aller faire ceſſer le travail que l'on avoit commencé à ſix cens pas plus haut, auprès de la ſucrerie des Religieux de la Charité, parce que le Lieutenant Général ne voulant pas conſerver le poſte de Milet, il n'y avoit pas d'apparence qu'il voulût garder ce dernier. Il eſt cependant très-vrai que ces deux poſtes retranchez comme ils l'alloient être, pouvoient reparer la perte du Fort; il n'y avoit au premier qu'un Front de 150 pas à défendre, qui n'étoit acceſſible que par un chemin de charette, aſſez étroit, & au ſecond où le terrain s'élargiſſoit davantage, environ trois cens pas. La Riviere des Gallions, & la Riviere de Sence, dont les bords ſont extrêmement élevez & eſcarpez, les défendoient à droit & à gauche, & nous euſſions été dans ces deux poſtes comme dans deux Fortereſſes preſque naturelles, où il ne paroiſſoit pas poſſible que les Anglois euſſent envie de nous inquiéter.

1703. Ce qu'il y eut de surprenant fut qu'en abandonnant ces postes, on mit le feu dans tous les bâtimens des Religieux de la Charité, & de la Damoiselle Cherot, comme s'ils eussent dû causer la perte de l'Isle, après qu'on avoit laissé aux ennemis quatre ou cinq cens maisons toutes entieres dans les Bourgs, & Habitations qu'on avoit abandonné. Le sieur de Bois-fermé Gouverneur de Marie-galante, qui étoit venu avec le Lieutenant Général, se signala dans cette expedition, il portoit le feu par-tout, & faisoit autant de ravage avec la seule main qu'il avoit, que s'il en avoit eu une douzaine. On ne vit jamais un si grand acharnement, & une précipitation si déraisonnable; peu s'en fallut que je ne fusse brûlé, étant endormi sur une planche dans le galetas de cette maison. Le feu ne seconda que trop vivement la mauvaise manœuvre des braves qui accompagnoient cet Officier. Tous les bâtimens, sans rien excepter, furent reduits en cendre, & avec eux tous les remedes, & les ustencilles de l'Hôpital, toutes les menuës armes qu'on avoit sauvé du Fort, plusieurs paniers remplis de Grenades, beaucoup de poudre, de plomb, de mêches, & autres

Les maisons des freres de la Charité sont pillées & brûlées.

munitions de guerre, une quantité très-considerable de farine, & de viande salée, avec une infinité de marchandises qu'on y avoit sauvé, comme dans des lieux de sûreté qui ne devoient être jamais abandonnez; du moins on auroit dû les transporter au réduit sans se presser, & on les y auroit trouvé dans l'extrême besoin que l'on en eut dans la suite; puisque les ennemis avoient si peu d'envie de s'approcher de nous, qu'ils ne vinrent en cet endroit-là que quatre jours après que nous l'eûmes abandonné. 1703.

Nouvelle disposition des troupes françoises.

Nous nous trouvâmes donc le Dimanche 15 Avril au bord des bois qui couvrent le réduit; on plaça les quatre Compagnies de la Marine au centre du grand front, qu'il fallut occuper, pour couvrir le réduit, & le passage de Madame au haut de la Riviere des Gallions. On voit par cette disposition que les Troupes de la Marine ne songeoient guéres à disputer le pas, & le poste d'honneur à nos milices. Leurs Officiers étoient de braves gens; mais les Soldats étoient mal intentionnez, & ne cherchoient qu'à déserter; d'ailleurs le poste de la droite étoit très-dangereux par sa situation, parce que les Anglois y pouvoient venir de plein pied, sans qu'on

1703. pût être secouru des autres quartiers qui en étoient separez par des ravinages marécageux. Ces Troupes de la Marine avoient à leur droite, & à leur gauche une Compagnie de Milice ; & pour les assurer davantage, & empêcher leur désertion, on les avoit encore couvertes d'un poste avancé, composé de deux Compagnies de Flibustiers, & d'une de milice de la Martinique, commandées par les sieurs du Buc, Lambert & Questel, qui s'étoient postez dans la maison, Moulin & Sucrerie du sieur Favre. A la droite de la Compagnie de Milice, qui couvroit les Troupes de la Marine, il y avoit cinq Compagnies des Milices de la Guadeloupe, & deux de la Grande-Terre, dont le poste s'étendoit jusqu'à la Riviere des Gallions ; le reste des Troupes de milice occupa tout le grand espace qui étoit depuis la gauche des Troupes de la Marine jusqu'aux Marécages de Jean Smith, & du grand chemin du réduit. Ce poste fut appellé le Camp de la Martinique : celui de la droite fut nommé le Camp des Gallions, celui du sieur du Buc le poste avancé, & celui où étoient les Troupes de la Marine le Camp des Lunettes, à cause que notre Lieutenant Général

passoit une partie du jour sur une hauteur qui en faisoit partie à contempler la rade, les vaisseaux, & les postes des ennemis avec des Lunettes d'approche. 1703.

M. de la Malmaison fut envoïé aux trois Rivieres avec une augmentation de soixante hommes, c'est-à-dire, qu'il se trouva avec six vingt hommes au plus, pour défendre un poste de près d'une lieuë de longueur, poste si important que de sa perte s'ensuivoit infailliblement celle de l'Isle entiere, parce que c'étoit le seul passage, & la seule communication que nous avions avec la Martinique, la Cabesterre, & la Grande-Terre, d'où nous tirions la plus grande partie de nos vivres.

Le Lieutenant Général se logea dans une grande case qu'on avoit fait faire pour mettre des munitions de guerre, & de bouche; elle étoit couverte par un petit morne à l'entrée du chemin du Réduit. M. Auger prit pour son logement quelques cases aux environs, & chacun fit des baraques, pour se loger dans le poste qu'il devoit occuper.

Le Lundi 16. M. Auger me mena au Camp des Gallions, où nos sept Compagnies étoient postées tout à découvert,

1703. & sans aucun Retranchement devant elles. Il fit appeller les Officiers, & leur dit qu'il falloit se couvrir de quelque Retranchement. Ils répondirent que leurs esclaves étoient dans le bois, & que n'étant pas accoûtumez à ces sortes d'ouvrages, eux & leurs gens païeroient de leurs personnes, si les Anglois se présentoient; mais qu'ils ne vouloient plus travailler pour loger & couvrir les Troupes de la Marine, & qu'il leur suffisoit d'avoir des baraques, pour se mettre à couvert des injures du tems. Ces contestations durerent fort long-tems, & on seroit demeuré sans être couvert dans tout cet espace qui étoit de plus de cinq cens pas de longueur, si M. Auger n'avoit envoïé l'Aide-Major avec quelques Sergens, pour ramasser tous les Negres qu'ils trouveroient, & les faire travailler. Je traçai ce Retranchement, & j'y demeurai jusqu'au soir avec le Gouverneur, je retournai coucher à son quartier.

Le Mardi 17. nous y retournâmes dès le point du jour, & y demeurâmes toute la journée; mais avec tous nos soins, les Habitans qui étoient mécontens de toutes les mauvaises manœuvres du Lieutenant Général, n'y voulurent ja-

mais travailler, ni presser les Negres de le faire, de sorte qu'il n'a jamais été perfectionné; il y avoit une petite élevation au milieu, sur laquelle on bâtit une case, ouverte presque de trois côtez, pour servir de chapelle. Les Habitans me firent une baraque à côté, & me prierent de demeurer avec eux; M. Auger m'en pria aussi, & je m'y établis. Nous avions une garde de vingt-cinq hommes à trois cens pas devant nous; on en mettoit encore deux autres la nuit de trente hommes, chacune à cent cinquante pas de nos baraques, où nous dormions aussi tranquillement que si nous n'eussions point eu d'ennemis. Il est vrai qu'ils ne s'établirent jamais plus proches de nous, que la maison du sieur Milet qui en étoit éloignée de près de mille pas. 1703.

Le Dimanche 22. Avril trois Habitans de notre quartier me prierent de demander leur congé au Gouverneur, pour deux ou trois jours, afin d'aller visiter leurs maisons; je l'obtins aisément, & je voulus faire cette promenade avec eux; je pris sept de nos Negres armez, & un de nos Domestiques blancs; ces trois Habitans avoient chacun un Negre armé, de sorte que nous

1703. nous trouvâmes quinze hommes bien armez. Nous avions d'abord résolu de prendre le chemin des hauteurs, mais aïant trouvé un de nos Negres qui venoit me voir, & m'apportoit quelques ramiers, & des diablotins, lequel étoit venu par le chemin des deux mille pas du bord de la mer, nous suivimes la même route, & nous arrivâmes sur les trois heures au bas de notre Habitation du Marigot. Ce Negre m'avoit dit que nous avions 25 ou 26 de nos gens qui faisoient de la farine; je voulus les aller voir, & cependant je l'envoïai au premier ajoupa, pour nous y faire apprêter à souper; je trouvai que nos gens étoient bien sur leurs gardes, ils avoient deux Sentinelles avancées perchées sur des arbres, pour découvrir de plus loin; quoiqu'ils m'eussent reconnu longtems avant que je fusse auprès d'eux, ils me crierent dès que je fus à portée, qui vive, demeure-là, & il fallut obéïr, car avant de me laisser approcher, ils voulurent connoître ceux qui étoient avec moi, de crainte que ce ne fussent des Anglois qui me menoient par force, pour les faire enlever. Cette précaution me fit plaisir; je me promenai jusqu'au soir aux environs, en attendant nos

voisins qui étoient allez chez eux ; ils revinrent fort contens : soit que les Anglois eussent été dans leurs maisons, ou qu'ils n'y eussent point été, il les trouverent sans qu'on y eût fait aucun degât, & leurs caches en bon état. Nous nous en allâmes aux ajoupas, nos gens nous avoient apprêté une bonne soupe avec des volailles communes, des ramiers, & des diablotins ; nous mîmes des gardes avancées, & nous nous couchâmes. 1703.

Le Lundi 23. je fus voir quelques-uns des Campemens de nos Negres que je trouvai bien accommodez, & bien pourvus. Ce qui me surprit fut de voir les enfans qui étoient devenus sauvages comme des liévres ; au lieu qu'avant la guerre, ils couroient à moi dès qu'ils me voïoient, ils s'enfuïoient alors, & leurs parens avoient toutes les peines du monde à les rassurer, & à me les amener, je leur distribuai quelque argent que j'avois sur moi, & nous passâmes toute la journée à chasser ; le soir un de nos gens qui avoit été dans les Habitations du bord de la mer, pour chercher des pois, nous vint dire que les Anglois arrachoient les pierres de taille des fenêtres de notre Eglise qu'ils

avoient brûlée, pour en retirer les
1703. gonds. Il étoit trop tard pour y aller ; mais le lendemain avant le jour nos gens furent s'y embuſquer ; les Anglois revinrent effectivement, c'étoient des Matelots qui n'étoient point armez ; un ſeul avoit un fuſil, on tira deſſus, & on le tua; on cria aux autres, bon quartier; & comme ils ne voulurent point ſe tendre, il y en eut encore de tuez & de bleſſez. Il y avoit un vaiſſeau moüillé devant notre Egliſe qui tira quelques coups de canon ſur nos gens, & qui ne les empêcha pas de dépoüiller les morts. Cette petite correction fraternelle les rendit ſages, ils ne revinrent plus arracher nos pierres de taille.

Nous partîmes après dîné de notre habitation, pour retourner au camp, nous découvrîmes la Compagnie des Negres qui venoit d'une courſe vers le bord de la mer ; comme ils ne nous avoient pas vû, nous tirâmes deux coups de fuſil, pour nous faire connoître, ils répondirent de trois, & nous d'un,& eux de deux autres : c'étoit notre ſignal de reconnoiſſance ; ils nous apperçurent enſuite, & je leur fis ſigne de nous attendre ; il y avoit entre nous la Riviere des Peres qui coule au bas

d'une épouventable falaise ; comme nous montions, & que nous étions prêts à les joindre, nous entendîmes trois coups d'armes aussitôt ; ne sçachant ce que ce pouvoit être, je fis avancer deux de nos gens, & nous les suivîmes avec les précautions convenables ; nous trouvâmes que c'étoient les Negres qui venoient de tuer trois malheureux Anglois qu'ils avoient pris ; je les blâmai beaucoup de cette action, ils me dirent pour excuse, que ces trois hommes ne vouloient pas marcher, & qu'ils n'étoient pas obligez de porter leurs prisonniers. Je fus bien fâché de n'être pas arrivé plûtôt, pour leur sauver la vie, & sur tout à un jeune homme de 18 à 20 ans qui étoit très bien-fait ; c'étoit une espece de pilote ; on trouva dans ses poches deux compas de Marine très-beaux que j'achetai. Les Negres en avoient expedié quelques autres le même jour, car ils avoient sept habits, & des armes. Depuis la mort du brave le Févre, il n'y avoit plus que cette Compagnie qui inquiétat les Anglois ; comme elle grossissoit tous les jours, parce que les Negres y étoient attirez par l'esperance du butin qu'ils faisoient sur les ennemis, ils les resserroient de telle maniere

1703.

1703. dans leur Camp, que la plûpart de ceux qui en sortoient pour chercher des herbages, & autres rafraichissemens, étoient enlevez ou égorgez ; il étoit très-difficile de se précautionner contre leurs surprises. Ils se cachoient pour cet effet dans les cannes brûlées, & dans les haies le long des grands chemins, n'aïant sur eux qu'un simple calleçon de toile bleuë, un gargoussier, une baïonnette, & leur fusil ; s'il passoit une Troupe plus forte que la leur, ils se tenoient en repos, & quand elle étoit dans quelque défilé, chacun choisissoit son homme, & tiroit dessus, & aussitôt ventre à terre, ils rechargeoient, gagnoient les devans, ou quelque ravinage, & revenoient faire feu d'une maniere si importune, qu'elle desesperoit ceux qu'ils attaquoient, qui sentoient les coups sans pouvoir découvrit le plus souvent ceux qui le leur tiroient. Nous arrivâmes au Camp sur le soir ; j'allai saluer M. Auger, qui me dit qu'il avoit été en peine de moi depuis qu'on avoit tiré du canon au Baillif. Je lui contai ce qui s'étoit passé dans notre promenade, & je lui fis présent d'une partie de notre chasse.

Le Jeudi 27. Avril un Anglois qui

étoit en faction à leur poste avancé de l'habitation de Milet, déserta, & arriva au Camp de la Martinique, où commandoit le sieur Colart, une heure avant le jour; il demanda d'être conduit en diligence au Gouverneur, cela fut executé sur le champ; il lui donna avis qu'il étoit parti au commencement de la nuit un détachement de mille hommes dans 25 chaloupes & quelques barques armées soutenuës de la Fregate d'Antigue, pour aller enlever le poste des trois Rivieres. Le sieur de Saint Amour demanda d'y aller avec sa Compagnie; le sieur Lambert y marcha avec la sienne, quantité de Volontaires se joignirent à ces deux Chefs qui se virent dans un moment à la tête de trois cens hommes; on y fit aller en diligence tous les Cavaliers qui avoient leurs chevaux, & on fit partir les Compagnies des Negres & des Enfans perdus, elles faisoient ce jour-là cent trente hommes. 1703.

Les Anglois font une tentative sur les trois Rivieres.

Nos Troupes arriverent aux trois Rivieres aussitôt que les Anglois, car quoi qu'ils fussent partis douze heures avant nos gens, ils avoient trouvé le vent fort gros, & la marée contraire, ce qui avoit beaucoup retardé leur marche.

1703. M. de la Malmaison qui avoit été averti par un Cavalier qu'on lui avoit dépêché, de l'approche des Anglois, & du secours qui étoit en marche pour le joindre, disposa tout pour recevoir les uns, & placer les autres; mais les ennemis aïant trouvé la mer trop grosse, pour risquer un débarquement, & vû les Troupes, & le bon ordre qu'il y avoit dans les deux Anses, & sur le petit morne qui les sépare, ils s'en retournerent sur leurs pas, après avoir demeuré quelque tems en présence, mais hors de la portée du fusil.

Cependant comme ils ne vouloient pas que leur voïage fût tout-à-fait inutile, ils firent une descente d'environ deux cens hommes à la pointe du vieux Fort; ceux qui étoient en garde n'étant pas en nombre suffisant pour les en empêcher, s'étoient retirez dans les hauteurs; ils brûlerent la Chapelle, après avoir fait à leur ordinaire mille profanations des choses Saintes qu'ils y trouverent; ils encloüerent les deux canons de fer qui étoient sur la pointe, brûlerent les affuts, le corps de garde, & deux ou trois autres maisons des environs; mais aïant voulu s'avancer davantage, & piller une maison qui leur parut

Les Anglois. descendent au vieux Fort, y font quelque désordre & y perdent du monde.

plus de conſequence que les autres, ils tomberent dans une embuſcade que la garde de ce poſte leur avoit dreſſé au paſſage d'une Ravine; il y en eut d'abord une vingtaine de tuez ſur la place, & beaucoup de bleſſez, ce qui leur fit rebrouſſer chemin plus vîte qu'ils n'étoient venus, & ce fut un bonheur pour eux de n'être pas plus avancez; car le ſieur de Saint Amour avec les meilleurs Pietons de ſon détachement arriva dans ce moment ſur la hauteur, & commença à faire feu ſur eux, & les preſſa tellement de ſe rembarquer, qu'ils abandonnerent leurs bleſſez qui n'eurent pas beſoin de Chirurgiens. Il y eut une de leurs Chaloupes qui tourna, & qui vint ſe briſer à la côte, avec perte de la plus grande partie de ceux qui s'y étoient jettez en trop grand nombre. 1703.

Ce mouvement des Anglois en fit faire un autre à notre Lieutenant Général; il eut peur d'être coupé, ſi les Anglois ſe rendoient maîtres du quartier des trois Rivieres, & de ne pouvoir regagner ſes barques qui étoient à Sainte Marie; il plia bagage dès qu'il eut nouvelle du mouvement des ennemis, & tout d'une traite il arriva aux trois Trous, au-delà des trois Rivieres; il avoit fait

Retraite du Lieutenant Général.

1703. partir avec lui les deux Compagnies de Marine qu'il avoit amené, & ordonné aux milices de la Martinique, & aux Flibustiers de le suivre ; ceux-ci répondirent que n'étant pas attachez à une Isle plûtôt qu'à une autre, ils vouloient demeurer à la Guadeloupe, pour secourir leurs freres dans leur besoin ; quant aux milices de la Martinique, les Officiers dirent les uns qu'ils étoient malades, d'autres qu'ils n'avoient point de chevaux, pour aller à Sainte Marie, & qu'ils ne pouvoient aller à pied ; les autres s'absenterent de leurs postes, & les jeunes gens qui composoient ces Compagnies dirent résolument qu'ils ne vouloient partir de l'Isle qu'après les Anglois.

Le Lieutenant Général qui étoit déja arrivé aux trois Trous s'impatientoit beaucoup de ce que ses Troupes ne paroissoient point, & se mit dans une furieuse colere quand il sçut leur résolution ; mais il avoit le chemin libre pour s'en aller, & tout le monde le souhaitoit.

M. Auger m'avoit prié dès le matin d'aller au Reduit rassurer le peuple, & dire de sa part à tout le monde que quelque chose qui arrivât au quartier

des trois Rivieres, il avoit pourvû à leur ſureté, & qu'ils demeuraſſent en repos. Il auroit pourtant été bien embaraſſé, & nous auſſi, ſi les Anglois avoient pris ce poſte; cependant il fit prendre les armes par tout, & diſpoſa ſes gens pour recevoir les ennemis, en cas qu'ils nous vinſſent attaquer, comme ils le devoient faire, pendant la diverſion qu'ils nous faiſoient aux trois Rivieres; mais ils demeurerent en repos, ce qui nous parut une marque évidente de leur foibleſſe. 1793.

Pendant que je m'acquittois de ma commiſſion, allant de caſe en caſe, je m'apperçus que mon Negre qui tenoit mon cheval étoit en conteſtation avec le maître d'Hôtel du Lieutenant Général; j'y allai au plus vîte, & je demandai à cet honnête homme où il prétendoit mener mon cheval, qu'il tenoit par une des rênes? à M. le Général, qui en a beſoin, me dit-il; le ſien eſt-il hors de ſervice, lui dis-je? Non, me répondit-il, mais quand je dis M. le Général, cela veut dire quelqu'un de ſa ſuite. Oh bien, Monſieur de ſa ſuite, lui répondis-je à mon tour, il n'y a pas ſi longtems que vous allez à cheval, pour avoir oublié votre premier mêtier d'al-

ler à pied, recommencez à le pratiquer,
1703. & cherchez vîte un autre cheval, & lui aïant arraché de la main la rêne qu'il tenoit, je le renvoïai fort mécontent de mon procedé. Ce maître d'Hôtel se nommoit Dauphiné aussi bien que celui dont j'ai parlé au commencement de ces Mémoires; leur nom fait connoître qu'ils étoient du même païs, ils avoient aussi servi tous deux assez longtems sur les Galeres, & avoient été envoïez aux Isles pour récompense de leurs travaux; ce que le dernier avoit sur le premier, c'est qu'il avoit perdu ses deux oreilles dans un different qu'il avoit eu avec la Justice, & c'étoit pour cela qu'il avoit toûjours une perruque, faite de maniere qu'elle cachoit exactement ce défaut qui n'étoit pas connu de tout le monde; cela n'empêchoit pas qu'il ne servît son maître avec bien de l'application, & qu'il ne l'ait laissé son heritier en mourant.

L'avis étant venu sur les trois heures à notre Lieutenant Général que les Anglois s'étoient retirez de devant les trois Rivieres, & qu'ils avoient repris le chemin de la Basse-Terre, il commença à respirer, & à vouloir faire croire que son mouvement avoit été

pour conſerver la Cabeſterre, & empêcher les ennemis d'y pénétrer; mais il eut le malheur de ne trouver perſonne qui fût aſſez charitable pour faire ſeulement ſemblant de le croire. Les femmes qui étoient au Réduit, le voïant paſſer, le reconduiſirent avec des huées capables de déſeſperer les plus endurcis aux affronts. Il revint le ſoir dans le Camp, le cœur fort ulceré contre les Flibuſtiers, & les Habitans de la Martinique, & contre M. Auger plus que contre tous les autres, parce qu'il le ſoupçonnoit d'avoir débauché ſes gens, & d'avoir été le premier mobile de la réſolution généreuſe qu'ils avoient fait paroître; il ſe trompoit cependant, & M. Auger n'avoit point contribué directement à ce qui étoit arrivé, mais toutes les Troupes de la Martinique ne voïoient qu'avec un extrême dépit les mauvaiſes manœuvres qu'on faiſoit, qui auroient dû cauſer pluſieurs fois la perte de l'Iſle, ſi les Anglois avoient ſçû profiter de leur avantage. Par bonheur pour nous la diviſion regnoit entre leurs Chefs, & il ſembloit que nous faiſions des fautes à l'envie les uns des autres. 1703.

Le Dimanche 29 Avril nos Negres

1703 armez s'étant embusquez au-dessous de l'Habitation des Religieux de la Charité, tuerent quelques Anglois qui étoient sortis de leur poste de Milet. La garde de ce poste aïant pris les armes, sortit sur les Negres, & les poussa. Les Enfans perdus arriverent assez à tems pour soutenir les Negres; mais les uns & les autres furent poussez jusqu'au de-là de la Sucrerie des Freres de la Charité & de la Damoiselle Cherot leur voisine. Notre poste avancé du Camp des Gallions se joignit à eux, & rétablit le combat, & donna le tems aux sieurs de Valmeinier & de Maison-celle de s'avancer avec cent hommes, pour les soutenir. On chargea alors de bonne grace les Anglois, & on les fit plier après une demie heure d'un combat fort opiniâtré, où l'on s'étoit battu à coups de pistolet & de baïonnettes; ils reçurent alors un secours d'environ trois cens hommes, ils firent ferme, & recommencerent à pousser nos gens à leur tour. Je disois la Messe quand ce dernier choc commença; pendant que je me des-habillois, les Officiers de notre Camp me demanderent mon avis sur ce qu'ils avoient à faire, & s'ils attendroient les ordres du Lieutenant Général

ral pour marcher ? Je leur répondis que s'ils attendoient ses ordres, ils ne marcheroient point ; mais que s'ils avoient envie de secourir leurs freres, sans que le Lieutenant Général y pût trouver à redire, ils n'avoient qu'à faire défiler leurs gens le long de la Falaise, & prendre les ennemis en flanc : cela fut exécuté sur le champ ; plus de deux cens hommes y coururent à toutes jambes, beaucoup de Flibustiers qui étoient venus à la Messe chez nous se joignirent à nos gens, qui se voïant ainsi secourus, pousserent vigoureusement les Anglois, les chasserent de derriere trois murailles séches, les unes après les autres, & les reconduisirent, toûjours battans, jusques dans les Retranchemens dont ils avoient environné leur poste. 1703.

Les Anglois sont défaits à la riviere des Gallions.

M. Auger qui avoit fait prendre les armes au Camp de la Martinique, & au poste avancé, étoit sur le point de marcher avec toutes ces Troupes, & de tomber sur la droite des Anglois ; c'étoit un coup de partie, où il étoit aisé de tailler en piéces, ou de prendre six à sept cens des ennemis qui n'en pouvoient plus. M. de Gabaret lui envoïa défendre de sortir du Camp, & dépêcha ses deux Aides de Camp pour ordonner

à MM.rs de Valmeinier, & de Maiſoncelle
1703. de ſe retirer ; cet ordre ne vint pas juſqu'à eux, ils étoient trop voiſins des ennemis, & par conſéquent dans des lieux inacceſſibles à de pareils Aides de Camp ; on ſe mocqua beaucoup d'eux, mais ils avoient envie de ſe conſerver, pour une meilleure occaſion, & ils firent ſagement de ſe gabionner juſqu'à la fin de l'action derriere un reſte de muraille ſéche.

Cependant nos gens demeurerent plus de deux heures à la vûë, & à la demie portée de fuſil des Retranchemens des ennemis, ſans que ceux-ci oſaſſent ſortir pour les repouſſer, & pour recouvrer leurs morts & leurs bleſſez ; ils laiſſerent ſur le champ de bataille quatre-vingt cinq morts, & beaucoup plus de bleſſez. Nous n'eûmes dans tous ces chocs que quatre hommes tuez, & onze bleſſez. Un Negre des Religieux de la Charité aïant eu la cuiſſe caſſée au commencement de l'action, lorſque les Anglois nous repouſſerent, fut pris & porté à leur Camp. Le ſieur de Valmeinier fut bleſſé d'un coup de fuſil à la cuiſſe, & eut une partie du petit doigt emportée d'un autre coup. Le ſieur de Maiſoncelle s'étant trouvé

vis-à-vis un Capitaine Anglois, celui-ci le défia, & lui tira un coup de pistolet; il manqua notre Major qui le tua sur le champ, & fit la même chose au Sergent de ce Capitaine qui vint pour le percer de sa halebarde. Les sieurs du Buc, Lambert, Sain, Roule, & autres Officiers qui s'y trouverent, ou comme Volontaires, ou à la tête de leurs corps, y firent parfaitement bien, à leur ordinaire. Notre Aide-Major la Poterie vouloit nous persuader qu'il avoit couru de grands risques, & que sa manche avoit été percée d'une balle; un tailleur aïant examiné la blessure, declara qu'elle venoit du tems, & que le plomb n'y avoit aucune part. 1703.

Pendant que je confessois un de nos blessez qui mourut entre mes mains, il y eut un de nos voisins nommé Hugues Boulogne, qui reçut un coup de balle qui lui découvrit le crâne de la longueur de cinq à six pouces; il étoit huguenot, quoiqu'il eût fait deux ou trois abjurations; comme il étoit d'ailleurs homme de bien & de bon commerce, je l'aimois, & je lui disois souvent que je l'assisterois quelque jour à la mort, & qu'il se convertiroit tout de bon; il tomba auprès de moi lors-

1703. qu'il eût reçu le coup, & fut assez long-tems sans parole & sans connoissance ; je le fis porter dans la Falaise, & je m'approchai de lui, pour le faire penser à sa conscience quand il reviendroit ; aïant enfin ouvert les yeux, & recouvré la parole : Ah, mon Pere, me dit-il, vous me l'aviez bien dit que je me convertirois en mourant entre vos mains ; oui, je veux mourir Catholique, & je demande pardon à Dieu de tout mon cœur : un Chirurgien que j'avois fait appeller, aïant sondé sa plaie, m'assura qu'il n'y avoit rien à craindre pour le présent ; je le fis emporter, pour m'en aller à d'autres qui avoient plus besoin que lui de mon secours.

M. de la Malmaison fut rappellé le jour suivant des trois Rivieres, pour venir commander au Camp des Gallions ; nous lui fîmes une case de l'autre côté de la Chapelle, où il demeura jusqu'à la retraite des Anglois.

Précaution pour les vivres.

Dès les premiers jours que les Anglois eurent mis pied à terre, j'avois mis en pratique une chose qu'on m'avoit enseigné il y avoit longtems, & que je trouvai très-bonne, pour ne pas manquer de vivres quand on se trouve éloigné de chez soi ; c'étoit d'avoir toûjours

quelque foie de veau, de vache, ou de bœuf cuit à l'eau & au sel, ou, quand on le peut, dans du vin avec des herbes fines; rien n'est meilleur, & d'une nourriture plus substancielle : cela sert de pain & de viande tout à la fois, & se conserve très-longtems ; un morceau gros comme le poing est suffisant pour nourrir un homme pendant vingt-quatre heures. J'avois soin d'en avoir toûjours dans ma baraque pour les Negres qui me servoient, & pour moi; & quand j'allois hors du Camp, j'en portois toûjours avec moi, parce que nous nous trouvions quelquefois éloignez dans les hauteurs, ou obligez d'attendre que des détachemens ennemis plus forts que nous se fussent retirez, & dans ces occasions j'étois bien assuré avec mon morceau de foie de ne pas soufrir la faim. 1703.

Le loisir dont nous jouissions dans notre Camp, en attendant qu'il plût aux Anglois de se retirer chez eux, nous fit faire & réiterer plusieurs fois l'observation suivante. Nous sçavions que le vaisseau Anglois qui portoit le Pavillon d'Amiral étoit justement à une lieuë de trois mille pas geometriques du lieu où nous étions campez ; sur ce- Observation sur le bruit du canon.

1703. la nous remarquâmes que quand il tiroit le matin & le soir, pour la diane, & la retraite, nous pouvions compter depuis un jusqu'à soixante l'un après l'autre, en disant & prononçant un, deux, trois, quatre, cinq, &c. depuis le moment que nous avions vû la lumiere du canon jusqu'à ce que nous entendissions le coup ; ceux qui avoient la parole plus libre, comptoient cinq ou six de plus ; on pourroit pousser plus loin cette expérience, dont je ne donne ici que le commencement.

Les déserteurs continuoient toûjours à venir, & assuroient qu'il en viendroit un grand nombre sans la crainte qu'ils avoient de trouver nos Negres armez, ausquels un juste-au-corps étoit une furieuse tentation, pour tuer celui qui le portoit.

Un pauvre Irlandois aïant été pris en désertant, fut condamné à être pendu ; en attendant l'heure de l'exécution il se sauva ; mais comme il étoit étourdi, & qu'il ne connoissoit pas le païs, il se jetta dans le poste que les Anglois avoient à Milet, après avoir passé la Riviere, & grimpé la Falaise avec des peines incroïables, croïant être arrivé dans nos postes ; ils le reprirent, & le

lierent dans leur corps de garde, en attendant qu'il fut jour, pour le remener au Bourg, car il étoit nuit quand il se jetta entre leurs mains; mais le Sentinelle qui le gardoit, s'étant endormi, il s'échappa, & vint au Camp de la Martinique, n'aïant qu'un mechant caleçon sur le corps, & les mains liées derriere le dos. Après qu'il fut revenu de la fraïeur qu'il avoit eu, il nous assura, que les Anglois ne tarderoient pas à se rembarquer, que le Général Codrington étoit malade, qu'il y avoit beaucoup de dissenterie parmi les Troupes & les équipages, & qu'ils manquoient de vivres. 1703.

Le Jeudi 3 Mai les Anglois enleverent le nommé Bouchu, dont l'habitation étoit à la Riviere Beaugendre, au quartier des Habitans; cette homme n'avoit pas voulu se retirer au Reduit, étant malade, ou le contrefaisant, mais il s'étoit cantonné avec ses esclaves dans les hauteurs de ce quartier-là; il eut l'imprudence d'en maltraiter quelques-uns, & eux de dépit allerent se rendre aux Anglois, les conduisirent où étoit leur maître, le firent prendre avec presque tout le reste de ses Negres, une grosse somme d'argent, & tous ses meu-

Prise d'un habitant & de ses esclaves.

bles ; on le conduisit au Général Co-
1703. dringtон qui le renvoïa chez lui avec une belle sauvegarde.

Cette capture fut cause que les Anglois qui n'avoient point été dans ces quartiers-là depuis qu'ils y avoient mis à terre, remarquerent qu'il y avoit beaucoup de mahis & autres vivres dans les habitations, & quantité de bestiaux dans les hauteurs ; ils firent un détachement de cent cinquante hommes, commandez par un Major, pour aller enlever ces vivres & ces bestiaux, & brûler les maisons de ces quartiers-là.

Le Lundi 7. Mai un déserteur nous donna avis que ce détachement venoit de partir de leur Camp. M. Auger envoïa les Enfans perdus, & les Negres, pour les harceler, & les empêcher de brûler les maisons. Plusieurs habitans de ces quartiers-là s'échaperent du Camp, pour les joindre, & aller défendre leur bien. Les Habitans étoient environ soixante, & les deux Compagnies faisoient ce jour-là cent hommes ; ils marcherent par les hauteurs pour n'être pas apperçus des vaisseaux, qui donnoient avis par un coup de canon dès qu'ils appercevoient des gens armez. Les Enfans perdus & les Negres n'aïant pas voulu suivre les Habitans, & s'étant

amuſez à chercher à faire quelque pillage dans les habitations de la montagne de Saint Louis, furent découverts par les vaiſſeaux. L'avis en fut auſſitôt porté au Major Anglois, à qui on envoïa trois Compagnies de renfort; mais avant que ce ſecours lui fut arrivé, les habitans l'avoient attaqué au paſſage d'une ravine où il s'étoient embuſquez; le Major avoit été tué avec quinze ou ſeize hommes, & les autres s'étoient ſauvez au bord de la mer, où étoient leurs chaloupes, après avoir abandonné les vivres dont ils s'étoient chargez, & la plus grande partie des beſtiaux qu'ils avoient pris. Le ſecours les aïant joint, ils voulurent retourner ſur leurs pas pour regagner ce qu'ils avoient perdu; mais aïant apperçu les Negres & les Volontaires qui s'étoient ſaiſis des poſtes qui commandoient le chemin où ils devoient paſſer, ils ſe rabattirent tout d'un coup au bord de la mer, de peur d'être pris en flanc, & en queuë, & marcherent comme en fuïant juſqu'à l'Ance du gros François, toûjours accompagnez de nos trois Troupes qui faiſoient feu ſur eux, autant de fois qu'elles en trouvoient l'occaſion; ils eurent encore des morts & des bleſſez dans cette retraite,

1703.

Derniere rencontre entre les François & les Anglois.

1703. & en tout on compte qu'ils perdirent vingt-six ou vingt-sept hommes tuez, & des blessez dont on ne sçait pas précisément le nombre. Nous ne perdîmes qu'un seul homme, & nous eûmes dix à onze blessez. L'imprudence de nos gens Volontaires, & de nos Negres fut cause que ce parti ne fut pas entierement défait. Tout ce que cette course produisit de bon, fut qu'on empêcha les Anglois de piller, & de brûler les petites habitations; elle fut aussi la derniere action que nos gens eurent avec les Anglois jusqu'à leur départ.

Le Mardi au soir 15 Mai ils mirent le feu à tous les logemens qui étoient dans le Fort, & aux maisons du Bourg, depuis le Fort jusqu'à la place d'armes; cela fit connoître qu'ils pensoient serieusement à se rembarquer, & que j'avois eu raison de conseiller de brûler le Bourg avant de l'abandonner, puisqu'on pouvoit juger par ce commencement, qu'ils n'avoient pas envie de laisser aucune maison sur pied: cependant comme on étoit pleinement informé de leur foiblesse, par les pertes qu'ils avoient fait, & par les maladies qui les diminuoient chaque jour, les habitans résolurent de les presser tellement de se

rembarquer, qu'ils n'euſſent pas le tems de mettre le feu au reſte. Les Officiers allerent trouver le Gouverneur, & le prierent d'obtenir du Lieutenant Général qu'il leur laiſſât faire une ſortie ſur les ennemis, pour les chaſſer. M. Auger s'y emploïa avec chaleur, & outre le bien public qu'il regardoit en cela, il avoit encore ſon interêt particulier, puiſqu'il s'agiſſoit de conſerver ſa maiſon, qui n'étoit pas encore brûlée ; la ſortie fut donc réſoluë ; MM. de Boisfermé, de la Malmaiſon & du Parquet paſſerent la Riviere des Gallions le mercredi 16 au ſoir avec ſept cens hommes qui devoient ſe partager en deux corps, pour attaquer en même tems le Bourg par deux endroits, auſſitôt que MM. de Gabaret & Auger auroient attaqué le poſte de Milet. Nous étions aſſurez de les défaire entiérement ; outre qu'ils étoient fort affoiblis, il y avoit déja une partie de leurs gens embarquez ; de ſorte que s'ils avoient voulu ſoutenir le poſte de Milet en y envoïant du ſecours, ils ne pouvoient manquer d'être forcez dans le Bourg, ou les Troupes du poſte de Milet forcées & enlevées, ſi elles n'avoient point été ſoutenuës. 1703.

Nous allâmes avec un grand ſilence

1703. nous poſter à une bonne portée de fuſil de l'enceinte qu'ils avoient fait autour du Bourg, en attendant que nos Chefs attaquaſſent le poſte de Milet comme on étoit convenu, nous paſſâmes toute la nuit ſous les armes ; mais au lieu du ſignal que nous attendions, notre Lieutenant Général qui avoit changé de deſſein, nous envoïa dire au point du jour du 17 de nous retirer au Camp.

Les Anglois qui nous apperçurent, connurent le danger où ils avoient été, d'être forcez ſi on les avoit attaqués, & ils acheverent dès le ſoir de ce même jour de mettre le feu aux maiſons à meſure qu'ils les abandonnoient, & le lendemain Vendredi 18. Mai ils mirent à la voile un peu avant le jour, leurs barques & leurs vaiſſeaux marchands furent les premiers qui appareillerent, après quoi nous vîmes les chaloupes des vaiſſeaux de guerre qui allerent à bord de tous ces bâtimens prendre des hommes, pour les aider à appareiller ; parce que leurs équipages étoient ſi foibles, qu'ils ne pouvoient pas faire les groſſes manœuvres.

Retraite des Anglois.

Quelques-uns de nos Negres étant entrez dans le Fort y arborerent le pavillon blanc, qui fut comme un ſignal à

tout le monde de plier bagage, & de s'en retourner chez soi. Notre Lieutenant Général étoit parti dès le point du jour, pour gagner Sainte Marie, & se rembarquer. 1703.

Les maisons étoient encore toutes en feu quand nous rentrâmes dans le Bourg, mais il étoit trop tard pour y remedier. Un vaisseau Anglois de 70. canons, appellé le Chien Rouge, qui étoit mouillé à la Riviere des Gallions, attendoit du secours pour lever les ancres, qu'il ne pouvoit pas mettre à bord avec le peu de gens qui lui restoient ; il s'avisa de répondre avec son canon à quelques coups de fusil que nos gens lui tirerent en passant ; on s'irrita de part & d'autre, & nos gens s'étant rassemblez jusqu'à une centaine dans le Retranchement qui commandoit ce vaisseau, empêcherent les chaloupes qui lui appportoient du monde d'en approcher, & obligerent enfin son foible équipage à se renfermer entre les ponts, en attendant du secours de leurs camarades, pour se tirer de cet embarras : cependant les autres vaisseaux étoient à la voile, & à plus de trois lieuës de-là, que nos gens le tenoient toûjours bloqué. Sur les trois heures après-midi l'A-

1703. miral revint avec toute sa Flotte, & voïant de nos gens sur le bord de la mer au Baillif, il y eut quelques chaloupes qui s'approcherent de terre, comme pour y mettre du monde : mais elles emperdirent bientôt l'envie, voïant que nos gens qui passoient en dedans du Retranchement, s'étoient postez sur le bord de la mer, pour les recevoir à la descente ; ce qui les obligea de continuer leur chemin jusqu'au vaisseau qui étoit arrêté à la Riviere des Gallions, lequel avec ce secours ne pût jamais appareiller ; & fut contraint de couper ses cables, & de se laisser dériver au large lorsque la nuit fut venuë, & que le vent de terre commença à souffler.

Ce fut ainsi que les Anglois quitterent la Guadeloupe, après avoir demeuré 56 jours à terre. Nous n'eûmes pendant tout ce tems-là que 27. hommes tuez, & environ 50 blessez : mais leur perte fut incomparablement plus grande ; & quoique nous sçussions en gros qu'elle étoit très-considerable, nous ne l'aurions jamais cru telle sans le rapport que nous en fit un Sergent Irlandois qui se rendit après que les ennemis eurent mis à la voile. Il y avoit deux jours qu'il étoit caché avec sa femme & un

autre Soldat dans une grotte de la Riviere des Gallions, en attendant le départ des Anglois pour paroître, sa femme se montra la premiere, & quand on l'eût assuré qu'il n'y avoit rien à craindre pour son mari, elle l'alla chercher. C'étoit un homme d'esprit, bien fait, & bon Catholique; il nous dit qu'il avoit tenté dix fois de déserter, mais que son Capitaine qui s'en doutoit, le faisoit observer de si près qu'il n'avoit pû en trouver l'occasion; qu'à la fin il s'étoit caché dans ce trou, d'où il avoit vû passer plusieurs fois ceux qui le cherchoient, & que c'étoit pour cela, & pour la crainte des Negres qu'il étoit demeuré si longtems sans oser en sortir. Il nous assura qu'il s'étoit trouvé à la revûë que l'on avoit fait il n'y avoit que cinq jours, & qu'il étoit proche du Major Général qui avoit dit tout haut, en maudissant cette entrepriſe, qu'ils avoient perdu depuis qu'ils étoient à terre mille neuf cens soixante & quatre hommes, dont plus de mille avoient été tuez, entre lesquels il y avoit trois Colonels, deux Capitaines de vaisseau, un Major, & vingt-sept Capitaines, Lieutenans ou autres Officiers, que le reste étoit mort de maladie, ou avoit

1703.

Nombre des morts & blessez des deux nations.

1703. déserté, ou avoit été pris prisonnier; à quoi ce Sergent ajoûtoit que les vaisseaux & les barques étoient remplis de malades & de blessez. Nous avions 76. de leurs déserteurs, & 35. prisonniers; ils amenerent avec eux quinze ou seize de nos déserteurs Soldats ou engagez, & environ 80. Negres. Nous trouvâmes cinq canons de fer dans leur batterie, & un dans la place d'armes, mais rompus, & hors d'état de servir. Le canon qu'ils laisserent entier fut celui de la Tour des Jacobins, que nous trouvâmes au bord de la mer.

Ils ont brûlé quatre Eglises Paroissiales, sçavoir celles de l'Islet à Goyaves, des Habitans, du Baillif & de la Basse-Terre, la Chapelle du vieux Fort, celle des Religieux de la Charité, & les deux qui étoient sur nos deux Habitations; vingt-neuf Sucreries, environ autant de petites habitations, le bourg des Habitans, celui du Baillif, & ceux de Saint François, & de la Basse-Terre, les Couvens des Capucins, des Carmes, des Religieux de la Charité & le nôtre, & la maison des Jesuites; ils n'ont laissé sur pied que l'Eglise des Capucins, & celle des Jesuites. On prétend que ces derniers sont redevables de la conserva-

tion de leur Egliſe à un Colonel Catholique qui y fut enterré ; pour celle des Capucins elle leur ſervoit de magazin à poudre. 1703.

On peut dire que de part & d'autre il y a eu de très-grandes fautes. Le peu d'expérience de notre Lieutenant Général, & la méſintelligence qu'il y avoit entre lui & notre Gouverneur, ont mis pluſieurs fois la Colonie & l'Iſle à deux doigts de leur ruine ; celle qui étoit entre le Général Codrington, le Commandant de la Flotte, & les Colonels les a empêché de profiter de notre déſordre : de ſorte que ſi nous nous devons à nous-même une bonne partie de nos maux, nous devons auſſi la meilleure partie de notre ſalut aux Anglois qui étoient agitez des mêmes paſſions que nous.

Au reſte il étoit tems qu'ils s'en allaſſent ; nos Habitans commençoient à tomber malades, & ſur tout la diſſenterie qui leur étoit cauſée par l'eau de la Riviere des Gallions qui eſt purgative, & par les viandes fraîches dont la plûpart n'avoient pas tant accoûtumé de ſe nourrir que de viande ſalée.

Le ſang des bêtes que l'on tuoit, les ordures, & les corps des Anglois qu'on

1703. laissoit sur la terre sans sépulture, engendrerent une prodigieuse quantité de grosses mouches vertes qui désoloient les hommes & les chevaux, & qui gâtoient les viandes aussi-tôt qu'elles s'étoient posées un instant dessus. Nous nous trouvâmes presque tous attaquez de maux de gorge, avec des enflures aux levres qui venoient du travail, & de la chaleur à laquelle nous étions sans cesse exposés. Tout ce que cette irruption des Anglois produisit de bon fut que notre jeunesse qui avoit un peu peur du feu au commencement, s'y accoutuma si bien, qu'elle n'y faisoit plus la moindre attention, & qu'elle y alloit aussi gaïement qu'à la chasse. Tant il est vrai que l'habitude est une seconde nature, & qu'on se fait à tout ce qu'on veut, dès qu'on le pratique souvent.

Après avoir visité les batteries des ennemis, & l'enceinte dont ils avoient enfermé le Bourg, j'entrai par hazard dans une petite maison au-dessous de la place d'armes qui appartenoit à une bonne dévote, appellée des Guermaux, à laquelle les Anglois n'avoient pas mis le feu : apparemment qu'un de leurs Ingenieurs y avoit logé, car j'y trouvai des desseins & beaucoup de papiers, &

entr'autres les plans de la plus grande partie de nos Retranchemens, ce qui me fit plaisir. Je montai ensuite à notre habitation du Marigot, où je soupai avec un de nos Religieux, & un de nos Voisins, aux dépens de quelques Diables que j'avois amassé le matin, en entrant le Bourg. Ces oiseaux en s'en retournant à la montagne avoient été ébloüis de la grande lumiere que jettoient tant de maisons qui brûloient, & ils étoient tombez à terre, ne voïant plus à se conduire; on en amassa plus de trois cens de cette maniere. 1703.

Ces Diables avoient été cause de plusieurs disputes que j'avois eu avec un de mes voisins de baraque, pendant que nous étions au camp des Gallions: c'étoit le sieur Thuillier Capitaine d'un vaisseau marchand de Dieppe, qui s'étoit établi à la Guadeloupe pour le commerce de ses associez; il étoit bon huguenot, homme de bien & fort sage. Comme nous nous entretenions tous les jours ensemble, il me disoit toutes les fois que nos Negres m'apportoient des Diables, qu'il ne pouvoit concevoir que les Catholiques Romains fissent un crime aux Protestans de manger de la viande tous les jours sans distinction,

Conférence sur les Diables & les Macreuses.

1705. pendant qu'eux mêmes en mangeoient les vendredis, les samedis, & même pendant le Carême; & lorsque je lui demandois des preuves de ce qu'il nous imputoit, il me citoit aussitôt les Diables & les Diablotins que nous mangions quelquefois ensemble. On pourra se souvenir de ce que j'ai dit de ces oiseaux dans la seconde partie de ces Mémoires, que les Superieurs Ecclésiastiques qui sont aux Isles ont déclaré être viandes maigres, après avoir consulté sur cela tous les Esculapes du païs, je veux dire, les Medecins, les Chirurgiens, & les Apoticaires : mais quelque chose que je pûs lui dire, pour lui faire voir que nous pouvions manger ces oiseaux en toute sureté de conscience, il revenoit toûjours à dire que les oiseaux qui s'accouploient, qui pondoient des œufs, & qui les couvoient, ne devoient point être mis au rang des poissons, & que par conséquent nous péchions contre les loix de l'Eglise Romaine, en les mangeant les jours qu'elle défend de manger de la chair; car enfin, me disoit-il, quelle difference peut-on mettre entre les Diables & les Canards, les Oyes, les Pluviers, les Becasses, les Sarcelles, & tous les autres

oiseaux aquatiques ? Soit qu'on les regarde dans leur figure & leur plumage, ou dans leur nourriture ordinaire, ou dans les lieux où ils résident toûjours, & dont ils ne s'éloignent que malgré eux, on ne trouvera rien qui les distingue assez considérablement, pour que les uns soient poissons, & les autres chair ; il paroît même, ajoûtoit-il, que les Canards, les Sarcelles, les Becasses, les Pluviers, & autres oiseaux semblables approchent bien plus des poissons que les Diables, puisqu'ils sont toûjours dans l'eau, ou dans des lieux aquatiques & marécageux, qu'ils y cherchent leur nourriture, y font leurs œufs, & y élevent leurs petits, & qu'ils ne s'en éloignent que le moins qu'ils peuvent, & par force, au lieu que les Diables ne demeurent point dans l'eau, ni dans les lieux aquatiques & marécageux, mais repairent dans des montagnes bien séches, où ils font des trous en terre comme les lapins, & ne vont à la Mer que pour y chercher leur nourriture, parce qu'ils ne la trouvent point dans ces montagnes steriles où ils se retirent. 1703.

Quand je lui objectois que la chair & sur-tout la graisse des Diables avoit une

1703. odeur de poisson, qu'on ne sentoit point dans les autres oiseaux aquatiques; ce qui me paroissoit être une preuve qu'ils devoient être mis au rang des poissons, & non pas les autres. Il me répondoit que cette odeur provenoit de la nourriture qu'ils prenoient ordinairement; & que comme il seroit ridicule de changer l'état des ramiers, parce que leur chair change de couleur & d'odeur selon les differens fruits qu'ils mangent, de même il étoit ridicule de mettre les Diables au rang des poissons, parce qu'ils sentent le poisson, puisque cette odeur n'est qu'une suite de leur nourriture qui ne change rien à leur espece. Voyez, me disoit-il, vos Minimes comme ils ne se nourrissent que de poisson & d'huile, il semble qu'ils ne soient paîtris que de ces deux choses, ils rendent l'huile par les sueurs, par les urines, par la salive; leur chair est couverte d'une peau toute onctueuse, qui leur donne une odeur d'huile & de poisson, d'autant plus forte qu'ils sont plus vieux, & qu'ils ont moins de soin de se tenir propres; avec tout cela je suis sûr que vous ne voudriez pas les mettre au rang des poissons, & qu'ils s'y opposeroient vivement. Tirez donc la conséquence pour vos Diables?

Je sentois bien que je soutenois une mauvaise cause, & j'étois souvent fort embaraſſé ; car dès que je venois à lui dire que les Medecins du païs avoient declaré que c'étoit une viande maigre, il me battoit en ruine, en m'objectant auſſitôt leur ignorance, dont je ne pouvois pas diſconvenir, puiſque je n'étois échappé de leurs mains que par miracle ; à la fin je m'aviſai de lui dire qu'on pouvoit regarder les Diables comme les Macreuſes, & les mettre auſſi-bien qu'elles au rang des poiſſons & des viandes, dont il eſt permis de manger en Carême ; car, lui diſois je, qui reſſemble mieux à un Canard qu'une Macreuſe ? Les pieds, le bec, le col, la peau, les plumes, tout eſt preſque ſemblable, ou du moins la difference qui s'y rencontre n'eſt pas aſſez grande, pour en faire deux eſpéces differentes, & ſi éloignées l'une de l'autre ; cependant vous ne trouvez pas mauvais qu'on en mange en Carême, & vous vous ſcandaliſeriez, ſi on mangeoit des Canards. Il y a une difference infinie, me répondoit-il, entre les Macreuſes & les Canards ; on doit regarder les Macreuſes comme des véritables poiſſons, ou plûtôt comme des animaux imparfaits & 1705.

1703. des jeux de la nature, nés dans l'air, élevez dans les eaux, & incapables de produire leurs semblables par la génération comme tous les autres animaux parfaits. Ce sont, selon les témoignages d'un très-grand nombre d'Auteurs graves & bien instruits du fait en question, les fruits de certains arbres que l'on trouve sur les rivages septentrionaux de l'Ecosse, de l'Irlande, des Isles Orcades & autres lieux plus voisins du Pole Arctique, qui étant parvenus à un certain point de maturité, s'ouvrent, & laissent tomber dans la mer un petit animal informe qui s'attache d'abord à tout ce qu'il trouve, bois pourri, racines, coquillages, tout lui est bon; là ses parties se développent peu à peu, & prennent enfin la figure d'un oiseau, à qui les plumes poussent dans la suite, & qui étant arrivé à toute la perfection que la nature juge à propos de lui donner, se détache de l'endroit où il s'étoit arrêté en naissant, s'éléve au-dessus de l'eau, vole en l'air, & fait d'assez longs trajets, pour venir se faire prendre sur les côtes de France, de Flandres, d'Hollande & autres endroits voisins de la mer, où l'on en voit quelquefois des quantitez très-considérables que les vents de Nord y ont

ont amené, & que de tout tems on a mis avec raiſon au rang des viandes maigres, ſans qu'on ſe ſoit jamais aviſé de ſoupçonner le moins du monde qu'ils puſſent être de la chair. 1703.

En effet leur production & leur état ne peut-il pas être mis en parallele avec cette fameuſe Citroüille que l'on trouve en Moſcovie, & en Tartarie, à qui la nature a donné la figure d'un Agneau qui a des pieds, un col, une tête, une queuë, qui eſt couvert de laine, dont la chair ne differe en rien de celle des Agneaux provenus d'une Brebis & d'un Belier; qui mange toute l'herbe qui croît autour de lui, & qui ſe trouve à portée de ſa gueule, & qui ne meurt que quand il ne trouve plus rien à brouter, parce que la nature l'a attaché à une racine qui eſt comme ſon nombril, autour de laquelle il tourne, mais qui l'empêche de quitter le lieu où il a pris naiſſance. Sa chair eſt ſi ſemblable en tout à celle des Moutons, que les Ours, les Loups, & les autres animaux carnaſſiers qui ne ſe repaiſſent pas de la forme exterieure dont elle eſt revêtuë, en ſont extremêment avides, & la recherchent avec empreſſement. Or ſi la nature a pû produire des Agneaux en

1703. Moscovie, pourquoi ne pourra-t-elle pas produire des oiseaux ressemblans à des Canards dans d'autres endroits ? & si les Moscovites, qui sont les peuples du monde les plus scrupuleux sur leur abstinence, & sur leurs jeûnes, ne font point de difficulté de manger leurs Agneaux pendant leur carême ; pourquoi trouveroit-on mauvais que les autres Chrétiens mangent des Macreuses dans le leur ? On peut croire qu'il ne manquoit pas de me citer les Auteurs où il avoit lû ce que je viens de rapporter ; car sur cet article il ne tarissoit point, & je croi qu'il en avoit une legende aussi longue que les Litanies des Saints ; c'est dommage que je ne les ai pas tous retenus : voici ceux que ma memoire me fournit. Olearius dans sa Relation de Moscovie ; Delrio dans ses recherches magiques ; Vincent de Bourgogne Evêque de Beauvais Religieux Dominiquain, Prédicateur & Confesseur de Saint Loüis dans son miroir Historique ; Olaus Magnus dans son histoire du Septentrion ; Pie second dans son histoire de l'Europe ; Ostelius dans sa description de l'Ecosse ; Turmenus, Scaliger, Cardan, Porta, le Pere Kircher, Aldrouan, Maginus Docteur en medecine

dans son Traité de *Volucri arborea*; le Pere Briet Jesuite dans ses Merveilles d'Ecosse, & une infinité d'autres que je ne rapporte pas ici, de peur d'ennuïer le Lecteur; sans compter la possession où l'on est depuis cinq ou six cens ans, & peut-être davantage, de manger ces oiseaux en carême, ce qui, selon lui, n'étoit pas seulement un préjugé en sa faveur, mais une raison des plus convaincantes, puisqu'elle étoit appuiée sur le consentement unanime de tant d'Auteurs célébres de toutes les espéces que l'on peut désirer. 1703.

Il est constant que si la multitude des témoins, dont le rapport est uniforme, rend une chose croïable, il n'y a rien de plus certain que l'origine des Macreuses, telle que le Capitaine Thuillier me la vouloit persuader, & que par une suite nécessaire rien n'étoit mieux fondé que la possession où l'on étoit depuis tant de siécles d'en manger en Carême.

Il y avoit encore moins de difficulté touchant l'Agneau de Moscovie: supposé qu'il fût réellement tel qu'Olearius l'a décrit, dont cependant je n'ai garde de convenir, & cela pour de bonnes raisons. Son origine étoit certaine,

1703. on voïoit mettre sa graine en terre, on la voïoit germer & pousser ce fruit extraordinaire; mais il demeuroit toûjours attaché à la racine qui l'avoit produit, & ne s'aviſoit point de faire des voïages de quatre ou cinq cens lieuës, pour s'aller faire prendre dans des païs éloignez de chez lui, & y exciter des querelles entre les Casuistes & les Medecins, comme font ces impertinens oiseaux d'arbres, que nous appellons Macreuses, Pilets, Bleris, & autres semblables auxquels nos voisins ont donné encore d'autres noms, chacun selon la proprieté de sa langue, l'avanture qui les a fait trouver, ou quelque chose de particulier qu'ils ont remarqué en eux.

J'avouë que l'ignorance où l'on étoit autrefois de la génération des Macreuses, étoit pardonnable, & que les fables que tant d'Auteurs graves avoient débité sur ce sujet, rendoient excusables ceux qui y ajoutoient foi, sans se donner la peine d'approfondir comme ils auroient dû faire cette matiere avant d'y donner une croïance si entiere, & d'en tirer une aussi mauvaise consequence que celle qu'ils en tiroient; mais je le repête encore, ils étoient en quel-

que façon excusables, puisque personne n'avoit encore pénétré jusqu'aux endroits reculez & regardez comme inaccessibles, où ces oiseaux prenoient naissance, & que respectant les grands noms de tant d'Auteurs, qui disoient tous la même chose, il semble qu'il y auroit eu quelque sorte de témérité d'en douter; mais il faut avoüer qu'il n'y a plus à présent d'excuse, & que ce n'est plus qu'un entêtement ridicule qui leur fait soutenir une erreur, dont ils doivent être entierement désabusez, & cela uniquement pour pouvoir étouffer les remords de leur conscience qui s'éleve contre eux, & qui leur reproche qu'ils agissent contre leurs propres lumieres, en soutenant que les Macreuses sont les fruits de certains arbres, ou des insectes nés de la pourriture des vieux bois de navires. Trop de gens ont vû ces oiseaux pondre, couver les œufs, & élever leurs petits, pour pouvoir douter de l'origine des Macreuses; toutes les Relations des Voyages du Nord sont pleines de cette vérité; & si le Capitaine Thuillier avoit autant voïagé dans ces païs-là, qu'il avoit fait dans l'Amérique qui est entre les deux Tropiques, je suis certain qu'il n'auroit pas soutenu la 1703.

1703. production fabuleuse de ces oiseaux d'arbres aussi vivement qu'il le faisoit.

D'ailleurs il ne faut pas croire que tout le monde ait été dans les mêmes sentimens sur les Macreuses, & qu'avant même les voïages des Hollandois dans le Nord, il n'y a pas eu de gens assez sages pour douter de ce qu'on debitoit de ces oiseaux. On trouve un grand nombre d'Auteurs de toute espéce contemporains de ceux que je viens de rapporter qui ont écrit tout autrement ; & si le Capitaine Thuillier me citoit des Auteurs graves, pour soutenir son opinion, je ne manquois pas de lui en opposer d'autres de pareil caractere, & de mêmes poids que les siens, qui avoient parlé des Macreuses d'une maniere bien oppoſée : par exemple, Albert le Grand Religieux de mon Ordre, & Evêque de Ratisbonne, après avoir rapporté dans le 23. Chapitre de son Histoire des Animaux, ce que le vulgaire croïoit des Macreuses, dit positivement qu'il est faux que personne n'ait vû ces oiseaux pondre, & couver leurs œufs, puisque lui-même est témoin, & beaucoup d'autres gens avec lui, que ces oiseaux pondent, couvent leurs œufs, & élevent leurs petits com-

me les autres oiseaux ; d'où il conclut que c'est très-mal-à-propos qu'on les appelle Canards d'arbres, & qu'on les regarde comme les fruits de certains arbres qui croissent sur les rivages Septentrionaux de l'Ecosse, ou des productions de la pourriture de quelques vieux bois ; & afin qu'on ne puisse pas dire que c'est de quelque autre espéce d'oiseau que ce savant Evêque parle, il ne faut que lire la description qu'il en fait, pour y reconnoître aussitôt les Macreuses qu'il y dépeint d'une maniere qui ne convient qu'à elles seules, & point du tout à d'autres oiseaux. 1703.

Charles Clusius dans le Supplement de ses Exotiques, après avoir fait une description exacte des Macreuses, & raporté les noms differens que les Ecossois & les Anglois leur donnent, dit que tout ce que le vulgaire a debité ou cru sur l'origine de ces oiseaux est une fable toute pure, inventée par ceux qui en vouloient parler sans les connoître ; qu'à la vérité on a été très longtems sans en rien sçavoir de positif, parce que les Côtes Septentrionales de l'Ecosse, les Isles Orcades, & autres lieux plus voisins du Pole n'étoient frequentez de personne, mais qu'on de-

1703. voit être déſabuſé de ces vieilles erreurs depuis l'année 1569. que les Hollandois aïant fait pluſieurs voyages dans ces Iſles peu connuës, à la nouvelle Zemble, & au-de-là du détroit de Naſſau, ont trouvé une multitude preſque infinie de ces oiſeaux, qui couvoient leurs œufs, & élevoient leurs petits ſur des Rochers & des Iſles déſertes & ſteriles, où perſonne n'avoit encore jamais mis le pied.

Gerard de Wert fameux Pilote d'Amſterdam dit la même choſe dans ſa Relation du voïage qu'il avoit entrepris, pour trouver le chemin de la Chine par le Nord. Il rapporte qu'ils trouverent une quantité incroïable de ces oiſeaux qui couvoient leurs œufs ſur des Iſles déſertes, & qui étoient tellement attachez à leurs nids, qu'ils ne s'envoloient point, & ſe contentoient de crier lorſqu'on les vouloit prendre, ou leur faire abandonner leurs œufs. Ces Iſles ſont au-de là du 80. degré de latitude Septentrionale, & ne ſont habitées de perſonne ; les Macreuſes s'y retirent pendant que le froid y eſt moins rigoureux, y pondent & y élevent leurs petits, & deſcendent vers les parties plus méridionales de l'Europe, lorſque les neiges

& les froids exceſſifs les empêchent de trouver leur nourriture dans les païs où ellés ſont nées. 1703.

J'ennuierois mon Lecteur ſi je rapportois ici les Auteurs que je citois au Capitaine Thuillier ; en voici pourtant un que je ne puis laiſſer paſſer : c'eſt le même Vincent de Beauvais, qui dans la ſuite de ſon Miroir Hiſtorique, dit que s'étant trouvé au quatriéme Concile Général de Latran ſous le Pape Innocent troiſiéme, l'uſage des Macreuſes en Carême y fut défendu ; & quoiqu'on n'eût pas encore une connoiſſance bien claire, & bien certaine de leur origine, on trouva qu'elles avoient trop de rapport avec les oiſeaux à peu près de leur eſpéce qu'on ne peut pas manger en Carême, comme ſont les Oyes, les Canards, les Becaſſes, les Sarcelles, & autres oiſeaux aquatiques, pour que l'uſage en fut permis.

De ſorte que ſi on a continué d'en manger juſqu'à préſent, ce n'a été qu'en conſéquence de la longue poſſeſſion où l'on eſt, fondée ſur l'erreur où l'on a été ; mais que tant d'Auteurs & de Voïageurs ont trop bien détruite, pour que des gens de bon ſens la puiſſent encore ſoutenir.

1703. Le Capitaine Thuillier demeura à la fin convaincu de la vérité de l'origine des Macreuſes, ſoit par les témoignages des Auteurs que je lui rapportai, dont j'ai cité ici une partie, ſoit par les raiſons Phiſiques que j'y joignis ; mais le ſcandale que nous lui donnions aux Iſles en mangeant des Diables, paſſa encore en Europe où l'on mange des Macreuſes ; de maniere que je fis une plaie à ſa conſcience délicate, en guériſſant celle de ſon eſprit, prévenu par l'erreur. Le remede que je lui apportai fut de lui dire que la qualité des viandes que l'on doit manger en Carême, étant du reſſort de la puiſſance Eccléſiaſtique, l'Egliſe qui eſt une bonne Mere, compatiſſant à la foibleſſe de ſes Enfans, vouloit bien fermer les yeux ſur cet abus, & leur tolerer l'uſage d'une viande paſſagere qui eſt comme une manne qui ſupplée fort ſouvent au défaut du poiſſon, & des autres choſes dont on a coûtume de ſe ſervir en carême.

CHAPITRE VIII.

L'Auteur va se reposer chez le sieur de Rochefort au petit Cul de Sac. Description de ce quartier ; des Arbres appellez Cedres ou Acajous ; des Prunieri de Monbin, & autres Arbres.

LE lendemain du départ des Anglois Samedi 19. Mai, je fus au Reduit voir le Superieur de notre Mission, & lui dire qu'aïant un besoin extrême de me reposer, je le priois de trouver bon que j'allasse passer une quinzaine de jours chez le Curé de la Cabesterre. M. de Rochefort dont j'ai parlé dans un autre endroit, qui avoit épousé la Veuve du sieur Baudouin, autrefois Commis principal de la Compagnie de 1664. aïant sçu que j'étois à la Cabesterre, m'écrivit, & me convia d'aller passer quelque tems avec lui : & pour m'en presser davantage, il m'envoïa un cheval. J'y fus, & j'y demeurai quinze ou seize jours, & je me remis entierement des fatigues que j'avois souffert, à l'exception d'un mal de gorge, & d'une en-

1703. flure aux amigdalles, qui me durerent encore près de trois mois.

Fief appellé Arnouville.

L'habitation du sieur de Rochefort est une des plus belles de la Cabesterre de la Guadeloupe ; elle fut érigée en Fief sous le nom d'Arnouville en 16.... elle a six à sept mille pas de hauteur, sur près de deux mille pas de large ; toutes les cannes étoient partagées en quarrez de cent cinquante pas chacun, dont les routes étoient bordées de petits arbrisseaux qui portent cette espéce de pois qu'on appelle pois de sept ans, toutes ces routes étoient tirées au cordeau ; & comme tout ce terrain est fort uni, du moins ce qui étoit en valeur, cette habitation avoit un air de propreté qui faisoit plaisir, il y a un assez gros ruisseau qui passe environ par le milieu, & une petite riviere, appellée la riviere du Coin, qui la sépare des terres de Saint Germain que M. Hoüel a fait ériger en Marquisat en 17... sous le nom de Hoüelbourg.

Selon toutes les apparences ces terres ont été autrefois defrichées, & cultivées ou par les Anciens Indiens, ou par les Caraïbes qui leur ont succedé ; car on n'y trouve que très-peu de gros arbres, quoique la terre y soit bonne,

profonde & fraîche, ce qu'on remarque par la quantité de bois dont elle eſt couverte, qui ſont des bois tendres, fort hauts, fort droits & fort preſſez. J'ai parcouru tout ce terrain juſqu'à la grande Riviere à Goyaves qui tombe dans le grand-Cul-de-Sac, & je n'ai point trouvé de lieu dans toutes nos Iſles plus propre à faire des Cacaoyeres que celui-là. J'en dis ma penſée à M. de Rochefort qui l'approuva, & qui y auroit fait travailler s'il n'avoit point été déja atteint de la maladie dont il mourut deux ans après; c'étoit la diarhée; maladie ordinairement très-longue dans les pais chauds, & mortelle pour les gens mariez. 1703.

Pour n'être pas tout-à-fait ſans rien faire pendant le ſéjour que je fis à Arnouville, je nivelai & traçai un canal, pour faire paſſer une partie de la Riviere du Lezard au travers de cette habitation, & donner la commodité d'y faire deux moulins à eau, ce qui rendroit cette terre d'un revenu double ou triple de ce qu'elle produiſoit, & cela ſans beaucoup de peine & de dépenſe. La Riviere du Lezard eſt aſſez conſidérable, ſes eaux ſont belles & fort bonnes, & en telle quantité qu'on en pour-

1703. roit prendre deux pieds cubes ſans preſque qu'on s'en apperçût.

Nous apprîmes le 10. Juin que M. Robert qui étoit Intendant des Iſles depuis huit à neuf ans, s'étoit ſervi des deux vaiſſeaux de guerre qui avoient apporté notre nouveau Général, pour retourner en France où il étoit appellé, pour remplir l'Intendance de Breſt, à laquelle le Roi l'avoit nommé. On peut dire que ce fut une véritable perte pour les Iſles; il les avoit gouverné avec une prudence, une droiture, & un déſintereſſement admirable, il les quitta dans leur plus grand beſoin, & au regret de tous les Habitans, dont il emporta avec lui l'amour & l'eſtime.

Je revins chez nous au Baillif le Mardi 12. Juin, je trouvai que nos Peres s'étoient logez dans des caſes de paille qu'ils avoient fait faire à notre habitation du Marigot; j'en fis faire auſſi une pour moi. Notre Supérieur, quoiqu'homme d'eſprit, étoit encore trop nouveau dans le païs, pour pouvoir remedier aux déſordres que la guerre avoit cauſé à nos biens; il me pria de l'aider, & je le fis auſſitôt.

Nous commençâmes par rétablir notre Poterie; parce que les Anglois aïant

briſé les pots & les formes de toutes les Sucreries, où ils avoient mis le pied, nous jugeâmes que ce ſeroit une très-bonne marchandiſe, puiſqu'elle eſt abſolument néceſſaire pour faire du ſucre blanc. Je fis planter quantité de Manioc, & remettre en état les cannes qui avoient été brûlées, & dans le même tems je fis abbattre des arbres, & travailler aux bois qui étoient néceſſaires, pour faire un Moulin, & une Sucrerie, afin de profiter d'une piéce de cannes qui n'avoit point été brûlée. Les Charpentiers étant rares & plus chers encore & plus impertinens alors qu'ils n'étoient avant l'irruption des Anglois, je me mis en tête de faire moi-même le moulin, & les autres bâtimens dont nous avions beſoin. Je traçai & je piquai tout le bois, & je le fis mettre en œuvre par nos Negres avec tant de diligence, que neuf ſemaines après le départ des Anglois nous recommençâmes à faire du Sucre à notre Habitation du Marigot. Il fallut après cela ſonger à à rétablir celle du Baillif, mais comme nous y avions beſoin d'un moulin à eau, dont la grande roüe devoit avoir vingt-deux pieds de diametre, j'allai dans un lieu appellé le Parc, faire travailler un 1703.

1703. arbre que nos Peres avoient fait abbattre il y avoit 14. ans avec la permission de M. Hoüel, à qui ce terrain appartenoit : c'étoit un Acajou d'une grosseur très-considérable par le pied ; on en avoit déja mis en œuvre les grosses branches, qui avoient porté près de quatre pieds d'équarissage ; il n'étoit resté que le tronc de vingt-quatre à vingt-cinq pieds de longueur, & presque quarré, puisqu'aïant été équari selon tout ce qu'il pouvoit porter, il se trouva de huit piés quatre pouces d'un sens, sur neuf piés dix pouces de l'autre.

Acajou ou Cedre d'une grosseur extraordinaire.

L'arbre que nous appellons Acajou aux Isles du Vent, est le même que celui que les Espagnols appellent Cedre dans la Terre-ferme, & dans les grandes Isles. Je ne sçai qui a plus de raison ; car je n'ai jamais vû les Cedres du Liban, qui selon les rélations que j'en ai lû ne ressemblent point du tout au Cedre Espagnol. Le mot Acajou est Caraibe ; les feüilles de cet arbre sont petites, longues & étroites, à peu près comme celles du Pêcher d'Europe ; l'arbre en est beaucoup chargé, elles y viennent par bouquets ; elles sont d'un verd pâle, minces, souples, frisées vers la pointe, & quand elles sont froissées dans la main,

elles rendent une liqueur onctueuse d'une odeur de verd aromatique ; l'écorce de cet arbre est épaisse, rude, tailladée, grise, & assez adhérente. L'aubier ne se distingue presque pas du cœur, il est seulement un peu moins coloré. On veut que cet arbre soit mâle & femelle, & que le mâle soit le plus rouge. Pour la bonté je croi que cela est assez égal, quoiqu'on prétende que le mâle est un peu plus compacte, & que par conséquent il se travaille plus uniment, & plus facilement que la femelle, qui est quelquefois un peu cotoneuse. 1703.

Cet arbre devient très-grand, & ce que je viens d'en dire en est une preuve ; je dois ajoûter qu'il croît fort vîte, quoiqu'il semble rechercher les terres ponceuses & arides plûtôt que les bonnes. Il est vrai que comme il étend ses cuisses, & ses racines fort loin de son tronc, on peut dire qu'il attire toute la substance de la terre où il les répand.

Usage de l'Acajou.

On emploie cet arbre à toutes sortes d'usages, il réussit également bien en tout ; on en fait des poutres, des chevrons, des planches, des cloisons, des meubles, rien n'est plus beau & meilleur ; il est le meilleur de tous les arbres pour faire des canots & des pirogues de

telle grandeur que l'on veut, capables
1703. de porter bien du monde, & de faire de très-longs trajets ; outre qu'étant leger & flottant sur l'eau, il met par-là hors de danger & de naufrage ceux qui l'emploient à cet usage. Il est vrai qu'il se fend aisément ; mais on remedie à cet inconvenient, en garnissant le dedans des canots avec des courbes, & serrant ses deux extrémitez avec quelques bandes de fer. On y remarque encore deux qualitez très-estimables ; il a une odeur des plus agréables, & on prétend qu'il est incorruptible. Je ne voudrois pas assurer tout-à-fait qu'il a cette derniere qualité, bien que j'ai des raisons convainquantes de sa très-longue durée. Quoiqu'il en soit, ce qui lui peut procurer cette espéce d'incorruptibilité, est qu'il est rempli d'une humeur gomeuse, très-acre, & très-amere, qui empêche les vers & les poux de bois de l'attaquer, & qui produit le même effet sur les viandes qu'on fait cuire au feu, composé de ce bois, que le bois amer, dont j'ai parlé au commencement de ces mémoires.

A l'égard de sa bonne odeur, il faut attendre qu'il soit bien sec, pour en jouir ; car quand on le coupe, & jusqu'à ce que toute son humidité soit dissipée,

il a la plus mauvaiſe, & la plus dégoûtante odeur qui ſoit au monde. On dit que le bois de Sainte Lucie, dont on fait des ouvrages ſi eſtimez, à cauſe de leur bonne odeur, ſent extrêmement mauvais quand on le coupe, & juſqu'à ce qu'il ſoit entiérement ſec. Je n'ai jamais vû cet arbre ſur pied; mais j'en ai trouvé à la Martinique, qui pour le grain & la couleur étoient tout-à-fait ſemblables au bois de Sainte Lucie: on les appelloit Bois de Merde; ils viennent pour l'ordinaire dans des lieux pierreux & ſteriles, comme ſont les Iſles & les Falaiſes ſur les bords de la mer. Quand on coupe cet arbre, ou qu'on le travaille étant frais coupé, il rend une odeur de matiere fecale inſupportable; mais à meſure qu'il ſéche ou de lui-même, étant coupé & mis à couvert, ou par artifice, étant mis dans une étuve, il perd cette mauvaiſe odeur, & en prend une qui ne differe point de celle du bois de Sainte Lucie. Cet arbre ne devient jamais bien gros, je n'en ai point vû qui arrivât à un pied de diametre; ſon écorce eſt noirâtre & rude, parce qu'elle eſt remplie d'une infinité de petites hachures; quoiqu'elle paroiſſe aſſez ſéche elle ne laiſſe pas de rendre une liqueur olea- 1703.

1703. gineuse quand on la coupe, qui est amere & de fort mauvaise odeur. La feuille de cet arbre est ronde, peu épaisse, ferme, séche & cassante ; l'arbre en est beaucoup couvert, elle est d'un verd brun, tachetée de petits points rouges & blancs ; ce bois étant mis au feu quand il est verd, exhale une grande puanteur, & la communique aux viandes que l'on fait cuire à sa chaleur. Quand on en peut glisser quelque éclat dans la poche de quelque nouveau venu, on est sûr de se bien divertir à ses dépens.

Pour revenir au bois d'Acajou ou Cédre que je fis travailler, ce qu'il ne faut pas confondre avec l'Acajou à fruit dont j'ai parlé dans un autre endroit ; quoiqu'il y eût quatorze ans qu'il fut abbatu, il étoit dans un lieu si frais & si humide, que je le trouvai encore tout verd, & d'aussi mauvaise odeur que s'il n'avoit été abbatu que depuis 24. heures. Je fus obligé de faire souder deux harpons l'un au bout de l'autre, & après avoir fait une entaille de chaque côté avec la hache, pour soulager le harpon, je le fis couper de la longueur qui m'étoit nécessaire ; je fis glisser les billes pour les refendre sur des queües proportionnées au poids qu'elles devoient soû-

tenir, & je fis creuſer une foſſe par-deſſous, pour placer les Scieurs, après avoir fait ſouder deux ſcies bout à bout. Je fus auſſi obligé d'y employer quatre hommes, deux deſſus & deux deſſous; & afin de hâter l'ouvrage, je les faiſois relaïer d'heure en heure. Ce fut ainſi que je vins à bout de ce beau morceau de bois, duquel je tirai des ceintres, pour faire pluſieurs roües, & pluſieurs autres choſes, dont nous avions alors beſoin. 1703.

Mais quoique cet arbre fut très-beau, ce n'étoit encore rien en comparaiſon d'un autre de la même eſpéce qui étoit ſur notre Habitation du Marigot dans les commencemens que nos Peres s'y établirent; j'en ai vû les racines & quelques veſtiges du tronc qui m'ont fait juger de ſa prodigieuſe groſſeur; cet arbre fût cauſe d'un procès qui a eu de grandes ſuites, entre M. Hoüel & nos Peres. Je crois en avoir parlé dans un autre endroit.

Le tronc & les groſſes branches de l'Acajou jettent de tems en tems des grumeaux d'une gomme claire, nette & tranſparente, qui durciſſent à l'air : on l'employe aux mêmes uſages que la gomme Arabique, & ſi on vouloit ſe don-

1703. ner la peine d'inciſer ces arbres, on en tireroit une quantité conſidérable.

La gomme d'Açajou me fait ſouvenir d'une autre eſpéce de gomme, dont j'aurois dû parler dans mon Traité du Sucre au troiſiéme Tome de ces Mémoires en parlant de l'arbre dont on ſe ſert pour faire les douves des bariques. Cet arbre que les Négres nomment bois à Barique, s'appelle chez les Sçavans de nos Iſles Sucrier de Montagne; il donne ou de lui-même en certaine ſaiſon de l'année, ou quand il eſt inciſé, une gomme qui d'abord eſt liquide, & claire comme le baume de Copaü récent, & qui dans la ſuite s'épaiſſit, ſe durcit, & devient d'une couleur griſe, un peu graſſe, avec une odeur de verd aromatique aſſez agréable; on l'appelle à Saint Domingue baume à Cochon; c'eſt le hazard qui l'a fait découvrir. Un Chaſſeur ayant bleſſé un Sanglier ou Cochon Maron, vit que cet animal s'arrêta auprès d'un Sucrier de montagne, & que l'ayant entamé avec ſes crocs ou défenſes, il y frottoit ſa playe, & y recevoit la liqueur qui en découloit. Après qu'il eût tiré un ſecond coup, & abbatu la bête, il examina plus attentivement ce que le Cochon avoit fait, & vit qu'il

Baume à Cochon

RPJCB

Papaier.
Papaie coupée en deux.

avoit sa premiere playe toute baignée de la liqueur qui étoit sortie de l'arbre, ce qui lui persuada que c'étoit un baume dont on n'avoit point encore eu de connoissance. Il en éprouva sur le champ la vertu sur un de ses chiens qui avoit reçû un grand coup de dent de Sanglier à la cuisse : il frotta la playe de son chien avec la liqueur qui continuoit de sortir de l'arbre par les entailles que le Sanglier y avoit fait, & sans autre appareil il eut le plaisir de voir son chien parfaitement guéri en moins de vingt-quatre heures. On reconnut par là d'où venoient des cicatrices considérables que l'on trouvoit sur des Cochons Marons beaucoup mieux guéries & consolidées, que si on les avoit mis entre les mains des Chirurgiens. Diverses expériences que l'on a fait de ce baume en ont confirmé la bonté ; de sorte qu'on s'en sert avec autant de succès que du baume du Perou, & de l'huile de Copaü. On a même remarqué qu'il étoit excellent pour les ulcères ; il les mondifie, fait tomber la chair gâtée, & les guérit parfaitement. 1703.

Il faut observer que toutes les huiles, baumes, ou autres choses onctueuses, se doivent appliquer aussi chaudes que

Remarque sur l'application des Baumes.

1703. le malade ou blessé le peut souffrir sans en être brûlé ; & que toutes celles qui sont composées, & où il est entré de l'eau-de-vie, ou autre liqueur spiritueuse, se doivent appliquer froides, après que la partie a été échauffée par des frixions faites ou avec les mains ou avec des linges ou étoffes chaudes, pour ouvrir les pores, & préparer l'entrée aux esprits, dont le remède est impregné.

Nous avons dans toute l'Amérique un arbre qui approche si fort de l'Acajou que bien des gens s'y trompent, & les prennent facilement l'un pour l'autre : on l'appelle Monbin ; c'est une espéce de Prunier qui devient fort gros, fort grand, fort branchu, & fort chargé de feüilles. On le met dans les Savannes pour donner de l'ombre aux bestiaux pendant la grande chaleur du jour. Toute la différence qu'il y a de sa feüille à celle de l'Acajou, est qu'elle est tant soit peu plus grande, plus épaisse & moins frisée ; son écorce est aussi plus épaisse & plus crevassée ; il porte deux fois l'année des bouquets de petites fleurs jaunes, dont le calice est composé de six feüilles ovalles & pointuës par les deux bouts, avec quelques étamines rougeâtres, qui environnent un pistille de même couleur, qui

Prunier de Monbin.

qui se change en un fruit de la figure à peu près d'une Prune de Sainte Catherine. Ces fruits sont extrêmement verds & âcres avant leur parfaite maturité; mais quand ils y sont parvenus, cette couleur change, ils deviennent rougeâtres du côté qui est exposé au soleil, & jaunes de l'autre côté. Ils ont alors un goût aigrelet, un peu aromatique & doux, qui n'est pas désagréable; mais ils ont un noyau si démésurément gros, qu'il reste très-peu d'espace entre lui & la peau, & par conséquent peu de chair. Les enfans, & généralement tous les Créolles, c'est-à-dire, tous ceux qui sont nez aux Isles, en mangent avec plaisir. On lâche les Cochons dans les endroits où il y a beaucoup de ces arbres, afin qu'ils ramassent les fruits qui tombent, ce qui les engraisse à merveilles. On se sert de ce fruit pour faire de la Marmelade, & une espéce de gélée qui est très-saine & très-réjouissante; on en donne aux malades pour leur exciter l'appetit, 1703.

Le bois de cet arbre est blanc & filasseux, & se gâte fort aisément; je ne l'ai jamais vû emploïer à d'autre usage qu'à brûler, faute d'autre; on en fait quelquefois du douvain, lorsqu'il est d'une

2703. grosseur considérable ; je croi qu'on les pourroit emploïer à faire des canots, aussi-bien que le Poirier & le Cotonier rouge.

On dit qu'il y a une infinité de ces arbres dans la Terre-ferme. J'en ai vû beaucoup à Saint Domingue qui étoient très-gros, & dont les fruits avoient aussi beaucoup plus de chair, & étoient de meilleur goût qu'aux Isles du Vent.

Chêne verd.

On voit à Saint Domingue & dans quelques endroits des Isles du Vent un arbre qui ressemble beaucoup au Chêne verd ; quoiqu'il soit dur il vient assez vîte, & brave le vent & l'air marin, qui est si contraire à tous les autres arbres. Le bois est brun, il a le grain fin, les fibres longues & pressées : on en fait des planches, des membres, & du bordage pour les vaisseaux ; car outre qu'il est assez leger, & qu'il retient bien le cloud, on a remarqué que les Vers Marins, qui gâtent tous les bois d'Europe, ne s'attaquent point à celui-ci ; on en peut faire des avenuës devant les maisons, qui outre l'agrément qu'elles y donneroient, seroient encore d'une grande utilité, quand on se trouve dans un besoin pressant de bois de Charpente.

M. Auger qui avoit reçu ſes proviſions pour le Gouvernement de l'Iſle de la Tortuë, & Côte Saint Domingue, partit à la fin du mois de Septembre, pour aller prendre poſſeſſion de ſon nouveau Gouvernement ; il vendit aux Peres Jeſuites, aux Religieux de la Charité, & à quelques particuliers les Terres d'Houelmont & de Biſdari qu'il avoit acquiſes de M. Hincelin. En attendant que le Roi lui eût nommé un Succeſſeur, le ſieur de Bois-fermé Gouverneur de l'Iſle de Marie-galante, qui n'avoit rien à faire, fut envoïé pour commander à la Guadeloupe, juſqu'à ce que M. de la Malmaiſon eût reçu les proviſions de ce Gouvernement. 1703.

CHAPITRE IX.

Changemens qui arrivent dans la Miſſion des Jacobins.

L'Auteur retourne à la Martinique, & eſt chargé du ſoin temporel.

IL arriva dans ce même tems du changement dans nos Miſſions. Le Pere Cabaſſon qui en étoit Superieur Géné-

1703. ral depuis quatre ans, & qui se flattoit d'être continué dans son poste, encore pour quatre autres années, fut surpris d'apprendre que le Général de tout notre Ordre avoit nommé à cette Charge le Pere Jacques Bedarides, un de nos Missionnaires. Nos Anciens trouvoient qu'il étoit encore un peu jeune, quoiqu'il eût trente-cinq ans, comme s'il en falloit moins pour être Evêque, que pour être Chef d'une Mission; Mais ce défaut vrai ou prétendu d'âge, étoit recompensé par un vrai merite, & par des qualitez qui le rendoient digne d'une Charge beaucoup plus importante. Il étoit bon Theologien, & bon Prédicateur; il étoit fort sage & fort moderé, ami du conseil, d'une vie exemplaire, & d'une grande exactitude à remplir ses devoirs, & à les faire remplir aux autres. Il m'écrivit aussitôt qu'il eut pris possession de son emploi, & me marqua qu'il avoit besoin de moi à la Martinique, pour achever notre nouveau bâtiment, & remedier à la couverture de plomb, que la violence de la chaleur du Soleil avoit ouverte & crevée de tous côtez; ce qui avoit obligé nos Religieux de se retirer dans l'ancien Couvent.

Je partis de la Guadeloupe le Mercredi 3. Octobre. La barque où j'étois s'arrêta deux jours au Carbet de Madame Ouvernard, à qui il fallut promettre que le Pere Beaumont, mort depuis plus de trente ans, reviendroit bientôt demeurer avec ses bons Comperes : car de vouloir leur persuader qu'il est mort, c'est battre l'air ; ils ne l'ont pas vû mort, & il leur a promis de revenir ; ils se le diront les uns aux autres, & d'ici à deux ou trois cens ans, ce sera toujours la même chose. Nous bûmes tous joïeusement à sa santé & à son retour. Je passai ces deux jours à la chasse & à la pêche, & comme j'étois en bonne compagnie, je ne m'ennuïai point du tout. 1703.

J'arrivai à la Martinique le Samedi au soir 6. Octobre ; j'appris en mettant pied à terre, que nos Peres m'avoient élu Procureur Syndic de la Mission. Cette nouvelle m'affligea beaucoup ; & si j'eusse trouvé dans le moment une occasion, je m'en serois retourné à la Guadeloupe, où j'aurois mieux aimé desservir une Paroisse telle qu'elle eût pû être, que de m'engager dans ces sortes d'embarras ; sçachant d'ailleurs que notre maison étoit chargée de det-

tes, & notre Habitation fort en dé-
1703. sordre.

Le Supérieur Général de nos Missions étoit à la Cabesterre ; on l'envoïa avertir de mon arrivée, & que je ne voulois point du tout entendre parler d'être Syndic. Il vint aussitôt, & sçut si bien me tourner, qu'il arracha mon consentement ; mais avant d'aller à notre Habitation du fond Saint Jacques à la Cabesterre, il voulut que je l'accompagnasse au Fort Roïal, où il alloit voir M. de Machault Gouverneur Général des Isles. Je connoissois ce Général & sa famille, je l'avois vû en 1701. à la Martinique, lorsqu'il commandoit un vaisseau de l'Escadre de M. de Chateau-Renaut ; & comme il avoit deux Sœurs Religieuses de notre Ordre à Poissy, nous avions lieu d'esperer qu'il protegeroit nos Missionnaires dans les occasions où ils auroient besoin de son pouvoir. Il est certain que cela auroit été ainsi ; car c'étoit un homme d'une très grande piété, qui fréquentoit les Sacremens, qui donnoit beaucoup de tems à l'oraison mentale, qui lisoit assiduement l'Ecriture, & qui se faisoit un plaisir d'en parler, & de l'expliquer à tous ceux qui venoient chez lui ; mais il avoit eu le malheur de

M. de Machaut Gouverneur Général des Isles.

se laisser prévenir contre tous les Religieux d'une maniere extraordinaire ; & comme les gens qui font profession d'être devots, ne reviennent presque jamais des impressions qu'ils ont une fois prises, les Religieux qui sont établis aux Isles, sans en excepter aucun, ont souvent souffert des choses facheuses de sa part. 1703.

Le motif de notre voïage au Fort Roïal étoit pour lui faire entendre raison sur une affaire de consequence, où il prenoit beaucoup plus d'interêt qu'il ne devoit, & dans laquelle il auroit soutenu la Religion & les Missionnaires, si on ne l'eût pas prévenu contre eux aussi fortement qu'on l'avoit fait.

Il avoit pris à son service, après l'affaire de la Guadeloupe, un certain Abbé Signier, Provençal, qui étoit passé de l'Ordre des Carmes Déchaussez dans le grand Ordre de Saint Benoît, en vertu d'un bref de la Pénitencerie d'Avignon. Il y avoit six ans qu'il étoit aux Isles ; je l'avois connu à la Cabesterre de la Martinique, lorsqu'il étoit Précepteur des enfans du sieur de Jorna. Il avoit été ensuite Aumônier des Religieux de la Charité à la Guadeloupe, & il avoit amassé dans ces deux emplois

L'Abbé Signier Aumonier du Général.

1703. une somme considérable, qu'il trouva moyen d'augmenter tout d'un coup, pendant que les Anglois attaquoient le Fort de la Guadeloupe. Comme sa vie & son argent lui étoient en singuliere recommandation, il n'eut garde de se tenir avec les autres Ecclésiastiques dans des lieux où il auroit risqué de perdre quelque chose, en assistant les malades & les blessez; il se retira à la Cabesterre, & s'avisa de marier deux personnes qui étoient de la Religion Prétenduë Reformée, & qui malgré leurs abjurations réiterées, n'avoient jamais fait aucun exercice de la Religion Catholique, & qui outre cela étoient alliez au second degré d'affinité; il reçut soixante & sept Louis d'or pour la célébration de ce mariage, dont il donna un certificat en bonne forme, après l'avoir fait sans pouvoir, & sans autorité, à l'insçu du Curé, sans proclamations de bans, sans dispense, ni permission, dans une maison séculiere; en un mot, clandestinement. Cette affaire demeura secrette jusqu'au départ des Anglois; alors le sieur Gressier (c'est le nom du prétendu marié) qui étoit de la Paroisse des trois Rivieres, desservie par les Peres Carmes, amena chez lui la Da-

moiſelle Poyen ſa femme prétenduë qui étoit de notre Paroiſſe de la Cabeſterre. 1703.
Les deux Curez furent extrêmement ſurpris de cette union illégitime, dont ils ne ſçavoient rien, & qu'ils regarderent comme un concubinage public & ſcandaleux; ils en firent leurs plaintes au Gouverneur, & enſuite à M. Mithon Commiſſaire Ordonnateur, qui faiſoit les fonctions d'Intendant depuis le départ de M. Robert. Celui-ci ordonna que la fille retourneroit chez ſes Parens, juſqu'à ce que l'affaire eût été examinée; cependant l'Abbé Signier étant devenu Aumônier de M. de Machault, il lui fut facile de perſuader ſon maître qu'il avoit pû faire ce mariage ſans bleſſer les loix, ni ſa conſcience, & que les Religieux ne s'y oppoſoient que par un interêt ſordide, pour n'avoir pas été ſatisfait de leurs droits curiaux. Cette affaire reveilla les préventions où il étoit contre les Religieux. Ce fut ſur ce pied-là qu'il écrivit une lettre fort dure au Pere Cabaſſon, qui étoit encore alors Prefet Apoſtolique de nos Miſſions.

Le Pere Bedarides aïant ſuccedé au Pere Cabaſſon, M. de Machault ne manqua pas de lui parler de cette affaire comme d'une bagatelle où nous mon-

1703. trions une avidité scandaleuse, pour la perception de nos droits. Celui-ci qui n'étoit pas encore informé assez amplement de ce mariage clandestin, lui répondit que ce ne pouvoit pas être à cause de nos droits, puisqu'il étoit de notoriété publique que nous n'exigions rien pour l'administration des Sacremens, & que ce qui étoit taxé pour les sépultures, publications de bans, & autres fonctions Ecclésiastiques, étoit trop peu de chose pour avoir porté les Curez à s'opposer à ce mariage. On pourra voir la taxe des droits curiaux au commencement de ces Mémoires; il lui promit cependant de s'informer exactement de cette affaire, & même d'aller sur les lieux s'il étoit nécessaire, & de lui donner ensuite toute la satisfaction que sa conscience, son honneur & ses pouvoirs lui pourroient permettre.

Les choses en étoient là lorsque j'arrivai de la Guadeloupe. Le Supérieur Général ne manqua pas de me demander comment cette affaire s'étoit passée, & me pria de lui en dire mon sentiment; je le fis avec plaisir, peu de gens en avoient une connoissance plus entiere, j'étois sur les lieux quand elle s'étoit passée, & on avoit eu la téme-

rité de m'offrir cinquante Louis, & même davantage, ſi je voulois m'emploïer à applanir les difficultez qui s'y trouvoient. Je rapportai donc à notre Supérieur Général toute la ſuite de cette affaire, & je lui dis pour concluſion, qu'il n'avoit qu'à examiner les pouvoirs que le Pape lui avoit donné, comme Prefet Apoſtolique, pour voir *Primò*, s'il pouvoit diſpenſer dans le ſecond degré d'affinité. 2°. S'il le pouvoit faire en faveur des perſonnes, qui avoient contracté & conſommé un mariage clandeſtin contre la diſpoſition du Concile de Trente qui les prive dans ce cas de pouvoir jamais eſperer de diſpenſe. 3°. S'il pouvoit adminiſtrer le Sacrement de Mariage comme Sacrement, à des gens, dont l'un, ſçavoir l'homme, avoit déja fait deux fois abjuration de l'Hereſie de Calvin, & la fille une fois, ſans que depuis ce tems-là ils euſſent donné la moindre marque de leur Catholicité, & qui par conſéquent ne regardoient le mariage que comme un contrat purement civil. 1703.

Ce fut pour expliquer toutes ces choſes à M. de Machault, & lui développer l'intrigue de ſon Aumonier, que le Pere Bedarides me mena avec lui au Fort

1703. Roïal. Le besoin que M. le Général avoit de nous, pour tirer d'affaire son domestique, fit qu'il nous reçut assez bien ; mais quand il vit que notre Supérieur ne vouloit pas outrepasser ses pouvoirs, ni s'exposer à une excommunication, pour faire plaisir à son Aumônier, il recommença ses vieilles plaintes sur l'avarice des Moines, qui lui faisoient souhaiter de bons Prêtres de l'Oratoire, pour gouverner les Paroisses, & de bonnes Sœurs grises, pour avoir soin des Hôpitaux. Nous lui offrîmes de nous désister entierement, & de consentir que les Missionnaires des autres Ordres, c'est-à-dire, les Jesuites & les Capucins la reglassent comme ils le jugeroient à propos. Cela ne le contenta pas ; & quoi qu'il vit par les Patentes de notre Prefet Apostolique, que nous lui mîmes entre les mains, que nos facultés de donner des dispenses ne s'étendoient pas au-delà du troisiéme ou quatriéme degré, il vouloit toûjours nous persuader qu'il ne tenoit qu'à nous de trouver un expédient, pour r'ajuster la mal-façon de son Aumônier. Nous le quittâmes enfin après lui avoir dit que ces gens-là devoient obtenir une dispense en Cour de Rome, & y exposer le fait

comme il étoit, ſans obmettre aucune circonſtance, parce qu'autrement on ne pourroit pas s'en ſervir en leur faveur, s'il ſe trouvoit qu'elle fût ſubreptrice. 1703.

Je demeurai quatre ou cinq jours en notre Couvent du Moüillage, pour voir ce qu'il y avoit à faire au nouveau bâtiment; je priai le Supérieur Général de faire aſſembler les Religieux, afin d'avoir leurs avis, parce que j'étois réſolu de ne rien faire que ce qui ſeroit déterminé dans une aſſemblée. On s'aſſembla, je fis le rapport de l'état du bâtiment, & je priai l'Aſſemblée de dire ce qu'on voudroit faire, afin que le faiſant exécuter, je ne fuſſe point obligé de répondre du ſuccès; mais au lieu de me donner quelque ordre, ou du moins quelque avis comme je le ſouhaitois, ils convinrent tous de s'en rapporter entierement à ce que je jugerois à propos de faire, & me donnerent là-deſſus un pouvoir général & abſolu. L'acte en fut dreſſé & ſigné par le Supérieur Général, & toute l'Aſſemblée.

Je partis enſuite pour notre Habitation du Fond de Saint Jacques, que je trouvai dans un très-grand déſordre; il y avoit environ deux mois que le Syndic qui m'avoit précédé, s'étoit

1703. chargé d'une vingtaine de Negres nouveaux qui étoient le rebut d'une carguaison de la Compagnie de Guinée, qui n'avoient pas laissé de lui couter neuf mille cinq cens livres, quoiqu'il y en eût les deux tiers qui fussent si vieux qu'ils avoient déja les cheveux gris; marque assurée chez les Negres d'une grande vieillesse : & pour surcroît de malheur, ils n'étoient pas païez. Je trouvai encore que la maison étoit chargée de beaucoup de dettes; qu'il n'y avoit pas de manioc en terre pour deux mois, & que depuis mon départ pour la Guadeloupe, on n'avoit pas fait la moindre réparation : de sorte qu'il fallut commencer par faire un Moulin neuf, recouvrir tous les bâtimens, & travailler les bois necessaires pour la charpente du bâtiment neuf du Moüillage.

CHAPITRE X.

Remede dont les Missionnaires se servent, pour guerir les Païens obsedez. Quelques pratiques des Negres. Etat des Missions des Jacobins.

JE commençai à faire faire du Sucre dans les premiers jours de l'année 1704. mais nos cannes avoient été si negligées, & les rats y avoient fait de si prodigieux dégats, qu'au lieu que dans l'année 1698. il ne me falloit que douze ou quinze personnes pour les couper, & entretenir le Moulin, cinquante personnes ne le pouvoient pas fournir dans celle-ci : parce que l'on étoit obligé de découvrir autant de terrain dans un jour qu'on en découvroit dans une semaine, six ans auparavant : de sorte que je travaillai pendant près de sept mois, pour faire autant de Sucre que j'en avois fait autrefois en deux mois. Ce chagrin étoit augmenté par l'embarras que me donnoient les vingt Negres nouveaux que l'on avoit acheté tout récemment. Comme ils étoient vieux,

1704. ils étoient fort indociles, & presque point du tout propres au travail, & les anciens Negres de la maison ne vouloient point s'en charger. Le plus jeune de tous prit la peine de se pendre au balancier du Moulin, un jour qu'on ne faisoit pas de Sucre. Le sujet de son désespoir, à ce que les autres me dirent, étoit qu'il ne pouvoit souffrir la douleur qu'on lui faisoit en lui tirant les chiques : il prétendoit s'en exempter en retournant en son païs après s'être pendu. Ce qu'il y eut de surprenant, c'est qu'il s'étrangla avec une lianne, grosse comme le pouce, sans y avoir fait aucun nœud coulant ; & qu'un de nos anciens Negres qui vit quand il se jetta en bas de la table du Moulin, sur laquelle il étoit monté, étant accouru aussitôt, pour l'empêcher de s'étrangler, le trouva mort quand il arriva, quoiqu'il n'eût pas deux cens pas à faire. Je fus fâché de cet accident pour plusieurs raisons, & sur-tout, parce qu'étant nouveau venu, & ne sçachant pas encore assez la langue, on n'avoit pû l'instruire, ni le baptiser, ce qui auroit empêché sans doute ce malheur ; car il est rare que les Negres se portent à ces coups de désespoir quand ils sont Chré-

Negre qui se pendit.

tiens, au lieu qu'ils y sont fort portez avant ce tems-là; ils sont aussi souvent obsedez par le diable qui leur apparoît sous diverses formes, les excite à se pendre, ou à se noyer, les maltraite, & les épouvente tellement par ses apparitions frequentes, qu'il les fait tomber dans des convulsions, comme s'ils étoient épileptiques, & les fait devenir maigres & décharnez comme des étiques. 1703. Negres obsedez du diable.

Sans entrer ici dans la discussion, si ce sont de simples effets de leur imagination blessée, ou une obsession réelle & véritable; car le monde est à présent rempli d'esprits forts, qui se piquent de ne croire que ce qu'ils ont vû, nous nous servons d'un reméde qui les guérit ou les délivre infailliblement. Ce remede est le Baptême: si ce sont des jeunes enfans, on les baptise aussitôt; mais si ce sont des adultes qui doivent être instruits, avant de recevoir le Baptême, on fait sur eux les exorcismes ordinaires, & on leur attache au col une petite Croix de bois ou de métal benite selon le Rit de l'Eglise; & nous sommes convaincus par une infinité d'expériences que l'obsession cesse dans le moment. Le Lecteur pourra voir ce que j'ai écrit Remede à ce mal.

1704. sur cette matiere à la fin de la premiere partie.

Les Negres, comme je l'ai dit dans un autre endroit, sont bien plus susceptibles de notre Religion & de nos Mysteres, que les Indiens & les Caraïbes; leur naturel est tout différent. Ce qu'il faut bien observer avant de baptiser les adultes, c'est de découvrir ceux qui ont fait le mêtier de sorcier en leur païs, car quelques promesses qu'ils fassent, ils le quittent rarement, comme je l'ai fait voir ci devant. Il faut différer leur Baptême sans se rendre à leurs importunitez, & les tenir au rang des Cathécumenes, jusqu'à ce qu'on se soit assuré par une longue expérience qu'ils ont abandonné tout-à-fait les pratiques qu'ils avoient avec le diable. Nous sçavons encore que leurs sorts & leurs malefices sont moins à craindre quand ils sont Païens, que lorsqu'ils sont Chrétiens. Je laisse à la curiosité des Lecteurs de chercher la raison de ce fait; ce que j'en puis dire, c'est qu'il est très constamment vrai.

Précaution avant de baptiser les adultes.

En parlant des Negres, j'ai oublié deux choses assez particulieres: la premiere, que ceux qui sont sorciers font des bâtons, ausquels ils attachent un

Bâtons charmez & leurs effets.

sort, qui a la vertu d'imprimer une douleur violente & continuelle à la partie qui en a été touchée, sans qu'on ait trouvé jusqu'à présent aucun remède naturel contre ce mal. J'ai cru pendant longtems que c'étoient des Rhumatismes, ou des Tressaillemens de nerfs; mais après avoir emploïé les remédes, dont nous nous servons ordinairement contre ces maux, & qui sont toujours infaillibles, sans qu'ils aïent rien operé sur ces sortes de coups de bâton, j'ai été réduit à croire qu'il y avoit quelque chose de surnaturel là-dedans. 1704.

La seconde, que tous les Negres Chrétiens ont une dévotion très grande & une foi très-vive pour le pain beni & l'eau benie. Ils portent toûjours du pain benit sur eux; ils en mangent, lorsqu'ils se trouvent mal, ou quand ils craignent quelque danger. A l'égard de l'eau benie, quelque quantité qu'on en fasse le Dimanche à la Grande Messe, il est rare qu'on en trouve une goûte quand le service est fini; ils l'emportent dans de petites calebasses, & en boivent quelques gouttes en se levant, & prétendent se garentir par ce moïen de tous les malefices qu'on pourroit jetter sur eux. Quelque diligence que j'aie pû faire, Devotion des Negres pour le pain beni, & l'eau benie.

1704. je n'ai jamais pû découvrir qui leur avoit inspiré cette devotion ; ceux même qui étoient les plus anciens, & les plus raisonnables, ne m'en ont pû dire autre chose, sinon qu'ils la tenoient de leurs Peres, la transmettoient les uns aux autres, & s'en trouvoient bien.

Ce que c'est que les Affiliations dans l'Ordre des Freres Prêcheurs.

Le Lundi 11 Février, le Supérieur Général de nos Missions fit assembler au Fond Saint Jacques tous les Religieux qui étoient depuis six ans dans les Missions, afin de leur proposer de s'y engager pour le reste de leurs jours, en renonçant aux affiliations des Couvens qu'ils avoient en Europe.

Pour entendre ceci, il faut sçavoir que les Religieux de l'Ordre des Freres Prêcheurs sont attachés par leur Profession à un Couvent particulier, & non pas à une Province comme dans la plûpart des autres Religions. Ils ont droit de demander à rester dans leur Couvent; & le Couvent réciproquement a droit de les répéter, & de les obliger d'y venir résider, puisque l'engagement est réciproque : de sorte que si un Religieux tombe dans une maladie habituelle, ou dans quelqu'autre accident, c'est au Couvent qui l'a adopté, & dont il est fils (pour me servir des termes usités dans

d'ordre) à faire toutes les dépenſes néceſſaires pour ſon ſoulagement, & à le garder, nourrir & entretenir juſqu'à la fin de ſes jours. Si en échange le Religieux acquiert quelque bien, il appartient inconteſtablement à ſon Couvent, ſans que le Provincial, ou quelqu'autre Supérieur que ce puiſſe être, en puiſſe diſpoſer en faveur d'un autre Couvent. Il n'y a qu'un ſeul cas où ſa dépoüille peut être partagée; c'eſt quand il meurt dans un autre Couvent que le ſien, dans lequel il demeuroit en vertu d'une obéïſſance de ſes Supérieurs, & dans lequel il joüiſſoit de tous les droits de ſuffrage, & autres dont joüiſſent les enfans du Couvent. En ce cas ſa dépoüille eſt partagée par moitié entre le Couvent dont il eſt fils, & celui dans lequel il eſt mort; & cette moitié eſt attribuée à ce dernier Couvent comme une récompenſe des frais & des dépenſes qu'il a fait dans la maladie du défunt. Cette dépoüille pourtant ne s'entend que des effets qui ſe trouvent actuellement dans le Couvent où il eſt mort; car tout ce qui ſe trouve autre part, appartient de droit à ſon Couvent originaire. 1704.

Cette connoiſſance ſuppoſée. Les maiſons ou Couvens que nous avions aux

1704. Isles, n'avoient aucuns enfans, tout le monde y étoit étranger, & peu d'entre eux par conséquent songeoient sérieusement au bien de ces maisons. Il y avoit encore un autre abus, qui étoit une suite nécessaire de ce premier; c'étoit que les Religieux qui avoient passé dans les Missions toute leur jeunesse, qui est le tems où ils auroient pû travailler pour leur Couvent, étoient pour l'ordinaire obligés d'y retourner, cassés de fatigues, hidropiques, ou paralitiques, en un mot, hors d'état d'y rendre aucun service; il sembloit qu'ils venoient manger le miel, après avoir toujours été absens de la ruche, & n'y avoir jamais travaillé. Quand même la charité qui doit être entre les Religieux, auroit étouffé les murmures de ceux qui étoient demeurés au Couvent, & qui avoient passé toute leur vie dans l'observance, & dans le travail, cette même charité ne pouvoit pas empêcher ceux qui y revenoient de penser qu'ils alloient être à charge à leur couvent, & qu'au lieu de soulager leurs Freres, en leur aidant à porter le fardeau de la Religion, ils alloient leur en augmenter la pesanteur par le soin, les peines & les dépenses qui seroient nécessaires, pour les soula-

ger, ou les guérir. Ils avoient honte d'y paroître les mains vuides; & ce qu'ils emportoient avec eux, ne pouvoit pas manquer de porter un préjudice considérable aux Missions, qui d'ailleurs étoient obligées de faire de grosses dépenses pour les voyages des Religieux qu'on faisoit venir de France, ou qui y retournoient. 1704.

On crut que le moyen le plus propre, pour rémédier à tous ces inconvéniens, étoit de fixer pour toujours, & d'attacher par des affiliations à la congrégation des Missions les Religieux qui voudroient s'y consacrer pour toute leur vie, après qu'ils y auroient demeuré six ans, & qu'on auroit été assuré de leur bonne vie, mœurs & doctrine, & qu'ils étoient capables de remplir les devoirs des Missionnaires. Le Général de tout l'Ordre y affilia de son autorité en 1701. les Peres Cabasson & Bedarides qui avoient fait un voyage à Rome, & envoya les ordres nécessaires aux Isles, pour affilier ceux qui le souhaiteroient, & qui auroient les qualités requises pour cela.

C'étoit pour l'exécution de ce projet, que nous nous assemblâmes; le Pere Bedarides Supérieur Général de nos Mis-

1704. sions, après nous avoir fait un discours fort pathétique sur ce sujet, procéda à l'examen des sujets qui s'offrirent à s'attacher pour toujours aux Missions ; j'y fus reçu avec six autres, outre les Peres Bedarides & Cabasson, & nous donnâmes ainsi commencement à un établissement, dont les suites auroient été heureuses, & auroient étendu, & fait fleurir nos Missions, si des personnes que je ne dois pas nommer, ni rapporter les motifs qui les ont fait agir, n'eussent remué tant de machines, qu'elles sont venuës à bout de détruire cet établissement.

Le 20 Avril, M. le Général envoya au Pere Bedarides une dispense que le sieur Gresslier avoit obtenuë, pour réhabiliter son prétendu mariage : il lui écrivit en même tems, qu'il s'attendoit que nous ne trouvions plus de raisons, pour différer la conclusion de cette affaire. Nous examinâmes le Bref, & nous reconnûmes d'abord qu'il ne valoit rien ; il étoit en termes de pratique Ecléfiastique, subreptice & obreptice ; cela obligea le Pere Bedarides d'aller trouver M. le Général, de lui rapporter ce Bref, & de lui dire les raisons pour lesquelles on ne pouvoit pas s'en servir en faveur des deux

deux perſonnes qu'il protégeoit ſi hautement, à cauſe de ſon Aumônier. Je l'accompagnai encore dans ce voyage, & pour faire voir à M. le Général que nous ne cherchions qu'à l'obliger, je lui donnai la formule de la Supplique que ces prétendus mariés devoient préſenter en Cour de Rome. Je l'avertis en même tems, qu'afin que rien ne retardât la concluſion de cette affaire, lorſque la diſpenſe ſeroit obtenuë, ils devoient ſe ſéparer dès-à-préſent, ne ſe plus fréquenter, aſſiſter à la Meſſe de Paroiſſe, & faire les autres fonctions de la Religion Catholique, afin d'en pouvoir avoir des certificats de leurs Curés, ſans quoi on ſeroit encore obligé de les faire attendte, juſqu'à ce qu'ils euſſent donné des marques aſſurées de leur Catholicité. 1704.

J'avois encore un autre motif pour faire ce voyage ; le voici : quatre particuliers avoient obtenu des conceſſions ſur un terrain appellé les Pitons du Carbet, qui nous avoit été donné par feu M. du Parquet, Seigneur Propriétaire de la Martinique, & qui faiſoit partie de notre Fondation, ainſi que le Fond S. Jacques, dans les hauteurs duquel d'autres s'étoient nichés. Nous avions

commencé depuis quelques années une
1704. habitation à Cacao, aux Pitons du Carbet; de ſorte que dans toute la rigueur de la Juſtice, & des loix du païs, on ne pouvoit nous en retrancher aucune partie, quand même ces terres n'auroient pas été des réſerves que le Propriétaire s'étoit conſervées, en rendant l'Iſle au Roi.

Nous nous étions oppoſés à la priſe de poſſeſſion de ces Habitans; mais comme ils ſe ſentoient ſoutenus, ils avoient paſſé outre, & avoient commencé à défricher notre terrain. Je priai M. le Général d'empêcher les ſuites de cette uſurpation en rétractant les conceſſions qu'il avoit données, puiſqu'il convenoit qu'il avoit été ſurpris; il ne jugea pas à propos de défaire ce qu'il avoit fait, mais il me dit de me pourvoir par les voies ordinaires, & me promit de ne s'en point mêler, & de laiſſer le cours libre de la Juſtice. Comme je n'en attendois pas tant, je m'en revins fort content, & je fis aſſigner tous les Habitans; ceux qui s'étoient placés ſur notre terrain des Pitons, furent bientôt condamnés à déguerpir, & à tous nos dépens, dommages & intérêts. Après que la Sentence leur eut été ſignifiée, nos

Peres jugerent à propos de leur laiſſer ces mêmes terres à titre de rente fonciere rachetable au denier de l'ordonnance, c'eſt-à-dire, à cinq pour cent, pour faire voir à tout le monde, que ce n'étoit pas par un motif d'avarice que nous avions pourſuivi leur condamnation, mais par la neceſſité où nous étions de conſerver nos droits. 1704.

Ceux qui s'étoient établis ſur notre terrain du Fond de Saint Jacques, n'en furent pas chaſſez ſi aiſément; ils ſoutinrent qu'ils n'étoient point ſur nos terres; de ſorte que le Juge ordonna qu'elles ſeroient arpentées. Je me ſervis pour cela d'un jeune homme que Monſieur Houdin, Juge Roïal de toute l'Iſle, m'avoit prié quelque tems auparavant d'examiner, pour être sûr qu'il étoit capable de la charge d'Arpenteur qu'il demandoit. Je fis donc appeller nos parties, & nos voiſins; on reconnut les anciennes bornes, & nos parties s'étant trouvées ſur notre terrain, furent condamnées à déguerpir. Nous nous accommodâmes enſuite; celui qui avoit travaillé à 4500. pas du bord de la mer nous offrit une ſomme d'argent aſſez modique, dont nos Peres ſe contenterent, & lui cederent le terrain à per-

1704. petuité. Pour les autres qui étoient plus proches de nous, nous leur accordâmes la joüissance de leurs défrichez pendant dix ans, à condition qu'ils nous reviendroient après ce tems-là, avec tout ce qui se trouveroit dessus. Ce fut ainsi que je terminai sept ou huit procès, que nous n'eussions pas eu, si nos Peres avoient été un peu moins negligens.

CHAPITRE XI.

Maladie extraordinaire dont les Bestiaux furent attaquez, qui tombe ensuite sur les Negres.

IL y avoit déja sept ou huit mois qu'il couroit dans toute l'Isle une maladie sur les bestiaux, qui fit mourir une quantité prodigieuse de chevaux, de bœufs, de moutons & de cabrittes. Comme notre habitation est située d'une maniere, que nous avons plus besoin que beaucoup d'autres de bœufs de cabroüet, j'observai avec attention les symptomes de cette maladie, pour tâcher d'en garentir les nôtres; je vis donc chez plusieurs de nos voisins qui

firent ouvrir les bœufs qui étoient morts chez eux, que le foie & les poulmons de ces animaux étoient ſecs & retirez & les inteſtins retreſſis, & ſecs preſque comme du parchemin, quoique le reſte des parties nobles fuſſent dans leur état naturel. Ce qu'il y avoit de ſurprenant, c'eſt qu'on trouvoit les mêmes ſymptomes dans ceux qui mouroient après avoir traîné longtems, & être devenus maigres & décharnez comme des ſquelettes; & dans ceux qui étant attaquez de ce mal, ſe trouvant au travail, mouroient en cinq ou ſix heures avec des hurlemens & des contorſions épouventables; & ce qui étoit encore plus mauvais dans cette maladie, c'eſt qu'elle ſe communiquoit aiſément, & que quand elle étoit une fois dans une habitation, elle emportoit tous les beſtiaux qui s'y trouvoient, à moins que l'on ne prît un ſoin tout particulier de ſéparer d'abord ceux qui étoient attaquez du mal, de ceux qui ne l'étoient pas. 1704.

Mortalité ſur les Beſtiaux.

Les uns diſoient que c'étoit un malefice que quelque miſérable avoit jetté ſur les beſtiaux: d'autres, à mon avis, plus raiſonnables, croïoient que cela venoit de l'intemperie de l'air, de même que le mal de Siam qui s'étoit déja

1704. rallumé plusieurs fois, après avoir été éteint entiérement pendant plusieurs mois de suite. Je conseillai à nos voisins de faire enterrer tous les bestiaux qui mouroient chez eux; parce que si leur mort étoit l'ouvrage de la malice des Negres, pour les pouvoir manger après qu'ils étoient morts, il étoit à propos de les priver du fruit de leur crime en les mettant en terre dans des lieux où ils ne pussent pas les déterrer pendant la nuit, à peu près comme on fait dans les vaisseaux, où l'on jette à la mer toutes les volailles qu'on trouve mortes dans les cages, depuis qu'on s'est apperçu que les Matelots avoient la malice de leur percer la tête avec une épingle, pendant la nuit, afin qu'on les leur donnât quand on les trouvoit mortes le matin. Ou si cette maladie venoit de l'intemperie de l'air, comme il étoit impossible qu'elle fit mourir l'animal sans influer quelque chose de sa malignité dans les chairs, quoiqu'il n'y parût rien de gâté, cette malignité ne manqueroit pas de se communiquer à ceux qui en mangeroient, & leur causer le même mal & la mort.

Avis de L'Auteur sur cela.

Pour prévenir tous ces accidens, je fis changer le parc où l'on renferme les

beſtiaux pendant la nuit; je les fis mettre dans un grand enclos, que je fis faire dans la Savanne, après les avoir fait ſaigner & purger, & leur avoir fait couper les barbes qui ſont certaines excroiſſances de chair qui leur viennent à la langue, qui les empêchent de tortiller l'herbe; on ne manquoit pas de les laver tous les jours à la mer, & enſuite dans la Riviere, & de leur donner toutes les ſemaines un breuvage compoſé d'eau, avec du jus de citron & de la caſſe. Ce fut ainſi que je conſervai nos beſtiaux, dont j'eus le bonheur de ne perdre que deux ou trois. 1704.

Précaution contre les maladies des beſtiaux.

Mais cette maladie étant paſſée des beſtiaux aux Negres, je n'eus pas le même bonheur; & malgré tous mes ſoins, nous en perdîmes vingt-ſept en huit mois de tems. Encore ne fûmes-nous pas des plus maltraitez; d'autres habitans en perdirent bien plus que nous, & un entre les autres qui en avoit plus de ſoixante, les perdit réellement tous, ſans qu'il lui en reſtât un ſeul. Je fis ouvrir quelques-uns de ceux qui étoient morts chez nous; l'on y trouva les mêmes ſymptomes que l'on avoit trouvé dans tous ceux qui étoient morts dans les autres quartiers de l'Iſle; c'eſt-

1704. à-dire, le foie, les poulmons, & les inteſtins ſecs & retirez comme du parchemin grillé, & le reſte dans ſon état ordinaire. Il y en eut qui furent emportez dans huit ou dix heures; d'autres languirent cinq ou ſix jours, & les autres moururent avec d'étranges convulſions. Je n'ai point connoiſſance qu'il en ſoit échapé un ſeul de tous ceux qui furent attaquez de ce mal. Il ne paſſa pas aux blancs; ſi cela étoit arrivé, je croi qu'il eût emporté tous les Habitans qui ſont généralement parlant d'une complexion bien moins forte que les Negres.

Maladies ordinaires des Negres.

Les Negres ne laiſſent pas d'être ſujets à bien des maladies, dont la plûpart leur ſont cauſées par le travail, le défaut de nourriture, & ſouvent par leur intemperance, & leur indiſcretion; la colique les attaque aſſez ſouvent; ils ſont ſujets aux maux d'eſtomach, qui dégénerent en hydropiſie; leur intemperance ſur l'eau-de-vie, & les mauvais alimens qu'ils prennent, leur donnent des cours de ventre, & des flux de ſang; mais le mal auquel ils ſont le plus ſujets, c'eſt l'Epian, & les autres maladies qui viennent de la même cauſe. Nos Chirurgiens ignorans

& mal pourvûs de remédes, en ont fait crever une quantité incroïable, d'autres qui ſe ſont échapez de leurs mains, ont porté toute leur vie les impreſſions du Mercure qu'on leur avoit donné mal à propos, ou ſont demeurez couverts d'ulceres & de nodus. 1704.

Un Chirurgien habile, nommé Maſſon, qui s'étoit établi à la Guadeloupe, & qui joignoit à une parfaite connoiſſance de ſon art, beaucoup de piété & de droiture, a fait des cures ſurprenantes tant à la Guadeloupe qu'à la Martinique, avec une ptiſanne dont il m'a donné la recette, & que je croi devoir donner au public, puiſqu'elle eſt excellente, non-ſeulement pour toutes les maladies honteuſes, mais encore pour purifier parfaitement la maſſe du ſang, mettre les humeurs dans l'équilibre qu'elles doivent garder, & nettoyer le corps de toutes les impuretez qu'il peut avoir contracté. Pluſieurs perſonnes s'en ſont ſervis en France avec un ſuccès merveilleux. Nous l'appellons Ptiſanne de la Guadeloupe, à cauſe de la demeure de celui qui l'a miſe en vogue; voici ſa compoſition, & la maniere de s'en ſervir.

Sur une pinte d'eau, meſure de Pa-

1704. ris, mettez une once de Salsepareille, une once de Coques de Noix, demie-once de Seguine du Levant, ou une once de celle des Isles: fendez par le milieu la Salsepareille & la Seguine, & puis les coupez par petits morceaux, pilez les Coques de Noix, & les reduisez en poudre, prenez aussi une once d'Antimoine, reduisez-le en poudre, & en faites un noüet dans un morceau de bonne toille, forte, bien serrée, & pliée en double, liez-le bien, afin que rien n'en puisse sortir; mettez l'eau, la Salsepareille, la Seguine & les Coques de Noix dans un pot de terre, neuf, & bien verniſſé; suspendez-y au milieu le noüet d'Antimoine, de sorte qu'il trempe entierement dans la liqueur, mais sans toucher au fond, ni aux bords; faite boüillir le tout à petits boüillons, & doucement sur un feu de bonne braise, sans fumée, jusqu'à la consommation d'un tiers, après quoi retirez le noüet d'Antimoine, & passez la liqueur dans un linge, sans comprimer les ingrédiens qui étoient dedans, & mettez la Ptisanne dans une bouteille de verre; on doit après cela remettre dans le même pot la Seguine, la Salsepareille, & les Noix qui sont demeurées dans la ser-

Ptisanne de la Guadeloupe.

viette où l'on a passé la Ptisanne, avec la même quantité d'eau, & suspendre le noüet d'Antimoine comme la premiere fois, & faire boüillir doucement le tout, jusqu'à la consommation du tiers, puis la passer comme la premiere, & la mettre dans une bouteille de verre, pour s'en servir comme je le dirai ci-après. Cette seconde Ptisanne est bien moins chargée, & moins forte que la premiere, aussi l'appelle-t-on petite Ptisanne. La Salsepareille, la Seguine, & les Noix ne peuvent servir qu'une fois; le noüet d'Antimoine peut servir jusqu'à cinq fois, après quoi il faut le renouveller. 1704.

Avant de donner la Ptisanne au malade, il faut le préparer par une Saignée, & le lendemain le purger à l'ordinaire; on le laisse repose le troisiéme jour, on le saigne encore le quatriéme; on le purge le cinquiéme, & le sixiéme on lui donne la Ptisanne sans discontinuation, pendant quinze ou vingt jours, & tout au plus trente. Il faut que le mal soit bien opiniâtre, pour n'être pas gueri dans ce terme-là.

La doze que le malade doit prendre, est d'environ trois quarts de pinte par jour, & cela en trois fois; on lui don-

1704. ne le premier verre à six heures du matin, à dix heures on lui donne à manger : il prend le second verre à deux heures après midi ; & il soupe à six heures, & à dix heures du soir on lui fait prendre le troisiéme verre. Sa nourriture pendant tout ce tems-là ne doit être que de viandes rôties à la broche, ou sur le gril, sans sel, sans potage, sans ragoût, salade, fruit, poisson, fromage ou autre chose ; sa boisson doit être uniquement de la petite Ptisanne, tant à ses repas, que pendant la journée, lorsqu'il a soif. Il doit s'abstenir de tabac, de quelque maniere que ce puisse être ; il faut encore se tenir chaudement. Quoique ce regime paroisse un peu difficile, il est bien plus agréable de se servir de ce remede qui n'est sujet à aucun inconvenient, que de beaucoup d'autres, qui ont souvent des suites fâcheuses, & qui sont d'une dépense bien plus considérable. Son operation est douce, & presque insensible, on ne la remarque que par les sueurs abondantes qu'elle excite, qui poussent au dehors tout ce qu'il y avoit de mauvais, & renouvellent, pour ainsi dire, le corps tout entier.

1704.

CHAPITRE XII.

L'Auteur fait achever leur Couvent du Moüillage ; on le fait Supérieur de la Martinique, & Vice-Préfet Apostolique. Flotte Angloise.

APrès que j'eus mis ordre aux affaires de notre habitation, & fait avec un très-grand travail le Sucre que l'on pût tirer de nos cannes ruinées, je fretai une barque, pour porter au Moüillage les bois que j'avois fait faire pour la charpente du bâtiment que j'avois fait commencer en 1698. & je me rendis sur le lieu le 28 Juillet. Il fallut lever tout le plomb dont on avoit couvert la terrasse qui regnoit sur tout le bâtiment. Le soleil avoit fendu & crevé toutes ces longues planches de plomb, ce qui nous causa une perte très-considérable, que nous aurions évité, si on avoit voulu suivre mon conseil, & faire une couverture à l'ordinaire, ou une mansarde. Il fallut changer la plûpart des poutres & des sommiers, & pour contenter nos Religieux, laisser autour

1704. du comble une plate-forme d'environ huit pieds de large, pour leur servir de promenade, & joüir de la vûë de la rade, & de la plus grande partie du Bourg.

Cette petite terrasse étoit composée d'un massif de pierres de ponce avec un bon mortier de poussolane, & bien carrelée; par ce moïen je rendis nos chambres plus fraîches, & parfaitement habitables.

Avis sur la Pouſſolane.

Ceux qui se serviront de la poussolane, soit de celle que l'on trouve à la Guadeloupe, & à la Martinique, soit de celle d'Italie, doivent se souvenir que les ouvrages qui en seront faits, ne seront bons qu'à proportion de l'eau dont on aura eu soin de les arroser pendant plusieurs jours, après qu'ils auront été faits. Il faut emploïer ce mortier tiercé, c'est-à-dire, un tiers de chaux, & deux tiers de poussolane fort claire & promptement. Il se séche fort vîte, & fait corps; mais si on manque de le baigner, & pour ainsi dire, de le noyer, il s'échauffe, & devient en poudre; au lieu que si on y jette quantité d'eau, on amortit la violente action de la chaux, & on fait une masse, qui au bout de quelques jours devient dure comme la pierre même qu'elle renferme, que l'on

1704.

casse plûtôt que le mortier dont elle est environnée. C'est ce que j'ai vû pratiquer en Italie, & ce que j'ai pratiqué moi-même dans les voûtes & autres ouvrages que j'y ai fait faire, & dont je parlerai autre part.

Le Supérieur Général de nos Missions aïant été obligé de faire un voïage à la Guadeloupe, me pria avant de partir de prendre le soin de la Mission jusqu'à son retour. Le Pere Paris qui en étoit Supérieur, aïant jugé à propos de se demettre de cet emploi, le dessein du Supérieur Général étoit de me nommer Superieur de la Guadeloupe, dès que celui qui y étoit auroit achevé son tems; mais à peine y fut il arrivé, que nos Religieux de la Martinique lui écrivirent, & le presserent de me nommer leur Superieur, lui faisant voir que j'étois plus nécessaire à la Martinique qu'à la Guadeloupe. Il y consentit, & envoïa la patente de cette charge, & de celle de Vice-Prefet Apostolique au plus ancien de nos Missionnaires, pour me la signifier, & pour me contraindre de l'accepter.

L'Auteur est fait Superieur de la Mission de la Martinique.

J'eus toutes les peines du monde à m'y resoudre, je ne me plaisois pas à la Martinique, & j'aurois été plus aise

1704. d'être à la Guadeloupe, où M. de la Malmaison, qui avoit beaucoup d'amitié pour moi, venoit d'être nommé Gouverneur. Nos Peres vivoient tranquillement dans cette Isle, au lieu que depuis quelques mois les libertins se donnoient la liberté d'insulter les Curez de la Martinique, de sorte qu'il falloit être sans cesse aux plaintes, & s'attendre à ne recevoir presque jamais de satisfaction. A la fin il fallut obéir, & accepter cette charge le 11. de Septembre. Je fis travailler aussi-tôt aux offices qui devoient accompagner le bâtiment. Je les en éloignai de huit toises tant pour éviter les accidens du feu qui sont plus fréquens dans les lieux où il y a une cuisine & un four, que pour ne pas entendre le bruit que les Negres font ordinairement. Je fis aussi clore la cour qui étoit devant le grand corps de logis, & je pressai tellement tous ces ouvrages, que nous allâmes nous loger dans notre nouvelle maison à la fin du mois d'Octobre.

Mais il ne suffisoit pas de l'avoir bâti, il falloit la meubler, & ce que nous avions de meubles dans l'ancienne étoit si peu de chose, & si délabré, que cela faisoit pitié. Je mis en œuvre nos Me-

nuisiers, pour faire des tables, des buffets, & autres choses semblables ; & je trouvai au Cul-de-Sac Robert un habile Tourneur, qui me fit neuf douzaines de chaises de bois de Cipres, garnies très-proprement de latanier ; ce bois s'appelle bois de roses à la Guadeloupe, & ce nom lui convient assurément mieux que le premier, car il a une agréable odeur de roses qu'il conserve toûjours, & qu'il communique à tout ce qu'on renferme dans les coffres & armoires qui en sont faites. Cet arbre vient ordinairement de la grandeur & de la grosseur de nos noiers, il a l'écorce assez mince, fort brune, & fort tailladée ; l'aubier ne se distingue presque pas du reste du bois, qui est d'une couleur d'œil de perdrix, avec des taches brunes, en maniere de volutes ou d'yeux de différentes teintes. Ce bois est compacte, il a le grain fin, & prend un fort beau poli, soit qu'on le travaille au tour, ou en tables ; il est pésant quand il est verd, parce qu'il est alors rempli d'un suc huileux & amer, qui le conserve de la pourriture, & des poux de bois ; mais quand il est sec, il devient d'un poids raisonnable, & proportionné à son volume. La feüille de cet arbre est

1704.

Bois de Cipres ou de Roses.

1704. petite, étroite, rude & cassante; il ne croît que dans des lieux secs & arides; il est rare d'en trouver dans les bonnes terres. Ces chaises me coutoient deux écus la piéce, & ce n'étoit pas trop, eu égard au bois qui est rare, & par conséquent fort cher, & à la main de l'ouvrier.

Moyen de faire fleurir les Roses.

Le bois de roses me fait souvenir que les Rosiers que l'on a apporté d'Europe aux Isles, portent des fleurs toute l'année, pourvû qu'on ait soin d'en battre les branches à coups de bâton quatre ou cinq fois par an. Ce n'est pourtant pas à dire qu'il faille rompre les branches, mais seulement les meurtrir, & entamer ou écorcher un peu la peau; sans cette précaution, ils ne portent que pendant trois ou quatre mois, comme en Europe. Ce fait est constant; je le rapporte ici pour exercer un peu Messieurs les Fleuristes, & autres gens desœuvrez.

Allarme à la Martinique.

Le 10 du mois de Decembre nous eûmes une allarme assez chaude à la Martinique. Nous étions avertis depuis deux jours qu'il étoit arrivé une grosse escadre à la Barbade. Sur cet avis M. le Général avoit fait partir quelques Corsaires pour en avoir des nouvelles plus certaines. Un de nos Corsaires revint le

matin du 10. & rapporta que la Flotte ennemie le ſuivoit, & qu'il avoit été chaſſé ſi vivement par une Fregate, qu'il n'avoit pas eu le loiſir d'examiner, ni de compter les bâtimens. Son rapport ſe trouva vrai, toute la Flotte ennemie parut aux Ances d'Arlet deux heures après ſon arrivée, & s'avança en bon ordre juſqu'à la portée du canon du Fort-Roïal. On compta vingt-deux gros vaiſſeaux de guerre, autant de bâtimens de charge ou Marchands, dix ſept barques, ſix Galliotes, & quelques doubles Chaloupes. On peut juger de l'embarras où ſe trouva à cette vûë notre Général, & comment il ſe ſeroit tiré d'affaires ſi cette Flotte avoit eu quatre ou cinq mille hommes à jetter à terre. Il étoit pris ſans verd, & nous auſſi; & le Fort-Roïal auroit couru grand riſque d'être enlevé, ou le Fort Saint Pierre pillé & brûlé. On donna l'allarme par toute l'Iſle, on prit les armes; mais tout cela auroit été inutile, & on n'auroit jamais pû s'aſſembler aſſez à tems, ſi la Flotte ennemie avoit eu envie de faire une deſcente. Heureuſement ce n'étoit pas ſon deſſein; elle continua ſa route en raſant la Côte de fort près. Quelques unes de ſes Chaloupes firent deſcente

1704.

1704. en un lieu appellé le Fond Laillet, où elles firent un prisonnier, & dans une autre Anse voisine elles pillerent & brûlerent quelques maisons, & enleverent une barque chargée de Sucre.

Cette Flotte parut sur les deux heures après midi devant le Fort Saint Pierre, à une bonne portée de canon, faisant peu de voile ; on la perdit de vûë pendant la nuit. Je croi qu'elle n'étoit venuë que pour se faire voir, intriguer nos Officiers, & donner de l'exercice à nos Troupes. M. le Général la suivit avec ce qu'il put ramasser de Cavaliers à la hâte, & arriva sur le soir au Fort Saint Pierre. Je ne manquai pas de l'aller saluer aussitôt, & de le complimenter sur la diligence qu'il avoit fait pour venir s'opposer aux ennemis. Il reçut fort gracieusement mon compliment ; & me rendit ma visite dès le lendemain ; il vit tout notre nouveau bâtiment, & examina le plan des jardins, & autres commoditez que nous meditions de faire pour le perfectionner. Je lui dis que nous avions disposé l'appartement du rez de chaussée d'une maniere à le lui pouvoir offrir, quand il viendroit à Saint Pierre ; il me fit là-dessus beaucoup d'honnêtetez, & me parla ensuite

de l'affaire de son Aumônier. Je me doutai qu'il y avoit là-dessus quelque chose de nouveau ; & en effet j'appris quelques jours après, que ce bon Prêtre s'étoit embarqué précipitament, sur l'avis qu'on me dit qu'il avoit eu, qu'il y avoit ordre de la Cour de l'arrêter, & de lui faire son procès. Cela l'auroit fort intrigué ; car son Certificat le convainquoit d'avoir fait ce mariage clandestin, ce qui l'auroit conduit en droiture aux Galeres. 1705.

CHAPITRE XIII.

Voyage de l'Auteur à la Guadeloupe ; Ses diverses avantures. Combat naval.

LE Vendredi second jour de l'année 1705. j'allai avec notre Superieur Général au Fort-Roïal faire les complimens ordinaires au Gouverneur Général. Quoiqu'il eût encore sur le cœur le départ de son Aumônier, auquel il nous soupçonnoit d'avoir contribué, en donnant avis en Cour de sa malversation, il ne laissa pas de nous bien recevoir. Après quelques momens de

1705. conversation, il nous fit entrer dans son cabinet & nous mit en main une nouvelle dispense que le sieur Gresslier avoit obtenu; nous la lûmes; & quoiqu'elle ne fût pas tout-à-fait comme nous la desirions, nous resolûmes de nous en contenter, d'autant qu'aïant fait consulter l'affaire en France, on nous avoit mandé que l'usage de la Cour de Rome n'étoit pas de specifier tout-à-fait dans les Brefs les termes des Supliques. Le Supérieur Général de nos Missions dit à M. le Général qu'à sa considération il passeroit par-dessus quelques circonstances qui manquoient, & que pour terminer l'affaire plus promptement, & épargner aux prétendus mariez la peine de venir à la Martinique, il m'enverroit à la Guadeloupe comme son Commissaire, pour faire les informations, & donner la Sentence deffinitive. Cela fit plaisir à M. le Général, il me fit beaucoup d'honnêtetez, & me dit de lui écrire quand je serois prêt à partir, afin qu'il donnât ordre à quelqu'un de nos Corsaires de m'y transporter. Quoique je n'eusse pas besoin de sa recommandation pour cela, puisque tous nos Capitaines Flibustiers étoient de mes amis, je ne laissai pas de rece-

voir, comme je devois, l'honnêteté qu'il me faisoit, & de lui dire que je serois en état de partir immédiatement après le jour des Rois, aïant seulement besoin de trois ou quatre jours, pour aller donner les ordres nécessaires à notre habitation du Fond Saint Jacques. Il s'informa aussitôt s'il y avoit quelque Corsaire prêt à partir, & aïant sçu que le Capitaine Daniel se disposoit à mettre dehors, il lui envoïa ordre de m'attendre, & de me porter à la Guadeloupe. Nous nous séparâmes fort contens les uns des autres. 1705.

Je partis le lendemain pour le Fond Saint Jacques, où aïant fait ce que j'avois à y faire, j'en revins le Lundi au soir.

Le Mercredi 7. je donnai à dîner au Capitaine Daniel, à son contre-Maître, son Ecrivain, & son Chirurgien, & nous nous embarquâmes sur les quatre heures du soir, comptant d'aller déjeûner le lendemain à la Guadeloupe. La barque qu'il montoit, étoit vermudiene, très-bonne voiliere, il avoit quatre-vingt-dix bons hommes, & six canons. C'étoit plus qu'il n'en falloit pour attaquer un Gallion d'Espagne, ou un Anglois de quarante canons.

L'Auteur part de la Martinique pour aller à la Guadeloupe.

1705. Nous mîmes en panne devant le Prêcheur, où selon la bonne coûtume de nos Flibustiers, ils ont toûjours quelque affaire, sur-tout ceux qui ont encore quelque argent; car les loix de la bonne Flibuste ne permettent pas d'en porter en mer; & quand on se trouve dans le cas, il faut au plus vîte le dépenser dans un cabaret. Le Capitaine Daniel rassembla ses gens sur les neuf heures, & fit servir ses voiles. Nous fûmes à merveille jusqu'à mi-canal entre la Dominique & la Martinique; mais tout d'un coup le vent tomba, & nous eûmes un calme tout plat. Notre Pilote ne se trompa point dans le jugement qu'il porta de ce calme imprévû; il dit que nous allions avoir une bourasque; il fit prendre les ris dans la grande voile, passer de nouvelles manœuvres au trinquet & au soc; il visita les amarres des canons, & renforça les amarres qui tenoient le canot. A peine avoit-il achevé que nous fûmes pris d'un tourbillon de vent d'Est-Sud-Est, si furieux, & si incivile, qu'il commença par enfoncer notre grande voile. Encore fûmes-nous heureux qu'il ne nous demâta pas; nous sauvâmes les lambeaux de notre voile, & nous pougeâmes d'abord à mâts, &

Tempête qu'ils essuierent.

à

à cordes, & enſuite avec un morceau de trinquet, grand comme une ſerviette. Quoique je fuſſe ſans contredit un des meilleurs dormeurs de la mer, l'affaire étoit ſi bruſque, que je ne pûs pas fermer les yeux; d'ailleurs mon matelats fut bientôt tout moüillé, car les lames nous couvroient à tous momens de l'arriere à l'avant. Je m'aſſis à plat à l'arriere du gaillard, enveloppé dans un capot, & lié par le milieu du corps avec une bonne corde, à peu près comme un ſinge, de peur que quelque lame ou quelque roulis ne prit la liberté de me jetter hors le bord. Nos gens dans un profond ſilence obéiſſoient à l'envi au moindre commandement, & travailloient de toutes leurs forces. La mer paroiſſoit toute en feu; le tems qui étoit noir, avoit quelque choſe d'affreux; je ne pouvois pas voir mes mains en les approchant de mes yeux, quand il n'éclairoit point; mais les éclairs étoient ſi vifs, que je voïois alors tous les mouvemens de nos gens. Le Capitaine Daniel me donna une bouteille d'eau-de-vie, dont j'avallai adroitement un bon coup; car il ne faut pas être mal-adroit pour mettre une bouteille à ſa bouche ſans ſe rompre les dents. Cette liqueur 1705.

1705. que je n'ai jamais aimé, me parut alors excellente; elle me rechauffa, car j'étois à moitié glacé, l'eau de la mer aïant cette propriété dans les païs chauds d'être extrémement froide, & je n'avois rien de sec sur le corps. Sur les quatre heures du matin la pluie tomba avec violence, & abattit beaucoup le vent, & au point du jour un de nos gens cria, terre sous le vent à nous. Nous la vîmes en effet distinctement quelques momens après, avec un navire qui étoit sur le côté. Aussi-tôt grande dispute entre nos gens; les uns vouloient que ce fut une Isle qu'on n'avoit pas encore vûë, & peut-être de nouvelle création; le Capitaine & le Pilote soutenoient que ce ne pouvoit être que la petite Isle d'Aves ou des Oiseaux, qu'il ne faut pas confondre avec celle du même nom, qui est au Vent de Corossol, où le Maréchal d'Estrées alla se casser le nez avec toute sa Flotte, en 167. mais la petite Isle d'Aves est cinquante lieuës sous le vent de la Dominique, Est & Oueſt de la grande Savanne, & il ne paroissoit pas naturel que nous eussions pû faire ce chemin en sept heures. C'étoit pourtant la petite Isle d'Aves, nous y moüillâmes sur les sept heures du ma-

tin à un demi quart de lieuë au vent du navire échoüé. La pluie ceſſa ſur les huit heures, le vent d'Eſt commença à ſe faire ſentir; & la mer fut auſſi tranquille à dix heures, que s'il n'y avoit point eu de tempête peu d'heures auparavant. Nos gens changerent d'habits, c'eſt-à-dire, qu'ils prirent des chemiſes, & des caleçons ſecs; quelques coups d'eau-de-vie reparerent les forces perduës par le travail de la nuit paſſée, nous fîmes la priere & puis nous déjeunâmes de grand appetit; nous tînmes conſeil en mangeant, & auſſi-tôt après le Capitaine, le Quartier-maître, autant d'hommes que le canot en put contenir, & bien armez deſcendirent à terre. 1705.

Ils moüillent à la petite iſle d'Aves.

Nous y appercevions dix à douze hommes, qui nous paroiſſoient Anglois; ils étoient venus ſur le bord de la mer, vis-à-vis de nous, & ſembloient par leurs geſtes nous demander du ſecours. Nos gens ſauterent à terre, & renvoïerent le canot à bord chercher du monde; j'y fus au troiſiéme voïage; nous nous trouvâmes alors plus de cent cinquante hommes à terre. Les Anglois nous dirent, qu'ils étoient-là depuis onze jours, ils étoient au nombre de quatorze hommes avec deux femmes

1705. de conſidération de la Barbade, & huit Eſclaves des deux ſexes.

Nous ſçûmes qu'ils s'étoient échoüez par non-vûë, c'eſt-à-dire, pour n'avoir pas eu connoiſſance de la terre, que leur navire ne pouvoit pas avoir beaucoup ſouffert, parce qu'il y avoit peu de vent quand il avoit touché, & qu'il ne s'étoit couché ſur le côté que deux jours après. Ce vaiſſeau venoit d'Angleterre, il avoit touché à la Barbade, où il avoit pris ces deux Dames, qui prétendoient aller paſſer les Fêtes de Noël à Antigues avec leurs parens, ſans le malheur qui leur étoit arrivé.

Etat d'un vaiſſeau Anglois échoüé à l'Iſle d'Aves.

On ſçait que la Fête de Noël eſt une des mieux célébrée chez les Anglois; & quand on devroit jeûner toute l'année, il faut faire grande chere, & s'enyvrer ce jour-là.

On doit encore ſçavoir qu'ils font Noël dix jours après nous, parce qu'ils ſuivent l'ancien Calendrier: non parce qu'ils le trouvent plus juſte, (ils ſont convaincus du contraire) mais par entêtement, & pour ne pas ſe conformer à une reformation, dont le Pape Gregoire XIII. a été l'Auteur.

Le Capitaine & le Pilote de ce bâtiment, qui ſelon les apparences, étoien

de francs ignorans, ou qui avoient interêt que leur navire fût perdu, s'étoient mis dans la chaloupe avec les meilleurs Matelots, & avoient planté-là les passagers avec le reste de l'équipage, en attendant qu'ils les vinssent reprendre avec un bâtiment qu'ils étoient allé chercher à une de leurs Isles sous le Vent, dont ils n'étoient pas éloignez de plus de soixante à soixante-dix lieues. Ceux qui étoient sur l'Isle les attendoient à tous momens, & nous avoient pris d'abord pour leurs Compatriotes, qui venoient à leur secours. Cet avis fit que Daniel mit tout en état pour enlever le bâtiment qu'on attendoit. Il fit conduire à bord de sa barque les deux Dames avec leurs Esclaves, leurs coffres, & tout ce qu'elles avoient pû faire retirer du vaisseau échoué; il leur donna sa chambre, & les traita, aussi-bien que tout son équipage, avec beaucoup d'honnêteté & même de respect. Elles me firent présent de deux bagues d'or à charnieres. On travaille en perfection à ces sortes d'ouvrages à la Barbade. Ces bagues sont composées de petits morceaux de charnieres doubles, travaillées si délicatement, que quand elles sont au doigt, on diroit qu'elles

1705.

Bagues à charnieres.

1705. ſont d'un ſeul cercle entier ; & dès qu'on les en tire, elles ſe ramaſſent en un petit paquet gros comme la quatriéme partie d'une noiſette.

J'avois reçu tant d'honnêtetez à la Barbade & autres Iſles Angloiſes, où je m'étois trouvé, que je fus ravi de trouver l'occaſion d'en marquer ma reconnoiſſance à ces Dames par tous les ſervices que je pûs leur rendre. J'engageai Daniel à leur promettre de les mettre à terre à S. Chriſtophe, ou à quelqu'autre de leurs Iſles, ſans les conduire chez nous, & à leur rendre leurs Eſclaves. Le prix en fut fixé, & on promit de ſe contenter de leur promeſſe, s'il arrivoit qu'on fût obligé de les mettre à terre dans un lieu où elles n'euſſent pas de crédit ; de ſorte qu'elles eurent lieu de ſe loüer de la politeſſe de nos Flibuſtiers. Elles deſcendoient à terre quand elles vouloient, & étoient ſervies & obéïes à peu près comme chez elles.

On viſita le bâtiment échoüé, & on travailla auſſi-tôt à le décharger ; car nos gens ſe mirent en tête de le relever, parce qu'il étoit neuf, percé pour 39. piéces, & qu'il en avoit actuellement 24. L'on diſoit que l'eau qui y

étoit juſqu'à moitié de la grande écoutille, étoit entrée par dehors, & qu'aſſurément le fond étoit ſain. On ôta les peroquets & les huniers, que l'on trouva encore entiers & de bout, les Anglois s'étant contentez de deſenverguer les voiles pour faire des tentes. On ôta le canon, les ancres, & généralement tout ce qu'on en put tirer, & tout étoit porté à terre, & rangé comme dans un Magazin. Je n'ai jamais vû travailler de meilleure grace. Nos priſonniers s'y emploïoient à l'envi de nos gens. On faiſoit grande chere; & dès qu'on eut tiré du fond de calle quelques pipes de vin de Madere, & de Canarie, avec force cidre & bierre en barique & en bouteilles, c'étoit un plaiſir de voir tout le monde boire, manger & travailler; mais dès que la nuit étoit venuë, Daniel faiſoit rembarquer tout ſon monde avec ſes deux Dames, & laiſſoit ſur l'Iſle le reſte de ſes priſonniers ſous des tentes qu'ils avoient fait avec leurs voiles. 1705.

Le Lundi 12. notre Vigie, c'eſt-à-dire, celui qui étoit en Sentinelle au haut de notre mât, cria qu'il voïoit une voile; il étoit environ neuf heures du matin, & nous achevions de déjeûner. Auſſi-tôt tout le monde fut à bord; on

1705. offrit aux Dames de les laisser à terre, avec promesse de les venir reprendre dès qu'on auroit vû dequoi il s'agissoit. Elles aimerent mieux courir les risques de se trouver à un combat, que de demeurer sur l'Isle. On les fit descendre à fond de calle, où il y avoit moins de danger. Nous reconnûmes que c'étoit une barque, & nous vîmes que c'étoit ce que nous attendions; il étoit de l'honnêteté d'aller au-devant de ces gens-là, quand ce n'auroit été que pour leur montrer le moüillage. Nous portâmes dessus, en leur gagnant le vent, en moins de trois horloges, nous fûmes à bord, & il ne nous en coûta que deux coups de fusil pour les faire amener. C'étoit une bonne grande barque, qui avoit huit canons, & vingt hommes d'équipage. Le Capitaine du vaisseau échoüé la commandoit; il nous dit qu'il avoit une caiche avec lui, dont il s'étoit efflotté pendant la nuit, mais qu'elle ne pouvoit pas tarder à paroître. On fit passer quinze de nos nouveaux hôtes sur notre barque, & on mit vingt des nôtres sur la prise, & on l'envoïa à l'Isle d'où nous étions partis. Cependant la caiche parut plûtôt que nous ne souhaitions, car nous ne voulions pas qu'el-

Prise d'une barque Angloise.

le découvrît deux bâtimens au lieu d'un, avec lequel elle étoit partie. Le malheur nous en voulut, elle nous vit tous les deux, elle ne ſe fit pas prier pour faire vent arriere. On ne jugea pas à propos de lui donner chaſſe, non pas que nous doutaſſions de la prendre, cela étoit certain, mais parce que nous aurions été trop avant le vent, & eu par conſéquent trop de peine à remonter. 1705.

La caiche n'a que deux mâts droits, & un beaupré; le grand a deux voiles quarrées, c'eſt-à-dire, la grande & un hunier, avec un artimon ſans peroquet de fougue. Ces ſortes de bâtimens, comme on le peut voir par cette deſcription, ne ſont bons que vent arriere; ils ne ſervent d'ordinaire que pour la charge. J'ai pourtant vû une caiche que nos Flibuſtiers avoient armé en courſe, qui n'a pas laiſſé de faire un bon nombre de priſes; parce que les bâtimens ne s'en défiant point, la laiſſoient approcher, ne pouvant croire qu'on eût armé une ſemblable charette, & étoient ainſi les dupes de leur erreur.

Nous revînmes moüiller auprès de notre navire échoüé ſur les ſix heures du ſoir; nous mîmes ſur l'Iſle les nou-

veaux venus, & dès le lendemain ma-
1705. tin on se remit à travailler de toutes ses forces à achever de décharger le navire, afin de le redresser, mais ce fut inutilement; car après qu'il fut redressé, on reconnut qu'il étoit crevé, & la quille rompuë; en un mot il étoit trop incommodé, pour être rajusté, & ainsi bien du travail perdu, & bien des plaintes contre ceux qui avoient prétendu qu'il pouvoit être remis à flot: cependant on le vuida entierement. Son lest étoit presque tout de plomb en plaques & en saumons, & d'estain. Nous delestâmes nos deux barques; & au lieu de cailloux, nous les lestâmes de ces métaux avec quelques barils d'acier en verge, du fer en barres, & des barils de ferremens. On avoit étendu sur le sable les étoffes & les toiles moüillées de l'eau de la mer, pour les sécher un peu, car à moins de les bien laver en eau douce, elles ne séchent jamais entierement. On chargea cependant notre prise de tout ce qu'on y put mettre, viandes salées, vin de Madere & de Canarie, bierre & cidre, l'étain & fer travaillé, cordages, toiles à voiles, caisses de chapeaux, & autres semblables choses; & quand elle fut remplie

à morte charge, l'Iſle paroiſſoit encore toute couverte de marchandiſes. 1705.

Le Jeudi 15. nous apperçûmes au point du jour notre caiche environ à une lieuë de nous; on mit pavillon Anglois à nos deux barques, & on la laiſſa approcher. Elle vint tranquillement moüiller auprès de celle qui étoit partie avec elle de Saint Chriſtophe. Celui qui la commandoit s'étoit mis en tête, que les deux bâtimens qu'il avoit vû étoient amis, puiſqu'on ne lui avoit point donné chaſſe, & ſur ce beau préjugé il avoit fait depuis trois jours bordées ſur bordées, pour ſe venir faire prendre. Ses compatriotes le penſerent deſeſperer à force de ſe mocquer de lui, pendant que nous le remercions de la peine qu'il avoit pris, de venir nous aider à tranſporter nos marchandiſes; & effectivement nous lui étions obligez, car ſans lui il falloit en laiſſer la plus grande partie à terre, à la garde des oiſeaux, dont cette Iſle eſt quelquefois toute couverte. Priſe d'une Catche.

Cette nouvelle priſe fit prendre d'autres meſures à nos gens; ils avoient reſolu d'aller en droiture à Saint Chriſtophe mettre nos deux Dames à terre, & recevoir, ſi cela étoit poſſible, l'argent

dont on étoit convenu avec elles, pour
1705. le prix de leurs Esclaves. Ils demanderent au Capitaine de la barque & de la caiche, s'ils vouloient racheter ce dernier bâtiment avec tout ce dont on le pourroit charger ; ils en convinrent, mais comme ils n'avoient pas de credit à Saint Christophe, & que nos gens ne vouloient point aller à Niéves, ni à Antigues, ils resolurent d'aller à Saint Thomas, où ils étoient bien sûrs de vendre leur caiche & sa charge, si les deux Capitaines ne trouvoient pas-là du crédit, pour payer la somme dont on étoit convenu avec eux.

Cependant nous donnâmes un couroi à notre barque, & nous chargeâmes la caiche ; on y mit jusqu'aux mâts, vergues, canons, affuts & marchandises, dont nous ne pouvions, ou dont nous ne jugeâmes pas à propos de nous charger. Daniel mit dans la sienne ce qu'il y avoit de meilleur dans le vaisseau échoüé, comme argenterie, franges & galons d'or, dentelles, rubans, toiles, bas de soie & d'estame, satins, étoffes des Indes, brocards, draps d'écarlate, & autres, sans compter ce que nos gens jugerent à propos de s'approprier comme pillage. Ils s'équiperent de cha-

peaux, plumets, peruques, bas, rubans & autres nippes d'une maniere la plus plaisante du monde. C'étoit un plaisir de les voir en castor bordé avec un plumet magnifique, une peruque, & un grand ruban or & soie au col d'une chemise bleue ou raïée, avec un caleçon gaudronné sans juste-au-corps, bas, ni souliers. Ce n'est pas qu'ils n'eussent pû s'accommoder plus regulierement; mais l'usage établi parmi eux, est d'avoir toûjours leurs habillemens dépareillez. J'en ai vû souvent à la Martinique, & autre part aller dans les ruës avec un juste-au-corps galonné, un chapeau bordé & un plumet, sans bas, ni souliers; d'autrefois des souliers sans bas, ou des bas sans souliers. 1705.

Ajustemens des Flibustiers.

Nous sçûmes par les Negres qu'on avoit enterré quelques caisses de marchandises fines, & de l'argenterie dans un endroit de l'Isle. Sur cette découverte on résolut de confronter la facture du vaisseau avec l'inventaire de ce qu'on avoit trouvé; & comme il se trouvoit de manque beaucoup de choses de prix, notre Quartier-maître dit à l'Ecrivain du vaisseau, que s'il ne faisoit pas trouver ce qui manquoit, on lui donneroit la gêne à la maniere de

la Flibuſte. La peur lui fit tout découvrir, & on en profita.

1705.

Enfin notre groſſe barque, & la caiche étant chargées, & aïant pris dans la nôtre tout ce qu'on y pouvoit mettre, ſans être hors d'état de combattre, nous fîmes partir notre groſſe barque pour la Martinique; on y mit dix Flibuſtiers & quatre Anglois pour la conduire. On mit quatorze François & ſix Anglois ſur la caiche, & tous bien munis de viandes ſalées, de tortuës en vie & boucannées de vin de Madere & de Canarie, de cidre & de bierre. Nous mîmes à la voile le Mercredi 28 Janvier ſur les neuf heures du matin, laiſſant le vaiſſeau & quantité de choſes, dont on pouvoit s'accommoder, pour ceux qui pourroient y venir après nous.

Depart des Iſles d'Aves.

Nous prîmes la route de l'Iſle à Crabes, pour y laver nos étoffes & nos toiles, & les y faire ſécher avant d'aller à Saint Thomas, où nous n'euſſions pas eu la même commodité, parce qu'il n'y a point de rivieres, au lieu que l'Iſle à Crabes en eſt très-bien pourvûë. Il ne ſe paſſa rien dans cette petite traverſée; notre caiche peſante & trop chargée nous obligeoit d'avoir toujours notre grande voile à mi maſt. Pour ſurcroît

de malheur, nous eûmes 15. à 16. heures de calme par le travers de Sainte Croix; de sorte que nous ne moüillâmes à Boriquen, ou l'Isle à Crabes, que le Samedi dernier jour de Janvier, sur le midi. 1705.

Mais avant de m'éloigner davantage de l'Isle d'Aves, il est juste d'en dire ce que j'en sçai, je m'y suis assez promené pour la connoître; car, excepté l'équipage Anglois qui y a demeuré onze jours plus que moi, je doute qu'il y ait des François qui y aïent fait un plus long séjour, & qui s'y soient moins ennuyez que moi.

Description de l'Isle d'Aves.

Cette Isle qui est par les quinze degrez & demi de latitude Septentrionale, n'a pas plus de deux lieues en tout, ou au plus trois lieues de tour. Elle a à l'Oüest & au Nord-Oüest deux Islets où je n'ai pas été, qui en sont éloignez de cinq à six cens pas, qui ne m'ont paru que comme des rochers steriles, couverts & tout blancs des ordures des oiseaux qui s'y retirent. A la vûe ils peuvent avoir un quart de lieue de tour. Ils sont joints à l'Isle par des hauts fonds, parsemez de brisans, qui se decouvrent de Basse-Mer, qui sont remplis de Coquillages & de Gengem-

bre, c'eſt-à-dire, de petits morceaux
1705. de chaux, arrachez du fond de la mer, dont la ſuperficie eſt devenue unie, à force d'être roulez par les lames ſur les roches du bord de la mer. Quoique cette Iſle, qui eſt beaucoup plus longue que large, ne paroiſſe de loin que comme un banc de ſable, preſque de niveau avec la ſurface de l'eau; elle paroît toute autre choſe, lorſqu'on eſt deſſus. Je ne l'ai pas meſurée, & cependant je ſuis ſûr que ſon milieu eſt plus de huit toiſes au-deſſus du bord de la mer; il y a des recifs à l'Eſt, & au Nord Eſt, qui avancent conſiderablement dans la mer; le reſte m'a paru aſſez ſain. Nous étions moüillez au Sud-Oueſt à demi-portée de piſtolet de terre, ſur trois braſſes & demie de fond de ſable blanc.

Le terrain de cette Iſle eſt ſabloneux preſque par-tout; ſon milieu eſt mêlé de pierres, & d'une terre griſe, que les ordures des oiſeaux engraiſſent continuellement; ils étoient ſi fiers dans les commencemens, qu'à peine ſe vouloient-ils donner la peine de ſe remuer de leurs places pour nous laiſſer paſſer; à force de les frequenter, & de les corriger, ils devinrent plus polis, & nous

avions à la fin besoin du fusil, pour nous familiariser avec eux, au lieu que le bâton, ou les pierres suffisoient dans les premiers jours. Il est inutile de chercher sur ce rocher des ruisseaux ou des fontaines, ou des mares pour conserver les eaux de pluie, tout cela y manque absolument; quoiqu'en échange il y ait plusieurs mares & petits étangs d'eau salée, qui servent de retraites à une infinité de gibier de mer. Je croi pourtant que si on foüilloit à cent cinquante, ou deux cens pas du bord de la mer, on pourroit faire des puits dont l'eau seroit potable; cependant il faut avoüer que ceux qui se laissent mourir de soif dans de semblables endroits, sont de vrais innocens; puisqu'il est certain, qu'on trouve partout de l'eau bonne à boire. Voici le moïen de n'en pas manquer : faites avec la main ou une pelle un trou dans le sable, cinq ou six pieds au-dessus de l'endroit où vous présumez que les plus grosses lames ne couvrent pas le terrain; vous n'aurez pas creusé huit, dix ou douze pouces, que vous trouverez l'eau; prenez cette premiere eau en diligence, vous la trouverez parfaitement douce, & si vous vous donnez la

1705.

Moïen de trouver de l'eau douce.

1705. patience de la laisser reposer dans un vase, pour donner le loisir au sable qui y étoit mêlé de tomber au fond, vous aurez de parfaitement belle & bonne eau ; mais il ne faut pas s'attendre que ce petit puits vous en fournira longtems ; en moins d'un quart d'heure vous y voïez l'eau croître à vûë d'œil, & devenir salée en même-tems. Cet inconvenient qu'on ne peut éviter, est compensé par la facilité & le peu de dépense qu'il y a à faire ces puits, on en est quitte pour boucher celui dont on s'est servi, & en faire un nouveau chaque fois qu'on en a besoin. Ceux qui aiment la magnificence, trouveront à se contenter là-dedans, puisqu'ils pourront se vanter de ne s'être jamais servi de la même fontaine deux fois.

Les Phisiciens voïent tout d'un coup la raison du changement qui arrive à cette eau ; mais comme tout le monde n'est pas Phisicien, il faut l'expliquer à ceux qui ne la sçavent pas, après les avoir assuré que ce que j'avance ici, n'est pas une speculation Metaphisique, mais un fait réel & constant dont j'ai fait plusieurs fois l'expérience.

Tout le monde sçait que l'eau douce est beaucoup plus legere que l'eau de la

mer, parce que celle-ci est chargée de quantité de parties étrangeres, qui ne se trouvent point dans la premiere. C'est cette plus grande pesanteur qui fait qu'un vaisseau qui est à flot dans la mer, couleroit bas dans une eau douce, parce que le volume d'eau, dont il occupe la place dans l'eau salée, est plus pesant que le même volume d'eau douce; & qu'on se soutient plus facilement en nageant dans la mer que dans une riviere: or l'eau de pluie qui a passé au travers du sable, sur lequel elle est tombée, trouvant l'eau salée, se soutient aisément au-dessus d'elle, parce qu'elle est beaucoup moins pesante, & cette legereté l'empêchant en même-tems de se mêler, il est clair qu'elle doit conserver sa douceur; à peu près comme l'huile se conserve au-dessus des autres liqueurs qui sont plus pesantes qu'elle, sans se mêler avec elles, ni se charger de leurs qualitez. Je sçai qu'on me peut faire quelques objections là-dessus; mais outre que la digression que je ferois pour y répondre m'empêcheroit de suivre le fil de mon journal, & ennuieroit peut-être mon Lecteur, je croi en avoir dit assez pour mettre les gens au fait de la question, & leur faire 1705.

voir, que quand on a enlevé l'eau douce, celle qui eſt ſalée s'éleve auſſitôt, pour remplir la place que la douce occupoit, & remettre ainſi l'équilibre, & le niveau qui doit être entr'elle & la ſurface de la mer. 1705.

Si Serrano avoit ſçu ce ſecret, il n'auroit pas eu tant de peine à ſubſiſter ſur ſon rocher, & il n'auroit pas été obligé de boire du ſang de Tortuë, pour ſe déſalterer.

Il ne faut pas s'imaginer que l'Iſle d'Aves ne ſoit qu'un rocher pelé, ou entierement couvert de ſable, il y a des arbriſſeaux en quantité, & même des goyaviers, des coroſſoliers & des cachimans, petits, à la verité, & malfaits, parce qu'ils ne trouvent pas beaucoup de fond & de nourriture. Si on y trouve dans la ſuite des orangers, & des citronniers, je ſuis bien-aiſe d'avertir le public que c'eſt à moi qu'il en aura obligation, parce que j'ai ſemé quantité de graines de ces deux fruits dans beaucoup d'endroits qui pourront être d'un grand ſoulagement à ceux que la Providence y conduira. Quant aux arbres Fruitiers que je viens de nommer, il faut que ce ſoit les oiſeaux, qui après avoir mangé ces

fruits dans les Isles voisines, en ont rendu les graines avec leurs excrémens sur celle-ci, où elles ont germé, crû & porté des fruits. De cette maniere le bois ne nous manquoit pas, & avant que l'on eût reconnu & jugé que le navire échoüé étoit hors d'état de pouvoir servir, nous ne nous servions point d'autre bois pour la cuisine que de celui que nous coupions sur l'Isle, dont nous faisions une grosse consommation, parce que nous faisions une fort grosse cuisine; car sans compter le cuisinier de notre barque, & celui du navire, & leurs aides, nos deux Dames qui avoient pris la surintendance de tout ce qui regardoit la bouche, faisoient des merveilles, & empêchoient bien leurs Esclaves d'oublier aucun des ragoûts qu'ils avoient vû faire à la Barbade; en un mot, elles nous faisoient faire grande chere, & cela produisoit des effets merveilleux; car tout le monde travailloit sans chagrin, on avoit des complaisances infinies pour elles, & à peine y avoit-il quelqu'un parmi nous qui pensât que nous étions au milieu de la mer sur une Isle déserte. 1705.

Les Tortuës franches, dont la chair est si délicate, ne nous ont jamais man-

1705. qué. Nous en conſommions beaucoup tous les jours; nous en avons emporté en partant une bonne proviſion tant en vie, que ſalée & boucannée; & cependant il ne paroiſſoit pas d'un jour à l'autre que le nombre de celles qui venoient ou pondre ou marquer leurs places, diminua. Nos gens prirent quelques carets, & me firent préſent de beaucoup de feuilles; je les envoïai en France pour les faire travailler; un Corſaire incivile les porta en Angletetre, où je ne les envoyois pas, & d'où elles ne me ſont pas revenuës.

J'enſeignai à nos Surintendantes à faire des boucans de Tortuë comme je l'avois appris au grand Cul de Sac de la Guadeloupe. En échange elles m'apprirent à faire cuire une poitrine de bœuf d'Irlande à la maniere Angloiſe, des pâtés en pot, des boudins de Tortuë, & je ne ſçai combien de ragoûts, dont je pourrois faire un volume entier; & qui ſçait ſi la démangeaiſon ne me prendra pas de faire imprimer à la ſuite de ces Mémoires : *Le Cuiſinier Anglois Amériquain*, avec la maniere de ſervir une table de cent vingt-cinq couverts dans une Iſle déſerte, magnifiquement & ſans dépenſe.

De crainte que les Anglois ne nous raviſſent l'honneur d'une invention de cuiſine, dans laquelle notre Nation a eu la meilleure part, je la vais écrire ici : c'eſt un Mouton en robe de chambre. Je vois bien qu'on me va reprocher que l'invention en eſt dûë aux Sauvages, ou que ce n'eſt qu'une imitation du boucan de Tortue ; qu'importe : il s'agit de la décrire ici, en faveur de ceux qui en voudront faire l'expérience, & qui parviendront peut être à la porter à une plus haute perfection. On prit un Mouton, & après l'avoir ſaigné, on lui ouvrit le ventre, on le vuida, & puis promptement on le remplit de ſa freſſure hâchée bien menuë avec du lard, de l'oignon, des épiceries, du jus de citron, quelques canards ſauvages coupés par morceaux, des alloüettes de Mer, & autres gibiers ſemblables, tant qu'il en pût tenir ; après quoi la peau fut bien proprement recouſuë. Quand je dis la peau, il ne faut pas ſe tromper, c'eſt celle où eſt la laine dont je parle ; ainſi tout habillé on le coucha dans le fond d'une foſſe, qui avoit été bien échauffée par le bois que l'on y avoit fait brûler ; il fut couvert du ſable brûlant des environs, & 1705.

de charbon, & au bout de deux heures
1705. de tems la laine avoit fait une croute noire sur la peau; il fut facile de l'en détacher; on ouvrit ensuite le Mouton, & assurément c'étoit un manger délicieux.

Je n'ai jamais vû une plus grande quantité d'oiseaux de mer, ou d'eau douce qu'on en trouve sur cet Islet. Je m'étois imaginé qu'il falloit fle l'eau douce pour toutes ces especes d'oiseaux; ce que j'ai vû aux Isles d'Aves m'a détrompé, à moins qu'on ne veüille dire que les oiseaux cessent d'être délicats, quand ils ne trouvent pas à satisfaire leur délicatesse, & qu'ils se servent d'eau salée, ou saumâtre quand ils manquent d'eau douce. En effet, j'y ai tué des Pluviers, des Vingeons, des Chevaliers, des Poules d'eau de toutes les sortes qui sont bonnes à manger, & que l'on trouve ordinairement dans nos Isles, dans les lieux marécageux.

Outre ces especes, il y en avoit quantité d'autres, que je n'avois pas vû de si près.

On y trouve des Flamands, des grands Gosiers, des Mauves, des Festu-en-cul; c'est le lieu où les Frégates & les Fous viennent pondre, & élever leurs petits.

Les

Les Flamands que le Pere du Tertre appelle Flambans, ſont des oiſeaux fort hauts montés ; quoiqu'ils ne le ſoient pas à beaucoup près tant que le dit mon Confrere ; il eſt certain qu'ils le ſont beaucoup pour leur groſſeur, qui n'excede pas celle d'une Poule d'Inde ordinaire. Il eſt vrai que je ne les ai pas meſuré, mais je ſuis ſûr que des pieds à la tête, ils n'ont pas plus de quatre pieds de hauteur ; ils ont les pieds & les cuiſſes toutes rouges ; preſque toutes leurs plumes des aîles, du dos & du ventre, ſont de la même couleur, & très-vive ; leur col eſt grêle, & la tête eſt petite ; mais elle eſt armée d'un bec long, aſſez gros, arcqué & fort dur, qui leur ſert à chercher dans le ſable & dans les marécages les vers, les petites crabes, les poiſſons, & les inſectes qui s'y trouvent ; ils boivent à merveilles de l'eau ſalée ; ils ſont extrêmement défians ; & lorſqu'ils ſont à chercher leur nourriture, il y en a toujours un qui fait le guet, & qui avertit par un cri ſes Camarades dès qu'il apperçoit la moindre choſe qui lui donne de l'ombrage, & auſſitôt il s'envôle & tous les autres le ſuivent ; ils ſont toujours en troupe, & lorſqu'ils ſont à terre, ils ſe

1705.

Oiſeaux appellez Flamands.

1705. rangent de file, les jeunes & les vieux entremêlés. Les jeunes ont le plumage gris clair ; ce n'eſt qu'en croiſſant, & avançant en âge qu'ils deviennent rouges. On me montra quantité de leurs nids, ils reſſemblent à des cônes tronqués, compoſés de terre graſſe, d'environ dix-huit à vingt pouces de hauteur, ſur autant de diametre par le bas, ils les font toujours dans l'eau, c'eſt-à-dire, dans des mares, ou des marécages. Ces cônes ſont ſolides juſqu'à la hauteur de l'eau, & enſuite vuides comme un pot avec un trou en haut. C'eſt là-dedans qu'ils pondent deux œufs qu'ils couvent, en s'appuyante ontre, & couvrant le trou avec leur queüe. J'en ai rompu quelques-uns ſans y trouver ni plumes, ni herbes, ni aucune choſe pour repoſer les œufs ; le fond eſt un peu concave, & les parois fort unis ; mais j'ai eu le malheur de n'y trouver ni œufs, ni petits.

Nids de Flamands.

Ces oiſeaux ne ſe laiſſent approcher que très-difficilement ; il faut ſe cacher dans des brouſſailles, pour les tirer quand ils viennent à terre. Nos gens en tuerent quelques-uns, & trouvoient leur chair bonne. J'en ai mangé, elle ſent un peu le marécage ; les jeunes ſont

meilleurs que les vieux, parce qu'ils ſont plus tendres. Je ſouhaitois fort d'en avoir de jeunes pour les apprivoiſer; car on en vient à bout, & j'en ai vû de fort familiers chez le Gouverneur de la Martinique. Je fis des lacets que j'attachai à des piquets que j'avois fait enfoncer dans des marécages, où il y avoit de leurs anciens nids, & où ils venoient chercher de leur nourriture. Je fis jetter aux environs tous les petits poiſſons que nous prenions à la ſenne, & ma ruſe me réuſſit, j'en pris pluſieurs. Quand ils avoient une fois paſſé leurs larges pâtes dans le nœud coulant, il n'y avoit plus moïen de s'en dédire; ils vouloient s'envoler, mais il falloit demeurer. Ce n'étoit pourtant pas tout achevé; les vieux ſe deffendoient à grands coups de bec; & lorſqu'on leur avoit ſaiſi la tête, & amarré le bec, ils égratignoient à merveille avec leurs griffes, dont leurs pieds quoique faits en pâte d'Oye, ſont bien armez. Nous fîmes tout ce que nous pûmes, pour leur faire entendre raiſon, il n'y eut jamais moyen de les faire ni boire, ni manger, ni les empêcher de donner des coups de bec, ou d'égratigner dès qu'ils ſe trouvoient en 1705.

état de le faire. A la fin nous les tuâmes,
1705. & nous les mangeâmes. Leur langue vaut mieux que tout le reste du corps, non par sa grandeur, mais par sa tendreté, & par sa delicatesse. Si jamais je me rencontre en lieu où il y ait des Flamands, je ne manquerai pas d'éprouver, si les langues des femelles sont meilleures que celles des mâles, comme bien des gens le prétendent. A l'égard des jeunes que nous prîmes, ils furent plus sages que leurs peres & meres; en moins de quatre ou cinq jours ils venoient manger dans ma main; cependant je les tenois toujours attachez, sans me fier trop à eux; car un qui s'étoit détaché, s'enfuit vîte comme un liévre, & mon chien eut de la peine à l'arrêter. J'avois eu la précaution de lui couper les grosses plumes d'une aîle, afin qu'il ne put pas s'élever de terre, sans cela il étoit perdu pour moi; on étoit obligé de leur donner de l'eau salée à boire. Il m'en restoit deux quand j'arrivai à la Guadeloupe, dont je fis présent à un de mes amis qui s'en alloit en France. C'est assurément un des plus beaux oiseaux que l'on puisse voir; outre les grosses & les moyennes plumes dont il est couvert, il en a de très-peti-

RPJCB

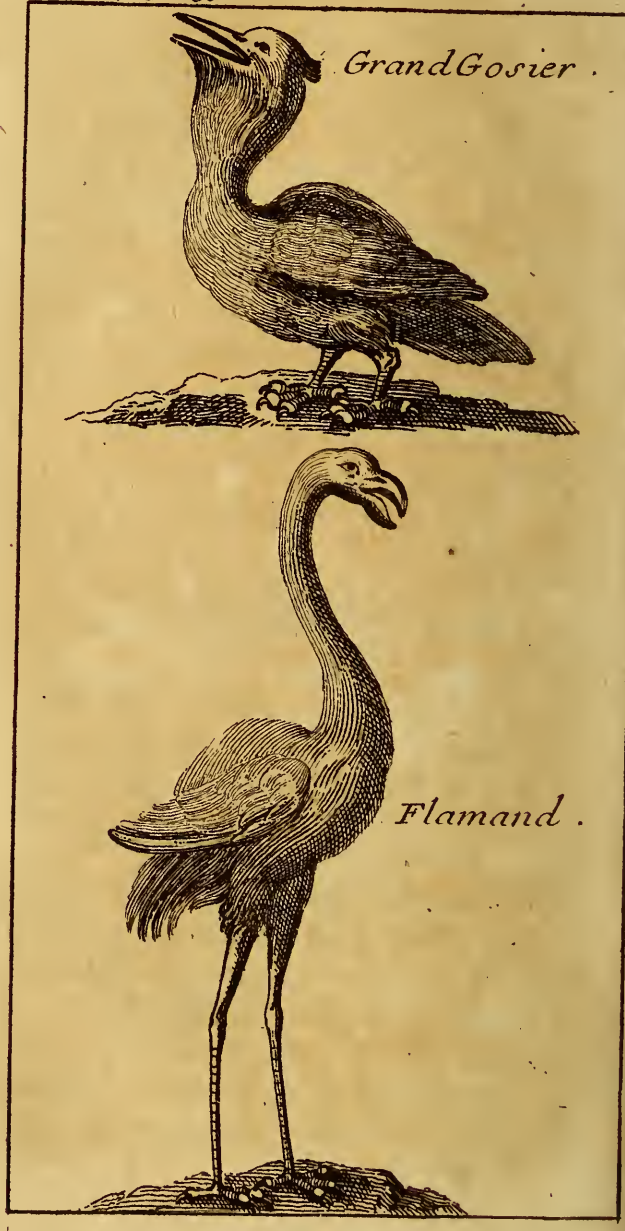
Grand Gosier.
Flamand.

tes en maniere de duvet très-fin & assez long, aussi doux, & aussi chaud que les peaux de Cigne; on s'en sert aux mêmes usages. La couleur rouge & vive des Flamands, doit, ce me semble, les faire préferer aux Cignes. 1704.

Oiseau appellé Grand Gosier.

Le Grand Gosier, ou Pelican de l'Amerique, est un oiseau fort approchant de nos Oyes d'Europe pour la taille, la grosseur, les pattes, la démarche, & la pesanteur; il a la tête applatie des deux côtez, & fort grosse, & telle qu'il convient pour porter un bec de deux à trois poûces de large, sur un pied & demi ou environ de longueur; la partie superieure est osseuse, & toute d'une piéce; l'inferieure est composée de deux piéces qui s'unissent par une de leurs extrémitez au bout du bec, dans un fort cartilage, & dont les deux autres, comme des mâchoires, s'emboitent dans la partie superieure, où est le centre de leur mouvement. La partie inferieure & la superieure sont garnies de petites dents en forme de scie, fort menuës & tranchantes; le vuide que les deux parties de la machoire inferieure laissent entr'elles, sert à soutenir l'orifice d'un sac qui y est attaché tout autour, & qui tombe sur l'estomach de l'oiseau, où il

1705. est encore attaché, & le long du col, par de petits ligamens, afin qu'il n'aille point de côté & d'autre. Ce sac est composé d'une membrane épaisse, grasse, & assez charnuë, souple, & qui s'étend comme un cuir. Il n'est point couvert de plumes, mais d'un petit poil extrémement court, fin, doux comme du satin, d'un beau gris de perle, avec des pointes, des lignes, & des ondes de differentes teintes, qui font un très-bel effet. Lorsque ce sac est vuide, il ne paroît pas beaucoup; mais quand l'oiseau trouve une pêche abondante, il est surprenant de voir la quantité & la grandeur des poissons qu'il y fait entrer; car la premiere chose qu'il fait en pêchant, est de remplir son sac, après quoi il avalle ce qu'il juge à propos; & quand la faim commence à le presser, il retourne le remplir.

Cet oiseau a les aîles fortes, garnies de grosses plumes, couleur de cendre, aussi-bien que toutes les autres qui lui couvrent le corps. Il a les yeux beaucoup trop petits par rapport à sa tête, l'air triste & melancolique, aussi lent, pesant, & paresseux à se remuer, que le Flamand est vif & allerte. Ils pondent sans façon à plate terre, & couvent

ainſi leurs œufs. J'en ai trouvé juſqu'à cinq ſous une femelle, qui ne ſe donnoit pas la peine de ſe lever, pour me laiſſer paſſer, elle ſe contentoit de me donner quelques coups de bec, & de crier quand je la frappois pour l'obliger de quitter ſes œufs. 1705.

On voit aſſez par la deſcription que je viens de faire de ces oiſeaux, qu'ils ſont peſans au vol, & qu'ils ont de la peine à quitter la terre, & à s'élever dans l'air. Ils le font pourtant, car autrement ils mouroient de faim; & comme ils ſont grands mangeurs, il faut malgré eux qu'ils travaillent. Lorſqu'ils ſe ſont élevez à quatre ou cinq toiſes au deſſus de la mer, ils panchent la tête de côté, & dès qu'ils apperçoivent un poiſſon, ils fondent deſſus comme un trait, le prenent & l'engloutiſſent, & auſſitôt ſe relevent en l'air, quoiqu'avec peine, & recommencent à quêter. Ils vont ſe repoſer à terre quand leur ſac eſt rempli, avalent à loiſir ce qu'ils y ont mis; & lorſque la nuit s'approche, ou que la faim les preſſe, ils retournent à la pêche. Ils nourriſſent leurs petits en dégorgeant dans leur bec le poiſſon qu'ils ont dans leur ſac.

La chair de ces oiſeaux eſt dure, &

1705. sent l'huile & le poisson pourri. Cela vient apparemment de ce qu'ils ne font pas assez d'exercice, pour consommer les cruditez qui leur restent dans l'estomach, & qui s'y putrifient. Les Flamands qui vivent de poisson comme eux sont bien meilleurs.

Qui croiroit que ces grosses bêtes avec leurs larges pates d'Oye s'avisassent d'aller prendre leur repos, perchées sur des branches d'arbres, comme les oiseaux les plus legers, & les plus propres? Cela est pourtant ainsi; elles passent tout le jour, hors le tems de leur pêche, à terre dans un profond repos, ensevelies, selon les apparences, dans le sommeil, la tête appuïée sur leur long & large bec qui porte à terre, & ne changent de situation que quand la nuit s'approche, ou que la faim les avertit qu'il faut aller remplir leur magasin. Après que cela est fait, elles se plantent sur une bonne branche d'arbre, & y passent tranquillement la nuit.

Cependant malgré leur grossiereté & leur pésanteur, on est assuré par plusieurs experiences que les grands Gosiers sont capables d'instruction. Mon Confrere le Pere Raimond, Breton, rapporte dans son Dictionnaire Caraïbe, qu'il

en a vû un chez les Sauvages, ſi privé & ſi bien inſtruit, qu'après qu'il avoit été rocoüé, c'eſt à-dire, peint de rouge, le matin, il s'en alloit à la pêche, d'où il revenoit le ſoir ſa beſace bien garnie. Ses Maîtres lui faiſoient rendre ce qu'il avoit de trop, & s'en ſervoient pour leur nourriture. C'étoit peut-être par ce regime qu'ils l'avoient rendu un peu plus ſpirituel, & plus diſciplinable. Je m'en ſerois chargé de quelques-uns, car il y en avoit quantité de jeunes ſur notre Iſlet; mais comment nourrir des gens de ſi grand appetit; car à peine un pêcheur auroit-il ſuffi, pour entretenir la table d'un ſeul; car de compter que les inſtructions que j'aurois dû lui donner, l'auroient rendu auſſi obéïſſant & auſſi traitable que celui des Caraïbes, c'eſt que je ne devois pas eſperer; outre que j'avois bien d'autres gens à inſtruire que des grands Goſiers, je ne demeurois pas dans un endroit aſſez commode pour la pêche. Je me contentai d'en prendre deux petits, que j'attachai avec une corde par un pied à un piquet, ou j'eus le plaiſir pendant quelques jours de voir leur mere qui les nourriſſoit, & qui demeuroit tout le jour avec eux, & qui paſſoit la nuit ſur une branche 1705.

1705. au-dessus de leur tête; car ils ne pouvoient pas encore voler assez, pour se percher. Ils étoient devenus tous trois si familiers, qu'ils souffroient que je les touchasse, & les jeunes prenoient fort gracieusement les petits poissons que je leur présentois, qu'ils mettoient d'abord dans leur havresac. Je croi que je me serois déterminé à les emporter, si leur malpropreté ne m'en avoit empêché; ils sont plus sales que les Oyes & les Canards: & on peut dire que toute leur vie est partagée en trois tems, chercher leur nourriture, dormir, & faire à tous momens des tas d'ordures, larges comme la main.

Nos gens en tuerent beaucoup, non pas pour les manger, comme on le peut croire, nous n'étions pas assez affamez pour cela, mais pour avoir leurs Blagues, c'est ainsi qu'on appelle le sac dans lequel ils mettent leur poisson. Tous nos fumeurs s'en servent pour mettre leur tabac haché; on s'en sert encore pour mettre de l'argent, & je croi que c'est de-là que sont venus ces sacs de soie, travaillez à l'aiguille à plain, & à jour, dont on se sert en bien des endroits en guise de bourses, pour serrer l'argent. On étend les bla-

Blagues de Grands Gosiers.

gues dès qu'on les a tirées du col de l'oiseau, & on les sapoudre de sel, battu avec de la cendre, ou avec de l'alun, quand on en a, afin de consumer la graisse, dont la membrane est revêtue, après quoi on les frotte entre les mains avec un peu d'huile, pour les rendre maniables. Quand on a la commodité, on les passe comme les peaux d'Agneau, & elles sont bien plus belles, & plus douces. Elles deviennent de l'épaisseur d'un bon parchemin, mais extrémement souples, douces & maniables. Les femmes Espagnoles les brodent d'or & de soie d'une maniere très-fine, & très-délicate. J'ai vû de ces ouvrages qui étoient d'une grande beauté. 1705.

Il n'y a pas d'oiseau au monde qui vole plus haut, plus long-tems, plus aisément, & qui s'éloigne plus des terres, que celui que je vais décrire. Les Aigles qu'on regarde comme les Rois des oiseaux & de l'air, sont des vraies tortuës en comparaison. On l'appelle Fregate à cause de la ressemblance que lui donne la legereté de son vol avec la vîtesse des vaisseaux qui portent ce nom, qui communément sont les meilleurs voiliers de la mer. On trouve cet oiseau au milieu de la mer, à trois & qua- Oiseaux appellez Fregate.

tre cens lieuës des terres, ce qui mar-
1705. que en lui une force prodigieuse, & une legereté surprenante; car il ne faut pas penser qu'il se repose sur l'eau comme les oiseaux aquatiques, il y periroit s'il y étoit une fois. Outre qu'il n'a pas les pâtes disposées pour nager, ses aîles sont si grandes, & ont besoin d'un si grand espace pour lui donner le mouvement necessaire pour s'élever, qu'il ne feroit que battre l'eau, se moüiller, se fatiguer, & se mettre hors d'état de sortir jamais de la mer, où il ne manqueroit pas d'être bientôt la proye de quelque poisson; d'où il faut conclure, que quand on le trouve à trois ou quatre cens lieuës des terres, il faut qu'il fasse sept ou huit cens lieuës avant de pouvoir se reposer. Il est vrai qu'il vole d'une maniere tout-à-fait aisée; ses aîles étenduës, & sans aucun mouvement sensible, le soutiennent suffisamment, sans qu'il soit obligé de battre l'air, ce qu'il ne pourroit pas faire sans se fatiguer beaucoup, & sans avoir besoin de venir prendre de tems en tems du repos à terre. Le grand éloignement où on le trouve de toute terre, fait voir que ce soulagement lui est peu necessaire, & qu'il peut se soutenir plusieurs

jours dans l'air. Il s'y éleve quelquefois à une telle hauteur qu'on le perd abſolument de vûë. Le Pere du Tertre a penſé que c'étoit pour ſe garentir de la pluie. Si ſa penſée eſt juſte, il faut qu'il s'éleve au-deſſus de la moïenne Région de l'air, dans cet eſpace où l'on prétend que les pluies, les orages, les vents, & les neiges ſont inconnuës, mais cet Auteur a-t-il pris garde, que pour empêcher cet oiſeau d'être un peu moüillé, il le met dans un lieu ou l'air eſt ſi ſubtil, qu'il n'eſt pas propre pour la reſpiration, & par conſéquent beaucoup moins pour ſoutenir un corps. Je me garderai bien de faire faire de ſemblables voïages aux Fregates, il faudroit trop de tems pour les faire revenir, & qui les nourriroit dans ces païs inhabitez, elles qui ne vivent que de poiſſon que l'on ne trouve point dans l'air. Il faut convenir que ces oiſeaux volent très haut, & que ſouvent on les perd de vûë; mais il n'eſt pas neceſſaire pour cela qu'ils aillent ſe perdre au-de-là de la moïenne Region de l'air. 1705.

Cet oiſeau n'eſt guères plus gros qu'une poule; ſon col & ſa tête ſont proportionnez à ſa groſſeur; il a les yeux noirs & grands, le regard aſſuré,

1705. la vûë extrémement perçante ; son bec est fort & assez gros ; la partie inferieure est droite, la superieure est un peu arcquee, crochuë par le bout, & pointuë ; ses jambes sont courtes, assez grosses & ramassées, & ses pieds sont armez de griffes crochuës, longues, fortes, & aiguës ; il s'en sert pour prendre les poissons volans, & autres poissons qui sont poursuivis par les Dorades, dont il semble qu'il se sert comme de chiens courans pour faire lever le gibier, sur lequel il fond, & qu'il enleve en rasant la superficie de la mer avec une adresse admirable, sans presque jamais manquer son coup. Les aîles de cet oiseau sont d'une grandeur prodigieuse, par rapport à son corps, il est ordinaire d'en voir de sept, huit & neuf pieds d'envergure. On me pardonnera ce terme de marine, aussi-bien aurois-je trop de peine à en trouver un autre pour exprimer la distance qu'il y a d'un bout d'une aîle jusqu'au bout de l'autre, quand l'oiseau les tient ouvertes, & toutes étenduës. C'est à la grandeur de ces aîles qu'il doit la facilité qu'il a de se soutenir si longtems en l'air ; mais aussi elles l'empêchent de s'élever facilement de terre, à cause de l'espace

Description de la Fregatte.

qu'il lui faut pour les mettre en mouvement. C'eſt apparamment pour remedier à cet inconvenient qu'il perche, & qu'il deſcend rarement à terre. Ses plumes du dos & des aîles ſont noires, groſſes & fortes; celles qui couvrent l'eſtomach & les cuiſſes, ſont plus délicates & moins noires. On en voit dont toutes les plumes ſont brunes ſur le dos & aux aîles, & griſes ſous le ventre; on dit que ces dernieres ſont les femelles, ou peut-être des jeunes. Outre la noirceur des plumes les mâles ont encore une membrane rouge & boutonnée, à peu près comme les Coqs d'Inde, qui leur prend juſqu'au milieu du col. 1705.

Il y avoit quantité de ces oiſeaux à un bout de l'Iſle où nous étions. Je cherchai avec ſoin quelqu'un de leurs nids, ſans en trouver, peut-être que ce n'étoit pas la ſaiſon, ou qu'ils alloient faire leur ponte dans quelque autre lieu. Il eſt sûr que ſi j'en avois trouvé, j'aurois emporté les petits, & je les aurois élevé, & dreſſé. Avec un attelage de deux Fregates, & une machine à la maniere de Cirano de Bergerac, quels voïages n'aurois je pas été en état d'entreprendre? Je ſerai peut-être plus heureux une autre fois. J'en tuai quelques-

uns à coups de fusil, pour avoir leur
1705. graisse, & j'en apportai un tout entier, dont j'avois tiré la chair, & séché le reste à la fumée. Quoique cette chair sente un peu le poisson, elle ne laisse pas d'être bonne. J'en ai mangé par curiosité, je l'ai trouvée fort nourrissante, & à peu près la même que celle des Diables de la Guadeloupe.

Graisse de Fregatte, ses proprietez.

On dit que la graisse de Fregate est admirable pour les douleurs de la goute sciatique, pour les engourdissemens des membres, & autres accidens qui arrivent par des humeurs froides. On doit faire chauffer la graisse, & pendant qu'elle est sur le feu, faire de fortes frixions sur la partie affligée, afin d'ouvrir les pores, & mêler de bonne eau-de-vie, ou de l'esprit de vin dans la graisse, au moment qu'on en veut faire l'application. On peut mettre un papier broüillard, imbibé de la liqueur, sur la partie, avec des compresses & une bande, pour les tenir en état. Bien des gens ont reçu une parfaite gueriſon, ou du moins de grands soulagemens par ce remede, que je donne ici sur la foi d'autrui, n'ayant pas eu l'occasion de le mettre en pratique. La graisse de Serpent fait le même effet, & je le sçai par

experience. Les Medecins devineront, s'ils peuvent, comment deux animaux si differens en toute chose, & dont les graisses n'ont aucun rapport, ne laissent pas de produire le même effet. 1704.

Oiseaux de Tropique.

On trouve entre les deux Tropiques certains oiseaux, auxquels on a donné le nom d'Oiseau de Tropique, parce qu'on ne les rencontre jamais hors de ces deux bornes. L'espace de leur promenade ne laisse pas d'être bien raisonnable, puisqu'il renferme toute la Zone Torride, ce païs que l'antiquité ignorante avoit déclaré inhabitable. Les Matelots qui donnent des noms aux choses conformément à leur maniere de penser & de parler, les ont appellez Pailles-en-Cul, ou Festu-en-Cul. Nous en dirons la raison ci-après. Ils sont à peu près de la grosseur d'un Pigeon; ils ont la tête petite & bienfaite, le bec d'environ trois pouces de longueur, assez gros, fort & pointu, & tout rouge aussi-bien que leurs pieds, qui sont faits comme ceux des Canards; ils ont les aîles beaucoup plus grandes & plus fortes que leur corps ne semble le demander. Les plumes des aîles, & de tout le corps sont très blanches; la queuë est composée de douze à quinze plumes

1705. de cinq à six pouces de longueur, du milieu desquelles sortent deux plumes de quinze à dix-huit pouces de longueur, accollées & qui semblent n'en faire qu'une seule ; c'est ce qui a donné occasion aux Matelots de les appeller Pailles-en-Cul.

Ces oiseaux volent très-bien & très-haut ; ils s'éloignent des terres autant que les Fregates, mais ils se reposent sur l'eau comme les Canards. Ils vivent de poisson ; ils pondent, couvent & élevent leurs petits dans des Isles désertes, & dorment selon les apparenees sur l'eau. Je n'en ai jamais vû sur l'Isle où nous étions ; ce n'est qu'en passant au-dessus de nous, que nous en avons tué quelques-uns, qui m'ont donné le moïen de faire la description que je viens d'en donner.

Oiseau appellé Fol. On trouve encore entre les Tropiques un oiseau de mer, qu'on appelle Fol, parce qu'il se laisse prendre à la main, lorsqu'il vient se poser sur les vergues, ou les manœuvres des vaisseaux qu'il trouve en Mer. Excepté la couleur, il ressemble beaucoup à nos Corbeaux, c'est le même air, la même grosseur, même bec ; il bat l'aîle en volant, il l'a forte, & se soutient en

l'air ; il vit du poisson qu'il prend en rasant la superficie de l'eau. On pourroit sans beaucoup hazarder le nommer Corbeau blanc, ou Corbeau de mer ; il a les aîles & le dos couverts de plumes grises, & tout le ventre de plumes blanches. Je n'ai jamais vû mettre à aucun usage sa graisse, ni ses plumes ; ils venoient familierement sur les vergues & les manœuvres de nos bâtimens examiner ce qui s'y passoit ; on en prit quelques-uns tous en vie, qui en moins de deux ou trois jours étoient aussi privez, que si on les avoit élevé depuis leur plus tendre jeunesse. Ils ont les pieds comme les Canards, nagent fort bien, & volent encore mieux. 1705.

CHAPITRE XIV.

Des Poissons, & des Coquillages que l'on trouve aux Isles d'Aves.

LE poisson fourmille sur les côtes de cette Isle, & on trouve sur ses hauts fonds une quantité incroïable de toutes sortes de Coquillages. Je ne suis pas surpris que ces lieux soient comme le

rendez-vous des poissons ; ils y sont en
1705. repos, & il se passe des siecles entiers sans qu'ils soient inquiétez de personne. Nous avions une mechante petite senne dans notre barque, mais nous en trouvâmes une bonne de cent vingt brasses dans le navire Anglois, & Dieu sçait de quelle maniere nous balayions nos côtes, & quel massacre nous faisions de Tazards, de Capitaines, de grandes Ecailles, de Lunes, d'Orphis, d'Assiettes & autres semblables poissons. J'en ai parlé dans la premiere Partie de ces Memoires, je ne dois pas repéter ici ce que j'en ai dit ; mais il est juste de faire connoître ceux dont je n'ai encore rien dit, & qu'on ne prend pas ordinairement sur les côtes de nos Isles avec nos sennes. Le plus considerable est la Bonite ; quelques Navigateurs l'appellent Germon ; d'autres la prennent pour le Thon, plus jeune, & plus petit, à la vérité, que celui qu'on prend dans la Mediterranée, ou peut-être d'une autre espece, mais également bonne & délicate. Je ne deciderai rien sur cela ; car je n'aime pas à décider, & je crains les procès ; je me contenterai de dire que la Bonite est un poisson gros & rond depuis la tête jusqu'aux trois

Bonite ou Germon espece de Thon.

quarts de sa longueur, où elle commence un peu à s'applatir, pour former une queuë fourchuë, assez épaisse pourtant, & qui n'est pas le plus mauvais endroit de la bête; elle a deux aîlerons au deffaut du col, une empenure sur le dos, & deux autres aîlerons plus petits sous le ventre. Ce poisson va toujours en troupe, il frequente peu les Côtes de nos Isles, parce qu'il y est harcelé; mais nous en voïons souvent un grand nombre aux Côtes de l'Isle d'Aves, où ils ne sont inquietez de personne. Il n'est pas ordinaire de le prendre à la senne. Quoique nous en aïons pris quelques-uns, c'étoit un pur hazard; la pêche ordinaire s'en fait avec le harpon, ou à la ligne, ou à la traîne. Ce poisson vit de proie, & est fort gourmand; il chasse continuellement aux poissons volans & autres petits poissons, dont il fait une grande consommation. On couvre l'ameçon qu'on lui jette d'un morceau de linge blanc, ou de deux plumes blanches, & on le fait sautiller sur l'eau comme si c'étoit un poisson volant; la Bonite y accourt dès qu'elle l'apperçoit; & sans marchander, l'engloutît aussitôt; mais il faut que la ligne soit bonne, & l'ameçon bien atta- 1705.

ché avec des fils d'archal ; car ce poisson
1705. est fort vigoureux, il a de bonnes dents & bien tranchantes, & se donne de violens mouvemens pour se décrocher.

Sa chair est grasse & délicate, particulierement celle du ventre qui est d'une tendreté admirable ; la tête se met en soupe ou au bleu ; le reste du corps se coupe en roüelles, & se prépare en différentes manieres. Quand on la fait mariner, pour la conserver, on la mange avec l'huile & le vinaigre comme le Thon ; & c'est une très-bonne viande.

Mon Confrere le Pere Du Tertre dit que la Bonite a le gout du Canard, & qu'elle est demi-chair & demi-poisson. Il me semble qu'il auroit dû nous expliquer sa pensée, & nous dire ce qu'il entend par ces mots demi chair, & demi poisson ; car s'il ne prétend dire autre chose, sinon que la chair de la Bonite est aussi nourrissante que celle du Canard, dont il s'imagine qu'elle a le goût ; il faudra aussi qu'il dise que le Lamentin, le Marsoüin, la Tortuë, & le Lezard sont demi-chair, & demi-poisson, parce que leurs chairs sont aussi nourrissantes que celles de Bœuf, de Veau & de Poulet, dont elles ont le goût, l'apparence & la substance : à

moins qu'il ne veuille que le dos de la Bonite, comme plus ſec & plus maigre, ſera le poiſſon, & le ventre qui eſt plus gras ſera la chair. Il devoit bien nous inſtruire là-deſſus, afin que nous ſçuſſions la partie que l'on peut manger les jours maigres, & celle dont on peut ſe ſervir en tout tems. Il eſt heureux que le ſieur de Rochefort, qui l'a copié très-exactement, n'a pas pris garde à cette expreſſion; car il ne la lui auroit pas pardonnée, ou s'il s'en fût ſervi comme lui, nous aurions le témoignage de deux Auteurs graves, qui auroient fait de la Bonite un Monſtre moitié chair & moitié poiſſon. 1705.

La Carangue, eſt un poiſſon fort commun ſur les Côtes de nos Iſles; on le prend à la ſenne, à la ligne, & à la traîne. J'en vû à la Martinique qui avoient près de deux pieds de longueur un pied de large au droit du ventre, & quatre à cinq pouces d'épaiſſeur; on les appelle pour lors Carangues franches, pour les diſtinguer d'autres qui ſont beaucoup plus petites, & plus minces, moins graſſes, & par conſéquent moins bonnes. Carangue poiſſon, ſa deſcription.

Celles que nous prîmes aux Iſles d'Aves étoient des monſtres en comparaiſon

1705. de celles de nos Isles. Il nous étoit ordinaire d'en prendre de trois pieds de longueur, & souvent nous en avons pris de plus de quatre pieds. On voit par ce que j'ai dit ci-dessus que ce poisson est plat, il a la gueule grande & bien armée de bonnes dents ; ses yeux sont grands & rouges, il a une assez grande empenure sur le dos, qui est partagée en deux parties inégales, & deux grandes nageoires au défaut du col, sa queuë est large & fourchuë, c'est un des meilleurs sauteurs de la mer. Dès qu'il se sentoit renfermé dans la senne, il faisoit quelques efforts pour la rompre, en la heurtant de toutes ses forces ; mais comme ses efforts étoient inutiles, parce que le filet obéïssoit, il se mettoit à bondir, pour s'élever par-dessus, & il falloit que les gens qui étoient dans le canot élevassent le filet le plus haut qu'ils pouvoient, pour l'empêcher de sauter par-dessus, en quoi ils ne réussissoient pas toujours ; la plus grande partie s'échapoit pour l'ordinaire, il en tomboit quelquefois dans la chaloupe & le canot qui étoient derriere la senne ; & ceux-là n'alloient pas plus loin, parce qu'ils étoient d'abord assommez.

Pêche de la Carangue.

Il

Carangue Poisson de Mer.

EPJCB

Il faut l'avoir vû, pour croire quelle eſt la force de ce poiſſon, & les efforts qu'il fait lorſqu'il eſt pris à l'ameçon. Il briſe ſouvent les meilleures lignes, ſouvent deux & trois hommes ne ſont pas capables de le tirer à terre, il rompt ou fait plier les hameçons; & je puis dire qu'il n'y a point de poiſſon qui donne plus d'exercice aux pêcheurs que celui-là; mais auſſi ils ſont bien recompenſez de leur peine, quand ils l'ont une fois entre les mains; car c'eſt un des meilleurs poiſſons de la mer. Sa chair eſt blanche comme la neige, graſſe & par conſéquent tendre & délicate, & remplie d'un ſuc également nourriſſant & ſavoureux. De quelque maniere qu'on l'aprête, on eſt sûr qu'il eſt excellent. La tête ſe met pour l'ordinaire au bleu ou en ſoupe; on en fait de la gêlée auſſi bonne que celle de Veau & de Chapon, & ce que cette chair a d'admirable, c'eſt qu'on ne s'en dégoute jamais. 1705.

Nous avions parmi nos Flibuſtiers un jeune Creolle de l'Iſle de Saint Martin, dont le plaiſir étoit de ſe jetter dans la ſenne quand il voïoit que les poiſſons la vouloient rompre, ou ſauter pardeſſus, il avoit une adreſſe merveilleuſe pour Hiſtoire d'un Flibuſtier.

1705. saisir les plus mutins, & pour les jetter dans la chaloupe ou sur la terre ; il nous a souvent sauvez de beaux poissons que nous aurions perdu sans lui. C'étoit pour nous un divertissement de le voir combattre contre une Carangue, un Capitaine, ou un grand Ecaille, & de voir les efforts que faisoit le poisson qu'il tenoit embrassé pour s'échapper, les coups de queuë qu'il lui donnoit, & quelquefois de bons coups de dents ; il s'en trouvoit souvent de si forts, que n'en pouvant venir à bout, il étoit contraint de leur fendre le ventre d'un coup de couteau, ce qui terminoit la bataille ; mais il fut obligé de se priver, & nous aussi du divertissement que nous avions dans ces combats ; nous prîmes dans la senne un Serpent Marin monstrueux, qui auroit, selon les apparences, fait perir ce jeune homme, s'il l'eût trouvé dans la senne dans son exercice ordinaire.

Serpent Marin. Cet animal avoit près de dix pieds de longueur, & deux pieds de circonférence dans son milieu. Sa peau étoit bluatre avec de grandes taches noires & jaunes, lustrées, & comme vernissées ; il avoit une empenure sur le dos depuis le défaut du col jusqu'à six pou-

ces ou environ près de la queuë. Cette empenure avoit sept pouces de hauteur près de la tête, & se terminoit insensiblement. La queuë étoit fourchuë. Outre cette empenure, il avoit trois aîlerons de chaque côté, dont les bouts étoient garnis d'onglets, comme ceux qu'on voit sur les grandes Rayes, il en avoit aussi un dans le milieu de l'échancrure de la queuë qui avoit deux bons pouces de saillie. La tête de ce Serpent n'étoit ni plate, ni triangulaire comme nos viperes de la Martinique; elle étoit longue de sept à huit pouces, ronde & un peu arcquée; il avoit deux gros yeux à fleur de tête qui paroissoient étincelans. Sa gueule, qui s'ouvroit demesurement, faisoit voir deux rangées de dents longues de près de deux pouces, fortes & pointuës; il n'avoit point de crocs comme nos viperes, peut-être que toutes ses dents lui en tenoient lieu & étoient toutes garnies de petites vessies de venin; c'est ce que je n'ai pas pû bien examiner, car cet animal me donnoit de la frayeur, même après sa mort. Nos gens connurent d'abord ce que c'étoit; les poissons qui étoient dans la senne avec lui le connoissoient aussi, & le fuyoient. Dès qu'il sentit le gra- 1705.

nier, il s'élança sur terre, & nous auroit fait du mal, si un de nos gens ne lui eût rompu les vertebres d'un coup d'aviron; on l'acheva ensuite, & sa vûë fit perdre à notre combattant l'envie de se signaler contre les poissons, parce qu'il étoit à présumer que ce dangereux animal n'étoit pas seul de son espece dans cet endroit; & que s'il eût trouvé notre jeune homme dans la mer, il l'auroit fait perir, soit par ses morsures, soit en l'entortillant, & le tenant sous l'eau. Je voulois le faire écorcher, & sécher la peau & la tête; mais personne ne voulût me rendre ce service, tant on craignoit de se piquer aux pointes de son empenure, & aux crochets de ses aîlerons & de sa queuë.

1705.

Tous les Hauts-fonds, & les Côtes de cette Isle sont remplis des plus beaux & des plus gros Peroquets que l'on puisse voir. C'est ainsi qu'on appelle de certains Poissons assez semblables à nos Carpes, qui dans nos Isles n'ont pour l'ordinaire que douze à quinze pouces de longueur, mais qui en ont bien davantage aux Isles d'Aves. La peau & les écailles de ce poisson sont d'un verd foncé sur le dos, qui s'éclaircit à mesure qu'il approche du ventre. Il a deux em-

Peroquet de mer.

penures sur le dos, & quatre aîlerons à ses côtez, qui aussi-bien que sa queuë 1705.
sont colorez de bleu, de jaune & de rouge, d'une maniere si délicate, que le meilleur Peintre auroit de la peine à les imiter. Cette belle peau couvre une chair qui est encore meilleure; elle est blanche, grasse, ferme, pleine d'un suc nourrissant, & de très-facile digestion.

Je ne finirois point, si je voulois faire le détail & la description de tous les poissons que j'ai vû dans cette Isle déserte. Il faudroit n'avoir ni pieds ni mains pour y mourir de faim; pour moi j'y ferois bonne chere; & quand je n'aurois que les Coquillages qui se trouvent sur ses hauts-fonds, je voudrois y faire subsister avec moi une Communauté de Minimes.

Je ne parlerai point des Crabes de mer, des Homars, des Poupars & des Moules. Ces animaux sont à peu près les mêmes en Amerique & en Europe; leur grandeur, qui est plus considerable en Amerique, ne change point leur espéce; mais les Lambis, les Casques, les Trompettes, les Burgaux & les Porcelains sont si particuliers à l'Amérique, & j'en ai trouvé de si beaux à l'Isle d'Aves, que je ne puis m'empêcher d'en dire un mot.

1705. Le Lambis est une espéce de gros Limaçon, dont tout le corps semble n'être qu'un Boudin terminé en pointe à une extremité, & ouvert à l'autre par une bouche ronde & large, d'où il sort une membrane épaisse & longue comme une langue, avec laquelle l'animal prend sa nourriture, & se traîne au fond de la mer & sur les hauts-fonds, où on le trouve ordinairement. Je n'en ai jamais disséqué ; & j'aurois été fort embaraſſé s'il m'avoit fallu faire cette opération ; mais j'en ai souvent coupé en morceau de ceux qui étoient cuits, & je n'y ai rien remarqué ni foie, ni cœur, ni poûmons, mais seulement un assez gros boyau plein d'herbe hachée, de mousse & de sable qui étoient apparemment des restes de la nourriture que l'animal avoit pris, sans m'être apperçu d'aucun conduit par lequel il se déchargeât de ses excremens, à moins qu'il ne les rendit par le même endroit, par lequel il les avoit introduit ; car il n'est pas vraisemblable qu'il les consomme si entierement, & qu'il les change en sa substance d'une maniere qu'il n'en reste rien du tout ; & quand cela seroit vrai des herbes & de la mousse, il faut au moins qu'il rende le sable qu'il a avalé

Lambis espece de Limaçon.

& qu'on trouve dans cet inteſtin. La chair de cet animal & de tous dont je parlerai dans la ſuite, qui ne ſont differens que par les coquilles dont ils ſont revêtus, eſt blanche & ferme, & plus l'animal eſt gros plus elle eſt dure, difficile à cuire, & de difficile digeſtion. Elle ne laiſſe pas d'être graſſe, & d'avoir de la ſaveur. On jette pour l'ordinaire la premiere eau dans laquelle on les a fait boüillir, parce qu'elle ſe trouve chargée de bave qui vient au deſſus comme une écume épaiſſe; on acheve de les faire cuire dans une autre eau que l'on peut emploïer à quelque uſage, & lorſqu'ils ſont tirez de l'eau & égoutez, on les fend dans toute leur longueur pour en tirer cet inteſtin, & on coupe le reſte en roüelles que l'on met dans une caſſerolle ſur le feu, avec du beurre ou de la mantegne, un bouquet d'herbes fines, des petits oignons, un peu d'ail écraſé, des écorces d'oranges, du ſel & des épiceries; & lorſqu'on eſt prêt à les ſervir, on jette deſſus une ſauce liée avec les jaunes d'œufs, le vinaigre, ou le jus d'orange. Ainſi accommodez ils ſont moins mal-faiſans, & d'une digeſtion plus aiſée; mais comme on manque ordinairement de tout l'attirail de 1705.

cuisine, qui est necessaire pour les ac-
1705. commoder comme je viens de dire, on se contente de les faire bien boüillir dans deux eaux, ou de les faire rôtir sur les charbons, & de les manger avec la Pimentade. J'ai connu un Habitant du petit Cul-de-Sac des Gallions à la Martinique, nommé Maurecourt, qui passoit pour le plus grand mangeur de l'Amerique, qui souvent, faute d'autres choses, avoit recours aux Lambis, & aux Burgaux qu'il prenoit comme la viande la plus succulente & la meilleure nourriture du monde. Il lui étoit aisé de se contenter, car il étoit en lieu où ces Coquillages ne sont pas rares, & il pouvoit faire de la chaux de leurs cocques qui y sont très propres, & la vendre pour avoir ses autres necessitez; car la chaux faite avec ces sortes de coquillages est excellente, & fait un mortier qui durcit comme le marbre; le seul défaut qu'elle a, est d'être beaucoup plus dure à cuire que celle dont on se sert ordinairement aux Isles.

Chaux de Coquillage.

Ce n'est pas assez d'avoir des Lambis, & autres semblables Coquillages, il faut sçavoir la maniere de les tirer de leur maison sans la rompre ou la gâter, sur tout quand on la veut conserver pour

quelque uſage où la vivacité des couleurs dont elle eſt peinte, doit être tout entiere, & point du tout ternie; car lorſqu'on ne s'en ſoucie pas, il n'y a qu'à mettre le Lambis dans l'eau boüillante, ou ſur les charbons, l'animal eſt bientôt mort, & le volume de ſa chair diminuant en cuiſant, il eſt facile de le tirer; mais lorſqu'on veut conſerver la coque avec toute la beauté & la vivacité de ſon coloris, que le feu ou l'eau boüillante gâtent abſolument, il faut enfoncer dans l'ouverture un ameçon un peu long ou un crochet de fer le plus avant qu'il eſt poſſible. L'animal, qui ſe ſent ſi rudement chatoüillé, quitte l'extremité de ſa cocque; & ſoit qu'il meure dans ce moment, ſoit qu'il veuille s'échapper, on le tire aiſément dehors. On trouve dans toutes les cocques environ un demi verre d'eau, plus ou moins, ſelon leur grandeur, qui eſt très-claire & très-douce: on prétend qu'elle eſt admirable pour les inflammations des yeux. 1705.

Maniere de tirer les Lambis de leurs cocques.

On trouve des Lambis d'une groſſeur conſiderable, & d'un ſi grand poids, qu'il ſemble impoſſible qu'un animal auſſi foible que celui-là, puiſſe traîner ou porter une maiſon ſi lourde & ſi incommode. Le Limaçon dont j'ai parlé

1705. dans un autre endroit sous le nom de Soldat, change tous les ans de coquille; mais comme ceux qui ont frequenté beaucoup les bords de la mer n'ont point remarqué ces changemens dans les Lambis, & autres poissons à coquilles, il faut dire que leur cocque croît avec leur corps, & que comme elle est d'une matiere extrêmement dure, il lui faut bien des années pour arriver à dix & quinze pouces de longueur sur environ autant d'ouverture, & à dix & douze livres de pésanteur. Ce pésant équipage empêche l'animal de courir bien vîte, mais il ne l'empêche pas de changer de place & de venir du fond de la mer sur les bords du rivage, & le long des rochers, & des hauts fonds, où on le trouve, & où on le prend plus aisement que quand il faut l'aller chercher en plongeant dix ou douze brasses sous l'eau. Je m'étonne que de tant d'Astronomes qui sont venus en Amerique, il ne s'en soit pas trouvé quelqu'un qui ait observé les mouvemens du Lambis, & compté exactement combien il fait de chemin par secondes & par minutes; il auroit peut-être trouvé du rapport entre ce mouvement, & ceux de quelque étoile fixe, ou de quelque planette, ou

de quelque ſatellite. Découverte qui auroit été, ou pourroit être très-utile à la perfection des arts & des ſçiences, ou du moins qui auroit fourni de matiere aux entretiens des gens oiſifs. 1705.

La ſuperficie de la cocque du Lambis eſt parſemée de quantité de pointes émouſſées de huit à douze lignes de hauteur ſur preſque autant de diametre à leurs baſes. Ce qui ſe trouve entre ces boſſes eſt brut, pierreux, & ſouvent tout couvert de mouſſe, un des bords qui ſemble deſtiné à fermer l'ouverture de la cocque, s'éleve tout droit & fait voir la tête & la langue de l'animal quand il juge à propos de ſe montrer; car il ſe retire ſouvent ſous les replis de ſa maiſon comme dans des appartemens ſecrets. Rien n'eſt plus beau, plus poli, plus luiſant, & plus luſtré que l'émail dont cette maiſon eſt tapiſſée, à commencer par ce grand morceau du bord qui en découvre l'entrée. C'eſt une couleur de chair la plus vive qu'on puiſſe s'imaginer, qui eſt toujours la même dans tout le dedans de la cocque. Si le dehors étoit auſſi beau, on pourroit dire que le Lambis ſeroit le plus proprement logé de tous les animaux. Je croi pourtant que ſi on s'en vouloit donner

La bonté du logement ne dépend pas de la couleur.

la peine, on découvriroit une très-belle
1705. couleur sous le gravier & les rocailles qui couvrent la superficie exterieue.

Le Limaçon qu'on appelle Casque, à cause de la figure de sa cocque, n'est jamais si gros que le Lambis. Il est un peu ovale. Un côté qu'on peut regarder comme le dos est rond, avec deux petites pointes émoussées & creusées en façon de canal; l'autre côté est plat & ouvert dans toute sa longueur. Les bords de cette ouverture sont repliez en dedans & dentelez; c'est par-là que l'animal se fait voir, & qu'il avance sa tête & sa langue pour chercher sa nourriture. La cocque est bien plus mince & plus délicate que celle du Lambis. Comme elle est unie, le gravier, la mousse & les autres ordures ne s'y attachent pas, elle est lustrée & peinte de blanc, de gris & de brun, avec des points tirant sur le jaune, diversifiez en une infinité de manieres. Le dedans est de couleur de chair fort claire; il n'y a point de Coquillage où la nature fasse voir une plus grande diversité de coloris & de desseins.

Casque de mer.

La trompette est faite comme un cornet long & tors, sur tout vers le petit bout. J'en ai trouvé qui avoient près de quinze pouces de longueur, & dont

Trompette de Mer.

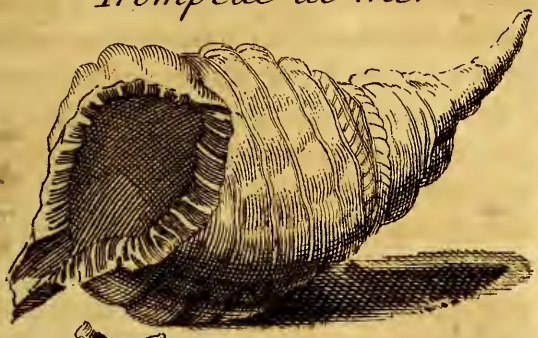

Casques.

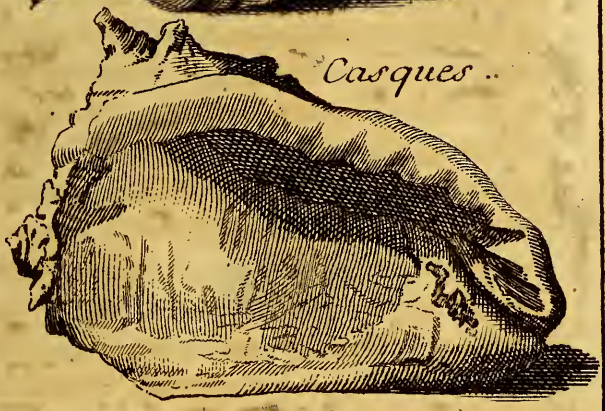

Lambis.

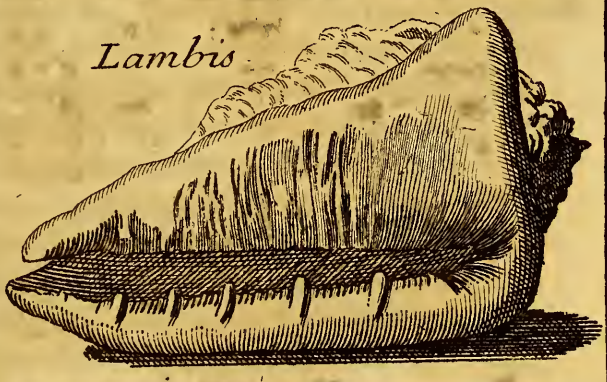

RPJOK

l'ouverture avoit quatre pouces de diametre ; le déhors eſt d'ordinaire d'une couleur brune avec des ondes de différentes teintes de la même couleur fort vives & fort polies ; le dedans eſt argenté comme la nacre de perle ; on perce le petit bout, & on s'en ſert comme d'un cor pour ſe faire entendre de loin. 1705. Trompettes de mer.

Il y a des Burgaux d'une infinité de groſſeurs, de couleurs & de figures. J'ai déja parlé de quelques-uns, auſſi-bien que des Porcelaines, dans mon voïage à Saint Domingue. J'en amaſſai aux Iſles d'Aves de très-beaux & de très-curieux, ſoit pour la groſſeur ou la petiteſſe, ſoit pour la forme & le coloris, & j'en avois rempli un coffre de bonne grandeur que l'on m'avoit donné du débris de notre priſe : mais nos Flibuſtiers s'étant aviſez de vouloir partager ce qui leur revenoit comme pillage, afin d'avoir de quoi ſe divertir à Saint Thomas, je fus obligé d'accepter mon lot comme les autres, & j'eus beſoin de mon coffre pour le ſerrer ; de ſorte que mes beaux Coquillages que je fis mettre à l'avant de notre barque dans la foſſe aux cables, ſouffrirent beaucoup ; & quand je quittai le bâtiment, je crus

1705. qu'il étoit plus à propos de me charger de ce dont nos gens m'avoient fait présent, que de ces bagatelles.

CHAPITRE XV.

De l'Isle à Crabes. De Saint Thomas & des Vierges.

Isle de Borriquen ou à Crabes.

NOus arrivâmes à l'Isle à Crabes le Samedi dernier jour de Janvier sur le midi ; on fit aussitôt descendre tous nos prisonniers à terre ; car on n'en laissoit aucun à bord dès que nous étions moüillez. On tenoit toujours les canots à bord, & on avoit toujours une garde à terre vis-à-vis des bâtimens, afin de prévenir les mauvais desseins des Anglois, s'ils se fussent mis en devoir de faire quelque tentative, pour s'emparer de nos bâtimens, & nous planter-là.

Nous moüillâmes dans une Ance de sable devant une jolie riviere au Sud de l'Isle, à peu près dans l'endroit où j'avois moüillé en 1701. en revenant de Saint Domingue dans la barque l'Aventuriere. Nous étions à la portée du pistolet de terre sur quatre brasses & demie, fond de sable blanc.

La quantité de Crabes que l'on trouve dans cette Iſle lui en fait donner le nom par nos Flibuſtiers. Son veritable nom eſt Boriquen ; elle eſt éloignée de cinq à ſix lieuës de la pointe du Sud-Eſt de Port-Ric, à dix-ſept degrez, & dix minutes de latitude Septentrionale ; elle peut avoir huit à dix lieuës de circonference, du moins autant que j'en ai pû juger en la traverſant du ſud au nord. Elle eſt montagneuſe, mais ces montagnes ne ſont ni exceſſivement hautes, ni eſcarpées ni arides ; elles laiſſent entr'elles de très-beaux & très-grands fonds, où la terre m'a paru très bonne, elles ſont couvertes de bois de toutes ſortes, & il en coule des ſources d'eau qui forment pluſieurs petites rivieres d'une eau qui eſt fort claire & fort bonne. On trouve partout des marques des habitations que les Eſpagnols y ont eu autrefois ; on y voit de longues allées d'Orangers, & de Citronniers, de vaſtes fonds, où il n'y a que des bois mols, des Goyaniers, & autres arbres fruitiers : marque certaine que ces endroits ont été cultivez, qui ſont aiſez à diſtinguer de ceux qui ne l'ont pas été, où l'on voit des arbres d'une groſſeur & d'une hauteur extraordinaire. La chaſſe y eſt très-abondante ; on y trouve des 1705.

1705. Ramiers en tout tems, des Peroquets, des Grives, des Ortolans, des oiſeaux de mer & d'eau douce, des Cochons Marons, des Lezards & des Tatous. Il y a une quantité prodigieuſe de Figuiers & de Bananiers, & les bords de la mer ſont tous couverts de pommes de raquettes. J'ai trouvé en differens endroits de belles Cannes de ſucre, & des ignames ſauvages tant que l'on en veut. C'eſt dommage qu'un païs ſi agréable & ſi fecond ſoit abandonné, & que la politique des Eſpagnols ne permette pas aux Européens de s'y établir. Après tout, ils ont raiſon, car il pourroit à la fin y venir des gens ſi puiſſans que leur voiſinage deviendroit incommode & même dangereux pour leur colonie de Port-ric. Au reſte ce lieu m'a paru fort ſain, les eaux en ſont bonnes, les arbres beaux & point chargez de mouſſe, les fruits gros & bien nourris, & le Gibier gras, & d'un très-bon goût.

Le Capitaine Daniel fit deſcendre à terre tous les balots de marchandiſes qui avoient été moüillez d'eau de mer, on les porta à un baſſin de la riviere, éloigné d'environ cent cinquante pas du bord de la mer, & tous ceux qui n'étoient point de garde ſe mirent à

travailler, à laver & étendre les marchandises pour les faire sécher. 1705.

Le Dimanche premier jour de Fevrier après que nous eûmes fait la priere, & déjeûné, je m'en allai à la chasse avec mon Negre & un jeune Creolle de la Guadeloupe qui étoit passager dans notre barque; le jeune homme & moi avions des fusils & des bayonnettes. Je fis prendre à mon Negre une machette, c'est ainsi qu'on appelle une espece de coutelas de deux pieds de long, dont la poignée est de bois. Ceux qui vont dans les bois en portent ordinairement avec eux, pour couper les liannes & les crocs de chien qui embarrassent leur chemin. Je ne sçai par quel instinct je le chargeai d'une bouteille d'eau de vie, & de trois ou quatre galettes, comme si j'avois dû coucher dehors, quoique ce ne fût pas mon dessein. Le Capitaine Daniel me dit en riant qu'on s'attendroit à ma chasse pour souper, & me la souhaita bonne.

Nous marchâmes environ une lieuë & demie le long de la riviere, où nos gens lavoient les Marchandises, & nous trouvâmes assez de Ramiers, & de Peroquets. Avant qu'il fût une ou deux heures apres-midi, nous avions près de

1705. cinquante piéces de gibier, & nous étions sur le point de nous en retourner, lorsque nous trouvâmes des fouillures & des Traces de Cochons Marons qui nous parurent toutes fraîches. Je fis aussitôt des paquets de nos oiseaux, que nous mimes dans la riviere bien couverts & bien entourrez de pierres, de peur que la chaleur ne les gâta, ou que les mouches ne s'y missent, si on les avoit laissé à l'air. C'est ainsi qu'on conserve la viande dans nos païs chauds, quand on se trouve obligé de laisser le gibier dans le bois; des Sangliers y ont demeuré les trois & quatre jours sans se corrompre, parce que la fraîcheur de l'eau empêche qu'il ne s'y excite de la fermentation qui est la cause de la pourriture.

Moïen de conserver la viande.

Nous suivîmes ces traces jusques sur les cinq heures du soir que nous trouvâmes une Lée avec sept Marcassins d'environ deux mois. Je tirai sur trois Marcassins qui étoient à ma portée, & tous de file, & je les couchai par terre. Le jeune Creolle tira sur la Lée, & la blessa, & aussitôt elle vint sur lui; & par bonheur elle rencontra devant elle ses trois petits étendus qu'elle s'amusa à retourner avec son grouin. Je criai au jeu-

ne homme de recharger ; mais il avoit été tellement effraïé par cette bête, qu'il laissa tomber son fusil, & s'enfuit de toutes ses forces. Mon Negre mit sa bouteille à terre, & grimpa sur un arbre. Je chargeai cependant, & je tirai sur la bête, je la blessai ; mais je ne l'arrêtai pas, elle vint sur moi toute écumante, & m'auroit fait un mauvais parti si je n'avois pas sçu mon métier. Je me jettai à côté d'un arbre en mettant ma bayonnette au bout du fusil, & quand je la vis prête à me donner un coup de croc, je me parai avec l'arbre qui le reçût pour moi, & dans l'instant j'enfonçai ma bayonnette entre le col & l'épaule de la bête jusqu'au manche. Elle fit un si grand effort qu'elle me fit sauter le fusil des mains, & fit encore quelque pas avant de tomber. Je ramassai alors mon fusil qui étoit un peu faussé aussi-bien que ma bayonnette ; j'en donnai encore quelque coups à la bête pour l'achever, & mes gens étant revenus, nous nous mîmes à chercher les quatre autres Marcassins. Mon chien en tenoit un, & en avoit étranglé un autre ; nous trouvâmes les deux autres dans des cuisses d'un arbre, nous les prîmes en vie, & leur liâmes les pieds, &

1705.

Danger auquel l'Auteur fut exposé.

1705. revînmes triomphant où la Lée étoit étenduë. Nous bûmes un coup, & nous reposâmes en penſant à ce que nous avions à faire pour retrouver notre chemin ; car les tours & les détours que nous avions faits en ſuivant les traces de ces bêtes, nous avoient conduit ſi loin, & tellement dérouté que nous ne ſçavions où nous étions. Je voïois bien avec mon petit compas de poche, où notre barque nous demeuroit, mais j'avois oublié de m'orienter en quittant la Riviere, & d'ailleurs nous l'avions paſſez & repaſſez, elle ou d'autres cinq ou ſix fois, en ſorte que je ne ſçavois pas ſi nous en étions à bas bord ou à ſtribord ; d'ailleurs le ſoleil étoit couché, & comme je l'ai remarqué dans un autre endroit, il n'y a point de crepuſcule entre les Tropiques ; & dès que cet aſtre eſt 20 ou 25 degrez ſous l'oriſon, il fait noir comme à minuit. Je pris le parti de coucher où nous étions, bien aſſuré que nous trouverions notre chemin quand il feroit jour, & que le Capitaine Daniel nous envoïeroit chercher.

Je dis à mon Negre de couper du bois ſec pour allumer du feu, & faire à ſouper, pendant que le jeune homme & moi coupâmes des gaulettes, & amaſſâ-

mes des feüilles de Balisier, pour faire un ajoupa. Tout cela fut promptement executé. Dès que le boucan fut en état, nous y étendîmes deux Marcassins; & pendant qu'ils cuisoient, je dis, comme je pûs, ce qui me restoit à dire de mon Breviaire. Nous soupâmes joyeusement après cela, nous mangeâmes un Marcassin, & nous entamâmes l'autre; si on trouve que c'étoit beaucoup, il faut considerer que nous étions quatre, y compris mon chien, qui avions bien travaillé; & par conséquent grand appetit. Nous bûmes de l'eau de Balisier, & puis un coup d'eau de-vie; & après avoir prié Dieu & bien ajusté nos fusils, nous nous endormîmes sous la garde de mon chien. 1705.

Il étoit grand jour quand je me reveillai; il fallut éveiller mes gens & mon chien aussi; Nous fîmes la Priere; & nous allions commencer à déjeûner, lorsque j'entendis deux coups de fusil. Je vis bien qu'on nous cherchoit, nous répondîmes aussi-tôt de deux coups; on en tira un troisiéme, & nous aussi, & je fis allumer du feu pour cuire de la viande, pour faire déjeûner ceux qui viendroient nous trouver. A mesure qu'ils avançoient ils tiroient, & nous

1705. répondions ; à la fin ils nous joignirent. C'étoit le Capitaine Daniel, lui-même, qui étoit en route avec cinq de ses gens depuis une heure avant le jour, pour nous chercher. Il lui avoit été facile de nous suivre le long de la riviere, parce que mon Negre plumoit les oiseaux que je lui donnois à porter, & les plumes qui étoient répanduës à terre, les conduisirent jusqu'au lieu, où nos oiseaux étoient cachez dans la Riviere ; ils avoient ensuite trouvé nos traces sur celles des cochons, & avoient bien vû que nous nous étions mis à chercher ces animaux. Il étoit près de dix heures quand ils nous joignirent, & selon leur compte, ils avoient fait plus de quatre lieuës. Daniel m'aborda en jurant doctement qu'il ne souffriroit plus que j'allasse à la chasse qu'avec quelqu'un de ses gens. Il me dit qu'il avoit été dans une peine extrême que je ne fusse tombé entre les mains de quelques Mulatres de Port-Ric, qui viennent souvent dans cette Isle, qui sont des gens demi-sauvages, & qui tueroient le plus honnête homme du monde pour avoir sa chemise. Je le remerciai de son soin, & je lui dis qu'il falloit déjeûner avant de nous en retourner. Il avoit fait apporter

du biscuit, du vin, de l'eau-de-vie. Il donna un morceau à manger à un de ses gens, les chargea de deux Marcassins, les renvoya à bord porter de nos nouvelles, afin qu'on ne fût point en peine. Nous mangeâmes en contant nos proüesses, après quoi on coupa notre grosse bête en quartiers, & nous nous en retournâmes chassans & tuans force Ramiers, Peroquets & Grives. On ne manqua pas de me feliciter quand nous fûmes arrivez sur ma bonne chasse, & de faire une partie pour le lendemain. 1705.

Nous y fûmes en effet, deux Anglois étoient avec les quatre Flibustiers que Daniel me donna; nous tuâmes trois gros Cochons Marons, & un Cabry avec beaucoup d'oiseaux, & revinmes sans nous être égarés à Soleil couchant. Nos Dames avoient fait accommoder notre chasse du jour précédent, & elles nous firent servir des mets à l'Angloise, qui étoient très-bons.

Ce fut dans ces deux parties que je vis & que je parcourus la plus grande partie de l'Isle à Crabes; je ne m'étonne pas que les Anglois ayent voulu s'y établir, ils avoient raison, & elle mérite plus que beaucoup d'autres d'être habitée; elle n'a point de port, à la vérité,

1705. mais elle a de bonnes rades, & un acul du côté de Port-Ric, qui pourroit bien tenir lieu d'un Port. Je n'y ai rien vû qui ne m'ait fait envie, & qui ne m'ait fait déplorer l'aveuglement de mes Compatriotes qui se sont allez établir à Saint Martin, Saint Barthelémi, & autres mauvais endroits, au lieu de venir poster une bonne Colonie en cette Isle, & s'y maintenir par la force contre ceux de Port-Ric. Nous avions une Colonie à Sainte Croix qui est au Sud-Est de Boriquen que l'on a abandonnée en 1696. comme je l'ai dit en son lieu qui auroit été infiniment mieux à l'Isle à Crabes, où le bon air & les bonnes eaux, qui ne se trouvent point à Sainte Croix, l'auroient faite multiplier à vûe d'œil. Je le répete encore de toutes les Isles que j'ai vû, il n'y en a point de plus propre pour établir une Colonie, & pour faire dans peu de tems un commerce avantageux.

Le Mercredy 4 j'allai encore à la chasse avec deux de nos Flibustiers, & deux Anglois. Le Capitaine Daniel m'avertit de ne pas m'éloigner, parce qu'il vouloit lever l'Ancre sur le soir; en effet, sur les quatre heures après midi nous entendîmes un coup de canon; nous reprîmes aussitôt le chemin de la mer, bien

bien fâchés de ne pouvoir continuer notre chaſſe, parce que nous avions découvert des traces fraîches de Cochons Marons; il fallut nous en revenir, nous avions tué un particulier, c'eſt ainſi qu'on appelle un Sanglier mâle, que l'on trouve ſeul, quoiqu'on lui eût coupé la tête & les pieds, & jetté la freſſure, deux de nos hommes qui en portoient chacun la moitié, plioient ſous la charge. Un autre portoit une bonne chevre graſſe; le quatriéme étoit chargé de deux Cabrittons, & de la tête du Particulier; & mon Negre & moi d'Oiſeaux. 1705.

Nous arrivâmes au bord de la mer au Soleil couchant; tout le monde étoit embarqué. Le canot vint nous chercher dès que nous parûmes, & nous porta à bord. Le ſouper étoit prêt, on fit la Priere, & nous nous mîmes à table. Sur les dix heures on tira à bord l'ancre qui étoit à pic; nous appareillâmes, & ſuivîmes la caiche qui étoit partie quatre bonnes horloges avant nous.

On la rejoignit bientôt, & comme elle étoit mauvaiſe voiliere, & trop chargée, on fut contraint de lui jetter un grelin, & la tirer en ouaiche derriere nous. Je ne vis rien de cette manœuvre que le lendemain matin que je

me réveillai sur les sept heures, après
1705. avoir dormi comme un homme qui avoit extrêmement fatigué depuis trois jours.

Nos Dames Angloises avoient fait préparer le chocolat ; on le prit, puis je fis la Priere, & on se mit à table pour déjeûner. Si Daniel en avoit été cru, la caiche qui nous empêchoit de marcher, ne nous auroit pas incommodé longtems, car il la donnoit au diable autant de fois qu'il jettoit les yeux dessus ; mais comme il n'étoit pas le seul qui y avoit intérêt, le diable ne pût pas profiter du présent qu'il lui vouloit faire. A la fin nous vîmes le rocher blanc, nous dinâmes & mouillâmes dans le port de Saint Thomas sur les cinq heures du soir, le Jeudi 5 Février. On débarqua aussi-tôt tous les Anglois qui étoient fort contens des bonnes manieres de notre Capitaine. J'accompagnai nos Dames chez le Gouverneur qui étoit le même que j'y avois vû en 1701. il me reconnut & me fit beaucoup d'honnêtetés & d'offres de service ; delà nous fûmes au Comptoir de Dannemarck, où nous fûmes reçus parfaitement bien. Nos Dames dirent tous les biens imaginables de notre Capitaine & de ses gens, & n'oublierent pas les pe-

L'Auteur arrivé à S. Thomas.

tits ſervices que je leur avois rendus. Nous fûmes très-bien logés, & traités magnifiquement. Daniel vint ſouper avec nous, il avoit envoyé à ſes priſonnieres la moitié du dernier Sanglier que nous avions tué, & tout ce qui reſtoit de Ramiers & de Perdrix. 1705.

Je ne trouvai plus M. Van-bel à Saint Thomas, il avoit quitté ſon poſte de Directeur du Comptoir des Danois, & s'étoit retiré parmi les Anglois à Saint Chriſtophe. J'appris des Commis du Comptoir qui avoient ſervis ſous lui, qu'il n'avoit pas lieu de ſe loüer des Anglois. Quoiqu'il eût des lettres de naturalité en bonne forme, avec une permiſſion expreſſe de demeurer dans tel endroit des domaines d'Angleterre qu'il voudroit choiſir, & d'y tranſporter ſes effets & ſes Eſclaves, on n'avoit pas laiſſé de ſaiſir ſes Negres & ſon bâtiment dès qu'il fut moüillé à la grande Rade de Saint Chriſtophe, ſous prétexte de quelque manque de formalité, & il lui avoit fallu compter une ſomme très-conſidérable pour avoir main levée de ſes effets. On voit par cet échantillon que les Anglois de l'Amerique ſont auſſi habiles dans la chicane que ceux d'Europe & que ceux dont ils deſcendent.

1705. Nos Dames n'eurent pas de peine à trouver l'argent dont on étoit convenu avec elles pour le prix de leurs Eſclaves ; dès le lendemain matin il fut compté au Capitaine Daniel & à ſon Quartier-maître. Il n'étoit reſté à bord de notre barque qu'un Negre & une Negreſſe de ces Dames pour avoir ſoin des coffres & des pacquets que l'on n'avoit pas eu le tems de débarquer le ſoir en arrivant. Le Negre s'embarqua avec le bagage de ſa maîtreſſe ; mais la Negreſſe ne voulut jamais ſortir de la Barque, & dit à Daniel qu'elle ſe jetteroit plûtôt à la mer, que de retourner avec des gens qui n'étoient pas de ſa Religion, qu'elle étoit Catholique, & qu'elle vouloit mourir avec des Catholiques. Je ſçavois qu'elle étoit Creolle de la Guadeloupe, d'où elle avoit été enlevée dans l'irruption que les Anglois y firent en 1703. elle étoit mariée, & avoit des enfans. Par bonheur je me trouvai à bord quand cela arriva ; & j'empêchai Daniel de la faire amarrer, & la faire embarquer par force. J'offris de rendre à la Dame Angloiſe le prix qu'elle en avoit donné à nos gens, & je les tournai ſi bien que Daniel me laiſſa maître de cette affaire. J'allai donc trouver cette Dame, & lui

préſentai l'argent qu'elle avoit donné pour ſa Negreſſe, lui repréſentant que cette pauvre eſclave étoit mariée, qu'elle avoit des enfans, & toute ſa famille parmi nous, & qu'elle feroit une action digne de la generoſité Angloiſe, de lui faciliter le moyen d'aller vivre avec les gens de ſa communion. Cette Dame ſe rendit ſans beaucoup de peine à mes raiſons; mais elle me dit qu'elle ne vouloit point qu'elle ſervît d'autres gens, après avoir été ſon eſclave, qu'elle ne vouloit point recevoir l'argent que je lui préſentois, & qu'elle lui donnoit la liberté, ſi je voulois lui donner parole qu'on la laiſſeroit libre, lorſqu'elle ſeroit parmi les François. Je lui dis que pourvû qu'elle voulût bien lui donner la liberté par un acte en bonne forme, le lui répondois que ſa volonté ſeroit executée de point en point, & que j'en faiſois mon affaire. On fit venir ſur le champ un Notaire, l'acte fut dreſſé & ſigné, & le Gouverneur de l'Iſle étant venu dans ce moment rendre viſite à ces Dames, je le priai de confirmer par ſon ſeing & ſon cachet la verité de l'acte; il le fit auſſitôt, l'acte fut auſſi ſigné du Directeur du Comptoir, & d'un Miniſtre qui ſe trouva-là, & la Dame me

1705. Hiſtoire d'une Eſclave.

1705. le mit entre les mains, ajoûtant que c'étoit à ma considération qu'elle se privoit de sa Negresse. Je la remerciai, & lui rendis l'acte, la priant de le donner elle-même à l'esclave quand elle viendroit la remercier. J'envoïai mon Negre à bord pour l'amener à terre ; mais quelque chose qu'on lui dit, il n'y eut pas moyen de la persuader ; il fallut que j'allasse moi-même la chercher, & que je l'assurasse qu'elle ne demeureroit plus avec les Anglois, & qu'elle étoit libre. Elle me crut à la fin, & me suivit, & je la conduisis à sa maîtresse. Ses larmes furent les interprêtes de ses pensées, elle se jetta aux pieds de sa maîtresse, elle les baisa plusieurs fois, & ne faisoit que répandre des larmes sans parler ; c'étoit une scene des plus touchantes, car la maîtresse s'attendrit aussi, & se mit à pleurer ; & ce ne fut pas sans peine qu'elle releva sa Negresse, & lui dit : je vous donne la liberté, employez-la bien à servir Dieu, priez-le pour moi, & remerciez le Pere qui vous la procure. Elle prit l'acte qui avoit été dressé, & me le donnant, elle me pria d'avoir soin que sa Negresse joüît de la grace qu'elle lui accordoit. Je lui promis, & dis à la Negresse de remercier sa maîtresse ; elle

ſe jetta encore à ſes pieds, les embraſſa en pleurant, & lui dit : enfin, Madame, je prierai Dieu toute ma vie qu'il vous ſoit auſſi bon que vous m'avez été bonne maîtreſſe. Je priai Madame Stapleton de la garder aupres d'elle tout le tems qu'elle ou nous ſerions à Saint Thomas, ce qu'elle m'accorda fort gracieuſement ; & lorſqu'elle partit elle donna à la Negreſſe des hardes & quelque argent, & elle & l'autre Dame m'envoyerent un préſent, auquel je ne m'attendois pas, pour me remercier des ſervices que je leur avois rendus. 1705.

Nos gens reçurent auſſi la ſomme dont ils étoient convenus pour le prix de la Caiche & de ſa charge, & ſe mirent ſelon la coutume à faire la débauche tant qu'ils eurent de l'argent.

Je trouvai encore à S. Thomas l'Eſculape François chez qui j'avois logé en 1701. en revenant de Saint Domingue. Comme je me trouvois en état de lui donner des marques de ma reconnoiſſance, je le fis de mon mieux, & il fut très-content ; nous allâmes enſemble voir nos refugiez François qui me firent bien des careſſes. Quoique la plûpart fuſſent fort à leur aiſe, ils ſouhaitoient paſſionnement de retourner parmi nous ;

1705. j'engageai nos gens à leur vendre préférablement aux étrangers leurs parts du pillage, & ils eurent aſſez de déference pour moi, pour le faire. Un de nos compatriotes qui avoit une ſucrerie à quelques lieuës du Bourg, me pria d'aller paſſer un jour chez lui; j'y allai, & je fis le tour de l'Iſle; ce n'eſt pas un long voyage, car elle n'a, ou ne m'a paru avoir que ſix à ſept lieuës de tour; elle eſt bien peuplée & bien cultivée. Les Danois ou Hollandois qui l'habitent ont des maiſons fort propres; mais il s'en faut beaucoup qu'ils entendent la conduite d'une habitation comme nos François refugiez. Ces derniers ont appris le fin du commerce des premiers, & y ſont devenus aſſez habiles pour donner de la jalouſie à leurs maîtres.

Le Lundi 9. nos deux Dames Angloiſes partirent dans une Barque Danoiſe qui devoit les porter à Saint Chriſtophe ou à Antigues. Le Capitaine Daniel leur donna un ample paſſeport, auſſi bien qu'à la Caiche qui partit auſſi. On ſe fit beaucoup d'honnêtetez de part & d'autre, & on ſe ſépara avec peine, parce que nous étions fort contens les uns des autres: nous avions vêcu près d'un mois enſemble dans une union &

une societé aussi parfaite, que si nous eussions été de la même nation & de la même Religion, & que nous eussions été amis depuis longtems. 1705.

Le Mardi 20. l'argent commençant à manquer à la plûpart de nos gens, j'aidai au Capitaine Daniel à les rassembler; il fallut encore faire courir le bruit parmi eux, qu'on avoit avis d'un bâtiment Anglois qui devoit arriver à Saint Thomas à tous momens. Cette fausse nouvelle les détermina à se rembarquer à nuit close. J'avois été prendre congé du Gouverneur, & remercier Monsieur le Directeur chez qui j'avois toujours logé, & tous les Officiers du Comptoir, desquels j'avois reçu beaucoup d'honnêtetez. Nos refugiez François m'envoyerent des rafraîchissemens; il en vint quelques-uns à bord, je les retins à souper, ce qui fit que nous ne partîmes que sur le minuit.

Départ de Saint Thomas.

Nous prîmes la route de la grande Ruë des Vierges. Je ne sçai par quelle raison le Capitaine Daniel mit en panne quand nous fûmes environ à trois ou quatre lieuës de Paneston; je le vis à la fin quand il déclara à ses gens que si le vaisseau, dont on lui avoit parlé ne paroissoit point dans tout le jour, il avoit

envie d'aller piller cette petite Isle,
1705. qu'on appelle autrement la grosse Vierge, étant bien sûr d'y trouver de l'argent, & qu'elle ne leur coûteroit pas grande peine, si on surprenoit les Anglois deux heures avant le jour. Cela fut aussitôt conclu ; nous mouillâmes entre deux Isles pour n'être point apperçûs, & nous passâmes le reste du jour à pêcher à la ligne. J'avois déja remarqué dans mon voïage précédent que les canaux qui sont entre ces Isles sont très-poissonneux, la pêche que nous fîsmes en celui-ci me convainquit encore davantage que le poisson fourmille dans ces endroits-là ; nous en primes presque de toutes les sortes, s'entend de celles qui mordent à l'ameçon, & en quantité. A Soleil couchant on apperçut quelque chose en mer, mais si éloigné de nous qu'on n'en pouvoit porter aucun jugement certain. Aussitôt on chassa dessus. On reconnut sur les dix heures que c'étoit un vaisseau assez gros qui tenoit le vent : nous manœuvrâmes pour le lui gagner en nous approchant de lui ; nous n'en étions qu'à demie portée de canon vers les deux heures après minuit. Il nous parut alors moins considérable qu'il ne l'étoit en effet, parce que la

nuit nous le grossissoit ; on crut même avoir vû de la lumiere entre les deux ponts, ce qui marquoit qu'il avoit deux batteries ; de sorte que pour ne rien faire à l'étourdi, nous conservâmes le vent que nous avions sur lui, & le gardâmes le reste de la nuit. Dès que l'aube parut, nous mîmes pavillon Anglois, il le mit aussi, & l'assura d'un coup de canon. Nous vîmes alors que ce n'étoit qu'un bâtiment mediocre qui avoit douze canons. Nous amenâmes alors notre faux Pavillon & hissâmes Pavillon blanc que nous assurâmes de trois coups de canon que nous lui envoyâmes ; il répondit assez bien avec le sien, pendant environ une horloge que nous le chaufâmes avec notre mousqueterie ; mais quand il vit que nous l'élongions pour l'aborder, il amena, & le Capitaine vint à bord. Il auroit mieux fait d'amener plûtôt, il auroit conservé la vie à trois de ses hommes qui furent tuez, & n'auroit pas eu six autres blessez. Nos gens n'eurent pas seulement une égratignure. Après que la prise fut amarrinée nous reprîmes le chemin de S. Thomas pour y vendre notre prise. C'étoit un navire de deux cens tonneaux, vieux, & chargé seule-

1705.

Prise d'un vaisseau Anglois.

1705. ment d'eau-de-vie de cannes, de syrops, & de sucre brut, avec quelques balles de coton, des cuirs verts, & deux caisses de chocolat. Il alloit à la Virginie, où il devoit décharger ses marchandises, & se charger de poissons sec & salé, de pois, de planches & de bois de charpente pour des habitans d'Antigues. Chemin faisant on s'accommoda avec le Capitaine Anglois, & on convint de la rançon qu'il nous donneroit pour son vaisseau, & sa cargaison.

Retour à Saint Thomas. Le Vendredi 13. nous moüillâmes avant jour à une demie lieuë de Saint Thomas. Le Capitaine Daniel avec son quartier-maître, & le Capitaine Anglois avec son Ecrivain allerent à terre; ils reçûrent partie en argent, & partie en lettres de change sur la Martinique la somme dont on étoit convenu, qui étoit de vingt-deux mille cinq cens liv. & revinrent le soir à bord. Nous donnâmes à souper au Capitaine Anglois, & on le remit en possession de son vaisseau, dont on n'avoit tiré que quatre piéces d'eau-de-vie, & une caisse de chocolat, avec quelque petit pillage.

Nous levâmes l'ancre au point du jour le Samedi 14. Fevrier, & chacun fit route de son côté. L'Anglois nous sa-

lua de cinq coups de canon, on lui en rendit trois, & il remercia d'un. 1705.

Nous reprîmes la grande Ruë des Vierges. Nos gens oublierent leur dessein de piller Paneston, & ils firent bien; car malgré ce que Daniel leur en avoit dit, je sçavois par un de nos Peres qui y avoit été prisonnier, que les habitans étoient très-pauvres.

Nous commencions à manquer de farine de manioc. Daniel résolut de s'en aller fournir à Saint Martin, où nous moüillâmes le Dimanche 15. après-midi.

CHAPITRE XVI.

Des Isles de Saint Martin, & de Saint Barthelemy. Prise d'un Navire Anglois.

L'Isle de Saint Martin est située par le 18 dégré, & un quart de latitude nord. On prétend qu'elle a quinze à seize lieuës de tour. Elle n'a ni ports ni rivieres; on y trouve seulement quelques petites fontaines qui donnent de l'eau dans les temps de pluie, & qui tarissent aussi-tôt que la saison séche est

De l'Isle S. Martin.

venuë, parce qu'elles ne sont que des
1705. écoulemens des eaux de pluie ; de sorte qu'on y est réduit à l'eau de citerne, & de quelques mauvaises marcs. Le terrain ne m'a pas paru fort bon, du moins dans les endroits où j'ai été ; mais il s'en faut bien que j'aie couru cette Isle autant que l'Isle à Crabes, & l'Isle d'Aves. On n'y fait que du tabac, de l'indigo, des pois, des farines de Manioc, un peu de Rocou & du sel tant qu'on en veut, car il n'y a qu'à le prendre dans les salines, où il se fait naturellement sans travail & sans dépense.

La rade où nous moüillâmes est à l'Oüest-Sud-Oüest, très-bonne pour l'ancrage, mais exposée à tous les vents qui viennent de déhors ; l'on y seroit fort mal dans un gros temps, & encore plus dans un Ouragan.

Les Espagnols avoient une Colonie sur cette Isle, & une Forteresse dont on voit encore quelques restes. Je ne sçai de quelle utilité leur pouvoit être ce Fort ni la garnison qu'ils y entretenoient qui leur causoit une dépense très-considerable sans leur apporter d'autre profit que celui d'empêcher que les autres Européens ne s'établissent dans les Vierges, ou ne profitassent de leurs salines. Ce

dernier article ne valoit aſſurement pas la centiéme partie des dépenſes qu'ils faiſoient pour ſe les conſerver, puiſqu'on trouve des ſalines naturelles dans toutes les Iſles, tant celles qui ſont au vent, que celles qui ſont ſous le vent. Il eſt vrai qu'ils ont empêché pendant longtems que l'on ne ſoit établi à Saint Barthelemy, à l'Anguille, à Paneſton, Saint Thomas, Sainte Croix, l'Iſle à Crabes, & autres petites Iſles aux environs; mais comme ils n'avoient pû empêcher les Colonies Françoiſes & Angloiſes de s'établir puiſſamment à Saint Chriſtophe, Antigues, la Guadeloupe, la Martinique, & autres Iſles, ils prirent enfin le parti d'abandonner Saint Martin au commencement de 1648. Ils ramaſſerent pour cet effet autant de gens de travail qu'ils crurent en avoir beſoin. Ils creverent & gâterent toutes les cîternes, brûlerent les maiſons, firent ſauter la Fortereſſe; & après avoir fait tout le dégât dont ils ſe purent aviſer, ils s'embarquerent, & ſe retirerent à Port-Ric. 1705.

Je ne ſçai par quelle avanture il ſe trouva parmi eux quatre François, cinq Hollandois, & un Mulâtre. Ces dix hommes s'étant cachez dans les bois, lorſque les Eſpagnols s'embarquerent,

1705. se rencontrerent fortuitement au bord de la mer, & résolurent d'habiter l'Isle, & de la partager entre les deux nations, comme celle de Saint Christophe l'étoit entre les François & les Anglois. Ils concerterent les moyens d'executer leur dessein ; & les cinq Hollandois ayant fait une Piperie, s'en allerent à Saint Eustache donner avis au Gouverneur de leur nation de ce qui étoit arrivé à S. Martin, & de ce qu'ils avoient concertez avec les François. Ils devoient aussi avertir le Bailly de Poincy, Gouverneur de la partie Françoise de Saint Christophe de l'état des choses, & de ce qu'ils étoient convenus avec les François qu'ils avoient laissé à Saint Martin ; mais ils ne le firent pas. Au contraire le Gouverneur Hollandois de Saint Eustache envoya un Officier nommé Martin Thomas en qualité de Gouverneur, avec tout ce qu'il put amasser de gens dans son Isle pour aller prendre possession de Saint Martin au nom des Etats Généraux leurs maîtres, prétendant par cet acte faire revivre les prétentions qu'ils avoient sur cette Isle.

Les Hollandois s'emparent de l'Isle de S. Martin.

Pour entendre ceci, il faut sçavoir que dès l'année 1637. les François avoient une Colonie, & un Gouver-

neur à Saint Martin. Les Hollandois s'y étant introduits par ſurpriſe, & s'étant enſuite trouvez les plus forts, bâtirent un Fort, & ſe maintinrent dans leur uſurpation pendant quelques mois, juſqu'à ce que le Gouverneur Eſpagnol de Port-Ric ayant fait un armement conſiderable, vint attaquer le Fort des Hollandois, & l'emporta après un ſiege de ſix ſemaines. Les François & les Hollandois furent faits priſonniers, & conduits à Port-Ric, & en d'autres endroits, & les Eſpagnols demeurerent maîtres de l'Iſle, y mirent une Colonie & une garniſon, augmenterent la Forteresſe, & s'y maintinrent juſqu'en l'année 1648. que la trop grande dépenſe qu'ils étoient obligez de faire pour l'entretien de cette garniſon, & ſon inutilité, les obligerent de l'abandonner. 1705.

On voit par ce recit le peu de droit que les Hollandois avoient ſur cette Iſle, & que la poſſeſſion que Martin Thomas en prit au nom de ſes maîtres en 1648. ne rendoit pas leur prétendu droit meilleur; au contraire elle étoit une nouvelle preuve de leur mauvaiſe foi. Auſſi les François qui étoient demeurez à Saint Martin, n'entendant point de nouvelles du Bailly de Poincy, ſe douterent de

1705. la perfidie des Hollandois ; mais comme ils n'étoient pas en état d'en tirer raison, ils dissimulerent sagement leur chagrin, & trouverent enfin le moyen de faire sçavoir au Bailly de Poincy tout ce qui s'étoit passé, & l'état où étoient les affaires.

Différend entre les François & les Hollandois.

Le Bailly de Poincy y envoya d'abord le sieur de la Tour avec trente hommes, pour voir de quelle maniere les Hollandois se comporteroient. Ceux-ci prirent les armes, & empêcherent le sieur de la Tour de mettre son monde à terre, prétendant être les seuls maîtres de l'Isle, comme l'ayant occupée les premiers après qu'elle avoit été abandonnée par les Espagnols. Le sieur de la Tour qui n'avoit pas assez de gens pour faire valoir les droits des François, s'en retourna à Saint Christophe, & aussitôt le Bailly de Poincy mit son neveu le sieur de Lonvilliers à la tête de trois cens bons hommes, & l'envoya prendre possession de l'Isle de Saint Martin, dont il l'établit Gouverneur. Il lui ordonna pourtant de n'employer les voies de fait qu'au cas que les Hollandois ne voulussent pas lui ceder de bonne grace la partie de l'Isle, dont les François étoient maîtres, lorsqu'ils en

furent chaſſez par les Eſpagnols. 1705.

Le ſieur de Lonvilliers mit ſon monde à terre ſans oppoſition, parce que les Hollandois n'étoient pas en état d'y mettre obſtacle, & il envoya ſommer le Commandant Hollandois de ſe retirer des quartiers François qu'il avoit occupé, ou de s'attendre à en être chaſſé par la force des armes, & châtié de la mauvaiſe foi qu'il avoit fait paroître en cette occaſion. Martin Thomas prit le parti d'envoyer des députez au ſieur de Lonvilliers pour traiter avec ceux qu'il voudroit nommer de ſa part; de ſorte que l'accord fut bientôt conclu. Les terres de l'Iſle furent partagées, de maniere que les François demeurerent maîtres de tout le côté qui regarde l'Iſle, appellée l'Anguille; & les Hollandois de celui où étoit le Fort. Le quartier François ſe trouva beaucoup plus grand que l'autre, meilleur & plus ſain. Les deux nations ſe prirent reciproquement ſous la protection l'une de l'autre, & firent enſemble une ligue défenſive. Le Pere Dutertre rapporte leur Traité tout au long, il fut ſigné des parties intereſſées le 23 Mars 1648. ſur une montagne qui faiſoit la ſéparation des deux quartiers, que l'on nomma à cauſe de

Paix entre les deux nations.

cela la Montagne des Accords.

1705. Depuis ce tems-là jusqu'à la guerre de 1688. les deux nations avoient vêcu en bonne intelligence ; mais les Anglois ayant été chassez des quartiers qu'ils occupoient à Saint Christophe au commencement de la guerre, on obligea tous les habitans de Saint Martin & de Saint Barthelemi de venir à Saint Christophe pour augmenter la Colonie Françoise, & occuper les quartiers dont on avoit dépoüillé les Anglois. Ceux-ci nous ayant chassé à leur tour de Saint Christophe, comme je l'ai dit en son lieu, la ruine de cette florissante Colonie entraîna avec elle celle de Saint Martin & de Saint Barthelemy. Beaucoup d'habitans de ces deux Isles perirent, d'autres s'établirent en d'autres endroits ; de maniere qu'il n'y en eût qu'un assez petit nombre qui retournerent à Saint Martin, après la paix de Riswick en 1698. On leur donna pour Commandant un des Lieutenans de Roi qui y demeura jusqu'à ce que la guerre s'étant allumée de nouveau au commencement de 1702. il fut rappellé, & nos Generaux voulurent obliger les habitans de Saint Martin à se retirer à Saint Christophe, ou dans quelqu'autre Co-

lonie Françoiſe. Mais ceux ci ſe ſouvenant des malheurs auſquels leur tranſlation précédente les avoit expoſé, ne voulurent point quitter leur païs. Ils s'accommoderent avec les Hollandois, jurerent de nouveau leurs anciens concordats, & demeurerent reciproquement ſous la protection les uns des autres; c'eſt ainſi qu'ils vivoient en bons amis, & qu'ils obligeoient de vivre même les Corſaires des deux nations qui venoient ſe fournir de vivres chez eux. 1705.

Nos François n'avoient point d'Officier du Roi à leur tête quand nous arrivâmes à S. Martin; c'étoit un habitant de leur corps, Chirurgien de profeſſion, avec lequel j'avois fait le voyage de la Martinique à la Guadeloupe en 1699. qui étoit leur Commandant. Je croi qu'il en avoit quelque eſpece de brevet du Commandeur de Guitant, lorſqu'il étoit Lieutenant Général des Iſles.

Outre cette charge il faiſoit encore celle de Curé; car depuis que leur Capucin avoit été aſſaſſiné par ſon Caraïbe en 1699. pas un des Ordres Religieux qui ſont établis aux Iſles ne s'étoit trouvé diſpoſé à leur donner un Curé réſident, ceux qui étoient à Saint Chriſtophe ſe contentoient d'y envoyer quel-

Officier de Saint Martin, Curé, Juge, Medecin, & Gouverneur tout à la fois.

1705. qu'un des leurs de temps en temps, & ce secours avoit entierement cessé depuis que cette Isle avoit été prise par les Anglois. C'étoit donc Monsieur le Commandant qui assembloit son peuple les Fêtes & Dimanches dans l'Eglise, faisoit quelque lecture ou exhortation, recitoit les prieres, avertissoit des jeûnes & des Fêtes; & comme je croi faisoit les corrections fraternelles à ceux qui s'écartoient de leur devoir.

Il faisoit encore l'Office de Juge; & assisté du Maître d'Ecole qui lui servoit d'Assesseur ou de Procureur du Roi, & de son Frater, qui étoit le Greffier, il jugeoit souverainement, & en dernier ressort toutes les contestations qui s'élevoient dans son Gouvernement: c'est dommage que j'aie oublié son nom, car il meritoit bien mieux que beaucoup d'autres d'avoir place dans ces Memoires; j'espere le mettre dans la seconde édition, & faire connoître à la posterité un homme, qui, à l'exemple de nos Grands-Prêtres de l'ancienne Loi, réüniſſoit en leur personne le gouvernement Eccléſiastique, Civil & Militaire, sans préjudice de l'autorité que la Faculté de Medecine, dont il étoit membre, lui avoit donné sur les

Corps & les Bourſes de ſes Habitans.

Monſieur le Commandant fut la pre- 1705.
miere perſonne qui vint à moi, quand je mis pied à terre ; nous nous reconnûmes, nous nous embraſſâmes, & les offres de ſervice ſuivirent de près les complimens. Sa maiſon de ville, car il avoit une habitation à la campagne, étoit la plus apparente de dix-huit ou dix-neuf autres qui compoſoient la Ville de Saint Martin. L'Egliſe, le Preſbytere, & la maiſon du Maître d'Ecole étoient à quelques cens pas de-là. Monſieur le Commandant donna ordre qu'on avertît dans les quartiers qu'il étoit arrivé un Religieux, & auſſitôt le Maître d'Ecole ſe mit en devoir de ſonner la Meſſe, il avoit empoigné pour cela un gros Lambis percé qui faiſoit autant de bruit qu'un corps de chaſſe ; c'étoit la cloche de la Paroiſſe, & du Capitole de cette Republique ; & quoiqu'il fût près de quatre heures, & que j'euſſe dîné, il vouloit me perſuader de dire la Meſſe, parce qu'il étoit Dimanche, & me repéta plus de dix fois que je le pouvois, *in caſo neceſſitas*. Je lui promis de la dire le lendemain, & tous les autres jours que je demeurerois dans l'Iſle ; & pour faire diverſion je lui de-

1705. mandai où il avoit étudié, me doutant bien qu'il avoit été compagnon d'étude de M. D. L. C. Doyen du Conseil Souverain de la Guadeloupe, puisqu'ils parloient latin à peu près l'un comme l'autre.

J'allai sur les cinq heures à l'Eglise que je trouvai fort propre, je visitai les vases sacrez, les ornemens & les livres, je fis de l'eau-benite, & je fis faire du pain pour la Messe; & comme une partie de la Colonie s'y étoit assemblée, je leur fis une exhortation pour les préparer à recevoir les Sacremens de la Penitence & de l'Eucharistie. Je conferai avec Monsieur le Gouverneur sur les besoins spirituels de son Isle, afin que je pusse faire tout ce qui regardoit mon Ministere pendant que je serois avec eux.

En sortant de l'Eglise nous fûmes rendre visite au Commandant Hollandois, il n'avoit pas tant de credit que le nôtre, car il n'étoit pas Medecin, & il avoit un Ministre. Il nous reçut fort courtoisement, nos complimens se firent par interprêtes jusqu'à ce que je sçûs qu'il entendoit le latin mieux que notre Maître d'Ecole; il parloit peu, parce qu'il buvoit beaucoup & souvent; il nous fit servir de la bierre, du vin de

de Madere, de la ponche, & du pain d'épices. 1705.

Après notre viſite je m'en retournai chez Monſieur notre Commandant, où je fixai ma demeure.

J'allai à l'Egliſe le lendemain avant le jour, & j'y demeurai juſqu'à plus d'une heure après midi; je confeſſai beaucoup de perſonnes; je chantai la Meſſe, je fis le Prône, & l'explication de l'Evangile, cinq ou ſix Baptêmes après la Meſſe, & le Catechiſme aux enfans, & aux Negres.

A peine me donna-t'on le loiſir de dîner qu'il fallut retourner à l'Egliſe où je demeurai juſqu'à la nuit à confeſſer, & à faire le Catechiſme. Je ſuppleai les ceremonies du Baptême à pluſieurs enfans qui avoient été ondoyez par le Commandant, après m'être bien aſſuré qu'il avoit obſervé la forme preſcrite par l'Egliſe.

J'achevai le Mardi 17. de confeſſer le reſte de la Colonie. Je chantai la Meſſe, & je donnai la Communion à tous ceux qui ſe trouverent en état de s'en approcher, & je publiai les bancs de pluſieurs Mariages, dont les uns étoient à faire, & les autres à perfectionner, & c'eſt ce que je fis les deux jours

1705. suivans. Quand je dis que je perfectionnai quelques Mariages, je croi qu'on comprend aisément que c'étoit des gens qui n'avoient pas jugé à propos d'attendre qu'il y eût un Prêtre dans l'Isle. Ils s'étoient contentez du contrat civil, sans attendre que l'Eglise y joignit le Sacrement; c'est ce que je fis à leur égard, & ce que j'y trouvai de merveilleux, c'est que toutes les parties après une épreuve, & une espece de noviciat de quelques années, ou de quelques mois, se trouverent si contentes les unes des autres, que pas une ne fit, ou ne témoigna la moindre répugnance d'achever ce qu'elles avoient commencé.

Toute cette petite Colonie qui ne montoit pas à plus de deux cens ames me pressa fort de m'établir chez eux. Mon Ordre y avoit envoyé & entretenu les premiers Missionnaires qui y furent avec le sieur de Lonvilliers en 1648. & avoit accompagné les premiers habitans qui s'y établirent en 1636. On me fit voir une assez grande étenduë de terrain qui nous avoit été donnée; & on me fit des offres très-avantageuses pour m'arrêter. Le besoin de ces pauvres gens m'y portoit, & si j'eusse

été libre, je me ſerois conſacré volontiers au ſervice de ces peuples; mais 1705.
j'étois chargé de notre Miſſion de la Martinique, dont j'étois alors Superieur, & Vice-Prefet Apoſtolique; de ſorte que tout ce que je pûs faire fut de leur promettre de ſolliciter le Gouverneur General d'obliger les Capucins de leur envoyer un Curé, ou de ſe déſiſter du droit qu'ils pouvoient prétendre avoir acquis ſur cette Iſle, depuis que nous avions ceſſé d'y entretenir des Miſſionnaires, auquel cas je ferois en ſorte de leur en envoyer.

Les dévotions de nos Inſulaires, & les Fêtes qui ſuivirent les mariages que je celebrai, furent cauſe que les farines & les pois que le Capitaine Daniel vouloit avoir, ne purent être embarqués que le Samedi au ſoir. Il fallut encore chanter la Meſſe le Dimanche, prêcher, faire le Catechiſme, & puis dîner chez Monſieur le Commandant qui avoit prié le Gouverneur Hollandois & ſon Miniſtre, avec le Capitaine & le Lieutenant d'une Barque Corſaire d'Antigues qui étoit en rade auprès de la nôtre depuis deux jours. Nous nous ſerions battus dans tout autre lieu; mais le reſpect de la neutralité qui étoit entre

1705. les deux Nations, nous inspira des sentimens de paix, d'union, & même de politesse. L'Anglois nous salua avant de moüiller, & nous lui rendîmes coup pour coup. Nous le saluâmes en partant, & il nous traita de même.

Départ de Saint Martin.

Nous levâmes l'ancre sur les six heures du soir le 22. Fevrier. Nous portâmes sur l'Isle de Saint Barthelemi : c'étoit encore une Colonie Françoise qui avoit eu le même sort que celle de Saint Martin, & dont les restes s'étoient retirez à Saint Martin pour y vivre en assurance. Il n'y a que trois lieuës de Saint Martin à Saint Barthelemi, & six lieuës de Saint Barthelemi à Saint Christophe. Nous rangeâmes la coste de Saint Barthelemi d'aussi près que les cayes, dont l'Isle est environnée, nous le purent permettre. Elle est bien plus petite que Saint Martin ; ce qu'elle a de meilleur, & qui ne se trouve pas dans l'autre, c'est un Port excellent où les Vaisseaux de telle grandeur, & en telle quantité qu'ils puissent être sont dans une entiere sûreté, étant à couvert des vents, & trouvent un fond d'une très-bonne tenuë. Elle me parut assez montagneuse vers son milieu ; c'est tout ce que j'en puis dire, car nous la dépassâmes pen-

dant la nuit, & nous nous trouvâmes le Lundi au point du jour bien au vent de Saint Christophe. 1705.

Je commençai pour lors à esperer d'être bientôt à la Guadeloupe; car j'aurois eu lieu de m'ennuyer d'un si long voyage, si les services que j'avois rendus à nos compatriotes de Saint Martin ne m'avoient consolé du retardement que cela apportoit à mes affaires. Il arriva par malheur qu'un canot d'Antigues qui alloit à la Barboude, nous prenant pour être de sa Nation, s'approcha de nous; on le laissa approcher jusqu'à ce qu'il ne pût plus s'en dedire. Pour lors on lui fit connoître sa bévûë, & on le pria de venir à bord. Il fit d'abord quelques ceremonies, deux coups de fusil qu'on tira à son avant l'y déterminerent. Il y avoit dedans six Blancs & quatre Negres. Ils alloient à la Barboude porter des paquets au General des Anglois Codrington qui s'y étoit allé divertir avec ses amis. D'abord nos gens résolurentd'aller enlever ce General, & je n'eus garde de m'opposer à ce dessein. Comme il falloit arriver la nuit, nous fismes une bordée sur Antigues; & dès qu'il fut nuit nous portâmes sur la Barboude. Il ne faut pas con-

Prise d'un canot Anglois.

1705 fondre cette Isle avec la Barbade, cette belle Isle Angloise qui est au vent de toutes autres Isles, dont j'ai fait la description dans la cinquiéme partie de ces Memoires ; celle-ci est au Nord-Est d'Antigue, petite, basse, sans rivieres, ni port. Elle est peu habitée, & appartient, comme je l'ai entendu dire, au General Codrington ; c'est sa menagerie, on y éleve beaucoup de moutons, de cabrittes & de vollaille : on y fait du tabac, du mahis, des pois, & on y cultive le coton. La petitesse & la maigreur de son terrain ne permettent pas qu'on y fasse autre chose, & qu'on y établisse nne Colonie un peu nombreuse.

Nos gens au nombre de cinquante-six se mirent dans notre canot, & dans celui qu'ils venoient de prendre, & conduits par deux de nos prisonniers qui avoient les mains liées derriere le dos, ils mirent à terre sur les trois heures après minuit. Ils étoient si bien guidez qu'ils surprirent un petit corps de garde de six hommes qu'ils amarrerent tous bien proprement & desquels ils sçurent que le General Codrington étoit parti pour Antigue le jour précedent à soleil couchant. Ce fut un vrai chagrin pour nos gens, & sur-tout pour quel-

Ils surprennent & pillent l'Isle de la Barboude.

ques-uns qui étoient de la Guadeloupe qui se promettoient bien de faire payer à ce Général leurs maisons qu'il avoit fait brûler en 1703. Au défaut du maître, ils s'en prirent à ses biens, sa maison fut pillée, on lui enleva douze ou quinze Esclaves; il se trouva quelques pauvres Irlandois engagez que l'on retira de ce dur esclavage, en les faisant embarquer avec nous, & je croi que toute l'Isle auroit été saccagée, & réduite en cendre, sans la vûë d'un Vaisseau qui fit revenir promptement tout notre monde à bord. 1705.

Il étoit environ midi le Mercredi 25. Fevrier quand nous commençâmes à porter sur lui. A mesure que nous en approchions, sa grandeur nous le rendoit plus respectable. Nous comptâmes sur son Pont & sur ses Châteaux, trente-deux canons montez. Il pouvoit avoir une autre batterie, dont nous voyons quelques sabords ouverts; en un mot, c'étoit un morceau de dure digestion. Daniel ne sçavoit à quoi se résoudre; la plûpart de ses gens disoient que le Vaisseau étoit bien gros : c'étoit dire qu'il le falloit abandonner & chercher une autre proie. Dans le tems qu'on consultoit, ce Vaisseau nous tira lui- Combat contre un vaisseau Anglois.

1705. même de l'irrésolution où nous étions; il se mit à faire feu sur nous, quoique nous ne fussions pas à portée, ç'en fut assez pour nous faire connoître qu'il avoit peur. Aussi notre Capitaine, s'écria, il est à nous, c'est un Marchand: allons, Pere, me dit-il, faisons vîte la priere, & buvons trois coups: aussitôt dit, aussitôt fait; je fis la priere, on dit le *Confiteor*, je donnai l'absolution avec un mot d'exhortation, on apporta du vin, & de l'eau-de-vie, & tout le monde ventre à terre laissa tirer Monsieur l'Anglois qui avoit arboré une grande flâme, un pavillon traînant à l'arriere, & un Yack à l'avant. Daniel seul étoit débout à l'arriere pour commander le gouvernail, & le quartier-maître à l'avant. Nous reçûmes à la fin un coup en bois, dont les éclats blesserent legerement deux de nos hommes. Daniel fit alors une bordée pour voir quel parti le Vaisseau prendroit, & asseoir un jugement plus solide. L'Anglois poursuivit d'abord sa route, & ensuite revira sur nous. Comme ces signes étoient équivoques, nous revirâmes sur lui, & il prit chasse, ce qui nous intrigua encore davantage. A la fin nous nous établîmes à sa hanche à

bas bord, & nous commençâmes à le chauffer avec nos deux piéces de chaſſe qui étoient de ſix livres, & notre mouſqueterie qui alloit par merveille. Dès qu'il paroiſſoit un Anglois ſur les gaillards, il étoit auſſitôt abbattu, & dès qu'on remarquoit le moindre mouvement à un ſabord, il y avoit dix coups de fuſil dedans. En moins de deux horloges nous lui coupâmes preſque toutes ſes manœuvres courantes ; de ſorte que ſes voiles étoient la plûpart en partene. Nous eûmes pourtant un homme tué, & cinq ou ſix bleſſez ; ce qui détermina Daniel à venir à l'abordage. Tout étoit diſpoſé pour cela, & nous portions pour élonger le bâtiment à bas bord, quand nous vîmes qu'il amena ſon pavillon. Notre feu ceſſa auſſitôt, le Capitaine avec Madame ſon épouſe ſe mirent dans leur Chaloupe, & vinrent nous rendre viſite. Je fus commis pour les recevoir, car Daniel avoit d'autres affaires. On peut croire que je le fis le plus gracieuſement qu'il me fut poſſible. Le Capitaine étoit bleſſé legerement au bras ; notre Chirurgien s'empreſſa pour viſiter ſa playe, qu'il ne trouva pas dangereuſe, n'étant que dans les chairs. Je ne laiſſai pas de le

1705.

Priſe d'un vaiſſeau Anglois.

1705. faire coucher dans la Cabane de Daniel, & de donner la mienne à ſa femme, que je conſolai le mieux que je pûs.

Cependant Daniel fut à bord de ſa priſe avec cinquante hommes; il y trouva encore 22. Anglois en vie & ſains, 14. bleſſez & 8. morts. On jetta ceux-ci à la mer, les autres furent penſez, & des 22. autres, dix furent envoyez dans notre Barque, & les 12. autres avec 40. hommes des nôtres, & le quartier-Maître furent laiſſez dans le Vaiſſeau. Daniel fit mettre à part tout ce qui appartenoit au Capitaine Anglois & à ſa femme, & le leur envoya ſur le champ; il ne dépoüilla pas les priſonniers, & leur fit à tous biens des honnêtetez. Ils le meritoient, car ils auroient pû nous donner plus de peine qu'ils n'avoient fait, étant dans un Vaiſſeau qui avoit porté autrefois 56. canons, qui en avoit réellement 32. montez, & qui auroit pû embarquer notre Batiment, comme ſa Chaloupe; & nôtre priſe ſe trouva chargée de 380. pipes de vin de Madere avec quelques marchandiſes ſéches. Il étoit près de ſept heures quand le Vaiſſeau ſe rendit; on mit en panne le reſte de la nuit pour épiſſer les manœuvres qui avoient été coupées, &

pour mettre tout en ordre. Les écoutilles furent cloüées, & le Jeudi un peu avant le jour nous portâmes sur Antigues afin de passer entre cette Isle, & le grand Cul de Sac de la Guadeloupe. 1705.

Le Vendredi 27. sur le soir on me débarqua avec mon Negre à l'Islet à Goyaves, après un voyage de 52. jours pour faire 30. lieuës. Je laissai mon coffre à bord du Corsaire, & je n'emportai avec moi qu'un panier caraibe où étoit mon linge & mes habits. Je couchai chez mon confrere le Pere Gassot, Curé de cette Paroisse, & le lendemain je me rendis à notre Convent du Baillif.

CHAPITRE XVII.

L'auteur termine l'affaire d'un mariage clandestin. Raye d'une prodigieuse grandeur. Differentes manieres de pêcher du poisson rouge. De la Vielle. Du Tazard, & du Balaou.

MOn arrivée fit plaisir à mes amis, & à ceux qui y avoient interêt, comme le sieur Gressier & sa prétenduë femme, (car on n'avoit point eu de

1705. mes nouvelles depuis la priſe que nous avions renvoyée de l'Iſle d'Aves, & on ne ſçavoit que penſer d'une ſi longue abſence.)

Je fis avertir les prétendus mariez de mon arrivée; ils vinrent me trouver auſſitôt, & m'apporterent tous les certificats de Catholicité, de ſeparation, & autres preuves dont ils avoient beſoin. Je fis les procedures ordinaires; & après avoir fait publier un banc dans leurs Paroiſſes, & diſpenſé des deux autres, je leur fis faire une nouvelle abjuration; après quoi je les renvoyai devant le Curé de la Cabeſtere pour recevoir la benediction nuptiale. C'eſt ainſi que ſe termina cette affaire qui avoit attiré beaucoup de mauvais traitemens à notre Miſſion, & qui ne ceſſerent pas, quoique nous euſſions fait beaucoup plus que nous ne devions pour avoir la paix, & pouvoir vivre en repos : mais il y a longtemps que les Miſſionnaires ſont accoutumez à ſouffrir des traverſes, quand ils veulent s'acquitter de leur devoir.

Je partis de la Guadeloupe le Samedi 14. Mars, & j'arrivai à la Martinique le lendemain un peu après midi.

Pendant que j'étois à la Guadeloupe

nos Negres pêcheurs harponnerent une raye qui étoit la plus grande que j'euſſe vû de ma vie, je la meſurai quand on l'eut tiré ſur le ſable, & je trouvai quelle avoit douze pieds huit poûces de larges par le travers du corps, neuf pieds & demi depuis la tête juſqu'à la naiſſance de la queuë, & près de deux pieds d'épaiſſeur dans ſon milieu. Sa queuë avoit quinze pieds de long, vingt poûces de large à ſa naiſſance, en diminuant inſenſiblement juſqu'au bout qui avoit un bon poûce & demie de diamêtre. La peau qui étoit plus épaiſſe que le cuir d'un bœuf étoit parſemée de mailles & d'ongles très-gros & très forts. C'étoit une merveille que quatre hommes dans deux petits canots euſſent pû amener ce monſtre juſqu'à la lame. Ils avoient harponné, & on eut aſſez de peine à le tirer à terre. On ſe ſervit du foye pour faire de l'huile à brûler. Pour la chair qui étoit extrememement longue, filaſſeuſe, dure, coriace & de mauvais goût, on l'abandonna aux Negres qui ſalerent les meilleurs morceaux, & les endroits qui leur parurent les moins durs. Perſonne dans le quartier ne ſe ſouvenoit d'avoir vû une ſi grande Raye. Celles que l'on prend

1705.

Raye prodigieuſe.

ordinairement à la Senne sont fort petites. Je n'en ai point vu qui eût plus d'un pied de largeur. Cela ne vient que de ce qu'on ne pêche pas assez avant dans la mer, parce que les filets dont on se sert ne sont bons que pour prendre le poisson qui vient à la côte; au lieu que si nous avions des Barques & des Tartanes de pêche pour aller en haute mer comme en Europe, nous aurions du poisson bien plus beau & plus gros.

1705.

Diverses manieres de pêcher.

Nous n'avons aux Isles que cinq ou six manieres de pêcher. La Senne, la ligne, la Traisne, le harpon & la nasse. J'ai parlé des deux derniers dans la premiere partie de ces Memoires, en parlant des Tortuës à la pêche, desquelles on employe le harpon aussi bien que pour le Lamentin, les grosses Rayes; & lorsqu'on est en haute mer, pour les Dorades, le Germon, les Souffleurs, & autres poissons semblables; il faut à present parler des trois autres instrumens, dont nous nous servons pour la pêche.

Senne filet pour pêcher.

La Senne est un grand filet de cent ou six-vingt brasses de longueur, & quelquefois même davantage. On lui donne deux à trois brasses de largeur dans son milieu. Tout le monde sçait qu'une

braſſe vaut cinq pieds de Roy. Les mailles ſont aſſez larges aux deux extremités, mais elles ſe retreciſſent à meſure qu'elles approchent du milieu de la longueur où elles ſont fort preſſées, & font une maniere de poche aſſez profonde, d'où il eſt difficile que le poiſſon puiſſe ſortir. Il y a du plomb tout le long d'un des côtez pour le faire aller à fond, & du liege ou autre bois leger à l'autre pour le ſoutenir à fleur d'eau, & le tenir étendu & à plomb. On met à chaque bout de la ſenne un bâton d'une bonne groſſeur auſſi long que la ſenne eſt large, aux deux bouts duquel on attache une corde aſſez lâche pour faire un angle vis-à vis le milieu du bâton. On joint à cet angle une bonne corde de trente à quarante braſſes de long, dont on laiſſe le bout à terre pendant qu'on s'avance en mer portant la ſenne dans un canot, & la jettant à l'eau à meſure qu'on s'éloigne du rivage, en faiſant un grand demi cercle. On apporte enſuite à terre la corde qui eſt attachée à l'autre bout de la ſenne, & les gens qui ſont à terre tirent à eux ces cordes, & enſuite la ſenne le plus également qu'ils peuvent, en s'approchant doucement; & ſe joignant à la fin enſemble, pendant que

1705.

1705. le canot ſe tient vers le milieu du filet, pour empêcher les poiſſons qui s'y trouvent pris de ſauter par-deſſus, ce qui n'arrive encore que trop ſouvent. Ce filet balaye, pour ainſi dire, tout le fond de la mer, & ramaſſe tout le poiſſon qui s'y trouve. Il arrive quelquefois, quoique rarement, qu'on y prend de très-gros poiſſons, comme des Requins, des Pantoufliers, des Eſpadons ou autres poiſſons ſemblables, qui pourſuivant d'autres poiſſons, & en trouvant un grand nombre à la côte, ſe trouvent renfermez avec eux dans le filet; ce qui n'eſt pourtant pas un avantage pour les pêcheurs, parce qu'il arrive preſque toujours que ces gros animaux, dont on n'a que faire, coupent ou déchirent la ſenne, & s'enfuyent avec ce qu'ils ont dévorez, & les autres qui étoient renfermez avec eux. Quand on s'apperçoit qu'il y a quelque poiſſon de cette eſpece dans une ſenne, on lui jette au plus vîte un ameçon pour l'arrêter, ou bien on tâche de le harponner, ou de l'aſſomer; & on tire la ſenne le plus proprement qu'il eſt poſſible, afin de les faire échoüer; car on eſt sûr de les mettre facilement à la raiſon quand ils ont une fois le ventre à terre.

Il ne faut pas mettre l'Eſpadon au rang des poiſſons qui ne ſont pas bon à manger ; il eſt excellent, on en prend beaucoup dans la Mediterranée au Fare de Meſſine. On l'appelle Peſce Spada, ou poiſſon à l'épée. J'en ferai la deſcription auſſi-bien que de la maniere dont on le pêche dans un autre ouvrage. 1705. Spadon ou Peſce Spada.

On voit par cette maniere de pêcher, que la ſenne ne peut ſervir que pour prendre le poiſſon qui vient aſſez près de la côte, pour être renfermé dans l'eſpace que la ſenne peut embraſſer, & que celui qui ſe tient au large, & qui ne mord pas à l'ameçon demeure en repos. Ces filets ou ſennes doivent être faites de bonne ficelle de chanvre ou de pitte bien torſe ; on ne doit pas manquer de les teindre avec du Rocou, ou des reſtes d'Indigo pour leur donner une couleur un peu ſombre, parce que s'ils étoient blancs, ils paroîtroient trop dans l'eau, & épouvanteroient le poiſſon. On uſe de la même précaution pour les Folles, les Eperviers, & les lignes dont on ſe ſert pour pêcher ſur les bancs.

La ſeconde maniere de pêcher eſt à la ligne de fond. On choiſit les endroits

1705. de la mer, dont on a reconnu la profondeur, qu'on regarde comme des bancs ou des terres plates & unies à 30 40 & jusqu'à 120 brasses au dessous de la superficie de l'eau. Les poissons qui se trouvent en ces endroits mordent à l'ameçon ; mais comme ils s'élevent rarement vers la moyenne région de l'eau, & qu'il arrive encore moins qu'ils quittent leurs domiciles, il faut les y aller chercher avec la ligne. Elle est pour l'ordinaire de bonne ficelle de chanvre, ou de pite, bien filée & bien torse, depuis la grosseur d'une plume d'oye, jusqu'à celle du petit doigt. Les ameçons ou hains dont on se sert doivent être proportionnez à la grosseur de la ligne, & les uns & les autres à la force des poissons que l'on sçait par expérience se trouver sur les bancs où l'on va pêcher.

Ligne de fond pour pêcher sur les bancs.

On attache l'ameçon à une queuë de fil d'archal, composée de sept ou huit brins tors ensemble du meilleur, & du mieux cuit qu'on puisse trouver. L'experience a fait connoître qu'il est moins sujet à être coupé par les dents des poissons, ou rompu étant de cette façon, que s'il étoit simple, quoique de la même grosseur de sept ou huit brins ensemble.

On donne à cette queuë deux pieds & demi à trois pieds de longueur. On attache au bout de la ligne qui joint la queuë de fil d'archal un plomb proportionné par sa pésanteur à celle de toute la ligne, afin qu'il la puisse tirer en bas. On ente encore sur la même ligne à differentes distances cinq ou six ameçons mediocres pour prendre les poissons qui nagent à quelque distance au dessus du banc. 1705.

On se sert de poisson pour garnir les ameçons; celui qu'on y employe le plus souvent est le balaou, ou la sardine.

Nous avions un Negre pêcheur à notre habitation de la Guadeloupe, qui étoit un des plus adroits & des plus heureux qui ait jamais exercé ce métier. Lorsqu'il sortoit pour aller à la pêche, il demandoit aux Religieux quels poissons ils vouloient, & il les apportoit infailliblement. Cela le faisoit passer pour sorcier parmi ses camarades; d'autres croyoient qu'il mettoit une composition à l'apas qui attiroit le poisson, & on prétendoit que c'étoit de la graisse humaine; je n'ai pu m'éclaircir de cela avec lui, parce qu'il s'étoit perdu en mer quelque tems avant que j'arrivasse à la Guadeloupe. Mais son fils qui étoit pres- *Excellent Negre pêcheur.*

1705. que auſſi habile homme que lui, m'a aſſuré que ce qui rendoit ſon pere ſi aſſuré d'apporter le poiſſon qu'on lui demandoit, étoit la longue habitude, & la parfaite connoiſſance qu'il avoit des bancs, où l'experience lui avoit fait connoître les poiſſons qui s'y retiroient: car les poiſſons de bancs changent rarement de demeure, & ſe mêlent peu avec ceux d'une autre eſpece que la leur. De ſorte qu'avec ces connoiſſances, & de la graiſſe de chien, dont il frottoit l'apas & le fil d'archal de ſes lignes; il étoit très-rare qu'il manquât de prendre le poiſſon qu'il vouloit avoir.

J'ai remarqué dans un autre endroit de ces Memoires, qu'un Requin ou une Becune prendra plûtôt un Negre qu'un Blanc, & un chien plûtôt qu'un homme quand il trouve ces trois animaux à la mer; & comme cela ne peut venir que des corpuſcules qui ſortent differemment de ces trois corps, & frappent differemment les organes des poiſſons, il faut dire que la graiſſe de chien, dont l'apas étoit frotté, répandoit une quantité conſiderable de ces corpuſcules attrayans qui frappoient vivement les organes des poiſſons, & les excitoient à ſe jetter avec impétuoſité ſur l'apas.

Comme ces bancs ne se trouvent gueres plus près de terre d'une lieuë, & souvent davantage, un Negre ne va jamais seul à cette pêche. Quand le canot est un peu grand, on y met trois hommes : mais pour l'ordinaire les canots dont on se sert n'ont besoin que de deux hommes ; ils connoissent qu'ils sont arrivés sur le banc en sondant, ou en s'alignant à deux pointes de l'Isle qu'ils ont remarqué, quand ils étoient justement au lieu de leur pêche. Pour lors un des deux pêche, & l'autre soutient le canot avec sa pagalle contre les courans, & contre le vent, afin qu'il demeure toujours au même endroit. On pêche la nuit comme le jour, & quand la nuit est claire, c'est un très-bon tems pour la pêche. 1705.

Nous pensâmes perdre un de nos pêcheurs d'une maniere assez particuliere. La nuit étant fort éclairée, & la mer tranquille & sans vent, celui qui devoit soutenir le canot étoit assis en repos pendant que l'autre tenoit ses deux lignes & pêchoit ; & comme dans cette situation il s'étoit assoupi, ayant un bout de sa casaque qui pendoit hors du canot, celui qui pêchoit apperçû un Requin dans le moment qu'il alloit prendre ce mor- Accident arrivé à un pêcheur.

ceau de casaque ; il eut la présence d'esprit de se jetter sur celui qui dormoit, & lui ployant les bras en arriere, il aida au Requin à le dépoüiller de sa casaque qu'il emporta, sans quoi cette animal vorace l'auroit infailliblement tiré dans l'eau & l'auroit dévoré.

1705.

Entre plusieurs poissons qu'on prend à la ligne, il y en a deux qui meritent que jen fasse ici la description.

Poisson rouge.

Le premier est le poisson rouge. On l'appelle ainsi, parceque sa peau & ses écailles sont d'une couleur de feu assez vive. Il a beaucoup de la figure de la tanche ; sa chair est très-blanche, & très-délicate ; ses œufs sont excellens ; il est gras & ferme, également bon à quelque sausse qu'on le mette. J'en ai vû qui pesoient près de quarante livres ; mais ceux-là ne sont pas communs. Ceux qu'on prend ordinairement sont depuis quatre jusqu'à sept ou huit livres.

Le second est presque entierement semblable à la Moruë pour la forme du corps, la peau, la chair & l'avidité qu'il a de mordre à l'ameçon. La difference qu'il y a entre ces poissons est, que je ne crois pas qu'on trouve des Moruës de deux cens livres & plus, comme on trouve de ces poissons. On les appelle

des Vieilles. Leur chair eſt blanche, tendre, graſſe, aſſez ferme, & s'éleve par écailles. La peau eſt griſe, épaiſſe & graſſe; elles ſont ſi gouluës, qu'elles ſe jettent ſur l'ameçon auſſitôt qu'elles l'apperçoivent, & l'avallent avec avidité; mais quand elles ſe ſentent piquées, elles ſe renverſent tout l'eſtomac, comme ſi elles vouloient rendre par la geule ce qu'elles ont avalé avec trop d'avidité, quoique ce mouvement ne ſerve d'ordinaire qu'à les étouffer plutôt, & à les empêcher de donner beaucoup d'exercice au pêcheur, à qui cela ne manqueroit pas d'arriver, ſi elles ſçavoient ſe ſervir de leurs forces. 1705. Vieille eſpece de poiſſon qui reſſemble à la moruë.

Je crois que ce poiſſon eſt le même que celui que les Anglois appellent Vieilles Femmes; cependant comme les Auteurs n'en font pas une deſcription bien exacte, je ne veux rien aſſurer là-deſſus.

Quoique la chair de la Vieille ſoit excellente, étant mangée fraîche, il eſt pourtant certain qu'elle eſt plus délicate quand on la mange après qu'elle a été couverte de gros ſel pendant cinq ou ſix heures. On ſe ſert ordinairement de la tête pour faire de la ſoupe, ou pour mettre au bleu, le reſte du corps

1705. se met à toutes sortes de saussses & de ragoûts, & réüssit également bien ; ce quelle a de meilleur, est qu'elle ne dégoûte jamais, & que bien qu'elle soit fort nourrissante, elle est de très facile digestion, pourvû qu'elle soit bien cuite ; car quand cette condition lui manque elle est dangereuse, du moins à ce qu'on dit dans les Isles.

Histoire d'un Capucin. J'ai connu un Capucin nommé le Pere Raphaël, qui pour en avoir mangé d'une qui n'étoit pas bien cuite, à ce qu'on disoit, avoit pensé mourir ; il avoit entierement changé de peau, & étoit demeuré tout le reste de sa vie tremblant comme un homme qui a le frisson. Je doute que le défaut de cuisson tout seul ait pû produire de si mauvais effets, ce bon Pere en devoit être quitte selon les regles pour une indigestion qui ne devoit pas avoir des suites si longues & si funestes ; c'est ce qui me porte à croire que cette vieille avoit avalé quelques ordures qui l'avoient empoisonnée. Car comme ce poisson est fort goulu, il pouvoit avoir avalé des pommes de mancenilier, des galeres, & autres choses venimeuses qui ayent corrompu sa chair, & causé ces accidens au Capucin.

On dit que les pêcheurs qui vont sur le

le banc de terre-neuve appellent *Sanctorum* les Moruës d'une grandeur extraordinaire. Suppoſé que mon idée ſoit juſte, & que la Vieille des Iſles ſoit une eſpece de Moruë, je doute qu'il ſe ſoit jamais pris des *Sanctorum* de la taille & du poids des Vieilles que j'ai vû à la Guadeloupe. 1705.

A propos des Vieilles, nos pêcheurs furent un jour à deux doigts de ſe perdre pour un de ces poiſſons. Pendant qu'ils le tiroient à bord de leur canot, un Requin vint fort incivilement les décharger d'une partie du fardeau qu'ils tiroient, en coupant en deux, & emportant la moitié de la Vieille qu'ils avoient pris. Nos pêcheurs s'étant piquez de civilité, lui jetterent le reſte des entrailles de la Vieille attaché à un ameçon enclavé dans une chaîne de fer, à l'extrêmité de laquelle il y avoit une bonne & forte ligne, dont le bout étoit amaré à l'avant du canot. Ils avoient encore ſelon la coutume une maſſe de fer de ſept ou huit livres, dont le manche eſt aſſez long pour atteindre, frapper & étourdir la bête, quand ils en peuvent approcher aſſez près. Cela ſuppoſé le Requin ne manqua pas d'engloutir l'ameçon auſſitôt qu'il le vit à la mer; mais ſe ſentant

Danger ou deux pêcheurs furent expoſez.

pris, & après avoir traîné le canot assez
1705. long-tems, il s'en approcha enfin comme s'il eût voulu sauter dedans, ou le renverser. Un des pêcheurs prit ce moment pour lui décharger un grand coup de masse sur la tête, ce qui fit faire un saut prodigieux à l'animal, qui dans ce mouvement donna un si grand coup de queuë sur l'arrierre du canot qui étoit de bois d'Acajou, qu'il le fendit en deux pieces d'un bout à l'autre; & s'il n'avoit pas été étourdi du coup qu'il avoit reçû, nos pêcheurs auroient mal passé leur temps. Heureusement pour eux il prit sa route vers la terre où il s'échoüa, ayant traîné avec lui un de nos pêcheurs dans cette moitié de canot. On fut obligé d'aller chercher l'autre qui se tenoit dans l'autre moitié du canot, avec le reste de la Vieille qui pesoit encore près de cent livres. On trouva dans le ventre du Requin ce qu'il en avoit avalé, qui n'en étoit pas plus mauvais pour y avoir séjourné deux ou trois heures.

C'est la rencontre de ces animaux carnassiers qui fait tout le desagrement de cette pêche; parce qu'ils se tiennent en garde dès qu'ils voyent un canot, comme s'ils sçavoient qu'on ne fût-là que pour pêcher, & prendre du poisson

pour eux. Il eſt vrai qu'il leur en coûte ſouvent la vie ; mais on eſt toûjours expoſé à beaucoup de dangers dans de petits canots, quand on a accroché un de ces animaux-là. 1705.

La troiſiéme maniere de pêcher eſt la Traîne. On va à cette pêche deux heures avant le jour. On s'éleve au vent autant qu'on le juge à propos, après quoi on vire le canot, & on jette une ligne de chaque côté, ou quelquefois une à l'arriere. On y met un Balaou pour apas, ou ſeulement deux plumes blanches, comme on fait dans les vaiſſeaux pour prendre les Dorades, & on laiſſe courir le Canot. Le poiſſon qui s'y prend le plus ordinairement eſt le Tazard. C'eſt un poiſſon long, & qui reſſemble aſſez au Brochet, excepté qu'il a la geule plus courte. Il eſt vorace & hardi, il court avec avidité à la proye ; & quand on a ſoin de faire ſautiller l'apas, ſoit Balaou, ſoit plumes, en remuant la ligne, on le voit qui ſe jette deſſus, & qui l'engloutit aux dépens de ſa vie. Il eſt vrai qu'il donne ſouvent de l'exercice aux pêcheurs, car il eſt fort & vigoureux ; & quand il ſe ſent pris, il ſe donne de terribles mouvemens pour ſe décrocher. On en trouve communement

Maniere de pêcher à la Traîne.

1705. de cinq & six pieds de longueur, & d'une grosseur considerable. Sa chair est blanche & ferme, mais un peu seche; elle est saine & d'assez facile digestion quand le poisson n'a rien mangé qui le puisse empoisonner; mais comme il est gourmand, il avale aussi bien que la Becume tout ce qu'il rencontre, galeres, pommes de macenilier, arraignées; tout lui est bon; c'est pourquoi quand on le prend il faut examiner ses dents & goûter son foye; car si celui-ci est amer, ou que les dents soient noires, c'est une marque certaine qu'il est empoisonné, & par conséquent on ne peut pas en manger sans s'exposer au danger de l'être aussi. Selon les lieux où l'on traîne, on prend aussi des Becunes; j'en ai fait la description dans la premiere partie. Cette maniere de pêcher est agréable, on joüit de la fraîcheur du matin, & on prend du poisson sans se fatiguer. Le seul desagrement qui s'y trouve est d'être quelquefois dévalisé par les Requins.

J'ai parlé du Balaou sans le faire connoître, & sans dire de qu'elle maniere on le pêche.

Ce poisson ressemble assez à la Sardine, excepté qu'il a le dos plus quarré,

Sa tête eſt comme celle de l'Orphi, c'eſt-à-dire qu'il a un avant-bec de deux à trois poûces de long. Sa chair eſt blanche, ferme, délicate, & un peu séche. Il n'a qu'une ſeule arrête ; quand il eſt cuit il ſe partage naturellement en deux, depuis le col juſqu'à la queüe, & la chair ſe ſepare aiſément de l'arrête qui eſt aſſez foible. La longueur ordinaire de ce poiſſon eſt de huit à neuf pouces. On le fait frire, on le mange au bleu, ou à la ſauce robert, comme les harangs frais; de quelque maniere que ce ſoit il eſt toûjours très-bon, très-ſain, très-nourriſſant, il donne même de l'apetit, & il eſt de facile digeſtion. 1705. Balaou & ſa pêche.

Mais, à mon goût, la meilleure maniere de l'accommoder, eſt de le faire griller au gros ſel, c'eſt-à-dire, qu'après l'avoir lavé on le ſaupoudre de gros ſel que l'on laiſſe deſſus pendant une heure ou environ, après quoi on ſécoüe le ſel qui y étoit attaché, & on le fait rôtir ſur le gril pour le manger avec le jus d'orange, à meſure qu'on le tire de deſſus le feu, où il ſuffit qu'il reſte un moment pour être ſuffiſamment cuit. Etant aprêté de cette maniere ſimple, il donne un apetit extraordinaire ; & comme il eſt de facile digeſtion, on en peut

manger tant que l'on veut, ſans craindre
1705. qu'il faſſe jamais de mal.

Ce poiſſon multiplie infiniment, c'eſt une véritable manne pour le païs. Il arrive ſouvent que les Sennes en renferment des lits entiers, c'eſt-à-dire, des bandes ſi grandes & ſi nombreuſes, qu'elles couvrent quelquefois plus de cent cinquante pas en quarré de la ſuperficie de la mer.

Outre cette maniere de le pêcher qui lui eſt commune avec tous les poiſſons qui s'approchent du rivage, il y en a une autre qui lui eſt toute particuliere; c'eſt de le prendre la nuit au flambeau. Deux perſonnes ſe mettent dans un petit canot qu'ils laiſſent aller au gré du vent, & de la marée. Celui qui eſt aſſis à l'avant tient un flambeau de bagaces, ou de bois de chandelle, qu'il panche un peu vers l'eau. Plus la nuit eſt obſcure, & plus on eſt aſſuré de faire une bonne pêche, parce que le poiſſon voyant la lumiere du flambeau s'empreſſe pour s'en approcher, en faiſant des ſauts & des caracoles autour du canot. Celui qui eſt à l'arriere a une poche de raiſeau de deux pieds de profondeur, & d'environ un pied & demi de diamêtre attachée autour d'un cercle, auquel

Pêche particuliere du Balaou

est joint un manche de sept à huit pieds de long. Il passe son filet sous le poisson, qui ne regardant que la lumiere du flambeau, ne prend pas garde au filet qui est sous lui, avec lequel on l'enleve, & on le met dans le canot. Cette pêche est divertissante, & souvent très-abondante, car toutes les côtes de nos Isles sont extraordinairement poissonneuses. 1705.

Il arrive quelquefois que des lits entiers de toutes sortes de poissons s'échoüent sur les côtes, comme si c'étoit les restes d'une armée défaite, qui cherchant son salut dans la fuite, aime mieux se jetter entre les mains des hommes, que d'être la proye des autres poissons ses ennemis.

J'ai parlé dans la premiere partie de quelques autres manieres de pêcher, soit dans la mer, soit dans les rivieres, auxquelles je renvoye le lecteur.

Il arriva dans les premiers mois que j'étois Curé de la Paroisse du Maconba à la Martinique, qu'une très-grande quantité de Souffleurs s'échoüerent sur les côtes du Potiche qui est un quartier de cette Paroisse. Je croi que ce poisson est le même que celui qu'on appelle Dauphin dans la Mediterranée, ou que s'il y a quelque difference, elle est fort

Souffleurs ou Dauphins. Leur description.

1705. petite. Ces animaux vont toûjours en troupe, sautant les uns après les autres, & toûjours le nez au vent, ou quand il fait calme du côté que le vent doit venir. Ils ont la tête grosse, le groüin un peu allongé, la gueule large; leur corps est long & rond, gros auprès du col, & diminuant beaucoup vers la queüe, qu'ils replient sous le ventre quand ils veulent s'élancer; ils semblent dans ce mouvement qu'ils ont le dos arcqué. Ils sont extrêmement gras & remplis d'huile. Il faut être dans la necessité pour manger de la chair de ceux qui sont vieux. Outre qu'elle est huileuse, elle est dure & coriace; on dit pourtant que celle des jeunes est passable, & qu'on en peut manger, je n'en ai point fait l'experience. On ne se sert de ces poissons que pour faire de l'huile. On coupe la chair par morceaux, & on la fait boüillir pour en recueïllir l'huile qui n'est bonne qu'à brûler.

Il en échoüa une fois un très-grand nombre dans l'ance de notre habitation du fond Saint Jacques. Tous nos voisins vinrent en diligence prendre leur part de ces poissons, & les emporterent chez eux avant que les Fermiers du Domaine du Roy en fussent avertis, parce

qu'ils n'auroient pas manqué de s'en emparer ; car aux Iſles comme en France, ces ſortes d'oiſeaux ont les griffes auſſi aïguës, & les ſerres auſſi bonnes qu'en aucun lieu du monde. 1705.

On employa toute la chair de ces animaux à faire de l'huile à brûler ; ſur quoi on obſerva que les chaudieres à ſucre, dont on s'étoit ſervi pour cela, avoient duré bien davantage qu'elles n'auroient dû faire, & que la graiſſe qui les avoit pénétrées avoit rendu le métail plus doux & plus liant.

CHAPITRE XVIII.

Mort du ſieur Lambert, Capitaine de Flibuſtiers. L'Auteur ſe prépare à paſſer en France pour les affaires de ſa Miſſion.

J'Apris en arrivant à la Guadeloupe la mort de mon intime ami le ſieur Julien Lambert, un des plus braves & des plus heureux Capitaine Corſaire que l'Amerique ait eu depuis longtems. Quoiqu'il eût perdu un bras dans l'affaire de Saint Chriſtophe, il n'avoit pas laiſſé de ſe trouver l'année ſuivante à la

1705. défense de la Guadeloupe, & de s'y distinguer par plusieurs belles actions. Je les ai passées sous silence, parce que sa valeur étoit assez connuë, & qu'il n'avoit pas besoin du secours de ma plume, pour être estimé généralement de tout le monde. Il avoit du bien au-de-là de ce qu'il lui en falloit pour vivre à son aise, & ses amis lui conseilloient de ne plus aller en mer; mais sa bravoure ne lui permettoit pas de demeurer inutile à sa patrie, lorsqu'il croyoit lui pouvoir rendre service. Il équipa une barque de six canons, & de 80 hommes d'équipage, avec laquelle il fit pendant près de deux ans beaucoup de prises & de descentes sur les côtes des Isles Angloises, d'où il enleva des esclaves en quantité, & fit un butin considérable. Ayant enfin trouvé le dernier jour de Janvier de cette année un Corsaire Anglois plus fort que lui en hommes, & en canons, il l'attaqua avec tant de vigueur, qu'après un combat de près de quatre heures l'Anglois alloit se rendre, & avoit déja amené son pavillon, lorsqu'un des ennemis se trouvant encore en main un pistolet chargé, le tira, & donna juste dans la tête du Capitaine Lambert, qui mourut quelques momens après. Ce

Mort du Capitaine Lambert.

coup fatal étonna son équipage, & l'Anglois qui s'apperçut du désordre qui étoit parmi eux, hissa de nouveau son pavillon & s'échapa ; & le corps de mon ami ayant été apporté à la Martinique fut enterré dans notre Eglise du Moüillage le troisiéme jour de Fevrier. Sa mort fut pleurée de toute la colonie qui l'estimoit & qui l'aimoit ; & les Anglois même qu'il avoit pris le regretterent infiniment, & lui rendirent cette justice, qu'ils n'avoient jamais connu un plus brave, plus généreux, & plus honnête homme que lui. 1705.

La mort du jeune Negre qui me servoit, suivit celle du Capitaine Lambert, il n'étoit âgé que de seize ans & demi, & à cet âge il avoit plus d'esprit, d'ordre, de fidelité, de bonne volonté qu'on n'en auroit pû desirer dans une personne beaucoup plus âgée. Quoiqu'il fût chargé de tout le détail de la maison, & qu'il eût l'inspection sur tous les autres domestiques, il menageoit tellement son tems & ses occupations, qu'il sembloit qu'il n'eût rien à faire. Il avoit une présence d'esprit merveilleuse, & une exactitude surprenante. Il mourut le 13 Juillet avec des sentimens très-Chrétiens, & que je pourrois appeller he-

roïques dans un enfant, conſolant ceux
1705. qu'il voyoit affligez de ſa mort, & leur promettant de ſe ſouvenir d'eux, ſi Dieu lui faiſoit miſericorde. Il ſe confeſſa deux fois en 24 heures que dura ſa maladie, & reçut ſes Sacremens avec une très-grande piété. Son mal étoit un Tetanos ou racourciſſement de nerfs qui lui avoit été cauſé par une piquûre au talon trois jours auparavant. Quoique ces ſortes de piquûres ſoient pour l'ordinaire mortelles, je croi que l'ignorance du Chirurgien qui le penſa, contribua à ſa mort, & que cette piquûre n'auroit pas eu une ſi funeſte ſuite, ſi on l'avoit dilatée; mais il ſe contenta ſelon la methode de ces ignorans fraters d'y mettre une emplâtre de diapalme qui ſécha & reſſerra la plaïe, & y fit venir la gangrêne, & cet autre accident. Je l'aimois tendrement à cauſe de ſes bonnes qualités. Il eſt vrai qu'il étoit fier & glorieux autant qu'un Negre le peut-être, & c'eſt beaucoup dire, mais auſſi c'étoit ſon unique défaut, qui tout défaut qu'il eſt, empêche ſouvent de tomber dans d'autres. J'avois deſſein de lui faire voir l'Europe, & de l'y mener avec moi, car la ſituation des affaires de nos Miſſions, les atteintes continuelles

que l'on donnoit à nos privileges, les injustices criantes que l'on nous faisoit, & le peu de Religieux que nous avions, nous avoient obligez de nous résoudre à députer quelqu'un d'entre nous en Europe pour tâcher de trouver quelque remede à tous ces maux. Le sort tomba sur moi. Malgré toute ma résistance, je fus choisi pour cet emploi. Le Supérieur Général m'établit par une patente son Commissaire par toute la France, & la Mission me donna une procuration très-ample pardevant Notaires pour m'autoriser dans les affaires dont j'étois chargé. On me donna une lettre de change de deux mille francs, & mes amis me firent encore des présens, tant en argent qu'en sucre, chocolat, confitures, & autres denrées du cru du païs, afin que je pusse faire des présens en France. On fit aussi charger dans le vaisseau où je devois passer de tres-bonnes provisions; & après que j'eus fait mes adieux à quelques amis qui étoient du secret de ce voyage: car je fus obligé de le tenir secret de peur que nos ennemis n'y missent quelque obstacle, je partis de notre Couvent du Moüillage le Samedi 8. Août à trois heures du matin dans un canot qui me porta au Fort-Royal où 1705.

étoit le vaisseau. Notre Supérieur Gé-
1705. néral me vint conduire, nous allâmes d'abord mettre mes hardes à bord du vaisseau, & puis nous fûmes chez les Capucins, où nous dinâmes & passâmes une partie de la journée jusques sur les cinq heures du soir que notre Supérieur Général me conduisit à bord du vaisseau qui me devoit porter en France.

CHAPITRE XIX.

L'Auteur part de la Martinique. Etat de la Flotte. Des Isles Bermudes. Son arrivée à Cadis.

L'Auteur part de la Martinique pour venir en France.

LE vaisseau dans lequel je m'embarquai se nommoit le Saint Paul de Marseille, il étoit monté de 24. canons, & en auroit porté 40. s'il n'eût point été en marchandise. Il étoit commandé par le sieur Gauteaulme, un des plus honnêtes & des plus polis hommes de mer que jaïe connu. Notre équipage étoit de 95. hommes, tous Provençaux, à l'exception d'un vieux Pilote des environs de la Rochelle. Nous avions pour Aumônier un Cordelier nommé le

Pere Comte, très-sage Religieux, & d'un grand exemple. Ce vaisseau appartenoit à Messieurs Maurellet de Marseille, & repassoit en France un de ces Messieurs qui avoit demeuré plusieurs années à la Martinique, à la tête du grand Negoce que ses freres y faisoient; c'étoit le sieur Jean-Baptiste Maurellet, âgé d'environ 64 ans, très-honnête homme, & bon Chrétien, qui s'étoit acquis l'estime & l'amitié de tous les habitans des Isles pour sa droiture & ses manieres civiles & accommodantes. J'étois depuis longtems de ses amis, & j'ai reçu de lui & de sa famille une infinité de marques d'une veritable affection. Nous avions dans le même vaisseau la Damoiselle Boisson, épouse du neveu du sieur Maurellet; c'étoit une Créolle de la Paroisse de Sainte Marie de la Martinique, fille du sieur l'Ecaudé Saint Aubin, dont j'ai parlé en quelque autre endroit. Cette Damoiselle pouvoit avoir 25 à 26 ans, elle étoit fort sage, fort bien-faite, & d'un très bon esprit. 1705.

Le reste de notre flotte consistoit en 14 autres vaisseaux, outre lesquels il y en avoit un de 40 canons nommé le Sencelar qui avoit porté des Negres à Cartagene pour le compte de la Com- Etat de la flotte Françoise.

pagnie de l'Assiente. Ce vaisseau ap-
1705. partenoit au Roy, quoique celui qui le commandoit ne fût pas du corps de la Marine. Ce Capitaine offroit de convoyer la flotte, mais il faisoit si fort le rencheri, & vouloit des conditions si extraordinaires & si peu usitées, que les autres Capitaines ne jugerent pas à propos de les lui accorder; de sorte qu'il prit sa route d'un côté avec un flibot, & nous de l'autre. Nous avions deux vaisseaux de 32 canons, un de 28. le nôtre en avoit 24 & le moindre 14. Tous nos Capitaines s'associerent pour se défendre les uns & les autres, & se servir reciproquement de convoi jusqu'à cinquante lieuës au-de-là du débouquement.

Départ de la flotte. Nous mîmes tous à la voile la nuit du Samedi au Dimanche 9 Aoust, deux heures ou environ avant minuit, & nous perdîmes la terre de vûë sur les dix heures du matin.

Rencontre de deux Anglois. Le 12 au matin nous nous trouvâmes par le travers de la Mone, petite Isle déserte entre Port-Ric & S. Domingue. Un vaisseau Anglois qui avoit l'air d'une Caiche, accompagné d'une barque, voulut s'approcher de notte flotte, mais notre Commandant ayant fait un

signal, nous carguâmes tous nos voiles, pendant que deux de nos bâtimens leur allerent donner la chasse ; ils revinrent nous rejoindre trois heures après, & aussitôt nous évantâmes nos voiles, & portâmes à route. 1705.

Nous débouquâmes le 13. c'est-à dire, que nous sortîmes tout-à-fait des Isles, & entrâmes dans la grande Mer.

Le 14. sur le soir notre flotte se divisa, nous nous dîmes adieu, & nous nous séparâmes. Onze de nos vaisseaux qui alloient dans les Ports du Ponent firent route au Nord ; & nous qui allions au détroit nous portâmes au Nord-Est. Nous étions en compagnie de deux autres vaisseaux, un de Nantes nommé le Comte de Toulouse, commandé par le Capitaine Boyer ; c'étoit une prise Hollandoise de grande apparence, elle avoit 28. canons montez, & 80. hommes d'équipage, elle étoit percée pour 48. pieces. L'autre étoit de Marseille ; c'étoit une petite Fregate de 14. canons, appellée la Paix, bonne voiliere & fort jolie ; elle étoit commandée par le sieur Casineri. Nos trois Capitaines avoient fait societé ensemble, pour ne se point quitter, & se défendre reciproquement. La flotte se separe.

Le 19. nous passâmes le Tropique.

Comme nous n'avions dans le bord que
1705. la Damoiselle Boisson qui n'eût point passé cet endroit-là, le conseil voulut bien la dispenser de la loi du Baptême, bien entendu qu'elle payât les frais, comme si elle eût été baptisée, & même un peu mieux.

Le 21. au matin nous vîmes un vaisseau auquel nous donnâmes la chasse jusqu'à la nuit sans le pouvoir joindre. Il y a apparence qu'il fit fausse route pendant l'obscurité pour s'éloigner de nous, ce qui lui réüssit si bien que le lendemain nous ne le vîmes plus. Ainsi font les gens sages quand ils ne se sentent pas les plus forts.

Le 26. nous découvrîmes la Vermude, ou les Bermudes; car c'est un assemblage de plusieurs Isles, environnées de rochers & de hauts fonds qui en rendent l'entrée très-difficile, & l'approche très-dangereuse. Elles sont fameuses par les tempêtes que l'on trouve presque toujours dans leur parage, & par le grand nombre de bâtimens qui y ont peri. C'est ce qui les rend redoutables aux Navigateurs qui comptent leur voyage presque achevé quand ils les ont dépassées. Les courans nous y avoient porté malgré nous, & nous en mirent

Vûë de la Vermude.

à deux lieuës près ; nous les avions à bas bord, & nous eûmes le bonheur de les passer avec un petit vent frais, comme un vent alisé, & une Mer unie comme une glace. 1705.

Ces Isles ont été connuës des Espagnols dès le commencement de leurs découvertes, parce qu'elles se trouvent sur la route qu'ils prenoient, & qu'on est encore aujourd'hui forcé souvent de prendre pour revenir en Europe. Si tous les vaisseaux Espagnols, & autres qui y sont peris nous avoient donné des relations du païs, nous serions bien amplement informé de leur état.

Elles gisent par les 33. dégrez & demi de latitude septentrionale. Pour la longitude, on me permettra de n'en rien dire, de peur de tromper ceux qui s'en rapporteroient à ce que je leur dirois sur le rapport d'autrui.

Dès l'an 1522. les Espagnols résolurent d'établir une Colonie dans ces Isles ; la commission en fut donnée à un Portugais, nommé Ferdinand Camel. Rien n'étoit plus à propos que cet établissement, les habitans auroient secouru ceux que la tempête auroit jetté sur leurs côtes, & recuëilli les débris des naufrages ; ç'auroit même été un asyle pour ceux

qui ayant beaucoup ſouffert en Mer, ſe
1705. ſeroient trouvé dans le beſoin de ſe ra-
La Vermude reconnuë par les Eſpagnols. douber, ou de ſe pourvoir d'eau & de vivres. Il y a apparence que Camel y fut, & on le conjecture par la quantité très-conſidérable de cochons marons que les François, & les Anglois après eux, y ont trouvé; car la coutume invariable des Eſpagnols a toujours été de mettre de ces animaux dans toutes les terres du Nouveau Monde, afin qu'ils y multipliaſſent, & que ceux qui y aborderoient les puſſent trouver, & s'en ſervir.

Cependant le deſſein des Eſpagnols n'eut point de ſuccès; ſoit que les Compagnons de Camel mépriſaſſent un païs où ils ne trouvoient point de mines d'or comme dans leurs autres découvertes, ſoit pour d'autres raiſons qui ne ſont pas venuës à ma connoiſſance, ces Iſles demeurerent déſertes, & inhabitées pendant près d'un ſiecle, ou du moins juſqu'à l'année 1593. qu'un Vaiſſeau François, commandé par le Capitaine la Barbotiere fut jetté ſur les côtes par la tempête, & par l'imprudence de ſon Pilote. Le Capitaine avec 26. hommes de ſon équipage, entre leſquels étoit un Anglois nommé Henri May ſe ſauverent à

Les François y viennent en 1593.

terre, visiterent ces Isles, & trouverent sur les côtes assez de débris & d'agrez pour construire un petit bâtiment qui les porta en France. La Barbotiere ne manqua pas d'informer la Cour de sa découverte, de la bonté du païs, & des avantages que la Nation en pourroit retirer si on y envoyoit une Colonie. Mais les guerres civiles qui désoloient alors le Royaume empêcherent qu'on ne pût penser à cet établissement; & cependant Henri May étant passé en Angleterre, & ayant publié une rélation de ce qu'il avoit remarqué dans ces Isles, fit naître l'envie à bien des gens de s'y aller établir. Le projet d'Henri May n'eut pourtant point de suite. Les Anglois eurent des raisons de n'y envoyer personne, dont la meilleure fut selon les apparences, que la Barbotiere en ayant pris possession au nom de son Prince, ils ne pouvoient s'aller établir dans un païs où ils n'avoient rien à prétendre qu'après que les François auroient entierement abandonné le droit qu'ils y avoient acquis, en negligeant pendant un longtems de s'y aller établir. 1705.

Le Chevalier George Sommer Anglois revenant de la Virginie en 1609. fit naufrage sur les côtes de la Vermude.

1705. Il se sauva à la nage avec ses gens, & ayant trouvé le moyen de repasser en Angleterre, il publia une rélation de ces Isles, ausquelles il donna son nom, les appellant Sommers-Isles, ou les Isles de Sommer, soit pour se rendre plus recommandable dans le monde, soit pour faire croire que ce n'étoit pas les mêmes que celles qu'on avoit appellées jusqu'alors Bermudes du nom du Capitaine Espagnol qui y avoit mis pied à terre le premier. Ce changement de nom ne dura point; on ne le trouve que dans quelque vieilles cartes & routiers Anglois, & le nom de Bermudes ou Vermudes a été conservé à ces Isles. Ce que Sommer fit de meilleur pour sa nation fut d'engager plusieurs personnes de faire une Compagnie pour peupler ces Isles. Ils en obtinrent enfin la permission du Roi d'Angleterre en 1612. & la Compagnie y envoya d'abord soixante hommes sous le commandement de Richard More, qui pendant les trois années de son gouvernement reçut plusieurs secours d'Angleterre, & fortifia beaucoup les deux passes, par lesquelles on pourroit venir attaquer ces Isles.

Les Anglois s'y établissent en 1612.

Daniel Tucker succeda à More en 1616. & eut pour successeur Butler en

1619. Depuis ce tems là les Anglois ont continué d'y envoyer des Gouverneurs & des Colons ; ils y ont établi leurs loix, & la forme de leur gouvernement, & & ont fait une Colonie nombreuse & riche. 1705.

On a fait de tous tems d'excellent Tabac à la Vermude ; le climat & le terrain s'y sont trouvez très-propres, aussi-bien que pour les fruits, tant de l'Europe que de l'Amerique qui viennent en perfection.

Ces Isles font à peu près la figure d'un arc, dont la courbure regarde le Sud & la Corde-Est au Nord. Elles sont toutes environnées de rochers, de brisans & de hauts-fonds, qui ne laissent entr'eux que deux passes qu'il faut bien connoître avant de s'y engager, sur les bords desquelles on a élevé des Forts & des batteries qui mettent ces Isles en état de ne rien craindre de dehors.

La Mer qui est renfermée entre ces écueils, & qui fait de larges canaux pour la séparation de ces Isles, n'est point sujette aux tempêtes, qui agitent celle qui est au dehors, c'est ce qui la rend extrêmement poissonneuse.

J'ai remarqué en parlant des barques dont on se sert à l'Amerique, qu'il y a

1705. à la Vermude d'excellens constructeurs de ces sortes de bâtimens. Ils n'y employent pour l'ordinaire que du cedre que nous appellons chez nous Acajou, qui rend leur ouvrage plus leger, & en quelque sorte incorruptible. Outre ces barques qui peuvent faire de très-longs voyages, ils font une sorte de batteaux, dont ils ne se servent que dans l'enceinte de leur Mer tranquille pour aller d'un lieu où d'une Isle à l'autre. Il faut y être accoutumé pour s'en servir sans frayeur ; car dès qu'ils en ont hissé la voile, le bâtiment se met sur le côté, & dans cette situation court, ou plutôt vole avec une rapidité qui n'a point sa pareille.

Il faut que les Anglois ayent trouvé une grande quantité de cedres dans ce païs-là, vû le prodigieux nombre de bâtimens qu'ils en ont construit, & qu'ils construisent tous les jours. Peut-être que plus sages, & plus menagers que les François, ils ont eu soin de cultiver ces arbres, & d'en planter de nouveaux à mesure qu'ils ont abbattu les vieux. Si on avoit fait cela dans nos Isles, nous n'en manquerions pas aujourd'hui comme nous en manquons ; mais c'est tenter l'impossible que de vouloir

vouloir inſpirer la prévoyance à nos François Ameriquains. Ces arbres, comme je l'ai dit ailleurs, croiſſent très-promptement, & en moins de 20 ans on en peut tirer des planches de plus d'un pied de large. 1705.

Nous perdîmes de vûë ces Iſles ſur le ſoir du même jour 26. Août.

Depuis ce jour juſqu'au 19. Septembre il ne nous arriva rien qui merite d'être écrit. Nous eûmes preſque toûjours la Mer belle, mais les vents étoient foibles, variables, ſouvent contraires, & encore plus ſouvent nous nous trouvions dans des calmes ennuyeux, pendant leſquels les courans nous faiſoient dériver & perdre tout ce que la bonne conduite de notre Capitaine & de ſes Pilotes nous avoient fait gagner. On employoit ce tems à pêcher, & les ſoirées après la Priere à faire danſer nos Matelots. On peut croire qu'étant tous Provençaux ils n'avoient pas oublié le fifre, & le tambourin. On ſçait que la même perſonne ſe ſert de ces deux inſtrumens tout à la fois, elle a le tambourin attaché au côté gauche, & le bat de la main droite, & elle tient le fifre de la gauche, & lui donne les tons de la même main. Il ne faut pas

Les Provençaux aiment la danſe.

1705. prier les Provençaux pour les faire danser ; dès qu'ils entendoient le tambourin, tout le monde étoit sur le pont ; je croi que le son de cet instrument eût gueri nos malades si nous en eussions eu. Pendant que les uns dansoient, les autres voltigeoient, & nous avions des Mousses & des jeunes Matelots qui en auroient donné à garder aux plus célébres danseurs de Corde.

Les trois vaisseaux qui composoient notre petite Escadre étoient bons voiliers. La Fregate la Paix étoit au commencement toûjours de l'avant des autres, & le Comte de Toulouse sembloit ne pas marcher si bien que les deux Provençaux ; mais soit qu'il eût enfin trouvé son assiette, soit que nous eussions perdu la nôtre, il nous devança pendant un fort long-tems.

Remarque sur les vaisseaux.

J'ai remarqué que les vaisseanx construits en Provence, sont pour l'ordinaire plus fins de voiles, que ceux qui sont bâtis en Ponent. Cela peut venir autant de la construction, que du bois que l'on y emploïe qui est toûjours plus sec que celui du Ponent, & que l'on épargne davantage. Mais cet avantage est balancé par un inconvenient considerable, qui est que ces bâtimens per-

dent aiſément leur aſſiette, & qu'il ne faut ſouvent qu'une barique d'eau plus d'un côté que d'un autre pour les empêcher de marcher. Il eſt conſtant que le Comte de Toulouſe qui avoit été conduit en Hollande marchoit plus uniment, & portoit mieux la voile que les Provençaux, qui à leur tour doubloient preſque ſon ſillage quand ils ſe trouvoient en aſſiette. 1705.

Le Lundi 19. Septembre nous nous trouvâmes à ſi peu de diſtance des Iſles de Flores & Corvo, que je ne ſçai ce qui ſeroit arrivé ſi nous avions eu encore deux ou trois heures de nuit. Les courans, reſſource ordinaire des Pilotes, furent accuſez de nous avoir voulu joüer un mauvais tour. On y remedia ſur le champ, nous portâmes à l'Eſt-Sud-Eſt, & laiſſâmes ces petites Iſles à bas bord. Elles ſont du nombre des huit ou neuf auſquelles on a donné les noms d'Acores, d'Eſores, de Terceres, ou Iſles Flamandes. Le premier leur a été impoſé par les Portugais qui les découvrirent en 1449. & qui y trouverent une prodigieuſe quantité d'Eperviers. Les François ſe ſervent du ſecond pour la commodité de la prononciation qui ne ſouffre point les manieres gutturales

Les Iſles Eſorres ou Terceres.

1705. dont les Portugais se servent. Quelques gens ont crû devoir donner à toutes ces Isles le nom de la principale, qui est la Tercere ou la Terciera ; & enfin les Flamans les ayant découvertes à peu près dans le même tems que les Portugais, les nommerent les Isles Flamandes, peut-être pour se conserver quelque droit sur elles. Les Geographes en ont fait présent à l'Afrique. Elles sont situées entre le 38. & 40. dégré de latitude Septentrionale.

Le Mardi 20. nous étions sur les neuf heures du matin à deux lieuës ou environ de la Tercere, que nous laissâmes à bas bord. Nous faisions petites voiles pour donner envie à quelque bon Portugais de nous venir reconnoître. Il ne seroit assurement pas sorti de nos mains sans nous donner du vin & des confitures; mais ils furent plus sages que nous ne les croyions, & nous laisserent considerer leur Ville sans nous rien dire. Elle est couverte au Sud & Sud-Est par un gros cap rond, qui paroît loin comme un Islet, sur lequel il nous parut beaucoup de fortifications. La Ville nous sembla grande, bâtie en amphiteâtre avec un Château sur la hauteur.

Le Mercredi 21. nous dépassâmes

Sainte Marie que nous laissâmes encore à bas bord, toûjours contrariez par les vents qui nous empêchoient de porter à route. 1705.

Le lendemain nous vîmes un vaisseau environ à quatre lieuës au vent à nous. Chemin faisant nous lui donnâmes la chasse jusqu'à la nuit, qu'il fit fausse route, & s'échappa, & fit bien.

Le 30. nous vîmes Madere ; les calmes & les courans nous y avoient porté. Nous fûmes rendre visite à Messieurs Boyer & Casinerie, qui nous regalerent de leur mieux, & le lendemain premier jour d'Octobre ils vinrent dîner à notre bord. Peu s'en fallut qu'on ne prît la résolution d'aller piller la petite Isle de Porto-Sancto qui est voisine de Madere, & aussi de la dépendance de la Couronne de Portugal : ces deux Isles furent découvertes par les Portugais en 1420. qui appellerent la plus considerable Madera, à cause de la quantité d'arbres dont elle étoit couverte. Ce fut un bonheur pour ces pauvres Portugais, & pour nous que M. Maurellet s'opposa au dessein que l'on avoit de leur aller rendre visite ; car nous apprîmes étant à Cadis qu'un Corsaire François les avoit pillé depuis peu, de sorte que notre descente

Vûe de Madere.

n'auroit servi qu'à les ruiner entiere-
1705. ment sans nous apporter aucun profit.

Les vents contraires nous retinrent dans ce partage jusqu'au 4. Octobre, & s'ils avoient continué encore vingt-quatre heures, la résolution étoit prise de nous aller rafraîchir chez nos amis les Espagnols des Canaries, parce que l'eau commençoit à diminuer beaucoup dans nos vaisseaux, quoique nous eussions les autres provisions de bouche en abondance. Mais les vents étant venus un peu de l'arriere, nous portâmes sur la côte d'Afrique, afin de profiter des brises de terre qui soufflent la nuit, si les calmes du jour, & les courans continuoient à nous persecuter.

Nous vîmes la terre d'Afrique le 5. Octobre, & le 6. au point du jour nous découvrîmes un petit vaisseau à trois lieuës ou environ au vent à nous. Nous continuâmes notre route qui étoit aussi la sienne sans le craindre; au contraire le prenant pour un Saltin nous comptions de le prendre, si nous le pouvions joindre, & le vendre avec son équipage à Cadis. Il s'approcha à la fin de nous sans quitter l'avantage du vent qu'il avoit sur nous, il élongea sa sivadiere le long de son beaupré, comme un Cor-

Ils donnent la chasse à un vaisseau.

faire qui veut venir à l'abordage ; mais quand il vit que nous nous partagions pour l'enfermer entre nous trois, il força de voiles & gagna de l'avant. Le Saint Paul qui s'en trouva le plus proche, força auſſi de voiles pour le joindre, & nous n'en étions plus qu'à la demi portée du canon que nous allions faire joüer, lorſque nous dématâmes de notre petit Hunier qui fit tomber à la Mer trois de nos hommes. Il fallut arriver pour repêcher nos gens, & pour nous rajuſter. Le vaiſſeau que nous chaſſions arriva auſſitôt ſur nous, & nos deux conſerves ſçachant bien que nous étions en état de le recevoir, malgré cet accident, continuerent à lui gagner le vent, afin qu'il ne pût plus s'en dedire. Il vit bien l'embarras où il s'alloit jetter, s'il continuoit à porter ſur nous, c'eſt pourquoi il vira le bord, & gagna au vent pour conſerver ſon avantage ; & comme il étoit très bon voilier, peu chargé & net, il gagna de l'avant, & nous laiſſa derriere. Il fut tout le reſte du jour & la nuit ſuivante à une lieuë au vent à nous. 1705.

Le ſept nous chaſſâmes ſur lui toute la journée, parce qu'il faiſoit route au détroit comme nous, ce qui nous perſua-

1705. doit encore davantage que c'étoit un Saltin, & nous donnoit plus d'envie de le joindre.

Ces Corsaires n'avoient alors que trois vaisseaux, dont le plus gros ne portoit que 24. canons. Il est vrai qu'ils sont chargez de monde, & quelque fois à craindre dans un abordage; mais on a bien-tôt ralenti leur fureur, quand en les approchant on fait joüer le canon à cartouche, soutenu par une bonne mousqueterie, & accompagné de grenades, & de quelques pots à feu. C'est alors qu'on voit la Mauraille se précipiter dans leurs écoutilles, & s'abandonner à la discretion de ceux qui les chauffent si rudement. Il faut pourtant en agir prudemment avec eux, & ne pas s'en approcher assez près, pour s'exposer à être brûlé, s'il leur prenoit fantaisie de mettre le feu à leurs poudres, comme les Renegats sont accoutumez de faire. Il vaut mieux les desemparer à coups de canon, & risquer plûtot de les couler bas; car quand ils sentent que l'eau les gagne, ils se rendent, & on les fait venir à bord. Nous perdîmes pendant la nuit notre prétendu Saltin.

Le 8. nous nous trouvâmes devant le détroit; mais le vent étoit si fort, & si

contraire, & la mer si grosse, qu'il nous fut impossible d'y entrer. Tout le monde sçait ou doit sçavoir que le détroit de Gibraltar est situé entre l'Europe & l'Afrique Est & Oüest, & qu'il n'y a que ces deux vents-là qui y regnent. Quand ils sont foibles & assurez, on y peut entrer à bordées, dans toute autre disposition il n'y faut pas songer. Tanger est ruiné, & entre les mains des Maures, & Gilbraltar étoit aux Anglois; de sorte qu'après avoir soutenu toute la journée, & une partie de la nuit, pour attendre quelque changement de vent, nous résolûmes d'entrer à Cadis. Nous perdîmes pendant la nuit du 8. au 9. nos deux conserves. La brune épaisse qu'il faisoit nous empêcha de voir leurs feux. 1705. Vûe du Détroit.

Le 9. sur le soir nous moüillâmes devant Rota, c'est un Bourg ou petite Ville, avec quelques batteries fermées, à l'entrée de la baye de Cadis.

Nous levâmes l'ancre le dix au point du jour, nous entrâmes dans la Baye de Cadis, & moüillâmes devant la Ville environ à trois cens pas de terre sur les neuf heures du matin le 64. jours depuis que j'étois embarqué. Le Comte de Toulouse, & la Paix avoient été plus hardis

que nous, & étoient entrez pendant la
1705. nuit. Nous nous trouvâmes moüillez à côté d'eux, & du bâtiment que nous avions chassé, le prenant pour un Saltin. Il étoit commandé par le sieur de l'Aigle qui s'est rendu depuis ce tems là si fameux par ses prises, & par les belles actions qu'il a faites dans la Mediterranée pendant la derniere guerre. Son vaisseau étoit très-fin de voiles, mais il n'avoit que 14. canons, & environ soixante hommes d'équipage. Il trafiquoit aux Canaries, & faisoit la course en même tems quand il trouvoit l'occasion favorable. Il vint à notre bord, & nous dit qu'il nous avoit pris pour des Anglois, & que son dessein étoit d'aborder celui de nous trois qui se seroit separé des deux autres en lui donnant la chasse. Je croi cependant qu'il y auroit pensé plus d'une fois, à moins qu'il n'eût trouvé le vaisseau de Casineri fort éloigné de nous. Car pour le Comte de Toulouse & le S. Paul, ce n'étoit pas du gibier pour lui.

Rencontre du sieur de l'Aigle.

Il y avoit encore assez près de nous un gros vaisseau de Marseille de 50. canons qui appartenoit en partie à Monsieur de la Touche de la Martinique. Le sieur de la Magdelaine, Lieutenant de

vaiſſeau du Roi l'avoit commandé, & étoit mort en Amerique. Ce vaiſſeau venoit de Cartagene des Indes, & étoit chargé de quantité de Cacao de Caraque, de Cochenille, de Vanille, & autres marchandiſes du païs, ſans compter beaucoup d'or & d'argent en Saumons, & en eſpeces. On ne peut croire juſqu'où alloient les plaintes & les murmures des Eſpagnols à cauſe de ce commerce. Dès qu'ils ſçurent que nos trois vaiſſeaux avoient du Cacao, ils conclurent qu'ils venoient des côtes de la nouvelle Eſpagne, & les plus moderez diſoient qu'il falloit nous confiſquer, parce que nous les ruinions par le trafic que nous faiſions ſur leurs côtes, & nous chaſſer une bonne fois des Iſles que nous occupions. Quoique nous fuſſions alors dans une ſituation fort délicate, parce que les Alliés étoient prêts de s'emparer de Barcelone, & du reſte de la Catalogne, & de pouſſer leurs conquêtes bien loin, nous ne laiſſions pas de nous mocquer de leurs menaces, ſçachant bien que toutes les forces de la Monarchie Eſpagnole n'étoient pas capables de nous chaſſer de la Martinique. 1705.

Dès que nous eûmes moüillé il vint à bord un canot portant pavillon d'Eſ-

1705. pagne. Un Officier assez mal bâti, & encore plus mal vêtu qui étoit dedans, nous fit défenses de mettre personne à terre avant que les Medecins de la Ville & les Officiers de la Santé eussent visité le vaisseau. Comme il vit que tout le monde paroissoit plein de santé, il dit qu'il alloit les presser de venir, afin que nous eussions au plutôt l'entrée libre. On lui donna quelques réalles pour le faire souvenir de sa parole.

Il vint ensuite un autre Officier nous faire défenses de trafiquer, & de vendre aucunes de nos marchandises, sous peine de confiscation. Il laissa quatre hommes dans de petits bateaux pour nous observer, & empêcher que nous ne fissions quelque contrebande. Deux de ces espions s'allerent établir sur les bouées de nos ancres, on les en fit déloger ; ils murmurerent de notre peu d'honnêteté, & nous menacerent, mais on eut bientôt trouvé moyen de les rendre traitables, & chacun y trouva son compte.

Les pêcheurs & autres gens qui ont accoutumé de venir au-devant des bâtimens qui arrivent, ne manquerent pas de nous apporter de leurs denrées ; car les Espagnols suppose nt que les vaisseaux

qui viennent d'un voyage de long cours, ſont dépourvûs de toutes choſes ; ils étoient dans la derniere ſurpriſe lorſqu'ils voyoient nos cages pleines de toutes ſortes de volailles avec des moutons, des cochons & des cabrittes ſur le pont en aſſez grand nombre pour faire encore une fois le voyage de l'Amerique. Il eſt vrai que tous les vaiſſeaux ne ſont pas ſi bien pourvûs que le nôtre l'étoit ; car Monſieur Maurellet, ſa niéce & moi avions embarqué tant de proviſions, qu'on fut contraint de renvoyer des volailles à terre, parce qu'on n'avoit plus de place pour les mettre, quoique nos volailles d'Inde fuſſent en partie dans la chaloupe & en partie amarrées ſur le pont avec nos canards qui l'avoient tout entier pour ſe promener ; de ſorte qu'après la grande chere que nous avions fait pendant ſoixante-trois jours de traverſée, les repas que nous avions donnés aux Officiers, & paſſagers des deux autres vaiſſeaux quand ils étoient venus chez nous, il n'étoit pas extraordinaire qu'il nous en reſtât une auſſi grande quantité. Nous n'achetâmes donc de Meſſieurs les Eſpagnols que des fruits, des pêches, des pommes & des poires, & ſur-tout du 1705.

raisin excellent, dont notre Damoiselle
1705. Creolle mangeoit une si grande quantité, malgré tout ce que son oncle lui pouvoit dire, qu'il étoit fort à craindre qu'elle ne tombât malade.

Nous dinâmes de bonne heure, en attendant les Medecins; ils vinrent sur les deux heures au nombre de deux avec un Chirurgien & deux Officiers de la Ville. Ils nous firent des excuses de n'être pas venus plûtôt nous donner l'entrée, ils nous dirent qu'on usoit de cette précaution depuis quelque tems, à cause d'un vaisseau qui étoit venu des Isles de l'Amerique, & qui en avoit apporté une maladie contagieuse. Ils n'avoient pas tout le tort; c'étoit en effet la maladie de Siam qui avoit fait assez de ravage chez nous, pour ne pas souhaiter qu'elle s'allât répandre chez nos amis. On leur donna le rôle de l'équipage que l'on fit monter sur le pont, & ils trouverent que nous joüissions tous d'une santé parfaite par la misericorde de Dieu.

On leur fit servir une colation magnifique de confitures des Isles; notre Damoiselle en faisoit les honneurs avec cette politesse & cet enjoüement qui est naturel à nos Creolles. Messieurs les Medecins en furent enchantez, & en sa-

conſidération ils refuſerent genereuſement ce qu'on leur préſenta pour leurs droits de viſite. On les ſaliia de cinq coups de canon lorſqu'ils s'en retournerent. Je mis à terre ſur les cinq heures du ſoir le dixiéme Octobre mil ſept cent cinq, & c'eſt où je finirai mes Memoires de l'Amerique qui pourront être ſuivis de ceux de l'Eſpagne & de l'Italie, ſi Dieu me donne aſſez de ſanté pour mettre en ordre mon journal, & les remarques que j'ai faites dans ces païs. 1705.

Fin du huitiéme Volume.

TABLE

DES MATIERES contenuës dans la huitiéme Partie.

A

A Cajou ou Cédre. Arbre excellent pour la Charpente, la Menuiserie & autres ouvrages, 208
Affiliation de quelques Religieux au corps des Miſſions. Ce que c'eſt & l'utilité qu'on en auroit retirée, 336
Afrique. Vûë de la côte d'Afrique, 414
Agneau de Moſcovie, eſpece de Citroüille. Sa production, 193
Ajuſtemens extraordinaires des Flibuſtiers, 277
Allarme à la Martinique, cauſée par une Flotte Angloiſe, 258

Anglois. Ils assemblent leur Flotte à l'Isle de Marie-galante, pour venir attaquer celle de la Guadeloupe, 20. Ils rentent une descente aux Saintes, & sont répoussez, 46. L'état de leur Flotte, *Ibidem*. Ils s'approchent du Baillif, & sont canonez, 48. Ils brûlent l'Eglise & la Maison Curiale de Goyaves, & y perdent du monde, 55. Ils font leur descente, 67. Leur perte dans cette action, 73. Ils s'emparent du Bourg, 92. Ils battent le Cavalier & le Fort, 103. Ils sont battus, & perdent bien du monde en un combat près de la Riviere des Gallions, 119. Ils canonent sans succès les retranchemens du bord de la Mer, 142. Ils entrent dans le Fort abandonné, 144. Ils vont au Poste des trois Rivieres, & n'osent l'attaquer, 161. Ils descendent à la pointe du vieux Fort, brûlent la Chapelle, & sont battus, 162. Autre rencontre où ils perdent bien du monde, 168. Ils sont encore battus dans une course qu'ils font pour avoir des vivres, 177. Ils brûlent une partie du Bourg, 178. Ils achevent de le brûler, & s'embarquent, 180. Dommage qu'ils ont causé

dans l'Isle & pertes qu'ils ont fait, 183
Arnouville. Fief de ce nom à la Guadeloupe. Sa situation, 204
Avarice & lâcheté extrême d'un Capitaine Marchand Provençal, 15
Auger. Gouverneur de la Guadeloupe. Son histoire, 34
Il est nommé Gouverneur de S. Domingue, 219
L'Auteur est chargé du temporel de la Mission de la Martinique, 221
L'Auteur fait achever leur Maison à la Martinique, & est nommé Superieur de cette Mission, 253
L'Auteur fait faire les Pâques aux habitans de l'Isle S. Martin, 360
L'Auteur arrive à la Guadeloupe après un voyage de cinquante-deux jours, pour faire trente lieuës, 361
L'Auteur part de la Martinique, & passe en France pour les affaires de la Mission. Etat de la Flotte sur laquelle il étoit embarqué, 398

B

BAgues d'or à Charnieres, faites à la Barbade, 269
Balaou, Poisson de Mer. Sa description,

ſa pêche, & ſa bonté, 389
Bâtons charmez dont les Negres ſe ſervent, 234
Baume à Cochon, d'où il vient, comment on l'a découvert. Ses vertus. Remarques de l'Auteur ſur l'uſage & l'application des baumes, 214
Bedarides (le P. Jacques) eſt nommé Superieur General des Miſſions des Jacobins, 220
Bois de Merde. Arbre. Sa deſcription, 211
Bois-Fermé. Gouverneur de Marie-Galante, 150
Bonite ou Germon. Poiſſon de Mer. Sa deſcription, 308
Bouchu, habitant de la Guadeloupe, livré aux Anglois par ſes Negres, 175
Binois, Ingenieur. Son arrivée à la Guadeloupe eſt cauſe d'un differend entre le Gouverneur & l'Auteur, 25

C

CAdis. Iſle & Ville de ce nom, où l'Auteur débarque, 417
Caiche. Bâtimens de charge. Sa deſcription, 273
Campemens des François, après qu'ils

eurent abandonné le Bourg de la Guadeloupe, 88
Canon. Obſervation ſur le bruit & le feu du Canon, 173
Canot. Anglois pris, 457
Carangue. Poiſſon. Sa deſcription, 312
Caſque, eſpece de Limaçon de Mer. Sa deſcription, 324
Chaſſe de Ramiers à la Guadeloupe. Sa deſcription, 2
Chaux faite avec des Coquillages, eſt excellente, 320
Chêne verd. Arbre. Sa deſcription, 218
Chirurgien de l'Iſle de S. Martin, qui étoit en même-tems Curé, Gouverneur & Juge, 357
Cipre. Ciprès ou bois de Roze, Arbre. Sa deſcription & ſon uſage, 257
Cloche. Lieutenant d'une Compagnie, détachée de la Marine à la Guadeloupe, 39
Cluſius. Sa deſcription des Macreuſes, 295
Combat opiniâtre & très-vif entre les François & les Anglois, 111
Conference de l'Auteur avec un Capitaine Proteſtant, au ſujet des Diables & des Macreuſes, 187

Contre-tems qui favoriſe la deſcente des Anglois à la Guadeloupe, 66

D

DAnger où ſe trouve l'Auteur à la deſcente des Anglois à la Guadeloupe, 67 71
Danger où l'Auteur ſe trouva étant à la chaſſe, 334
Danger où ſe trouverent deux Pêcheurs, 385
Deſtinée de deux Figures de Saints qui étoient dans l'Egliſe des Jeſuites à la Guadeloupe, 83
De Wert. Pilote Hollandois. Son voïage par le Nord, pour chercher le chemin de la Chine, 200
Diſtribution des Troupes Françoiſes le long de la côte de la Guadeloupe, 64
Autre diſtribution des mêmes Troupes après qu'on eut abandonné le Fort, 151
Domonville, neveu de M. Auger, bleſſé d'un Boulet de Canon, 130
Du Chatel (Tannegui.) Son portrait & ſa famille, 40

E

ERreur des François de la Guadeloupe, touchant les balles de Mousquet, 131
Espadon ou Pesce-Spada, Poisson de Mer. Sa description, 377
Etat des Troupes Françoises à la Guadeloupe en 1703. 30
Etat des Troupes Angloises, 82

F

FLamans, Oiseaux. Leur description, 289
Fou. Oiseau. Sa description, 307
Fort de la Guadeloupe abandonné mal-à-propos & sans nécessité, 143
Fregates. Oiseaux. Leur description, 299
Graisse de Fregate. Sa propriété, 304

G

GAbaret, Gouverneur de la Martinique, 106. Il conduit du secours à la Guadeloupe, attaquée par les Anglois, & fait bien des fautes, 110. Il veut abandonner le Fort, & en est

empêché, 124. Il l'abandonne enfin ſans néceſſité, 143. Il abandonne un autre poſte qui met l'Iſle en danger d'être priſe, 148. Il ſe retire vers la Cabeſterre, & puis il revient, 163. Il empêche une ſortie qu'on avoit réſolu, pour chaſſer les Anglois, dont une partie s'étoit déja embarquée, 179
Gomme d'Acajou. Son uſage, 214
Grand Goſier. Eſpece de Pelican. Oiſeau. Sa deſcription, 293
Uſage & beauté de leurs blagues, 298

H

HAbitans de la grande terre de la Guadeloupe, refuſent d'abord de ſe joindre au reſte de la Colonie, 247
Hoüel (M. de Varennes.) 94

I

ISle à Crabes ou Boriquen. Sa ſituation, ſon étenduë, ſa beauté, ſa fertilité, 326
Iſles d'Aves ou des Oiſeaux. Deſcription de ces Iſles déſertes, 279
Iſle de Saint Martin. Deſcription & hi-

ſtoire de cette Iſle & des deux Nations qui l'habitent, 349
Iſle de S. Barthelemi, 364
Iſle de la Barboude, priſe & pillée par les Flibuſtiers, 366
Iſles Terceres ou Eſorres, 411

L

LA Malmaiſon, Lieutenant du Roy, puis Gouverneur de la Guadeloupe, 38
Lambert, Capitaine de Flibuſtiers, 393
Lambis. Eſpece de Limaçon de Mer. Sa deſcription. Uſage qu'on en fait & la maniere de l'apprêter, 318
La Roche-Guyon, Capitaine d'une Compagnie détachée de la Marine, 107
Le Févre, Capitaine des Enfans perdus de la Guadeloupe. Ses belles actions & ſa mort, 97. *& ſuiv.*
Le Roy de la Poterie, Ayde-Major de la Guadeloupe. Son portrait & ſon Hiſtoire, 42
Ligne de fond. Maniere de s'en ſervir pour la pêche, 378

M

MAchault, Capitaine de Vaiſſeau, & Gouverneur General des Iſles de l'Amerique, 95, 120
Macreuſes. Diſſertation ſur leur origine & ſur leurs qualitez, 192
Madere Iſle aux Portugais, 413
Maladie extraordinaire à la Martinique ſur les Beſtiaux, & puis ſur les Négres, 244
Maiſoncelle; Capitaine d'une Compagnie détachée de la Marine, 40, 170
Maſſon; très-habile Chirurgien de la Guadeloupe, 249
Matelots Provençaux, aiment la danſe & le beau tems, 409
Maître d'Ecole de l'Iſle S. Martin, 358
Maurecour, Habitant de la Martinique, très-grand mangeur, 320
Miroir concave, dont les Anglois ſe ſervoient pour découvrir les embuſcades, 115
Monbin. Eſpece de Prunier. Sa deſcription, 216
Moyen de trouver de l'eau douce au bord de la Mer, 281
Moyen d'empêcher la viande de ſe corrompre, 330

Mouton en robe de Chambre, 287

N

NEgociateur Anglois tué par les Negres qu'il vouloit surprendre, 99
Negres obsedez par le Diable. Remede à ce mal, 233
Negres. Leur devotion pour le pain beni & l'eau benite, 235
Negre. Excellent pêcheur, 379
Negresse Françoise, à qui l'Auteur procure la liberté, 341

P

PAille-en-cul, ou Oiseau de Tropique. Sa description, 305
Paneston ou la grosse Vierge. Isle Angloise à la tête des Vierges, 345
Particulier. Cochon. Maron ou Sanglier, ainsi appellé, 337
Perroquet de mer. Poisson. Sa description & sa bonté, 316
Pirogue envoyé par M. Auger, pour observer la Flotte Angloise, 20
Précaution pour ne pas manquer de vivres, 172
Prise d'une Barque Angloise, 272
Prise d'une Caiche Angloise, 275

Priſe d'un Vaiſſeau Anglois, 347
Priſe d'un autre Vaiſſeau Anglois, 367
Poiſſon rouge. Sa deſcription, 382
Procès qu'eurent les Jacobins contre des particuliers, qui s'étoient emparez de leurs terres, 241
Projet d'une entrepriſe ſur la baterie des Anglois qui ne fut point executé, 109
Proteſtation du Lieutenant du Roy de la Guadeloupe, contre le Lieutenant General, 242
Priſanne de la Guadeloupe. Sa compoſition & ſes effets, 250

R

RAby, Lieutenant de Milice, envoyé pour reconnoître la Flotte Angloiſe. 20
Raphaël (le Pere) Capucin. Accident qui lui arrive pour avoir mangé d'une vielle, 384
Rapport d'un Transfuge Anglois, dont on ne profita pas, 61
Raye prodigieuſe, pêchée à la Guadeloupe, en 1705. 573
Remarque ſur le Canon, tiré des Vaiſſeaux, 76
Remarques avantageuſes pour le progrès des Arts & des Sciences, ... 322

Remarques sur les Vaisseaux bâtis en Ponant & en Provence, 502
Riviere du Lézard à la Guadeloupe, 205
Rochefort, Conseiller, au Conseil Souverain de la Guadeloupe, 203
Roziers ordinaires. Maniere de les faire porter des fleurs toute l'année, 258

S

SAnson, Maître de la Barque l'Aventuriere, blessé de deux coups, 119
Secours qui arrive de la Martinique à la Guadeloupe, attaqué par les Anglois, 119
Senne. Filet pour la pêche. Sa description, 374
Serpent Marin pris aux Isles d'Aves. Sa description, 314
Signier, Prêtre. Son histoire, 223
Souffleurs. Poissons de Mer qui échoüent quelquefois sur les côtes des Isles, 391

T.

TEmpête qui porte la Barque où étoit l'Auteur aux Isles d'Aves, 264
Tour que les Jacobins de la Guadelou-

pe font bâtir ſur leur Habitation. Hiſtoire ſur ce ſujet, 8
Traîne. Maniere de pêcher aux Iſles de l'Amerique, 378
Trompette de Mer. Eſpece de Limaçon long. Sa deſcription & ſes uſages, 325

V

VAiſſeau Anglois échoüé aux Iſles d'Aves, pris par les Flibuſtiers, 267
Vaiſſeau François auquel on donne la chaſſe, le prenant pour Saltin, 414
Vambel, Directeur du comptoir de Saint Thomas. Son procès avec les Anglois, 339
Vermudes ou Bermudes, Iſles. Leur ſituation & leur Hiſtoire abregée, 302
Vielle, Poiſſon de Mer, approchant de la Moruë. Sa deſcription & ſa pêche, 383
Voyage de l'Auteur de la Martinique à la Guadeloupe, & les differentes avantures qu'il eut, 261

Fin de la Table des Matieres de la huitiéme Partie.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la Grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amez & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maître des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé JEAN-BAPTISTE DELESPINE pere, l'un de nos Imprimeurs ordinaires & Libraire à Paris, ancien Adjoint de ſa Communauté, Nous ayant fait remontrer qu'il ſouhaitteroit continuer de réimprimer ou faire réimprimer & donner au Public l'*Hiſtoire Romaine des Peres Catrou & Rouillé ; l'Hiſtoire de France & l'Abregé de cette Hiſtoire par le P. Daniel ; les Souffrances de N. S. J. C. pendant ſa Paſſion par le P. Alleaume ; le Cours de Chimie du ſieur Lhemery ; l'Architecture Pratique du ſieur Bullet ; l'Inſtruction de la Jeuneſſe ; Entretiens doux & affectueux pour tous les jours de l'Avent ; le Chrétien en ſolitude ; la Méthode d'Oraiſon, Entretiens de dévotion ſur le ſaint Sacrement de l'Autel ; la Manne*,

du Desert pour les personnes qui sont en retraite ; la Dévotion du Calvaire ; Considérations Chrétiennes pour tous les jours de l'année ; considérations sur les principales actions du Chrétien ; la douce & sainte Mort par le Pere Crasset ; Méthode facile d'oraison réduite en pratique ; la maniere de se préparer à la mort pendant la vie ; Retraite sur les Mysteres de Notre Seigneur Jesus-Christ ; Pensées ou Réflexions Chrétiennes pour tous les jours de l'année ; Retraites spirituelles pour les personnes Religieuses ; Exercices interieurs pour honorer les Mysteres de Notre Seigneur ; Retraite selon l'esprit & la méthode de S. Ignace ; l'Esprit du Christianisme ; l'Amour de Notre Seigneur Jesus-Christ par le P. Neveu ; le Livre de vie par le P. Bonnefons ; les Retraites Chrétiennes & Ecclésiastiques, avec les Prieres pendant la Messe & des Réflexions saintes pour tous les jours du mois, du sieur Abbé Thiberge ; les Heures, l'Office tirés de l'Ecriture Sainte, & l'Office de la Pénitence de feu notre très-cher Cousin le Sieur Cardinal de Noailles ; les Exercices de la vie interieure du P. Gonnelieu, Réflexions chrétiennes sur les plus importantes véritez du salut ; Pratique pour se conserver en

la préſence de Dieu ; inſtructions familieres ſur l'Oraiſon mentale ; les Colloques du Calvaire ; Inſtructions chrétiennes en forme d'Examen du ſieur Courbon ; les Voyages en l'Amérique, Afrique, Italie & Eſpagne, la Relation de l Ethiopie Occidentale, & les Mémoires du ſieur Darvieux par le P. Labat, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de continuation de Privilege ſur ce néceſſaires ; offrant pour cet effet de les réimprimer ou faire réimprimer leſdits Livres ci-deſſus expliqués en bon papier & beaux caracteres, ſuivant la feüille imprimée & attachée pour modéle ſous le contre-ſcel des Préſentes. A ces cauſes, voulant traiter favorablement ledit Expoſant, & lui donner des marques de notre reconnoiſſance à procurer des Ouvrages auſſi utiles pour l'édification du Public, en lui donnant les moyens de nous les continuer, Nous lui avons permis & permettons par leſdites Préſentes de réimprimer ou faire réimprimer leſdits Livres ci deſſus expoſés en un ou pluſieurs volumes, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de quinze

années consécutives, à compter du jour de l'expiration des précédens Privileges. Faisons deffenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéïssance. Comme aussi à tous Imprimeurs Libraires & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Livres cidessus specifiés en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de dix mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens dommages & interêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris dans trois mois de la datte d'icelles: que l'impression de ces Livres sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & que l'impétrant se confor-

mera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dixiéme Avril mil sept cens vingt-cinq. Et qu'avant que de les exposer en vente les manuscrits ou imprimés qui auront servis de copie à l'impression desdits Livres seront remis dans le même état où les Approbations y auront été données, ès mains de notre très cher & féal Chevalier le Sieur Daguesseau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Daguesseau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Présentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant, ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & féaux Conseillers-

Secretaires, foi ſoit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires; car tel eſt notre plaiſir. Donné à Verſailles le vingt-huitiéme jour du mois de Mars, l'an de grace mil ſept cent trente-huit, & de notre Régne le vingt-troiſiéme.

Par le Roi en ſon Conſeil.

SAINSON.

Regiſtré ſur le Regiſtre X. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N° 13. fol. 12. conformément aux anciens Réglemens confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris, le 29 Mars 1738.

LANGLOIS, *Syndic.*

CESSION.

Je soussigné, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roi, reconnois avoir cedé & transporté le présent Privilege, seulement pour les Voyages d'Amérique & la Relation d'Afrique du P. Labat, à MM. Cavelier, le Gras & de Nully, pour en joüir chacun selon leurs parts. Fait à Paris ce 29 Mars 1738.

DELESPINE.

De l'Imprimerie de CH. JEAN-BAPT. DELESPINE Imp. Lib. ord. du Roy, ruë Saint Jacques, au Palmier 1742.

35892-8

E742
L114n
v.8